Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12410 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — VENDREDI 21 DÉCEMBRE 1984

L'UNESCO en hibernation

Les Etats-Unis ont officiellement confirmé, mercredi après-midi 19 décembre, leur intention de se retirer de l'UNESCO (« le Monde » du 20 décembre). Cette décision prendra effet à la fin de l'année. Elle vient sanctionner, selon Washington, à la fois une gestion extrêmement controversée depuis quelques années à l'intérieur comme à l'extérieur du secrétariat général et une « dérive » politique en direction des régimes totalitaires, qu'ils appartiennent au camp socialiste ou aux pays du tiers-monde.

Ce retrait américain en préfigure-t-il d'autres, dans ce qu'on appelle le « système des Nations unies » ? C'est loin d'être aussi certain qu'on l'entend dire parfois, notamment chez ceux pour qui seule une exceptionnelle malveillance de Washington à l'égard des organismes de coopération internationale peut expliquer le geste américain. Il semble que, dans un premier temps au moins, les Etats-Unis souhaitent lancer à certaines grandes agences de l'ONU une mise en garde sur le double terrain de la gestion et de la politisation, mais que l'UNESCO demeure, fort heureusement, un cas particulier. Washington, par exemple, n'est pas aussi hostile, il s'en faut même de beaucoup, à la façon dont est gérée la FAO ou la CNUCED, pour citer les deux organisations dont le nom est le plus souvent mentionné lorsqu'on évoque d'autres départs américains possibles.

Cette mesure de Washington annonce-t-elle, d'un autre côté, une vague de désengagement occidental de l'UNESCO ? Ce n'est pas davantage acquis. Chez les Dix, seule la Grande-Bretagne, à ce jour, a annoncé son intention, au demeurant conditionnelle, d'emboîter le pas aux Etats-Unis. D'autres membres de la Communauté, à commencer par la France, n'ont pas ménagé leurs efforts, au contraire, pour tenter de faire revenir l'administration américaine sur sa décision. Même sans nourrir beaucoup d'illusions sur la gestion actuelle, la France entend bien demeurer au sein d'une organisation qu'elle héberge ; et souhaite bien entendu voir la francophonie y conserver les importantes positions qu'elle s'est acquises.

Certains autres Occidentaux seraient beaucoup plus hésitants, pour des raisons budgétaires plus encore que politiques. Il en irait de même d'un pays du Sud-Est asiatique. Mais rien n'est encore joué. Ces Etats peuvent estimer que le retrait des Etats-Unis puis éventuellement de la Grande-Bretagne constitue un avertissement suffisamment grave pour être entendu, sans devoir ajouter encore aux difficultés de l'organisation et au discrédit de son directeur général.

Reste que l'UNESCO va sans doute entrer dans une période d'hibernation. Pour d'évidentes raisons budgétaires : les Etats-Unis fournissaient le quart de ses ressources. Mais aussi du fait d'une très grave crise morale que la personnalité et les méthodes de M. M'Bow ne suffisent pas expliquer. Une hibernation dont seule une courageuse remise en question, débouchant sur les réformes nécessaires (et donc, très vite, sur le retour des Américains), lui permettra de sortir. La communauté internationale dans son ensemble, Etats-Unis compris, aurait certainement beaucoup plus à perdre qu'à gagner à un naufrage de l'UNESCO.

Le difficile dialogue entre Washington et La Havane

Un entretien avec M. Rodriguez un des principaux dirigeants du régime castriste

De notre envoyé spécial

Le difficile dialogue entre les Etats-Unis et Cuba, la présence militaire cubaine en Angola, les relations avec l'Union soviétique et leurs implications économiques : tels ont été les thèmes d'une interview accordée à notre envoyé spécial par M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président du Conseil d'Etat, considéré comme le numéro trois du régime.

La Havane. – Tandis que partout, à Cuba, la population est invitée fermement à renforcer sa capacité de défense massive face à l'éventualité d'une action hostile des Etats-Unis, le vice-ministre des affaires étrangères de La Havane, M. Ricardo Alarcon, vient de conclure avec Washington le premier accord négocié depuis 1977 entre ces deux pays que tout oppose depuis 1959 : un texte visant à régler le départ de ressortissants cubains aux Etats-Unis (*le Monde* du 4 décembre). Pour M. Carlos Rafael Rodriguez, soixante et onze ans, barbiche blanche et lunettes d'écaille, communiste depuis plus de cinquante ans, il n'y a pas là de contradiction.

L'administration Reagan, en substance, a constamment multiplié depuis 1981 ses menaces de recours à la force contre Cuba, tout en menant une politique ouvertement agressive en *Amérique centrale*.

JEAN-PIERRE CLERC.

(*Lire la suite page 4.*)

Reprise modérée de la croissance aux Etats-Unis

Pour l'ensemble de l'année le produit national brut devrait progresser de 6,7 %

Selon l'« indicateur rapide » (« *flash estimate* ») du département du commerce des Etats-Unis, le taux de croissance du produit nationalbrut (PNB) américain, sur une base annuelle après déduction de l'inflation, devrait s'établir à 2,8 % au quatrième trimestre 1984, après 1,6 % au troisième trimestre, 7,1 % au deuxième trimestre, 10,1 % au premier trimestre et 5,9 % au quatrième trimestre 1983. Pour l'ensemble de l'année 1984, *le* PNB devrait donc progresser de 6,7 %, contre 3,7 % l'an dernier.

Le taux d'inflation s'élèverait, toujours sur une base annuelle, à 2,9 % pour le quatrième trimestre 1984, contre 3,9 % (au lieu des 3,7 % annoncés au départ). M. Malcolm Baldridge, *secrétaire au commerce*, à la lecture de ces chiffres, estime que l'économie des Etats-Unis, après une très forte progression au premier semestre et un très net ralentissement pendant *l'été*, s'oriente vers une reprise modérée.

Certes, les données par cet « indicateur rapide » ne sont pas excessivement fiables, et donnent lieu souvent à des *révisions : pour le* troisième trimestre, la progression du PNB était estimée, au départ, à 3,6 % pour être ramenée, successivement, à 2,7 % et, finalement, à un *maigre 1,6 %*.

Mais un certain nombre de facteurs militent en faveur d'un redémarrage effectif de l'économie des Etats-Unis, notamment une aug*mentation assez inattendue de 1,8 %* des ventes au détail en novembre dernier.

FRANÇOIS RENARD.

(*Lire la suite page 33.*)

Un super-fichier pour le fisc

Les Français qui changent de domicile pour tenter d'échapper au fisc courent désormais des risques. Mardi 18 décembre, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a donné un avis favorable à la création d'un fichier permettant le recoupement des différentes *déclarations que* remplissent les contribuables.

Dénommé « Simplification des procédures d'imposition », ce fichier sera une sorte d'annuaire dans *lequel figureront* les noms de *tous* les Français avec la mention des genres d'imposition dont ils sont redevables comme salarié, comme propriétaire ou comme locataire par exemple. Chaque contribuable sera doté d'un numéro unique permettant, grâce à l'informatique, le recoupement des *fichiers* fiscaux existant actuellement.

La création de ce fichier de « simplification des procédures d'imposition », à laquelle la CNIL réfléchit depuis plusieurs mois (*le Monde* du 3 octobre), a donné lieu à des débats serrés au sein de l'administration. La direction générale des impôts souhaitait pouvoir utiliser, outre le *numéro spécifique* dont les contribuables seront bientôt dotés, leur numéro de Sécurité sociale.

B. L. G.

(*Lire la suite page 28.*)

LES NÉGOCIATIONS SUR LA FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI

Un accord pour changer les mentalités

S'il fallait résumer d'une seule formule le bilan de la négociation *sur la « flexibilité de l'emploi », et* définir le contenu du protocole d'accord proposé à la signature des organisations syndicales, il faudrait s'en tenir à l'énoncé d'un paradoxe : les syndicats ont beaucoup perdu mais le patronat a peu gagné. Huit mois de négociations, treize séances de travail, vingt et une heures de tractations au cours d'une « dernière nuit », auront été nécessaires pour aboutir à ce résultat ambigu, et de fins esprits pourraient en conclure que l'exercice, vain, ne méritait pas tant d'attention.

En fait, ce qui vient de se passer ne peut se traduire par un simple solde entre les avancées et les reculs qui permettraient à chacun d'en tenir une comptabilité. Pour partie, cela explique l'indécision actuelle des négociateurs – sauf pour la *CGT qui a tranché négativement* et la CGC qui a opté pour la signature – pour qui l'enjeu véritable, malgré les risques, se trouverait encore ailleurs.

Dans cette affaire, et ce dès l'origine, il y avait une part d'irrationnel, comme il s'en rencontre rarement dans les discussions sociales. Ce qui faisait dire à M. Jean-Louis Mandinaud, de la CGC, qu'il ne s'agissait « *pas d'une négociation comme les autres* ». L'aspect psychologique l'emportait largement sur d'autres considérations et l'on pouvait croire qu'en demandant plus de souplesse dans la réglementation du marché de l'emploi, le patronat réagissait à la manière de l'opinion publique, qui réclame des mesures pour sa sécurité quand elle souffre d'un sentiment d'insécurité. A y bien regarder, en effet, la législation n'est pas *aussi contraignante qu'on veut bien* le dire, et les statistiques elles-mêmes, notamment pour les autorisations de licenciement délivrées par l'inspection du travail (1), le démontrent amplement.

ALAIN LEBAUBE.

(*Lire la suite page 34.*)

(1) On évalue à 90 % des demandes, les autorisations de licenciements accordés par l'inspection du travail.

Point de vue

Créons des universités libres

par ALAIN TOURAINE (*)

Depuis quinze ans, bien des idées justes ont été exprimées sur les nécessaires transformations des universités, et pourtant la situation de celles-ci se dégrade. Il est maintenant fréquent de voir des recalés de l'enseignement court (avec sélection) s'inscrire dans les universités (sans sélection). De vastes domaines d'emploi se sont rapidement développés : la gestion des entreprises et l'informatique ou le *travail social, par exemple, sans que* les universités semblent capables de répondre à ces demandes nouvelles. *La recherche a été séparée des universités* en 1981, ce qui dévalorise celles-ci ; le débat sur la loi Savary a suspendu les universités aux initiatives du ministère et de quelques professionnels de la politique universitaire qui sont en général des syndicalistes et rarement des chercheurs ou intellectuels de renom, plus soucieux de se consacrer à leur laboratoire, à leurs étudiants et à leurs livres qu'aux commissions officielles.

Quinze ans après la loi de 1968 sur les universités, dans laquelle Edgar Faure avait introduit, avec l'existence même des universités, leur autonomie, force est de constater que celles-ci pèsent de peu de poids face à la double centralisation administrative et syndicale. Ce qui devrait conduire à une conclusion simple : les projets et les suggestions seront inutiles, et les réformes auront des effets pervers tant que les universités ne seront pas indépendantes, libres de leurs décisions, de leurs moyens, de leur politique et de leur organisation.

Certains s'inquiètent ou s'indignent d'une telle proposition. Il faudrait plutôt s'étonner de leurs réactions. Ce qui est proposé ici pour la France est tout simplement ce qui fonctionne à peu près partout où existent des universités florissantes. La Grande-Bretagne et le Canada, la Belgique, la plus grande partie du continent latino-américain et aussi les Etats-Unis possèdent des universités dignes de ce nom et non pas les simples services extérieurs du ministère de l'éducation nationale que nous connaissons.

(*Lire la suite page 28.*)

(*) Sociologue, directeur du Centre d'analyse et d'intervention sociologique de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Le Monde des livres

Pages 13 à 24

- **Victor Hugo :** le feuilleton de BERTRAND POIROT-DELPECH sur la biographie d'HUBERT JUIN.
- **Joë Bousquet :** la critique de RAPHAËL SORIN sur le quatrième tome de l'œuvre romanesque.
- **Pasolini :** le compte rendu par MARIO FUSCO de la biographie d'ENZO SICILIANO.
- **Les Français et la lecture :** la suite de notre enquête. Aujourd'hui : la vente par correspondance.

AU JOUR LE JOUR

Funérailles

Manif surréaliste, jeudi, dans les rues de Paris. On a vu, en plusieurs points de la capitale, des cortèges de corbillards, dont certains étaient tirés par des chevaux surgis d'on ne sait où. Il s'agissait d'une manifestation du Comité national de soutien pour la liberté des funérailles. Il affirme lutter contre le monopole, le racket des défunts, les pots-de-vin, les ententes illicites et tant d'autres scandales funèbres.

Le tract en forme de faire-part de décès – distribué aux passants hilares – commençait par ces mots : « A l'heure où les familles sont contraintes de réduire leur niveau de vie... » *Pour la défense du niveau de vie, debout les morts !*

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Tunisie

M. Habib Achour renforce son autorité à la tête de l'UGTT

De notre correspondant

Tunis. — M. Habib Achour va pouvoir à nouveau régner sans partage sur la centrale syndicale UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens), dont le congrès, qui se déroule actuellement à Tunis, l'a élu, mardi 18 décembre, secrétaire général. Lors du précédent congrès, en mai 1981 à Gafsa, M. Achour se trouvait en résidence surveillée après avoir été emprisonné à la suite des troubles sociaux de janvier 1978, et lorsqu'il fut gracié six mois plus tard, il avait été exceptionnellement désigné comme président de la centrale. Depuis il partageait, non sans tiraillements, la direction de l'UGTT avec M. Taieb Baccouche, le secrétaire général élu en son absence, à Gafsa, et ce n'était un mystère pour personne que cette situation lui pesait.

La fonction de président, créée pour les besoins de la cause voici trois ans, disparaît donc. Comme par le passé, l'UGTT sera dirigée par un secrétaire général assisté d'un bureau exécutif de douze membres, dont l'élection interviendra à la fin des assises. Non seulement M. Achour se retrouve dans la même position qu'avant la grave crise de 1977-1978, mais il renforce considérablement son autorité. En effet, c'est le congrès qui, *« à la demande de quelques délégués »* et sans même attendre la conclusion de ses débats, qui l'a élu à main levée alors que jusqu'ici les congressistes désignaient seulement les membres du bureau exécutif qui choisissaient ensuite parmi eux le secrétaire général. Sans préjuger de l'avenir, cette formule donne les coudées plus franches à M. Achour, qui, face à ses camarades du futur exécutif, pourra toujours en cas de besoin se prévaloir du *« plébiscite de la base »*. Elle a aussi l'avantage de démontrer au pouvoir qu'il tient plus que jamais en main son organisation et qu'il demeure l'interlocuteur avec lequel il faut toujours compter.

Apparemment, la conduite trop parfaitement réglée de ce congrès, qui — fait aussi inhabituel — se déroule dans un très strict huis clos, ne recueille pas l'adhésion absolue des quelque 528 délégués, même si officiellement six voix seulement se sont prononcées contre l'élection de M. Achour. Mais, dans le climat social relativement tendu prévalant depuis quelques mois et qui doit être largement évoqué dans les déclarations finales, quels que soient les grincements de dents, il reste incontestablement à la cohésion.

MICHEL DEURÉ.

● *Saisie d'un journal.* — Le Mouvement des démocrates socialistes (MDS) a annoncé mercredi 19 décembre la saisie de son hebdomadaire *Al Mostaqbal*, et dénoncé *« le caractère inconstitutionnel »* de cette mesure dans laquelle il voit *« une remise en cause du processus démocratique »*. La veille, le MDS s'était déjà élevé contre l'effraction de son local, à Ben-Gardane dans le Sud, par les individus qui l'avaient incendié, et avait rappelé que plusieurs agressions de ce genre avaient été commises ces derniers mois contre certains de ses bureaux régionaux. L'agence Tunis Afrique Presse a précisé que la saisie d'*Al Mostaqbal* a été motivée par *« les attaques injurieuses »* portées dans l'éditorial du journal contre le parti socialiste destourien, qualifié de *« fasciste »* et de *« terroriste »* et les accusations *« fausses et injustifiées »* dirigées contre les gouverneurs (préfets) présentés par l'hebdomadaire comme étant *« les instigateurs de pratiques terroristes »*. — *(Corresp.)*

Zimbabwe

M. Mugabe mise sur le « dépérissement » de l'opposition pour imposer un régime de parti unique

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Les esprits s'échauffent et les actes de violence se multiplient entre partisans et adversaires de M. Robert Mugabe, premier ministre, à l'approche des élections législatives, prévues en mars prochain, soit quelques semaines avant le cinquième anniversaire de l'indépendance du pays. L'enjeu de cette bataille : la mise en place d'un système de parti unique. Comment cela se fera-t-il ? *« Sans précipitation, dans le respect de la loi et de la Constitution »*, a répondu, en août dernier, le onzième congrès de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), le parti au pouvoir.

Ce n'est pas si simple, car si les accords de Lancaster House, signés en décembre 1979, lui font obligation de s'en tenir pendant dix ans à la règle du multipartisme, M. Mugabe souhaite, néanmoins, mettre en place, *de facto*, avant cette échéance, le système de parti unique. A cet égard, il a très clairement laissé entendre que si les candidats de la ZANU rassemblaient derrière leurs noms plus de la moitié des suffrages, lors des élections législatives, il considérerait ce résultat comme un vote en faveur de la transformation du Zimbabwe en « Etat-parti » (1).

C'est là que le bât blesse, car l'impatience des partisans de M. Mugabe se heurte à la résistance des autres mouvements d'opposition, principalement l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU) de M. Joshua Nkomo, à la fois personnage historique et ennemi politique numéro un du premier ministre. L'assassinat du sénateur Moven Ndlovu, membre du comité central de la ZANU, le 9 novembre, à Beitbridge dans le Matabeleland, a déclenché une vague de violences. Trois membres du comité central de la ZAPU ont été arrêtés après ce meurtre, le gouvernement soupçonnant les fidèles de M. Nkomo d'avoir armé, indirectement au moins, le bras des tueurs, des *« dissidents »* sans visage.

M. Nkomo isolé

Fin novembre, deux responsables d'un petit mouvement d'opposition, la ZANU-Mwenje, étaient, à leur tour, assassinés, à Masvingo, dans le centre du pays. Quelques jours plus tard, M. Jini Ntuta, un député de la ZAPU, était abattu par trois tireurs inconnus, à Nyamandhlovu, dans le Matabeleland. Du coup, ces crimes ont donné lieu à des échanges d'invectives et de menaces. M. Nkomo s'est défendu d'être à la tête d'un *« parti de tueurs »* et a accusé M. Mugabe de pratiquer une *« politique de terreur »*. *« Il est temps de montrer que nous pouvons mordre »*, a rétorqué le premier ministre, qui a averti : *« Quiconque se sert de l'épée périra par l'épée. »* Certains des siens ont proposé l'arrestation du chef de la ZAPU. Quant à M. Mark Dubé, gouverneur de la province du Matabeleland-Sud, il a suggéré que la loi soit modifiée de manière à permettre des exécutions en public. Pour l'exemple.

A vrai dire, M. Mugabe mise sur le *« dépérissement »* de la ZAPU et s'emploie à hâter sa mise hors-jeu politique. *« La ZANU n'a pas l'intention de bannir les partis d'opposition*, a récemment précisé M. Edison Zvobgo, ministre de la justice. *Ce que nous voulons, c'est qu'ils s'évanouissement d'eux-mêmes. »* Déjà, à la mi-novembre, pour que les choses soient claires, le premier ministre avait démis de leurs fonctions les deux derniers représentants de la ZAPU au sein du gouvernement, MM. Cephas Msipa, ministre de l'énergie et des ressources hydrauliques, et John Nkomo, ministre d'Etat auprès du premier ministre.

Les récents événements semblent donner raison à M. Mugabe : depuis son sixième congrès, réuni à la mi-octobre, à Harare, la ZAPU est allée de déconvenue en déconvenue. Son succès aux élections municipales de Bulawayo, capitale du Matabeleland, n'a pu dissimuler la défection, fin novembre, de M. Msipa, secrétaire général et numéro deux du parti de M. Nkomo, et celle, début décembre, de M. Sumant Mehta, membre du comité central, qui a expliqué sa décision par le *« souci de ne pas être associé au meurtre de civils innocents par le simple fait d'appartenir à la ZAPU »*. Ces démissions s'ajoutent à celle de M. Callistus Ndlovu, ministre des mines, passé, en avril, du côté de la ZANU, et — comble de malchance — à la mort naturelle, en octobre, de M. Josiah Chinamano, vice-président de la ZAPU et bras droit de M. Nkomo.

« Lâché » par quelques-uns de ses lieutenants, contesté au sein même de son parti et harcelé par ses adversaires, M. Nkomo, considéré comme le « père du Zimbabwe », apparaît comme un homme isolé dont la stratégie est de plus en plus floue et hésitante. Tantôt il appelle de ses vœux la formation d'une sorte de « sainte alliance » contre la ZANU, tantôt il prône la création d'un « front uni » avec la ZANU. Il reste, cependant, à savoir si l'éventuelle disparition de la scène politique de l'ennemi numéro un de M. Mugabe suffirait, à elle seule, à dégager la voie qui conduit vers le parti unique.

JACQUES DE BARRIN.

(1) La ZANU dispose, au sein de l'actuelle Assemblée nationale, de cinquante-sept sièges sur cent.

● *Le comité exécutif du Front Polisario*, dans un long communiqué poublié mercredi 19 décembre dans la capitale algérienne, s'en est pris très violemment à la *« nouvelle offensive coloniale entreprise par le gouvernement français »*, accusé de *« téléguider »* un *« plan d'agression »* au Maghreb.

Selon le Polisario, ce plan vise *« avec la bénédiction américaine »* à *« l'élimination de la révolution sahraouie et l'encerclement de la révolution algérienne »*.

La France est notamment accusée d'entretenir l'instabilité politique au Maghreb *« afin de préparer le retour en force des bases militaires »* et de favoriser ainsi *« l'essor de la vente des armes françaises »*.

Elle encouragerait également *« des politiques de chantage... de manière à amener les voisins de la RASD à entériner le fait accompli marocain et l'intransigeance du roi »*, allusion semble-t-il à la destitution la semaine dernière de l'ancien chef d'Etat mauritanien, le colonel Ould Haidallah, connu pour ses positions en faveur du Polisario.

ASIE

Singapour

Les élections législatives doivent permettre un renouvellement du personnel politique

Correspondance

Singapour. — Le premier ministre, M. Lee Kuan Yew, a toujours été un homme prudent, peu enclin aux enthousiasmes faciles, prompt à mettre en garde contre les difficultés à venir. N'est-ce pas lui qui, en 1962, déclarait au *Straits Times*, alors que quelque politiciens au nationalisme impatient voulaient faire de l'île de Singapour un Etat indépendant, que *« ce serait de la pure folie pour nous, avec nos 1,6 million d'habitants, que de vouloir nous aventurer seuls dans ce monde »*.

Trois ans plus tard, c'est le Tunku Abdul Rahman, premier ministre de Malaisie, qui excluait Singapour de la Fédération dont le territoire faisait partie. Pressé par de plus militants que lui, le Tunku avait ses propres raisons de s'inquiéter de l'influence de cette ville-Etat où les Chinois régnaient en maîtres, qu'agitaient les grèves et les complots communistes, dont la population admirait Mao Zedong plus qu'Adam Smith. Singapour, en 1965, c'était d'abord, pour beaucoup, un nid de subversion, un antre d'agitation. Le capital étranger fuyait une île sans cesse perturbée par les grèves.

Vingt ans plus tard, M. Lee Kuan Yew, plus que tout autre, a prouvé la viabilité de la République de Singapour. Son plus grand succès est peut-être d'avoir transformé cette ville cosmopolite, inquiète, en une entité où le citoyen a la conscience nouvelle d'une appartenance nationale qui transcende les particularités ethniques.

Le passage du chaos à l'ordre, de la rébellion à la conformité ne s'est pas fait sans grincement de dents. Il aura fallu la toute-puissance du Parti d'action populaire, ce PAP qui s'effarouche à la moindre question de l'opposition. Il aura fallu encore et toujours plus de discipline, la mise au pas des dissidents. Ces campagnes pour la propreté, le sourire, la conduite prudente ou la religion à l'école, qui tantôt font sourire, tantôt irritent le visiteur même bienveillant.

Les élections législatives du 22 décembre arrivent à point nommé. Non pas qu'il y ait le moindre doute sur l'issue du scrutin. Le PAP emportera une majorité plus qu'absolue. Tout au plus peut-on se demander si M. Jeyaretman, le député du Parti ouvrier, unique élu de l'opposition, conservera son siège dans la circonscription de Anson. Ou si le Parti démocratique parviendra enfin à conquérir cette minuscule place au soleil dont il rêve depuis si longtemps. Quoiqu'il arrive, ils ne feront guère la différence. D'autant que le PAP a même prévu une *« oppostion institutionnalisée »*. Trois sièges du Parlement (sur soixante-dix-neuf) seront réservés aux plus brillants perdants de la demi-douzaine de partis d'opposition. Un cadeau que seuls jusqu'à présent le Barisan Socialis (Front socialiste) et l'Organisation nationale Malaisie de Singapour ont accepté. Ces trois députés par la grâce du prince ne disposeront au reste que de pouvoirs limités. Mais ils auront pour tâche de questionner le parti au pouvoir. Excellent entraînement pour les jeunes du PAP qui, cette année, feront en masse leur entrée sur la scène politique.

Et c'est ici que le scrutin prend un certain intérêt. La vieille garde, les artisans de l'incroyable réussite singapourienne s'en vont doucement. Et parmi eux, le vice-premier ministre, le Dr Goh Keng Swee. Près d'un tiers des candidats sont des hommes nouveaux, dont le fils aîné du premier ministre, recrutés soigneusement dans l'impressionnante réserve intellectuelle que constitue le monde des affaires, l'armée, et le service publique de l'île. En face d'eux, des électeurs jeunes aussi. Sur plus d'un million et demi de citoyens en âge de voter (Singapour compte environ 2,5 millions d'habitants), 60 % ont moins de quarante ans. Ils sont prospères. Singapour, après le Japon, est le plus riche pays d'Asie. Le Singapourien, dont la fortune moyenne était en 1960 de 100 dollars, est aujourd'hui à la tête de 6 000 dollars. Le taux de croissance atteindra pour l'année qui s'achève 9,7 % et le budget est en équilibre (il affiche même un léger surplus).

Autoritaire, sévère, moralisateur, M. Lee Kuan Yew n'est pas un dictateur. Le succès du PAP est à l'image de la réussite singapourienne. Le PAP au pouvoir, c'est dans l'esprit de la majorité des citoyens le gage de stabilité indispensable à la prospérité économique. Si aujourd'hui, Singapour est le pays qui plus que tout autre dans la région inspire la confiance des investisseurs, c'est en bonne partie au premier ministre et à son équipe qu'il le doit.

Cela dit, l'opposition n'a pas la partie facile. Ni la presse, ni les institutions publiques, ni les services de la municipalité ne lèveront le petit doigt en sa faveur. Elle se bat, divisée, avec les moyens du bord. Et comment lutter contre le succès ? Comment nier cette impressionnante réserve monétaire de plus de 12 milliards de dollars dont M. Lee Kuan Yew est si jaloux.

On peut accuser le premier ministre de paternalisme, on peut s'étonner de certaines de ses idées sur la génétique et les bébés privilégiés de mères à diplôme. On ne peut lui dénier un sens aigu de la prudence et de la prévision. Il se cherche un successeur, exige le maximum de ses collaborateurs, met les meilleurs à l'épreuve aux postes les plus difficiles. Et il ne cesse de mettre en garde contre l'excès de confiance. Il craint que la jeune génération, qui n'a pas vécu les luttes angoissantes des années 50 et 60 ne se laisse aller aux plaisirs de l'abondance et ne dilapide la fortune nationale. C'est pourquoi les pouvoirs du président pourraient être amendés. Il disposerait dans l'avenir d'un droit de veto concernant toute dépense excessive, dernier rempart entre le Trésor et un gouvernement trop prompt aux excès financiers. M. Lee Kuan Yew affirme qu'il cèdera son poste de premier ministre dans quatre ans, lorsqu'il aura soixante-cinq ans. Pour prendre une retraite bien méritée ? Non, pour devenir président de la République.

JACQUES BEKAERT.

Vietnam

PARIS DEMANDE UN DROIT DE VISITE AUPRÈS DU FRANÇAIS CONDAMNÉS A MORT A HO-CHI-MINH-VILLE

Le gouvernement français a demandé à son ambassadeur à Hanoï, M. Yvan Bastouil, et à son consul général à Ho-Chi-Minh-Ville, M. Jean-François Parot, d'entreprendre des démarches auprès des autorités vietnamiennes pour obtenir un droit de visite consulaire auprès de M. Mai Van Hanh, ressortissant français condamné à mort, mardi, pour haute trahison et espionnage (*le Monde* des 19 et 20 décembre).

Le porte-parole du Quai d'Orsay, qui a donné, le mercredi 19 décembre, cette information, a précisé que les recherches entreprises dès l'annonce du procès de Ho-Chi-Minh-Ville avaient, en effet, permis de confirmer que M. Mai Van Hanh, cinquante-six ans, possédait bien la nationalité française.

Les recherches en ce qui concerne le cas d'un deuxième condamné à mort qui pourrait également être français, M. Tran Van Ba, se poursuivent, mais n'ont pas encore abouti.

Mardi après-midi, a indiqué le porte-parole, le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, a fait part des préoccupations du gouvernement français quant au sort de M. Mai Van Hanh à l'ambassadeur du Vietnam à Paris, M. Ha Van Lau, qui présentait ses lettres de créances au président de la République.

Mme THATCHER A HONGKONG

Mme Margaret Thatcher est arrivée le jeudi 20 décembre à Hongkong, venant de Pékin, pour une brève visite dans la colonie qui reviendra à la Chine en 1997 aux termes de l'accord sino-britannique signé mercredi par le premier ministre britannique dans la capitale chinoise.

Mme Thatcher devait consacrer sa journée à des entretiens avec les responsables locaux avant de s'adresser aux conseils exécutif et législatif de la colonie réunis en session commune. Sa visite s'achèvera vendredi par une conférence de presse avant son départ pour les États-Unis.

Mercredi soir, Mme Thatcher avait assisté à Pékin à un banquet offert en son honneur au Palais du peuple. A cette occasion, elle a fait l'éloge de la nouvelle politique économique menée en Chine et souligné que les perspectives d'une coopération économique bilatérale étaient *« meilleures que jamais »*.

Le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a de son côté exprimé l'espoir d'une amélioration des rapports entre les Etats-Unis et l'URSS, *« clef de l'apaisement de la tension dans le monde »*. — *(AFP.)*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
1983

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

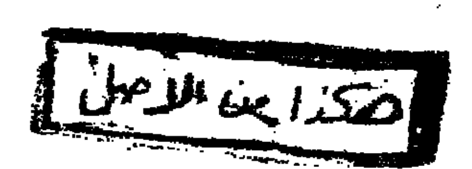
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

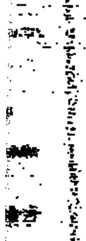
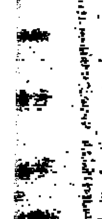




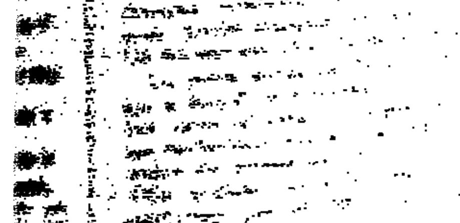
ASIE

Singapour

Les élections législatives doivent perm[...] un renouvellement du personnel politi[...]





EUROPE

Inde

Bhopal est « presque débarrassée » du gaz toxique

Bhopal (*AFP, Reuter*). – La ville de Bhopal est *« presque débarrassée »* du gaz toxique à l'origine de la catastrophe du 3 décembre, a annoncé, mercredi 19 décembre, un porte-parole du gouvernement indien. Commencée dimanche, l'opération de neutralisation du gaz (*le Monde* du 18 décembre), avait permis, mercredi, la conversion en pesticides de 16 tonnes de l'isocyanate de méthyle stocké dans un réservoir souterrain de l'usine d'Union Carbide. L'opération devait en principe s'achever jeudi.

D'autre part, un tribunal de la ville a enjoint aux responsables de l'usine, libérés sous caution, de ne pas quitter le pays.

Le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a déclaré à nouveau que le gouvernement indien *« examinerait avec soin à l'avenir l'emplacement des usines qui pourraient présenter un danger quelconque »*.

Les autorités ont décidé de reporter d'un mois, à Bhopal, les élections législatives ayant lieu les 24 et 27 décembre, dans l'ensemble du pays.

Pakistan

CONTROVERSE SUR LA PARTICIPATION AU RÉFÉRENDUM SUR L'ISLAMISATION

Islamabad (*AFP, Reuter, UPI, AP*). – Selon des résultats partiels publiés par le gouvernement, plus de la moitié des électeurs avaient participé, mercredi 19 décembre, au *référendum-plébiscitaire* sur l'islamisation, et environ 95 % des votants s'étaient prononcés en faveur du projet qui proroge également de cinq ans le mandat du chef de l'Etat, le général Zia-Ul-Haq (*le Monde* du 19 décembre). Les autorités s'étaient initialement engagées à ne rien publier avant l'annonce officielle du résultat définitif de la consultation. Mais le général Zia-Ul-Haq a déclaré que la décision de publier des résultats partiels avait été prise, avec l'accord de la commission électorale, en raison de *« spéculations »* de la presse sur le taux de participation. Les estimations faites par les journalistes locaux et étrangers faisaient apparaître un taux de participation de 20 % à 25 % dans les grandes villes et de 50 % dans les régions rurales de la province du Pendjab.

L'opposition, qui avait appelé au boycottage de la consultation, a dénoncé le *« truquage massif »* du vote et affirmé que la participation n'avait pas dépassé 10 % en moyenne sur l'ensemble du territoire. Les journalistes ont fait état de nombreuses irrégularités. Des électeurs qui n'étaient pas inscrits sur les listes, en particulier, ont été autorisés à voter. Et dans de nombreux bureaux de vote on avait renoncé à exiger des pièces d'identité. L'obligation de présenter une carte d'identité avait d'ailleurs été levée par le gouvernement à la veille du scrutin. A l'entrée de bureaux de vote ruraux – dont la fermeture a été retardée d'un heure – des banderoles appelaient la population à voter *« pour l'islam, pour la stabilité, pour la démocratie »*.

Pour les touristes et les hommes d'affaires

VISAS A VOLONTÉ POUR LA CHINE

Pékin. – Les touristes et les hommes d'affaires étrangers pourront, dès le 22 décembre, se rendre en Chine sans être préalablement munis de visa et obtenir leur visa d'entrée directement à l'aéroport de Pékin, a-t-on appris, le jeudi 20 décembre, à Pékin de source officielle chinoise.

Un porte-parole du bureau d'immigration de l'aéroport de Pékin, a indiqué à l'AFP que les services des douanes de cet aéroport seront habilités à accorder un visa d'entrée d'une durée d'un mois renouvelable aux touristes, et d'une durée variable pour les hommes d'affaires. *« Quiconque possédant un passeport valide et se rendant en Chine en touriste ou pour faire des affaires se verra attribuer un visa à l'aéroport de Pékin après étude de ses documents par les services douaniers »*, a déclaré le porte-parole. Les hommes d'affaires, a-t-il toutefois précisé, devront être munis d'une lettre de recommandation de leur partenaire commercial en Chine.

Jusqu'à présent, tant les touristes que les hommes d'affaires étrangers devaient obtenir un visa auprès d'une ambassade de Chine populaire à l'étranger avant d'entreprendre un voyage dans ce pays. – (*AFP.*)

RFA

LES AUTORITÉS REDOUTENT DE NOUVEAUX ATTENTATS DE LA FRACTION ARMÉE ROUGE

La Fraction armée rouge (RAF) a revendiqué l'attentat manqué du mardi 18 décembre contre un centre d'instruction de l'OTAN à Oberammergau (Bavière). Une voiture remplie d'explosifs et munie d'un détonateur avait été découverte par la police à proximité des bâtiments. Le réveil qui devait déclencher la mise à feu des charges explosives n'avait pas fonctionné.

Le procureur fédéral, M. Kurt Rebmann, a indiqué que les plans du centre d'Oberammergau figuraient parmi des documents saisis le 2 juillet dernier à Francfort lors de l'arrestation de six membres présumés de la RAF. Selon M. Rebmann, l'attentat était destiné à soutenir la grève de la faim des trente membres de la Fraction armée rouge actuellement emprisonnés en divers endroits de la République fédérale, qui demandent à être regroupés dans un même centre de détention. Le procureur craint ainsi que le groupe terroriste, qui fut particulièrement actif dans les années 70, ne commette d'autres attentats pour Noël et dans les prochaines semaines.

M. Rebmann a estimé à quelque quinze personnes, réunies notamment autour de Inge Viett et Sielke Maier-Witt, *« le front des terroristes »* actifs pourvus d'armes et d'argent.

D'autre part, selon le parquet, les explosifs d'Oberammergau proviendraient de la petite ville d'Eccaussines, en Belgique, 815 kilos avaient été dérobés le 4 juin dernier dans une carrière. 23 kilos auraient servi à l'attentat manqué contre les locaux de l'Union de l'Europe occidentale, le 23 août dernier à Paris. – (*AFP.*)

URSS

MORT DE VLADIMIR TCHELOMEI, « CONSTRUCTEUR GÉNÉRAL » DE MISSILES STRATÉGIQUES

La *Pravda* a annoncé la mort, survenue quatre jours plus tôt, d'une personnalité peu connue du grand public, mais qui n'en a pas moins joué un rôle capital au cœur du système « militaro-industriel » de l'URSS. Vladimir Tchelomeï, décédé *« subitement »* à soixante et onze ans, a été en effet le concepteur de nombreux missiles stratégiques soviétiques, notamment des deux missiles intercontinentaux qui constituent les principaux éléments de l'arsenal actuel basé à terre : le SS 11, déployé à partir de 1966, et dont 520 exemplaires sont encore dénombrés aujourd'hui, et son successeur, le SS 19, à six charges nucléaires, déjà déployé à 360 exemplaires.

[*Né en 1914 en Ukraine,* Vladimir Tchelomeï avait été diplômé en 1937 de l'institut aéronautique de Kiev, et semble avoir été associé très tôt avec Sergueï Korolev, le grand « constructeur principal » des vaisseaux cosmiques, décédé en 1966. Après avoir participé à l'effort de guerre au sein de l'institut de construction des moteurs d'avions, il devenait, en 1944, « constructeur principal », puis, en 1959, « constructeur général », le grade le plus élevé dans la hiérarchie des grands ingénieurs spécialisés dans la mise au point des avions, puis des missiles. A la différence de ses deux autres grands « rivaux » dans ce domaine – M. K. Ianguel (père du SS 18, la plus puissante fusée stratégique existant au monde) et V.N. Nadiradze (le créateur du non moins fameux SS 20), – Tchelomeï avait une vie publique un peu plus visible : élu membre de l'Académie des sciences en 1962, il siégeait aussi sur les bancs du Soviet suprême depuis 1974. Il est vrai qu'il participait aussi à la mise au point d'engins spatiaux pacifiques, dirigeant notamment la construction des engins Proton et Poliot. Parmi ses nombreux collaborateurs, figurait, dans les années 60, le fils de Khrouchtchev, selon les *« souvenirs »* de ce dernier.

[La notice nécrologique de Tchelomeï est signée par tous les membres de la direction soviétique et de nombreux ministres, notamment par M. Baklanov, qui, sous le titre anodin de « ministre des constructions mécaniques générales », est en fait le grand responsable de la production des missiles stratégiques. Egalement par l'académicien Valentin Glouchko, qui supervise, au sein de ce même ministère, les divers bureaux d'études en la matière. Relevons encore que M. Romanov, membre du Politburo, a été le seul représentant de la direction suprême (avec M. Grichine, chef du parti à Moscou), qui ait assisté aux funérailles du savant le 12 décembre. Il confirme par là son rôle de responsable du complexe « militaro-industriel » au sommet de la hiérarchie.

M. T.

LA BULGARIE ET SES VOISINS

Bonnes intentions et vieilles querelles balkaniques

De notre envoyé spécial

Sofia. – Deux cartes, côte à côte mais séparées, l'une dessinant les contours de l'immense URSS, l'autre ceux de la petite Bulgarie, le tout sur un fond rouge intense. Parmi toutes les affiches qui chantent l'*« éternelle amitié »* bulgaro-soviétique, celle-là est particulièrement éloquente. Pas seulement parce que, si l'on regarde bien, la taille relative de la Bulgarie est tout de même un peu grandie (la déférence à l'égard du grand frère ne va heureusement pas jusqu'à l'oubli de soi), mais aussi parce qu'elle rappelle une réalité souvent ignorée à l'autre bout de l'Europe. La Bulgarie n'a, sinon par mer Noire interposée, pas de frontière commune avec l'Union soviétique, pas plus que de troupes soviétiques sur son sol. On est ici en plein cœur des Balkans, au milieu d'autres pays balkaniques : on comprend l'importance que revêt pour les dirigeants de Sofia la politique étrangère « régionale » – la « grande » diplomatie, celle des rapports Est-Ouest, dépassant à l'évidence leurs attributions. C'est dans le cadre balkanique que les Bulgares peuvent jouer le plus naturellement leur rôle d'« honnête courtier », même s'ils savent aussi se montrer fort actifs dans le tiers-monde, en particulier dans certains pays arabes.

A défaut de frontière commune avec le « libérateur » russe, la Bulgarie a pour voisin, au sud, l'ancien oppresseur turc. Cinq siècles de domination ont forcément laissé des traces et des ressentiments : le premier auto-stoppeur venu vous dira le peu de sympathie qu'il éprouve à l'égard des Turcs, et nombre de monuments, d'églises sont là pour rappeler aux jeunes générations certains massacres. Officiellement, pourtant, le passé est le passé, et les relations entre Sofia et Ankara *« se développent dans la bonne direction »*, comme on le dit au ministère bulgare des affaires étrangères. Une déclaration commune sur les principes de bon voisinage a été signée en 1975, le président Evren est venu en Bulgarie en 1982, et M. Jivkov lui a rendu sa visite l'année suivante. Les échanges économiques s'élèvent à 150 millions de dollars, en dépit, affirme-t-on à Sofia, de certaines mesures *« discriminatoires »* appliquées par Ankara à l'égard des pays du bloc soviétique.

Mais, dès qu'on gratte un peu la surface, les rapports entre les deux pays semblent plus complexes, lourds de sous-entendus et de non-dits (ce n'est sans doute pas par hasard que l'ambassade de Turquie à Sofia refuse catégoriquement de recevoir un journaliste français de *passage*). *On pense d'abord* à l'affaire de l'attentat contre le pape, à la mise en cause des services secrets bulgares, au refus opposé par Sofia à la demande d'extradition de l'homme d'affaires Bechir Celenk – accusé d'avoir financé l'attentat, et qui déclare pourtant lui-même vouloir rentrer en Turquie pour y répondre devant les juges (*le Monde* daté 16-17 décembre). Au-delà, il y a les lourds soupçons nourris à Ankara quant au rôle de la Bulgarie dans la fourniture d'armes aux factions qui s'entretuaient en Turquie avant le coup d'Etat militaire; l'objectif supposé étant la déstabilisation d'un membre essentiel de l'OTAN. De manière plus actuelle, on prête souvent aux autorités bulgares (les *Etats-Unis ont même formulé des* accusations précises) une étrange complaisance à l'égard des trafiquants de drogue. Les Bulgares répondent qu'il est impossible de contrôler totalement les *« trois millions de Turcs »* qui transitent chaque année par leur pays.

Une importante minorité turque

Mais il existe aussi un autre secteur sensible, dont les responsables bulgares parlent avec réticence : la présence sur leur territoire d'une importante minorité turque. De manière très significative, les officiels se refusent obstinément à donner le moindre chiffre à ce sujet (selon les estimations généralement admises, la minorité turque compte 800 000 personnes, soit près d'un dixième de la population). Ces *« Bulgares d'origine turque »* jouissent en principe de tous les droits, mais il n'y a pas d'écoles en langue turque, seulement quelques journaux bilingues, et si l'on trouve des Turcs au comité central, on en chercherait en vain parmi les membres du bureau politique. La politique menée à l'égard de cette minorité est clairement une politique d'assimilation. (*« La langue nationale de la Bulgarie est le bulgare, la seconde langue nationale est le russe, et il n'y en a pas d'autres »*, déclarait avant sa mort Loudmilla Jivkova, ministre de la culture et fille du chef du parti Todor Jivkov.) Cette attitude est-elle de nature à susciter un mécontentement « actif » de la part de certains Turcs de Bulgarie ? L'hypothèse a été émise quand quelques bombes ont explosé simultanément à la fin du mois d'août dernier, de manière aussi inattendue qu'inexpliquée, mais rien depuis n'est venu étayer cette simple supposition.

Par contre, à Sofia, on reproche aux *« milieux réactionnaires turcs »* de *« susciter un désir d'émigration »* dans la minorité. Selon le chef du département balkanique du ministère des affaires étrangères, c'est Ankara qui a mis un terme à l'accord bilatéral aux termes duquel cent vingt-cinq mille personnes ont pu quitter la Bulgarie pour la Turquie entre 1968 et 1978 (succédant à un flux d'émigration « non organisée » à partir du début des années 50). Actuellement, les seules possibilités de départ sont réservées à des cas individuels, dans le cadre de la réunification des familles.

Autre voisinage délicat, celui de la Yougoslavie, même si la polémique déchaînée contre les « titistes » n'a évidemment plus cours depuis belle lurette. Reste une vieille querelle, typiquement balkanique, à propos de la nationalité macédonienne, que Sofia ne reconnaît pas sur son propre territoire, tout en considérant que les Macédoniens de Yougoslavie ne sont en fait que des Bulgares (sans aller pour autant jusqu'à remettre en cause les frontières actuelles et l'existence dans la Fédération yougoslave d'une République fédérée de Macédoine). Les Yougoslaves, particulièrement chatouilleux sur ce chapitre (ce qui leur vaut aussi quelques difficultés avec les Grecs), soupçonnent parfois Sofia de verser périodiquement du sel sur cette vieille blessure, pour le plus grand bénéfice de Moscou, qui, en cas de besoin, pourrait toujours choisir de se servir de cette affaire comme d'un moyen de pression.

Une question « ouverte »

A Sofia, on préfère se féliciter de l'essor des relations entre les deux gouvernements et aussi les deux partis, de la multiplication des visites, avec en particulier, en juillet dernier, la venue à Sofia du premier ministre yougoslave, Mme Milka Planinc, *« qui a marqué l'apogée de nos relations depuis plusieurs années »*. La déclaration commune signée à l'issue de cette visite fait pourtant état, en termes pudiques, de questions restées « ouvertes » ; il s'agit évidemment de l'affaire macédonienne, et dans un passage de son toast que la presse bulgare a « omis » de reproduire, Mme Planinc avait fermement plaidé pour *« la restauration des droits reconnus dans le passé de la minorité macédonienne de Bulgarie »*.

De fait, jusqu'à la rupture entre Staline et Tito, la langue macédonienne était enseignée dans ce qu'on appelle en Bulgarie la région de Pirin (au sud-ouest de Sofia). Il n'en est plus question à présent, de même que le célèbre poète communiste Vaptzarov est présenté à Sofia comme un Bulgare grand teint, et au contraire comme un *« Macédonien membre du PC bulgare »* par les Yougoslaves.

Ces querelles, qui donnent le tournis à un Européen de l'Ouest, ne sont ni gratuites ni dépassées. Le différend sur la Macédoine a même *été rallumé par un film qui vient de* sortir sur les écrans de Sofia, à la fureur des Yougoslaves qui y voient, *au mieux, une « gaffe », au pire une* provocation. C'est une évocation fort émouvante d'un épisode de la dernière guerre : en 1944, la population de la ville d'Ohrid offre tout l'or qu'elle possède pour obtenir la libération de soldats bulgares prisonniers des Allemands. L'ennui, c'est que, dans le film, cette population semble purement et simplement bulgare, et qu'Ohrid est présentée comme l'ancienne capitale de la Bulgarie (elle se trouve en Macédoine yougoslave, près de la frontière albanaise). A la suite d'une première projection du film, au printemps dernier, Belgrade avait tenté d'intervenir pour que certaines séquences soient modifiées. Or non seulement rien n'a été fait dans ce sens, mais le film a été primé au Festival de Varna et diffusé ensuite dans un nombre impressionnant de cinémas.

Une zone dénucléarisée ?

Les rapports de la Bulgarie avec ses autres voisins (le grec et le roumain) semblent beaucoup plus harmonieux. Il y aurait tout de même beaucoup à dire sur la sympathie et l'estime réciproques que se vouent MM. Jivkov et Ceausescu... Mais les deux hommes se sont engagés, sur le plan régional, dans une voie commune : celle de la dénucléarisation des Balkans.

L'idée a d'abord été roumaine (elle remonte à 1957, et M. Ceausescu l'a ensuite reprise à son compte), mais c'est de M. Jivkov *qu'est venue en 1981 la proposition* d'un sommet balkanique qui se tiendrait à ce sujet, à Sofia évidemment. Les Turcs ont trouvé la ficelle un peu grosse, puisque dans la pratique seul l'OTAN ferait les frais de cette dénucléarisation (les pays balkaniques communistes sont dépourvus de bases nucléaires soviétiques, mais l'URSS est à deux pas).

Ankara a néanmoins accepté de *faire un petit bout de chemin dans* la direction proposée par Bucarest et Sofia, dans la mesure où il s'agirait de parler avant tout de coopération interbalkanique. Les Roumains ont d'ailleurs fait preuve à ce sujet de plus de souplesse et d'entregent, mettant l'accent sur la coopération multilatérale, ce qui convenait aussi beaucoup mieux aux Yougoslaves et aux Grecs.

Une conférence au niveau des experts a pu se réunir à Athènes au début de 1984, et elle devait en principe être suivie d'une nouvelle réunion à Bucarest, avant la fin de l'année. Mais les Bulgares ont encore insisté pour qu'on parle surtout de la dénucléarisation. Ils semblent très réservés devant tout ce qui pourrait passer pour une coopération régionale risquant de glisser en dehors du cadre des rapports Est-Ouest strictement défini par Moscou. M. Jivkov, contrairement à M. Ceausescu, apprécie peu les terrains mouvants qui requièrent un subtil sens de l'équilibre. C'est ce que veut dire, de manière plus elliptique, un responsable bulgare quand il déclare : *« Nous sommes opposés à des idées irréalistes qui aboutiraient à séparer la politique balkanique (...) de l'ensemble des relations européennes. »*

D'après ce même responsable du ministère des affaires étrangères, tous les partenaires de la conférence, Turquie exceptée, tiennent à ce que l'on parle concrètement du sujet principal, la dénucléarisation. Il ne reste donc qu'à espérer que la Turquie change d'avis, *« en dépit des pressions américaines »*. Décidément, la fameuse conférence n'est pas pour demain. Ce qui n'est pas forcément tragique, puisque, toujours selon notre interlocuteur, la situation actuelle dans les Balkans est plutôt « stable ».

JAN KRAUZE.

Grande-Bretagne

Quand M. Gorbatchev défend les droits de l'homme...

Pour être affable et détendu, M. Mikaïl Gorbatchev n'en défend pas moins avec fermeté et parfois véhémence les positions soviétiques. Il l'a montré, le mardi 18 décembre, au cours d'une réunion avec des membres de la Chambre des communes et de la Chambre des lords. Interrogé par un ancien ministre, M. Norman St-John Stevas, sur les atteintes à la liberté religieuse en URSS, l'officieux numéro deux du bureau politique a purement et simplement demandé aux Britanniques de balayer d'abord devant leur porte avant de s'occuper des affaires soviétiques. *« Je pourrais citer quelques faits sur les droits de l'homme dans le Royaume-Uni, par exemple vous persécutez des communautés et des nationalités entières. De plus, vous avez 2,3 millions de chômeurs »*, a déclaré M. Gorbatchev, qui a parlé encore des mineurs en grève et de l'Irlande du Nord.

La réplique de l'hôte soviétique a jeté un froid parmi les parlementaires britanniques, qui ont renoncé à interroger leur visiteur sur le sort des minorités en URSS comme ils en avaient l'intention.

AMÉRIQUES

Cuba

Un entretien avec M. Carlos Rafaël Rodriguez

Suite de la première page.)

« C'est ce qui nous a obligés à faire un effort de défense considérable, affirme M. Rodriguez. *Nous avons doublé, ces dernières années, nos capacités techniques militaires. Nous avons, par ailleurs, entrepris de préparer tous les Cubains à l'éventualité d'une guerre populaire nationale. Ainsi, un demi-million d'hommes et de femmes se sont-ils enrôlés dans les milices. Puis, avec l'aide exceptionnelle de tous nos amis du camp socialiste, nous avons pu en armer cinq cent mille autres. Enfin a surgi l'idée d'organiser le pays au niveau territorial par la création de « zones de défense » : environ mille trois cents, avec la participation de tout le peuple, y compris les femmes, les enfants et les vieillards. Chacun aujourd'hui à Cuba sait ce qu'il doit faire, où il doit aller en cas d'attaque massive, alerte aérienne, blocus maritime, etc. »*

Dès lors, selon M. Carlos Rafael Rodriguez, en cas d'attaque ennemie, les « pertes » se compteraient par *« centaines de milliers »*, et le prix politique à payer par l'adversaire serait *« insoutenable »*.

Mais l'objectif déclaré est, naturellement, de ne préparer la guerre que pour avoir la paix : *« Nous avons voulu être forts, définitivement forts. »*

Aussi, poursuit le vice-président cubain, tous les dirigeants du pays, à commencer par M. Fidel Castro, ont-ils également, à de nombreuses reprises, manifesté leur désir de négocier avec les Etats-Unis. Ils sont *donc très attentifs* à tous les « signaux » en provenance de Washington. Ainsi, M. Rodriguez avait-il observé, fin 1983, début 1984, une baisse d'agressivité dans le langage de M. Reagan – à des *« fins sans doute électorales »*.

Selon notre interlocuteur, Cuba s'est montrée très rapidement disposée, au milieu de l'année 1983, à répondre à une demande américaine suggérant l'ouverture de négociations sur les migrations. Seule l'attitude *« arrogante »* des Etats-Unis et le désir des Cubains que M. Reagan n'en tire pas de bénéfice électoral auraient retardé le dialogue. (Il y a eu deux brèves séances de négociations, en juillet et août, sans résultat, avant qu'on en arrive enfin, deux semaines après la réélection de M. Reagan, a déblayer sérieusement le terrain, à New-York, du 28 novembre au 5 décembre.)

Qu'on puisse s'accorder sur certains problèmes concrets de migration ne signifie certes pas, s'empresse d'ajouter M. Rodriguez, que *« nous allons relâcher notre préparation militaire »*. Car *« la situation demeure dangereuse, en Amérique centrale en tout cas »*.

A propos de l'Angola, nous demandons à M. Rodriguez pourquoi les Cubains ont, récemment, commencé à admettre l'éventualité d'un retrait progressif de leurs troupes, en force dans ce pays depuis 1975.

« Tout d'abord, affirme le vice-président, *nous n'avions jamais envisagé de demeurer militairement présent là-bas de façon définitive. Notre présence en Angola a toujours été liée aux souhaits et aux besoins de Luanda. »* Cette évidence était déjà clairement formulée, déclare-t-il, *« dans une déclaration des deux ministres des affaires étrangères, MM. Isidoro Malmierca et Paulo Jorge, en février 1982 – tout comme l'objectif de l'indépendance de la Namibie et celui d'un arrêt des agressions de l'Afrique du Sud et des rebelles de l'UNITA contre le gouvernement de M. Dos Santos »*.

– Est-il exact qu'il y ait eu près de deux mille morts Cubains en neuf ans ?

– *« Je n'ai pas de chiffres. Ce serait prématuré. Mais même deux cents ou vingt ou deux ou un mort cubains, ce serait une perte irréparable »*, répond M. Rodriguez.

Le vice-président fustige l'*« arrogance »* de la réponse de l'Afrique du Sud aux propositions angolaises de retrait graduel des troupes cubaines. (M. Dos Santos a, dans une lettre envoyée à la mi-novembre au secrétaire général des Nations unies, envisagé la remontée au nord du 13[e] parallèle des « seuls » quelque vingt mille Cubains se trouvant actuellement au sud du pays, et ce dans les trois années suivant la mise en application de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie, avec l'aide du Conseil de sécurité. Pretoria entend, pour sa part, obtenir le départ de tous les Cubains d'Angola dans un délai de trois mois après la mise en application de ladite résolution 435.)

Les relations avec le camp socialiste

En revanche, M. Carlos Rafael Rodriguez reconnaît que les Etats-Unis, qui agissent comme médiateur dans la région avec leur secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, *« travaillent, sont actifs, ont des conversations avec l'Angola »*. Notre interlocuteur ajoute : *« Ils peuvent avoir une influence sur l'Afrique du Sud. »* De sorte que, à son avis, *« le processus va continuer »*. En tout cas, selon lui, *« l'indépendance de la Namibie est désormais inévitable »*, et ce dans un délai *« pas très lointain »*.

Les relations économiques de Cuba avec l'Union soviétique. Dans un important discours prononcé le 4 décembre, M. Fidel Castro s'est clairement engagé à ce que son pays s'acquitte scrupuleusement de ses obligations d'exportations vers les pays de l'Est. Serait-ce, demandons-nous, parce que La Havane n'a pas toujours, par le passé, respecté ses contrats avec le bloc soviétique ?

« Je vous rappelle, répond-il, *que Fidel a également mis fortement l'accent sur la nécessité pour Cuba d'exporter davantage vers l'Europe de l'Ouest, afin de pouvoir payer sa dette. Notre pays met son point d'honneur à tenir ses engagements. Quant à notre relation avec l'Europe socialiste, nous estimons qu'elle peut être un modèle pour un monde où régnerait un nouvel ordre économique, sans plus de relations inégales entre pays en voie de développement et les nations capitalistes. Nous avons toujours tenu nos engagements avec tout le monde, y compris avec l'Union soviétique. Il y a bien eu, pour des raisons conjoncturelles* (par exemple une récente maladie de la canne à sucre, la roya), *quelques reports d'une année. Au total, durant ce dernier quinquennat, nous n'avons cessé d'augmenter nos livraisons à l'Est – sans pouvoir pour autant respecter nos plans d'exportations pour les produits les plus importants. Ainsi, en 1983, il y a eu 400 000 tonnes de manque à livrer, sur un total de 3,2 millions de tonnes de sucre prévues par l'Union soviétique. Ces 400 000 tonnes ont été vendues aux pays capitalistes. Pour nous, c'est grave. C'est bien pourquoi Fidel a rappelé quelques impérieuses nécessités. En échange, nous allons devoir exporter d'autres produits vers l'Ouest. »*

Ce *« réajustement »*, pour reprendre l'expression de M. Carlos Rafael Rodriguez, aura-t-il des conséquences sur les prévisions économiques globales ? *« Avec la livre de sucre à 4 cents de dollar, le nickel déprimé et des agrumes à bas prix, on ne pourra pas, en 1985, connaître le même taux de croissance que cette année »* (les autorités annoncent une augmentation du « produit social brut » de 7 à 9 %). *« Il va falloir en rabattre de nos aspirations. Mais on prévoit tout de même 1 milliard de pesos d'investissements pour 1985. Pour un petit pays, c'est beaucoup. »*

La consultation populaire sera-t-elle affectée ? M. Rodriguez affirme que non : *« Il ne va rien se passer de catastrophique. Ce sera un réajustement sérieux, qui va nous obliger à travailler mieux, à modérer nos objectifs et à faire davantage avec moins de ressources.*

– Comment s'y prendra-t-on ?

– *Par une usage plus rationnel de nos ressources énergétiques. Il y faudra aussi davantage d'efficacité. Nous savons que nous avons de fortes déficiences en ce domaine – même si nous avons fait beaucoup, bien davantage que les pays en voie de développement, en matière de santé et d'éducation, par exemple.*

– Où en est la renégociation de l'importante dette de Cuba envers Moscou ?

– *C'est fait. Cela s'est passé lors de la visite, fin octobre à Cuba, de M. Tikhonov, venu à La Havane pour la trente-neuvième session du conseil du Comecon. Nos paiements ont été repoussés jusqu'en 1990.*

– Quel est le montant de la dette ?

– *Ce sont des chiffres stratégiques »*, dit en riant le vice-président cubain (les experts occidentaux avancent, le plus souvent, le chiffre minimum de 7,5 milliards de dollars).

JEAN-PIERRE CLERC.

Nicaragua

DES CATHOLIQUES DÉSAPPROUVENT L'EXCLUSION DU PÈRE F. CARDENAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Managua *(AFP, UPI)*. – Un groupe de soixante-dix catholiques, parmi lesquels trente prêtres, ont apporté, mercredi 19 décembre, leur soutien au Père Fernando Cardenal, jésuite exclu au début de décembre, pour avoir refusé d'abandonner son poste de ministre de l'éducation (*le Monde* du 12 décembre). Dans une déclaration, les signataires ont estimé que cette mesure était plus *« un abus de pouvoir qu'un service »* rendu à la Compagnie de Jésus.

Le groupe, qui comprend aussi des membres laïcs de communautés de base, demande l'ouverture d'un *« dialogue »* entre la hiérarchie de l'Eglise catholique du Nicaragua et le gouvernement sandiniste. Engagés pour la plupart dans des activités sociales, les signataires se disent *« préoccupés par le silence »* de l'Eglise devant *« les agressions et les crimes »* de ceux qui essaient de renverser le régime sandiniste par les armes.

Trois autres religieux occupent des fonctions officielles de premier plan dans le gouvernement nicaraguayen : le Père Miguel d'Escoto, ministre des affaires étrangères, le Père Ernesto Cardenal (le frère du Père Fernando), ministre de la culture, et le Père Edgar Parralès, *représentant de Managua auprès de* l'Organisation des Etats américains.

Chili

ENLÈVEMENT DU RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT DU JOURNAL « LA NACION »

Santiago *(AFP)*. – Une organisation clandestine, le Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), a revendiqué, mercredi 19 décembre, l'enlèvement de M. Sebastiano Bertolone, rédacteur en chef adjoint du quotidien gouvernemental *La Nacion*, et a réclamé que trois militants de gauche, réfugiés depuis vingt jours à l'ambassade de Suède à Santiago, soient autorisés à quitter le Chili.

Les trois militants, dont le FPMR demande la sortie du pays, sont soupçonnés par le gouvernement militaire d'avoir participé à un attentat contre une caserne de police, le 4 novembre dernier.

M. Bertolone avait été enlevé, dans la soirée de mardi, près de son domicile, par un commando qui l'avait contraint, ainsi que sa femme et sa fille, à monter dans une voiture qui a pris la direction du sud de la capitale. *La fille et l'épouse du journaliste* devaient être libérées un peu plus tard dans un quartier voisin, a indiqué le ministre secrétaire général du gouvernement, M. Francisco Cuadra.

Selon la même source, les ravisseurs ont perdu dans leur fuite un sac contenant une arme automatique de fabrication tchécoslovaque et des documents ayant visiblement servi à préparer l'enlèvement.

Par ailleurs, l'explosion d'une bombe, mercredi, près d'une caserne à Santiago, a fait un mort et cinq blessés.

Quand Américains et Soviétiques jouent à se faire peur dans la mer du Japon...

Les Soviétiques ont réagi avec une *nervosité inhabituelle* à des exercices navals américains, qui se sont déroulés ces derniers jours au large de Vladivostock, a révélé, mardi 18 décembre, un porte-parole du département de la défense à Washington. Selon cette source, plus d'une centaine d'avions de chasse, de bombardiers et d'appareils de reconnaissance soviétiques ont été mis en alerte, la semaine dernière, alors que se déroulaient, dans la mer du Japon, des opérations navales américaines, auxquelles participaient, notamment, deux porte-avions.

« Lorsque nous opérons dans certaines eaux ou à grande proximité d'eaux territoriales étrangères, nous nous attendons à une réponse », a déclaré le porte-parole. La réaction soviétique a surpris, toutefois, les responsables américains par son ampleur. Il s'agit de la *« plus vigoureuse réaction soviétique »* à un mouvement militaire américain de cette nature depuis la deuxième guerre, ont déclaré des observateurs militaires à Washington.

Vladivostock est le quartier général de la flotte soviétique d'Extrême-Orient et le centre névralgique d'un dispositif militaire naval et aérien qui s'étend au nord jusqu'aux îles Sakhalines, aux îles Kouriles et au Kamchatka. La vigueur de la réaction soviétique pourrait s'expliquer par le fait que certains bâtiments américains se seraient approchés un peu trop près de cette base très secrète.

Le porte-parole du département de la défense a, en effet, déclaré : *« Il est habituel pour les Russes de doser leur réaction en fonction de la proximité où nous nous trouvons de leur territoire ou de leurs eaux territoriales. »* Certains observateurs notent aussi que l'épisode s'est produit non loin de la région où des avions de chasse soviétiques avaient abattu en septembre 1983 un appareil commercial des Korean Air Lines, causant la mort de deux cent soixante-neuf personnes.

Ces mouvements militaires ont causé quelque émoi au Japon, où l'on rappelle que le premier ministre, M. Nakasone, doit se rendre prochainement aux Etats-Unis.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

• AFFRONTEMENTS ENTRE ÉCOLOGISTES ET POLICIERS. – Dix-neuf personnes, dont huit policiers et onze écologistes, ont été blessées, mercredi 19 décembre, lors d'échauffourées à Hainburg, à 40 kilomètres à l'est de Vienne. Les manifestants tentaient d'empêcher les travaux de déboisement pour la construction d'une gigantesque centrale hydroélectrique. D'autre part, entre quinze mille et trente mille personnes ont manifesté mercredi après-midi dans le centre de Vienne contre ce projet gouvernemental. – *(AFP.)*

Congo

• DEUX CONFÉRENCES DE COOPÉRATION AFRICAINE. – Le sommet de l'Union douanière de l'Afrique centrale (UDEAC), qui regroupe le Congo, le Cameroun, le Tchad, le Centrafrique et le Gabon, devait s'ouvrir, lundi 17 décembre, à Brazzaville. Ce sommet, qui coïncide avec le vingtième anniversaire de l'UDEAC, est marqué par le retour du Tchad, qui avait quitté l'Union en 1968. Mardi, également à Brazzaville, doit débuter la réunion des pays de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), qui regroupe les pays appartenant à l'UDEAC, plus le Zaïre, la Guinée Équatoriale, le Burundi, le Rwanda et Sao-Tomé et Principe. – *(AFP.)*

Gambie

• LES RELATIONS AVEC LA LIBYE. – Banjul et Tripoli ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques à compter du mercredi 19 décembre, a annoncé le jour même un communiqué de la présidence gambienne. Ces relations avaient été interrompues en octobre 1980, à l'initiative de la Gambie, qui avait reproché à la Libye d'entraîner sur son sol de jeunes Gambiens en vue de renverser le régime de Banjul. Le 9 décembre, M. Ali Triki, chef de la diplomatie libyenne, s'était rendu en Gambie. – *(AFP.)*

Guinée-Équatoriale

• L'ENTRÉE DANS LA ZONE FRANC. – La France et la Guinée- Équatoriale ont signé, mercredi 19 décembre à Paris, une convention d'aide budgétaire d'un montant de 41,5 millions de francs permettant l'adhésion de Malabo à la BEAC (Banque des Etats de l'Afrique centrale) et, donc, son entrée dans la zone franc, qui sera effective le 1[er] janvier 1985.

Maroc

• ARRESTATION D'ÉTUDIANTS. – Une quinzaine d'étudiants ont récemment été arrêtés à Oudja (Maroc) à la suite d'un mouvement de grève à l'université, a affirmé mercredi 19 décembre le Comité d'action pour la libération des prisonniers d'opinion au Maroc (CALPOM). Dans un communiqué diffusé à Paris, le CALPOM précise que ce mouvement de grève a été déclenché en signe de protestation contre les nouvelles réformes universitaires de nature à mettre en péril l'existence de l'UNEM, le syndicat des étudiants. Le CALPOM fait état, d'autre part, de la disparition à Casablanca d'un autre étudiant, Fouad El-Moumen, et accuse la police marocaine de l'avoir enlevé.

Mauritanie

• LIBÉRATION DE DÉTENUS. – Cent trente-deux détenus politiques de l'ancien régime mauritanien ont été libérés mercredi 19 décembre.

Après une première vague de libérations lundi, en tout cent soixante-quatre personnes ont bénéficié d'un élargissement depuis la prise du pouvoir par le colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Tayea, mercredi dernier. Parmi les personnes libérées figure M. Al Khouri Ould H'Meitty, dirigeant de l'Union des travailleurs mauritaniens (syndicat unique), qui avait été arrêté en mars dernier. La libération du colonel Ould Saleck, ancien chef de l'Etat mauritanien, et de M. Bneijara, ancien premier ministre, déjà jugés et condamnés, n'est pas encore intervenue. – *(AFP.)*

URSS

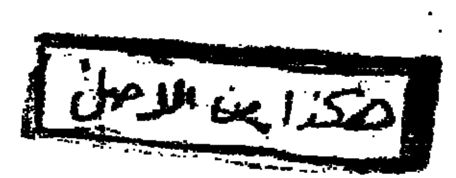
• CONDAMNATION DE DEUX CANDIDATS A L'ÉMIGRATION. – M. Youli Edelstein (vingt-six ans) a été condamné, mercredi 19 décembre, à trois ans de détention pour *« trafic de drogue »*. Selon ses proches, le KGB aurait introduit à son domicile les stupéfiants « découverts » au cours d'une perquisition. M. Edelstein s'était vu opposé un refus à sa demande d'émigration en Israël et il vivait en donnant des cours d'hébreu. Sa femme et certains de ses amis avaient observé une grève de la faim pour protester contre sa détention.

D'autre part, M[me] Nadejda Fradkova, elle aussi candidate à l'émigration, a été condamnée à deux ans de camp pour *« parasitisme »*. Elle avait été internée pendant cinq mois dans un hôpital psychiatrique après avoir fait la grève de la faim. – *(AFP.)*









مكررا من الاصل

Quand Américains et Soviétiques jouent à se faire peur dans la mer du Japon...

[illegible]ERS LE MONDE

89 FM
à Paris

ANGLAIS, ALLEMAND, ESPA[illegible]
et autres [illegible]

LANGUAGE STUDIO [illegible]

DIPLOMATIE

Tchad

M. Dumas confirme que des officiers français sont en Libye pour contrôler l'accord du 16 septembre

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a implicitement rendu responsable – sans toutefois le nommer – M. Hissène Habré de la mort du commandant Galopin, assassiné au Tchad, en avril 1975, dans des conditions mal éclaircies. Répondant, mercredi 19 décembre, à l'Assemblée nationale, au général Marcel Bigeard, député UDF de Meurthe-et-Moselle, qui reprochait au gouvernement d'avoir retiré prématurément son appui militaire au président tchadien, M. Dumas, après avoir rendu hommage aux soldats français qui sont morts au Tchad, a ajouté : « *Je pense aussi – mais vous n'en avez pas fait mention – au commandant Galopin, assassiné dans les conditions que vous savez par ceux ou celui dont vous semblez aujourd'hui vouloir épouser la cause !* » Cette remarque du ministre des relations extérieures a été vivement critiquée par des députés de l'opposition. M. Kaspereit (RPR) a observé : « *Vous êtes ignoble ! Ce n'est pas convenable de dire des choses pareilles !* » M. Hamel (UDF) a ajouté : « *C'est honteux d'être gouverné par des hommes pareils ! Vous êtes déshonorés !* »

M. Dumas a, d'autre part déclaré : « *Les soldats français n'iront pas au nord du Tchad avant qu'une situation nouvelle apparaisse* (...). *Il n'empêche que nous cherchons, que nous chercherons par tous les moyens à obtenir le retrait complet des forces libyennes du Tchad : par la pression des Etats africains, par les voies politiques et diplomatiques et par la dissuasion militaire si besoin est.* » M. Dumas a ajouté : « *L'état-major est aujourd'hui en mesure de nous indiquer que nos appareils survolent la totalité du territoire tchadien, au grand dam des autorités libyennes, qui protestent de temps à autre. De même, une mission d'officiers supérieurs français désignés par l'état-major et accompagnés d'officiers grecs s'est rendue en Libye pour inspecter sur place la réalité de la situation. Ils sont actuellement à Tripoli.* »

Cette mise au point de M. Dumas sur la présence d'officiers français en Libye apparaît en contradiction avec les précédents démentis du ministère de la défense (*le Monde* daté 16-17 décembre) quant à l'existence d'une commission mixte d'observateurs franco-greco-libyens.

Jeudi 20 décembre en fin de matinée, le ministre des relations extérieures a confirmé les déclarations qu'il avait faites la veille à l'Assemblée, à savoir que « *des observateurs français, désignés par l'état-major des armées, se trouvent en effet à Tripoli en vue d'examiner sur place les conditions d'exécution de l'accord du 16 septembre 1984 concernant le retrait des trouppes libyennes* ». Au ministère de la défense, on précise qu'il s'agit de quatre officiers chargés de clarifier les conditions dans lesquelles on enverra au Tchad des observateurs pour contrôler l'exécution de l'accord.

LE COMMANDANT GALOPIN

Agé de quarante-trois ans au moment de sa mort en avril 1975 au Tchad, le commandant Pierre Galopin, ancien sous-officier engagé, est entré en 1966, après avoir servi outre-mer, au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SCECE, aujourd'hui Direction générale de la sécurité extérieure). Dès 1967, il sert dans les rangs de l'assistance militaire technique au Tchad, où, notamment, il devient l'adjoint du commandant Camille Gourvenec, mort depuis, qui dirigeait à l'époque la garde nationale nomade et les services de renseignements tchadiens responsables de la lutte contre la dissidence dans le nord du pays. A ce titre, il fut accusé d'avoir conduit à N'Djamena des interrogatoires « sévères » contre certains prisonniers. En juillet 1974, il se propose comme négociateur, face aux partisans de MM. Goukouni Oueddeï et Hissène Habré, qui détenaient deux otages français, Mme François Claustre, archéologue, et M. Marc Combe, coopérant. C'est au cours de ces discussions que le commandant Galopin a été exécuté au Tibesti.

Une mise au point de M. Roland Dumas

Le ministre des relations extérieures a publié, ce mercredi 19 octobre, le communiqué suivant :

« Les déclarations faites par M. Giscard d'Estaing au lendemain de l'interventioin télévisée du président de la République à propos du Tchad appellent la mise au point suivante :

» De 1969 à 1980, le Tchad n'avait connu que la guerre civile. L'armée française est intervenue pendant plusieurs années (1969-1972, 1978-1980), soit cinq ans environ.

» Notre armée intervenait donc dans des conflits internes et se battait directement contre des Tchadiens en prenant parti pour les uns contre les autres. En agissant ainsi, elle a exacerbé les conflits au lieu d'aider à les résoudre.

» L'OUA était alors hostile à notre présence au Tchad. Les accords de Lagos conclus sous son égide ont condamné en 1979 l'intervention française, « obstacle à la réconciliation nationale ». En février 1980, le président Goukouni demandait officiellement le départ des Français. Ceci veut dire que nous ne sommes par partis parce que le problème tchadien était réglé, mais parce que nous avons été priés de partir. La raison en était que tout ce que nous avions fait auparavant, c'est-à-dire notre engagement dans la guerre civile tchadienne, nous avait moralement disqualifiés aux yeux de la plupart des Africains.

» En revanche, en 1983, la France a envoyé ses troupes au Tchad (opération Manta) à la demande du gouvernement tchadien pour arrêter une invasion étrangère. L'ensemble des pays africains a approuvé cette action et nous *n'avons pas eu la moindre critique* de l'OUA. »

A MAJORQUE

Les entretiens entre M. Gonzalez et le colonel Kadhafi ont porté sur le contentieux bilatéral et la situation au Maghreb

De notre correspondant

Madrid. – Un mutisme quasi total règne dans les milieux officiels à Madrid après les entretiens de près de cinq heures, qualifiés de « *privés* », qu'ont eus le mercredi 19 décembre dans l'île de Majorque le « guide de la révolution » libyen M. Mouammar Kadhafi et le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez. Cette rencontre, qui avait été gardée secrète jusqu'au dernier moment, semble pourtant avoir été préparée durant plusieurs semaines, avec la collaboration, notamment, de l'ex-chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, qui a assisté à la première partie de la conversation.

Le colonel Kadhafi était arrivé mercredi vers midi, accompagné d'une délégation d'une trentaine de personnes, à l'aéroport de Palma, où l'attendait M. Kreisky. Les deux hommes se dirigeaient alors vers une villa située à une vingtaine de kilomètres de la ville et appartenant au directeur de la Banque de crédit des Baléares, M. Miguel Nigorra, un ami personnel de M. Kreisky. M. Gonzalez, qui ne connaissait pas personnellement le « guide de la révolution », arrivait à Palma quatre heures plus tard et ne devait regagner la capitale que vers minuit, tandis que le colonel Kadhafi passait la nuit dans l'île.

Après ses entretiens, le président du gouvernement espagnol ne s'est guère montré explicite. Il a affirmé que la rencontre avait permis de « *clarifier* » les relations entre les deux pays, en soulignant que celles-ci allaient désormais se caractériser par une « *loyauté réciproque* » et un « *rapport de bon voisinage* ». M. Gonzalez a affirmé qu'il avait expliqué à son interlocuteur que la diplomatie espagnole dans cette région du monde d'importance vitale pour Madrid visait à « *dépasser la politique d'équilibre entre les pays du nord de l'Afrique sans prendre le parti de l'un ou de l'autre* ».

Tout porte à croire que la longue conversation entre les deux hommes a essentiellement porté sur le contentieux bilatéral et la situation générale au Maghreb. Quoiqu'ils s'en défendent en public, les dirigeants espagnols n'en ont pas moins accueilli avec une certaine préoccupation l'accord signé en août dernier à Oujda entre le Maroc et la Libye.

Celui-ci modifie en effet profondément, considère-t-on à Madrid, l'équilibre des forces dans la région, notamment dans l'hypothèse où le régime du roi Hassan II déciderait de revendiquer avec davantage d'énergie Ceuta et Melilla, les deux « *presides* » espagnoles sur la côte nord-africaine.

Après l'accord d'Oujda, plusieurs déclarations de chefs militaires espagnols et de dirigeants de l'opposition laissant entendre que le gouvernement n'était pas actuellement en mesure de défendre Ceuta et Melilla avaient mis les socialistes dans une position embarrassante.

M. Gonzalez a vraisemblablement tenté d'obtenir des assurances quant aux intentions de la Libye dans ce domaine. Il a semble-t-il fait valoir que Madrid, qui défend traditionnellement la cause arabe dans les forums internationaux, et Tripoli, qui se doit de vaincre son isolement diplomatique international, avaient tout intérêt à maintenir de bonnes relations.

Quant aux problèmes bilatéraux, enfin, outre le prochain établissement de relations diplomatiques entre son pays et Israël, M. Gonzalez a sans doute évoqué avec son interlocuteur les rumeurs circulant périodiquement en Espagne et attribuées à des « *services d'informations étrangers* », faisant état d'une aide de la Libye à l'ETA. Le président du gouvernement espagnol a affirmé à ce sujet, après sa conversation, que, « *tant du côté espagnol que du côté libyen, rien ne sera fait qui puisse porter préjudice à la stabilité de l'autre* ».

THIERRY MALINIAK.

PROCHE-ORIENT

Israël

La crise gouvernementale dénouée

LES DEUX PARTIS RELIGIEUX ACCEPTENT UNE FORMULE DE COMPROMIS

(De notre correspondant.)

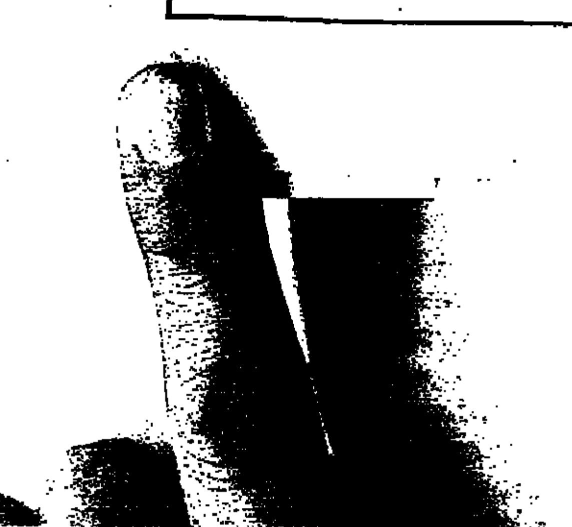
Jérusalem. – La crise gouvernementale est dénouée. Les deux formations religieuses membres de la coalition, le Parti national religieux (PNR) et le parti orthodoxe séfarade Chas, ont accepté, dans la nuit de mercredi à jeudi, une formule de compromis sur l'attribution des deux ministères qu'ils convoitaient, préservant ainsi le cabinet d'union nationale.

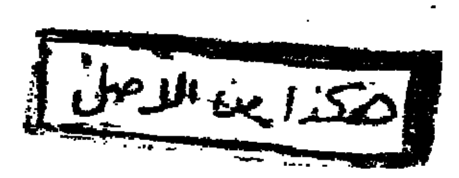
Le rabbin Itzhak Peretz, dirigeant de Chas, reçoit le portefeuille de l'intérieur, tandis que le vieux chef du PNR, M. Yosef Burg, devient ministre des affaires religieuses. Surtout, l'accord prévoit une répartition précise des budgets attribués aux « conseils religieux ». Ces organismes locaux gèrent les fonds alloués au fonctionnement des écoles et des synagogues. Ils participent aussi à la nomination des juges rabbiniques. Il a été convenu que 60 % de l'argent ira au ministère de l'intérieur et le reste aux affaires religieuses.

En assouplissant sa position, le PNR a ouvert la voie au compromis. Sous les pressions accrues de ses alliés travaillistes, le parti de M. Burg a accepté d'abandonner à Chas une partie de ses prérogatives financières. L'accord a été imposé au chef du PNR par certains de ses collègues plus jeunes et plus conciliants.

Quelques heures avant le dénouement de la crise, le chef du Likoud, M. Itzhak Shamir, s'alignant sur les « durs » du parti, avait dit que, en l'absence d'un accord, sa formation quitterait la coalition à l'exemple de Chas. Donnant à cette crise une portée plus large, il avait déclaré devant la Knesset : « *Nous avons participé à l'union nationale afin d'empêcher l'abandon de la Judée-Samarie (Cisjordanie) et d'éviter un retrait inconditionnel du Liban. Si nous imposons le respect de l'accord de coalition conclu avec Chas et le PNR, nous préviendrons la violation du pacte gouvernemental sur des points beaucoup plus importants.* »

J.-P. L.





Les exilés de Khomeiny

III. – *Un divorce à Auvers-sur-Oise*

par JEAN GUEYRAS

Le petit monde des exilés iraniens installés à Paris depuis cinq ans est divisé par des querelles de chapelle. Favorables à un retour à la monarchie constitutionnelle, les divers groupements qui se réclament de la dynastie des Pahlavis s'opposent sur des questions de personnes et sur le problème des relations avec l'Irak en guerre contre leur pays (*Le Monde* des 19 et 20 décembre).

Lorsqu'en mars 1984 l'ancien président iranien Bani Sadr et M. Massoud Radjavi, le chef des Moudjahidins du peuple, la principale composante du Conseil national de résistance (CNR), décidèrent d'un commun accord de mettre fin à une alliance qui avait duré deux ans et neuf mois, les deux dirigeants iraniens convinrent d'éviter les *« polémiques stériles afin de préserver les chances futures »*. Le communiqué sibyllin qui, le 24 mars, avait annoncé le « divorce » se limitait d'ailleurs à de vagues généralités et ne contenait aucun élément pouvant permettre de comprendre les causes de la crise.

La cohabitation, à Auvers-sur-Oise, entre M. Bani Sadr et son gendre (M. Radjavi avait épousé la fille de l'ancien président iranien) était devenue de plus en plus difficile depuis la rencontre, en janvier 1983, de M. Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien et chef de la diplomatie de Bagdad, avec le dirigeant des Moudjahidins. Aujourd'hui, la trêve des polémiques n'est plus qu'un lointain souvenir, et M. Bani Sadr, qui s'est « exilé » à Versailles, explique à ses interlocuteurs pourquoi il avait à l'époque refusé de rencontrer M. Tarek Aziz. *« Je ne pouvais,* dit-il, *serrer la main d'un agresseur sans offenser ma dignité d'ancien président de la République, commandant en chef d'une armée qui se bat encore contre les Irakiens. Mais je n'étais pas opposé à la rencontre de Massoud avec M. Tarek Aziz. Je lui avais tout simplement dit :* « N'oubliez » pas que vous devez lui parler en » tant que représentant d'un peuple » agressé. » *J'ai donc été profondément choqué à la lecture du communiqué commun qui a été publié à l'issue des entretiens. Il n'y était question ni d'agresseur ni d'agressé. Plus grave encore, tout indiquait qu'ils s'étaient parlés comme des amis. A cet instant, je ne pouvais m'imaginer qu'ils finiraient par être des alliés. »*

Un projet « suicidaire »

M. Radjavi justifie, pour sa part, sa politique de collaboration avec l'Irak par la *« nécessité de préparer la voie vers la paix et la libération de notre peuple »*. Il répète qu'il n'a pas du tout à rougir de sa rencontre avec M. Aziz et que c'est ce dernier qui a fait des concessions en venant le voir à Auvers-sur-Oise, *« car ils ont beaucoup plus besoin de nous que nous d'eux »*. Il admet cependant qu'une telle rencontre ait pu susciter des réserves, en soulignant avec modestie *que « le mot d'ordre de paix, dans une guerre qui a fait tant de victimes »*, n'est pas chose facile, et qu'*« une telle initiative exige une personnalité jouissant de la double légitimité d'avoir lutté aussi bien contre le chah que contre Khomeiny, et dont nul ne peut mettre en doute le patriotisme »*. Pour M. Radjavi, tous ceux qui s'opposent à une collaboration avec l'Irak pour établir la paix sont des *« hypocrites qui désirent continuer la guerre sous le couvert de faux prétextes patriotiques »*.

Logique avec lui-même, M. Radjavi ira jusqu'au bout de ce raisonnement en proposant en décembre 1983 devant le CNR, dont il est le président, que le Conseil s'installe en Irak dans une *« portion de terre défendable »* située près de la frontière iranienne, de préférence face à Kermanchah. Il suggère que le Conseil mette sur pied une armée de libération englobant des Moudjahidins, des pechmergas kurdes et des prisonniers iraniens recrutés dans les camps irakiens.

M. Bani Sadr, qui n'assistait pas à la réunion du CNR – il n'en est pas membre, – est informé de la proposition par M. Radjavi. En sa qualité de futur président de la République (aux termes de la constitution du CNR), il a cependant le droit de prendre part aux délibérations s'il pense que cela est nécessaire. Il se présente donc devant le Conseil au début de janvier (le CNR se réunit une fois par mois) pour critiquer vivement le plan de M. Radjavi, qu'il qualifie de *« suicidaire »*. *« Ce projet est tout simplement catastrophique,* dit-il. *S'il est mis en application, il ne pourra que contribuer à faire l'unité du peuple iranien autour de Khomeiny, qui aura le beau rôle de « défenseur de l'unité et de l'intégrité de l'Iran » et isolera le CNR du peuple iranien qui, quelles que soient ses opinions à l'égard du régime, est resté profondément nationaliste. » « En somme,* s'écrie-t-il, *on nous propose avec un retard de près de quatre ans de recommencer la pitoyable tentative de MM. Bakhtiar et Oveissy qui ont essayé en vain de former en Irak une armée de reconquête. Vous ne réussirez qu'à faire du CNR un otage des Irakiens, une « monnaie d'échange » que Saddam Hussein n'hésitera pas à sacrifier au moment opportun pour obtenir la paix qu'il réclame avec tant d'insistance. »*

La tension entre MM. Bani Sadr et Radjavi est alors extrême, et il suffira d'une goutte d'eau pour faire déborder le vase, en l'occurrence un article de l'*Inqilab Islami*, l'hebdomadaire de l'ancien président qui prend violemment à partie Bagdad au moment où M. Radjavi s'apprête, vers la mi-mars à se rendre en Irak sur l'invitation du gouvernement de Bagdad. Piqué au vif, le président du CNR adresse une lettre de quatorze pages à M. Bani Sadr dans laquelle il lui signifie *« la fin de leur collaboration »*. Il convoque en même temps une réunion extraordinaire du CNR au cours de laquelle il présente sa démission ainsi que celle des Moudjahidins, affirmant qu'ils ne peuvent plus accepter l'article 7 de la constitution du CNR qui prévoit que M. Bani Sadr sera investi des fonctions de président de la future République démocrate islamique d'Iran pour une période de six mois.

Pour éviter l'éclatement du CNR, plusieurs de ses membres suggèrent que M. Bani Sadr désavoue l'article incriminé, dont il n'est d'ailleurs pas l'auteur. M. Radjavi maintient sa décision, arrachant finalement l'adhésion de la majorité du Conseil. La rupture est désormais consommée.

Elle sera rendue publique le 24 mars en des termes qui semblent suggérer que les deux parties sont décidées à ne pas approfondir le fossé qui s'est creusé entre elles. Mais les divergences sont trop fondamentales pour qu'elles puissent être escamotées, et la trêve ne sera que de courte durée. Désormais, le linge sale sera déballé publiquement dans la presse en langue persane éditée à Paris, et devant quelques journalistes.

Pour M. Radjavi, l'ancien président de la République est retourné à ses origines khomeynistes. *« Nous le considérons désormais,* dit-il, *comme faisant partie des séquelles du régime de Téhéran. Le débat entre nous est fondamental : il pense qu'il existe au sein du pouvoir islamique une tendance modérée avec laquelle il est possible d'engager des discussions. C'est une grave erreur, pis, une trahison. En vérité, il s'efforce de sauver un régime aux abois. Des criminels comme le président du Majlis, Hachemi Rafsandjani, sont incapables de se convertir à la démocratie. Le serpent ne peut accoucher d'une colombe. »*

« Lettres ouvertes » à l'imam

Iran Libération, hebdomadaire en langue française des Moudjahidins, publie dans son numéro du 24 août le fac-similé des lettres que M. Bani Sadr et l'amiral Madani ont adressées récemment à certains responsables de Téhéran sous la manchette : « Face à la puissance de l'alternative démocratique que représente le CNR, Madani et Bani-Sadr font leurs dévotions à Khomeiny. » Cependant, pour mieux convaincre le public francophone de la trahison de MM. Bani-Sadr et Madani, *Iran Libération* ne traduit que les passages de ces lettres qui paraissent élogieux à l'égard de Khomeiny tout en omettant les paragraphes critiques, dont celui dans lequel M. Bani Sadr demande à l'imam de reconnaître ses erreurs, de renoncer à la gestion des affaires, de dissoudre les organes de répression, de mettre fin à la guerre et de former un *« gouvernement compétent »*, capable d'organiser des élections véritablement libres.

Ce n'est pas la première fois que M. Bani Sadr adresse des messages à l'imam. Dans son esprit, ces « lettres ouvertes », largement distribuées en Iran et à travers le monde sous forme de cassettes et de tracts, constituent un moyen idéal pour faire connaître ses idées sur l'évolution du régime de Khomeiny. Pour l'ancien président de la République, les dénonciations publiques dont il est l'objet de la part des Moudjahidins constituent un acte de *« terrorisme intellectuel »*. *« Tant que M. Radjavi avait besoin de ma légitimité,* dit-il, *il était très tolérant et docile. Une fois en France, les choses ont changé, et il a rapidement révélé ses tendances hégémoniques. Il ne peut entendre la contradiction sans sentir le besoin de brandir son bâton. »* On imagine, dans ces conditions, le calvaire qu'a dû vivre à Auvers-sur-Oise M. Bani Sadr, reclus pendant près de trois ans dans un petit pavillon avec ce gendre encombrant. *« J'ai l'habitude,* répond-il, *souvenez-vous, j'ai longtemps supporté en silence Khomeiny avant d'exploser et de lui dire ce que je pensais de son régime. Avec Massoud, cela a été pareil, j'ai patienté longtemps avant de lui dire qu'il s'était placé, qu'il le veuille ou non, entre les mains de Saddam Hussein. »*

L'amiral Madani partage le point de vue de M. Bani Sadr : l'important, c'est de mettre fin à l'extrémisme et à l'intolérance qui ont fait le malheur de l'Iran. *« Les Moudjahidins sont des gens sincères, mais ils sont aveuglés par leur fanatisme et sont persuadés qu'ils sont les seuls à détenir la vérité. C'est là la pire forme de dictature. »* L'amiral Madani estime qu'il a déjà payé un lourd tribut au fanatisme de ses compatriotes. Ancien ministre de la défense sous le premier gouvernement de M. Bazargan, puis commandant en chef de la marine et gouverneur du Khouzistan, candidat à l'élection présidentielle de janvier 1980, où il avait obtenu près de deux millions de voix, il avait été, par la suite, privé de son mandat parlementaire pour ses *« liens suspects avec la CIA et les Etats-Unis »*, et avait dû fuir l'Iran en septembre 1980 pour échapper à ses ennemis.

L'après-Khomeiny

L'amiral Madani déteste la publicité et aime travailler discrètement, mais *« utilement »* avec ses *« amis de l'intérieur »*. Il affirme qu'il n'a jamais rompu avec certains membres haut placés du régime de Téhéran au sein de l'armée, des Pasdarans du Majlis, du clergé et du Bazar. *« Je connais donc bien ce qui se passe en Iran et je pense qu'il est possible d'arriver graduellement à un changement politique à Téhéran avec l'aide des éléments modérés du pouvoir. En revanche, je ne considère pas qu'une nouvelle révolution est possible ou souhaitable. Elle impliquerait trop de destructions et de massacres. Il y a déjà eu suffisamment de sang versé. »*

L'ancien gouverneur du Khouzistan confirme qu'il a reçu des offres de Téhéran lui proposant le poste de premier ministre et de commandant en chef de l'armée. Mais, dit-il, *« je ne souhaite pas devenir un premier ministre fantoche et j'ai donc demandé les pleins pouvoirs pour mettre d'abord fin à cette guerre stupide, et ensuite pour rendre plus humain et rationnel l'actuel régime de Téhéran, en écartant le clergé de la gestion des affaires publiques. Ce qu'il nous faut, ce sont des mesures susceptibles de favoriser la réconciliation et non la revanche »*.

Tout semble indiquer que l'amiral Madani et, dans une moindre mesure, M. Bani Sadr, convaincus que la résistance à l'extérieur du pays n'a aucune chance de succès, essaient de trouver à l'intérieur du régime, où ils ont gardé de nombreux liens, de nouvelles alliances en vue de *« l'après-Khomeiny »* dont parlait récemment encore M. Bani Sadr dans ces colonnes. Ils ne veulent pas être absents lorsque viendra le moment de régler le problème de la succession.

Il est évident que ces projets vont directement à l'encontre de la thèse de M. Massoud Radjavi, selon laquelle aucun changement n'est possible à Téhéran sans lutte armée. Le chef des Moudjahidins écarte avec mépris les affirmations de ses détracteurs, qui, de l'extrême gauche à l'extrême droite, sont d'accord pour constater que la lutte armée qu'il avait prématurément déclenchée en septembre 1981 à Téhéran a contribué surtout à renforcer le régime de Khomeiny et à l'ancrer dans la répression. *« Nous nous préparons,* dit-il, *à briser le cercle de la terreur dans lequel Khomeiny a réussi à enfermer le peuple iranien, avant de porter le coup décisif qui balaiera son régime. »*

Pour de nombreux observateurs de la situation iranienne, rien ne justifie l'optimisme de M. Radjavi, dont les forces, cruellement décimées par la répression – il affirme lui-même que les Moudjahidins et leurs sympathisants constituent 80 % des quarante mille personnes qui, selon lui, ont été exécutées depuis le début de la révolution – ne représentent pas, malgré les communiqués triomphalistes diffusés régulièrement par son bureau d'Auvers-sur-Oise, une menace réelle pour le régime de Téhéran.

La conviction d'être les uniques détenteurs de la vérité a contribué depuis trois ans à aggraver le sectarisme des Moudjahidins. Ceux qui avaient placé en eux de grands espoirs clament aujourd'hui leur vive déception en soulignant que M. Radjavi n'a pas eu la sagesse nécessaire pour pratiquer l'ouverture idéologique qui aurait fait de son organisation une solution de rechange au régime de Khomeiny. Le CNR, prévu au départ comme un rassemblement qui impliquait la diversité des opinions, n'est plus, depuis le départ de M. Bani Sadr et de ses amis, qu'un appendice des Moudjahidins. L'échec est total.

« Nous sommes tous – républicains ou monarchistes – atteints par la maladie de l'exil, déclare un universitaire iranien qui avait été un chaud partisan des Moudjahidins. *Enfermés dans nos ghettos parisiens, nous avons perdu de vue l'objectif qui devait être le nôtre, c'est-à-dire unifier nos rangs pour faire face au régime de Khomeiny. L'ennemi à abattre ne se trouve plus à Téhéran, mais ici, à nos côtés. Je suppose que tel est le drame de tous les exilés qui vivent de longues années loin de leur patrie. »*

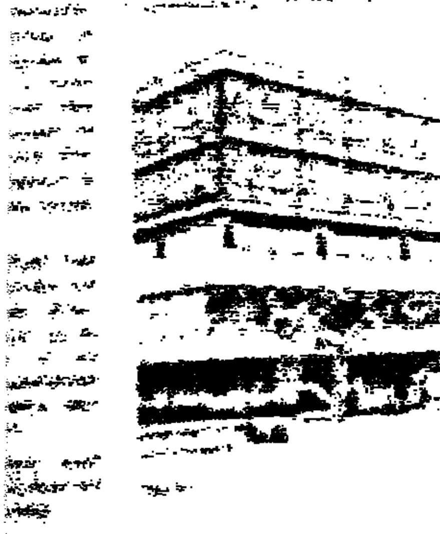
FIN

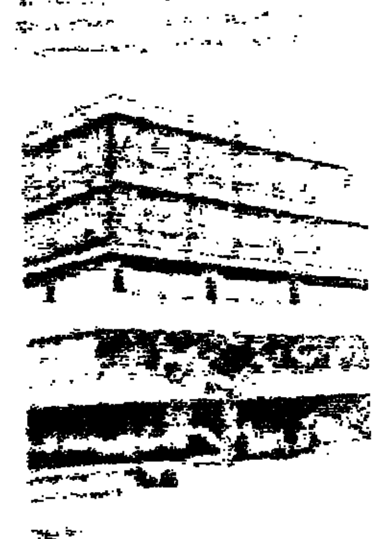
PROCHE-ORIENT

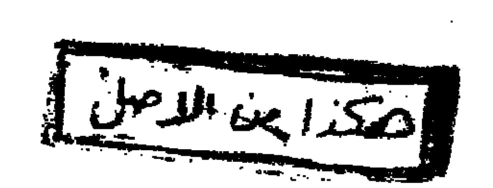
entre M. Gonzalez
... Kadhafi
contentieux bilatéral
... au Maghreb

AFFAIRES

...anagers européens






هكذا عن الأصل

Le Monde politique

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le chef du FLNKS réaffirme ses consignes de modération adressées aux indépendantistes

Le président du gouvernement provisoire constitué en Nouvelle-Calédonie par le Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS), M. Jean-Marie Tjibaou, a maintenu, jeudi 20 décembre, les consignes de modération données aux militants indépendantistes, *« même si c'est très dur à faire appliquer devant les provocations constantes »*, a-t-il indiqué. Parlant de l'incident survenu au Palais-Bourbon après les déclarations faites par M. Didier Julia, député RPR de Seine-et-Marne, M. Tjibaou a dit : *« Quand on parle de national-socialisme on est bien loin du débat qui concerne les gens simples qui vivent dans ce pays. Ce débat-là ne nous concerne plus, sinon dans le sens où le RPR et le RPCR essaient de retarder les échéances. »*

Opposant le symbole au fait politique, le chef du FLNKS a souligné – nous signale notre correspondant, Frédéric Filloux – que la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie devrait se faire aussi simplement que le décret qui a instauré la souveraineté de la France sur le territoire : *« Nous ne sommes pas d'abord des Français. Pour que notre légitimité devienne une souveraineté il faut que ce drapeau parte »*, a précisé M. Tjibaou en parlant du drapeau français.

Opposant la discrétion du monde mélanésien à la présence des Européens, il a ajouté, à l'adresse des journalistes qui l'interrogeaient : *« Vous, les Européens, vous jouissez d'une certaine impudence qui fait votre force pour écraser ceux qui n'osent pas s'affirmer conquérants. »*

Sur le territoire la liste des victimes s'allonge. Deux hommes sont morts, mercredi soir 19 décembre, des suites de leurs blessures. Le premier, M. Aldo Goyetche, vingt et un ans, avait été brûlé au troisième degré lors de l'incendie survenu dans la nuit de dimanche à lundi dans un magasin de Bourail.

Son décès s'est produit vingt-quatre heures après celui d'un gendarme mobile, M. Philippe Comte, brûlé dans les mêmes circonstances. La deuxième victime, M. Vianney Thiorama, vingt-quatre ans, est un Canaque indépendantiste, qui avait été blessé par balle lors de la fusillade qui avait eu lieu autour d'un barrage routier, le vendredi 30 septembre, près d'Ouégoa. C'est au cours de cette même fusillade qu'un Caldoche, Emile Mézières, avait été tué.

Dans le cadre de l'enquête ouverte après l'incendie de Bourail, quatre Mélanésiens ont été inculpés : MM. Céleste Kaparin, trente-deux ans, et Jean-Paul Kaparin, vingt-quatre ans, ont été inculpés d'incendie volontaire et placés sous mandat de dépôt ; M. Jean Miko, cinquante et un ans, a été inculpé de destruction d'un pylône électrique par explosif, de vol et détention illégale d'explosif ; M. Ephraïm Akouy, quarante-cinq ans, a été inculpé d'incendie volontaire.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Injures et prétexte

Décidément, jusqu'au terme de cette session, les députés auront donné une piètre image d'eux-mêmes, lors des questions au gouvernement du mecredi après-midi. Le 19 décembre, c'est la Nouvelle-Calédonie qui fut à l'origine d'un grave incident. M. Didier Julia, délégué national du RPR au département et aux territoires d'outre-mer, a cru bon d'accorder au gouvernement de la France l'étiquette du national-socialisme. Cela augure mal du climat qui règnera au Palais-Bourbon, lorsque viendra en discussion la traduction législative des propositions de M. Edgard Pisani, soit au cours d'une session extraordinaire, en février, ou, soit en avril, lors de la session de printemps.

Les dirigeants du RPR ne pouvaient ignorer la violence des propos qu'allait tenir leur porte-parole dans l'hémicycle, puisque M. Julia a posé la question que, faute de temps, il n'avait pu formuler la semaine passée ; M. Jacques Chirac lui-même était, pour une fois, présent à son banc de député.

M. Julia, dans son intervention, commence par affirmer que les événements du territoire ont creusé entre la majorité et l'opposition *« un fossé profond et large car le sang a coulé »*, ce qui, pour lui, risque de mettre en cause *« le fonctionnement de la démocratie »*. Puis il accuse successivement le gouvernement d'avoir laissé briser les urnes, d'avoir donné des ordres aux gendarmes de ne pas faire respecter l'ordre, ce qu'il assimile à *« une trahison »*. Puis il donne sa propre explication des événements de Hienghène, où dix Mélanésiens avaient été tués : *« Des habitants qui voient incendier leurs maisons décident de se défendre. Des coups de feu sont échangés. Une étincelle met le feu aux camions dans lesquels se trouvent des bidons d'essence. Personne n'a été tué par balle... (1). »*

Elevant le ton, le député RPR affirme qu'après la proposition de M. Lionel Jospin demandant un vote séparé pour les Blancs et les Noirs, *« M. Pisani met en pratique l'apartheid »*. Il ajoute : *« Si contre la Constitution, contre la démocratie, vous deviez imposer le pouvoir d'une petite minorité appuyée sur des bandes armées, vous auriez découvert le national-socialisme. »* C'est immédiatement le tumulte sur tous les bancs de l'Assemblée, seuls les députés du RPR applaudissant leur porte-parole.

Le premier ministre s'exclame : *« C'est inadmissible. »* M. Louis Mermaz, faisant la même constatation, demande à M. Julia de retirer ses propos. Celui-ci refuse, expliquant qu'il n'a fait qu'*« évoquer une éventualité »*. Malgré de nouveaux appels du président de l'Assemblée, M. Julia, soutenu par ses amis et par M. Chirac, maintient sa position. M. Mermaz suspend alors la séance pour en référer au bureau de l'Assemblée.

Après une heure un quart de suspension, le président de l'Assemblée annonce que, devant le bureau, M. Julia *« n'a pas accepté de retirer ses propos »*. M. Mermaz se voit *« donc obligé avec beaucoup de tristesse de les stigmatiser et d'exprimer sa très profonde réprobation »*.

M. Laurent Fabius prenant à son tour la parole juge l'incident *« très sérieux »*, et, sur une interpellation de M. Philippe Seguin (RPR, Vosges), il explique : *« Le nazisme, oui, je sais ce que cela veut dire! Ses conséquences sur la vie des hommes, ma famille les a connues! »* Après avoir rappelé que pour la Nouvelle-Calédonie, il avait souhaité éviter *« la provocation en politique intérieure »*, il déclare à M. Julia *« en vous en prenant au gouvernement et à la majorité en de tels termes, ce n'est pas le gouvernement que vous attaquez c'est la démocratie, c'est à dire vous-même (...). Si quelque chose a fait des progrès en France cet après-midi, c'est bien l'extrémisme que vous prétendez condamner (...). Ce qui s'est passé cet après-midi est grave parce que cela porte atteinte non pas au gouvernement mais à une certaine idée de la démocratie »*.

Reprenant un court instant la parole, M. Julia ne trouve qu'à souhaiter aux socialistes *« pour lesquels Noël signifie quelque chose, qu'il leur apporte un peu plus de modération dans leur sectarisme »* ! M. Charles Hernu, alors, refuse de répondre dans un tel *« climat »* à *« la mise en cause de la gendarmerie »* par l'orateur du RPR. L'Assemblée peut retrouver son calme pour reprendre le fil des questions. Elle n'en a pas pour autant terminé avec cette affaire.

De « l'huile sur le feu »

M. Lionel Jospin, intervenant avant une nouvelle suspension *« pour un fait personnel »* souligne : *« l'évocation de mon nom, l'amalgame de mots aussi violents et scandaleux qu'apartheid et surtout national-socialisme constituent bien une mise en cause personnelle et politique extrêmement grave »*. Après avoir accusé M. Julia de mettre *« de l'huile sur le feu »*, il remarque : *« Ni les membres du RPR ni ceux de l'UDF, sauf quelques-uns peut-être, n'ont jamais participé à une action de dénonciation de l'apartheid, à une lutte contre lui »*, alors que M. Claude Cheysson a reçu un prix du comité anti-apartheid et que lui-même a été personnellement remercié par Mgr Tutu quand celui-ci a reçu le prix Nobel de la Paix.

Pour le premier secrétaire du Parti socialiste, le RPR *« invente l'apartheid là où il n'existe pas et s'y résigne là où il a droit de cité »*. Il se demande aussi en quoi l'action de la majorité ressemblait au national-socialisme. M. Jospin a conclu : *« On dévoile les mots, mais aussi on se livre à une opération de détournement politique tendant à masquer le véritable danger qui menace la démocratie et qui vient de l'extrême droite »*.

Il ressort de ces échanges que, décidément, pour le RPR (chacun a noté la discrétion de l'UDF) la Nouvelle-Calédonie n'est jamais qu'un pretexte.

THIERRY BRÉHIER.

(1) Notre envoyé spécial sur place a établi, dès le premier jour, que les dix Mélanésiens étaient tombés dans une embuscade, les incendies dont parle M. Julia ayant été allumés après la fusillade, pour donner un alibi à ses auteurs (*le Monde* du 7 décembre).

« N'oubliez pas que ces morts étaient des terroristes ! »

De notre envoyé spécial

Nouméa. – A la porte du garage, on a hissé pour la circonstance le drapeau français. Une centaine de caldoches et de métis ont pris place dans l'atelier de réparation sous la pancarte : *« Les voitures ne seront livrées qu'après paiement. »* Ils cherchent d'improbables assaillants; les femmes attendent sagement sur les banquettes des voitures. Le comité de soutien aux inculpés du massacre de Hienghène a tenu, mercredi 19 décembre, sa première réunion.

« Pour nous Mitride et la famille Lapetite ne sont pas des coupables. Ce mot doit être banni de notre vocabulaire. Ils étaient accompagnés par des gendarmes, exaspérés par les menaces du FLNKS. Ces canaques qui sont morts, n'oubliez pas qu'ils étaient des terroristes du FLNKS », explique M. Florent Lapetite, neveu de M. Raoul Lapetite, un des inculpés.

Cette association de légitime défense à la mode calédonienne compte rassembler deux mille adhérents, *« mais vingt mille sympathisants »*, selon son président, M. Claude Bourrelly, qui se déclare *« favorable au RCPR, mais inscrit nulle part »*. L'« apolitisme » de l'association n'empêche pas M. Lapetite de dénoncer *« le plan des petits-bourgeois de gauche du gouvernement socialiste pour nous foutre en l'air »*.

« Dites bien que nous ne sommes pas contre les mélanésiens, insiste-t-il, *nous jouons au foot avec eux. Nombre de familles avaient des liens coutumiers très forts avec la tribu des Tiendanite. Ma grand-mère était une fille de chef mélanésien. Les métis sont les plus tolérants au niveau racial, c'est le FLNKS qui a tout politisé et tout foutu en l'air. »*

D. S.

LE SORT DES ABORIGÈNES

Une déclaration de l'ambassadeur d'Australie

*A la suite des propos tenus, dimanche soir 16 décembre, par M. Mitterrand au sujet du traitement subi par les aborigènes en Australie, et des commentaires qui les ont suivis (*le Monde *du 18 décembre), l'ambassadeur d'Australie en France, M. Peter Curtis, a publié, mardi 19 décembre, une déclaration dans laquelle il observe notamment :*

« Par le passé, notamment au début de la colonisation, les aborigènes ont été maltraités et victimes d'exactions. Ils ont également été désavantagés par des injustices et des plans d'aide mal conçus. Il est indéniable qu'ils ont souffert de problèmes graves, par exemple de santé, d'insuffisance d'éducation et de formation professionnelle, et de chômage élevé.

» Néanmoins, depuis quelque temps et plus particulièrement depuis le début des années soixante-dix, l'Australie a décidé de faire face au problème.

» Aujourd'hui, la politique australienne à l'égard des aborigènes concerne en premier lieu la question des droits fonciers. Les aborigènes possèdent, de droit indéniable, plus de 600 000 kilomètres carrés de terres, soit environ le dixième de la superficie du pays dont ils constituent 1 % de la population seulement.

» Une grande partie de ces terres sont riches en minéraux, dont l'extraction est du ressort ds autorités nationales, comme c'est le cas pour toutes les terres australiennes. Et, comme c'est le cas pour toutes les concessions minières, les aborigènes perçoivent des royalties lorsque leurs terres sont exploitées. »

L'ambassadeur, cependant, signale que le gouvernement de Canberra « envisage » *l'examen de deux projets de loi sur les droits fonciers au cours de la session parlementaire 1984-1985.*

« Pleinement conscient, *conclut-il*, des injustices et erreurs du passé et reconnaissant que des efforts importants doivent continuer à être consacrés à cette question, le gouvernement australien, en consultation avec les aborigènes eux-mêmes, s'attache à améliorer les conditions de vie de ceux-ci afin qu'ils puissent jouir pleinement des droits communs à tous les citoyens australiens, tout en préservant leur culture et leur identité propres. »

● *Les DOM à l'Elysée.* – Un groupe de députés et de sénateurs des départements d'outre-mer est venu exposer, mercredi soir 19 décembre, au président de la République, les problèmes économiques des DOM, dans la perspective d'un débat qui aura lieu au Parlement lors de la session de printemps. *« La décolonisation sur le plan politique, c'était la décentralisation, maintenant il faut faire la décolonisation sur le plan économique, social et culturel »*, a estimé M. Wilfrid Bertile, député socialiste de la Réunion, à sa sortie de l'Elysée. *« Les problèmes de la Nouvelle-Calédonie,* a-t-il observé, *montrent que la décolonisation n'est pas seulement un problème politique, mais que ses fondements sont souvent économiques. »* De son côté, M. Georges Dagonia, sénateur socialiste de la Guadeloupe, a insisté sur *« la volonté des DOM de demeurer dans le cadre de la République française, tout en accentuant le phénomène de décolonisation que constitue la décentralisation »*. Il a notamment souhaité que le développement économique de ces départements soit organisé de façon à ce que les populations n'aient pas *« l'impression d'être toujours en train de quémander »*.

POLITIQUE

Le gouvernement proroge le statut de Mayotte

Le projet de loi relatif à la collectivité territoriale de Mayotte, qui a été adopté, le mercredi 19 décembre, par le conseil des ministres, confirme les hésitations du pouvoir exécutif sur l'avenir politique de cette île de l'océan Indien revendiquée par la République des Comores, mais dont la population a, jusqu'à présent, manifesté, dans sa majorité, sa volonté de demeurer française. Le texte du gouvernement consacre, en effet, le *statu quo* pour une durée indéterminée.

En principe, la loi du 22 décembre 1979, qui avait déjà prorogé de cinq ans le statut particulier de collectivité territoriale défini pour Mayotte en 1976, obligeait le gouvernement à consulter avant la fin de 1984 la population mahoraise sur le maintien de son statut actuel, sur la transformation de l'île en département, ou éventuellement sur l'adoption d'un statut différent.

Le projet gouvernemental prévoit que, conformément à l'article 53 de la Constitution, la population de l'île *« sera consultée sur le point de savoir si elle souhaite que Mayotte demeure au sein de la République ou en soit détachée »*. Mais la date et les modalités de ce scrutin d'autodétermination *« seront fixées le moment venu par le Parlement »*, c'est-à-dire ultérieurement, sans autre précision.

Cette décision satisfait les élus de la majorité mahoraise, dont le député, M. Jean-François Hory, est membre du MRG. *« Ce projet préserve l'essentiel : la souveraineté française sur Mayotte et la nationalité française des Mahorais,* a souligné celui-ci. *Mais il faut que ce soit une loi, et non un décret, qui fixe les modalités du futur référendum. »*

Dans un entretien accordé au *Monde*, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, indiquait, le 11 septembre dernier, que la prorogation du statut actuel devrait, à son avis, intervenir pour une durée de deux ans au moins.

En revanche, les hésitations du gouvernement vont à l'encontre de la volonté exprimée par la République islamique des Comores, dont le président, M. Ahmed Abdallah, avait été reçu, mardi, par M. François Mitterrand auquel il avait renouvelé son désir de négocier le plus tôt possible la réintégration de l'île à l'archipel comorien. *« Je suis ferme là-dessus, Mayotte est une île comorienne »*, avait-il souligné au terme de cette entrevue.

Les opposants au régime de M. Abdallah réclament, eux aussi, cette réintégration, mais ils le font en mettant en cause, dans leurs propositions, le pouvoir exercé par ce dernier, ainsi qu'en témoigne l'entretien ci-dessous que nous a accordé le premier secrétaire de la fédération mahoraise du Front démocratique des Comores, M. Youssouf Moussa

« La France n'a pas à organiser de consultation de la population mahoraise »

« Comment interprétez-vous la prorogation de l'actuel statut de Mayotte ?

– Nous sommes contre cette prorogation qui fait le jeu des départementalistes. Nous pensons que le gouvernement français doit prendre ses responsabilités et régler définitivement le problème. Nous avions déjà dit à M. Lemoine, lorsqu'il était venu à Mayotte, le 19 mai dernier, que nous avions l'impression que le gouvernement pataugeait un peu, qu'il était tiraillé entre, d'une part les engagements pris par les socialistes et M. Mitterrand, d'autre part les pressions de la droite. Nous pensons que le gouvernement n'ose pas prendre ses responsabilités, bien que le secrétaire d'État aux DOM-TOM ait publiquement reconnu, dans l'entretien qu'il a accordé à votre journal en septembre, que Mayotte appartient aux Comores.

– Mais faites-vous fi de la volonté du peuple mahorais qui se déclare, dans sa majorité, farouchement attaché à son maintien dans la République française ?

– D'abord, nous disons qu'il n'y a pas de peuple mahorais. Il y a un peuple comorien et des spécificités régionales. Il n'y a qu'un seul peuple et c'est le peuple comorien. Ensuite, nous disons qu'il n'y a pas de liberté démocratique à Mayotte. C'est la violence qui a permis à la France d'obtenir, en 1975, la sécession de l'île. Il y a des gens qui ont gardé des traces de ces violences jusqu'à maintenant, et qui ont peur, par conséquent, de se prononcer ouvertement contre les positions du Mouvement populaire mahorais, qui domine la vie politique locale... Il faut rappeler ce qui s'est passé à cette époque : conformément aux accords passés entre la France et les Comores, il s'agissait d'organiser un référendum global aux Comores pour l'accession de l'archipel à l'indépendance. Le 22 décembre 1974, le peuple comorien s'est prononcé à plus de 90 % pour l'indépendance, et c'est à ce moment-là que le gouvernement de M. Giscard d'Estaing s'est livré, en juillet 1975, à un véritable putsch, grâce à ses gendarmes et à ses légionnaires, pour prendre le pouvoir à Mayotte et organiser la sécession. Nous nous trouvons devant une situation de fait, mais la seule chose à prendre en considération, c'est le scrution du 22 décembre 1974. La France n'a donc pas à organiser de consultation à Mayotte. Ce serait bafouer la souveraineté et la volonté du peuple comorien.

– De toute façon vous savez bien que les Mahorais ont surtout peur du régime du président Abdallah...

– Nous avons été les premiers à dire que parmi les obstacles à la réintégration il y avait aussi le régime de M. Ahmed Abdallah. Mais c'est une question qui concerne l'ensemble du peuple comorien. Nous ne pouvons pas dire que dans une négociation quelconque sur le statut de Mayotte il faut inclure la question du régime comorien. Nous pensons qu'il faut donner des garanties à la population mahoraise, et parmi nos propositions figure notamment une modification de la Constitution comorienne afin de prévoir ces garanties pour les entités régionales, en particulier dans le domaine de l'expression politique. Nous préconisons l'instauration d'un véritable système fédéral qui permette à chaque île de faire valoir ses spécificités tout en sauvegardant l'unité du pays. Nous proposons également qu'il y ait une restauration des libertés démocratiques aux Comores, afin que la réintégration ne signifie pas la soumission des Mahorais à la dictature d'Abdallah. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

LE PREMIER CONGRÈS NATIONAL DE LA FURR

M. Ortiz veut s'opposer au processus de bâtardisation de la race européenne

De notre correspondant régional

Nice. – Deux ans après sa création à Toulon, la Fédération pour l'unité des réfugiés, des rapatriés et de leurs amis (FURR), présidée par M. Joseph Ortiz, a tenu son premier congrès national, le samedi 15 décembre à Nice (1). Vingt-cinq ans après les barricades d'Alger, M. Ortiz n'a rien renié de ses engagements passés. Chantre de l'Algérie française hier, il se battra *« demain, s'il le faut, pour la France française »* menacée en premier lieu par le *« fléau de l'immigration »*. *« Nous devons nous opposer,* a-t-il notamment déclaré, *à ce processus, jugé irréversible par la gauche, de bâtardisation de la race européenne. Nous devons dès aujourd'hui refuser une France multiraciale avec des peuples dont tout nous sépare. »*

Selon l'ancien cafetier d'Alger, les immigrés maghrébins, qui *« doivent beaucoup à la France »*, devraient se conduire *« en gens responsables »*. *« Or (...) ils sèment le désordre, créent une insécurité grandissante (...) en un mot, ils se conduisent comme dans un pays conquis. »* Les solutions ? La FURR préconise *« l'expulsion immédiate de tous les clandestins (...) la remise en cause de la carte unique de séjour et de travail, la suppression des allocations de chômage, l'abrogation de la loi sur l'attribution automatique de la nationalité française aux immigrés de la deuxième génération »*, et surtout *« le rejet du droit de vote et d'éligibilité à tous les niveaux »*. Pour M. Ortiz, *« la France de Badinter »* a également permis l'*« apparition d'une voyoucratie qui risque de mettre en danger la paix intérieure. Elle est devenue depuis 1981 le terrain de prédilection du terrorisme (...) et on y voit s'installer une véritable organisation secrète de l'intégrisme musulman »*.

Puisque la prévention *« a lamentablement échoué »*, le président de la FURR ne voit qu'une seule réponse : *« celle de la répression »*, avec notamment *« la multiplication des contrôles d'identité, l'usage des armes par les policiers, qui ne doivent plus être conditionnés par la légitime défense, et le rétablissement mais aussi l'application effective de la peine de mort pour tous les meurtres, quels que soient l'âge et la fonction des victimes »*.

C'est forte de ces propositions, en de nombreux points identiques à celles du Front national (*« Je ne plagie personne »*, a cru utile de préciser M. Ortiz), que la FURR participera aux prochaines batailles électorales aux côtés de l'opposition. *A priori*, elle sera *« ouverte à toutes les discussions »*, sauf avec ceux – sous-entendu les barons du gaullisme – *« qui nous ont trahis »*, a dit M. Ortiz.

GUY PORTE.

(1) La FURR s'est donné six présidents d'honneur en la personne des colonels Lacheroy, Gardes, Argoud, de M. Ali Boualem (fils du bachaga Boualem), du capitaine Pierre Sergent (délégué du Centre national des indépendants et paysans) et de l'abbé Georges Dahmar, ces deux dernières personnalités étant présentes au congrès de Nice.

● *Le PCF et la Corse.* – Le bureau politique du PCF a publié, jeudi 20 décembre, la déclaration suivante : *« La mobilisation du peuple corse pour isoler les terroristes et impulser une dynamique de développement est la seule voie d'avenir. A cet égard, l'association dite CFR* [Corse française et républicaine] *joue un rôle négatif en fourvoyant le mouvement populaire dans une impasse dangereuse. Elle favorise les forces les plus réactionnaires ; elle facilite et banalise la montée de l'extrême droite. »*

« Les communistes corses dénoncent les impasses et les pièges de l'union sacré » et *« avancent les solutions du progrès »*, affirme encore le bureau politique qui rappelle que si, *« dans un premier temps, des transformations positives ont eu lieu dans différents domaines, la politique d'austérité et de chômage du gouvernement socialiste a replongé la Corse dans une situation angoissante »*.

M. JACQUES DELORS SE DÉMET DE SON MANDAT DE MAIRE DE CLICHY

M. Jacques Delors, ancien ministre de l'économie et des finances, a annoncé, mercredi 19 décembre, au commissaire de la République des Hauts-de-Seine qu'il se démettait de son mandat de maire de Clichy, en raison de l'incompatibilité de ce mandat avec les fonctions de président de la Commission européenne qu'il occupera à partir du mois de janvier prochain.

La décision de l'ancien ministre de M. Pierre Mauroy fait suite à une consultation juridique qu'il a demandée aux Communautés européennes. Celles-ci ont considéré que, compte tenu des termes du traité sur les Communautés d'une part et de la législation française d'autre part, il y a incompatibilité entre le mandat de maire et la fonction de membre de la Commission européenne.

● *Le maire d'Aix-les-Bains « démissionné d'office ».* – Le commissaire de la République de la Savoie a signifié à M. André Grosjean, maire RPR d'Aix-les-Bains depuis 1969, qu'il ne pouvait plus rester en fonction et qu'il était *« démissionné d'office »*. Cette décision du commissaire de la République fait suite à l'arrêt rendu le 22 novembre dernier par le Conseil d'Etat. La Haute Judidiction administrative, qui a, à cette date, rejeté une requête de M. Grosjean contre un arrêté du préfet de la Savoie le démettant de ses fonctions de conseiller municipal, a mis un terme à une longue procédure menée par M. Grosjean depuis plusieurs années pour obtenir l'annulation de condamnations prononcées par les tribunaux, tromperie, usage de faux, publicité mensongère

● *A l'hôtel de ville de Paris.* – A propos des *« Mariages et divorces dans la famille chiraquienne »* (*le Monde* du 19 décembre), précisons que M. Denis Baudouin a quitté la direction générale de l'information et des relations extérieures en accord total avec M. Chirac, après avoir été élu député à l'Assemblée des Communautés européennes. Il demeure toutefois auprès du maire de Paris avec le titre de *« chargé de mission »* directement rattaché à lui pour s'occuper notamment des relations avec la presse politique nationale.

LE PROJET SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

L'Assemblée nationale approuve une nouvelle fois le retour à la loi Debré

Au terme d'un débat sans passion, l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 20 décembre, en deuxième lecture, par 323 voix pour (PS, PC) et 159 voix contre (RPR, UDF), la partie non budgétaire du plan du ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, sur l'enseignement privé. Le plan s'inscrit dans la décentralisation de certaines responsabilités scolaires de l'Etat. Comme il fallait s'y attendre, l'Assemblée a sur ce point rétabli les dispositions qu'elle avait adoptées en première lecture (*le Monde* des 10 et 11 octobre) et que le Sénat avait bouleversées (*le Monde* des 12, 13, 14 et 15 décembre).

Pour l'essentiel, le plan consiste à abroger la loi Guermeur et certaines dispositions de la loi du 1er juin 1971 qui, toutes deux, modifiaient la loi Debré de 1959, afin de remettre celle-ci en vigueur dans sa version initiale.

Comme en première lecture, l'opposition a défendu les principes de la loi Guermeur et souhaité que l'Assemblée vote le texte du Sénat qui en rétablissait les dispositions. Mme Hélène Missoffe (RPR, Paris) s'est élevée contre la restriction apportée par le projet gouvernemental à la notion de *« caractère propre »* des établissements d'enseignement privés. Comme la majorité sénatoriale, elle a dénoncé l'inconstitutionnalité du projet et soulevé une fois encore l'exception d'irrecevabilité, qui a été, bien entendu, rejetée par les députés socialistes et communistes. Sur le même thème, M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire) a estimé que les dispositions du texte ne sont pas *« simples et pratiques »*, comme le dit M. Chevènement ; *« elles sont simplement plus hypocrites que le projet Savary et elles tendent exactement aux mêmes fins »*.

« La philosophie du texte, simple et pratique, est, en effet, une philosophie laïque, a répondu le ministre de l'éducation, *mais là où Mme Missoffe n'a pas raison, c'est quand elle ajoute que cette philosophie laïque serait anti-confessionnelle. »*

Pour sa part, M. Jean-François Hory (app. PS, Mayotte) a rétorqué à Mme Missoffe que si l'Etat est garant des libertés, il n'est pas tenu de *« donner les moyens de les exercer »*. Quant à M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), attaché à l'esprit de la Loi Guermeur, il a regretté que le texte du Sénat ne soit *pas retenu.* Après la « trêve », les « antagonismes » risquent de réapparaître, a-t-il dit. Sans passion non plus, M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) a rappelé les positions de son groupe et critiqué le *« recul du gouvernement sur l'enseignement privé »*.

Pour le reste, le projet très technique, présenté aussi par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a été modifié en tenant compte des suggestions du Sénat. La plus substantielle porte sur les charges financières des collectivités locales, que la Haute Assemblée a votée à l'unanimité. Le projet prévoit en effet le transfert des lycées aux régions et des collèges aux départements. Si pour les collèges le texte du Sénat repris par l'Assemblée prévoit une participation des communes, pour les lycées, en revanche, les régions seront seules à les financer. Cette « discrimination » a été dénoncée à la fois par M. Olivier Guichard (RPR, Loire-Atlantique) et M. Maurice Pourchon (PS, Puy-de-Dôme), tous deux présidents de conseil régional.

Cette disposition, a expliqué M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime), rapporteur de la commission des lois, a été approuvée par l'Association des maires de France. C'était une façon de dire aussi qu'elle a reçu l'aval de son président, M. Michel Giraud, sénateur RPR du Val-de-Marne, également président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France.

R. Sa.

● *La loi sur la montagne.* – L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 19 décembre, en troisième lecture, la version du projet de loi relatif au développement et à la protection de la montagne (1) sur laquelle se sont mis d'accord députés et sénateurs en commission mixte paritaire.

On s'attendait à un vote unanime des députés, tous montagnards, qui ont participé à l'élaboration de ce texte, mais finalement c'est par trois cent vingt-six pour (PS et PC) et cent cinquante-six abstentions (RPR et UDF) qu'il a été approuvé.

L'opposition regrette en effet que la commission ait retenu une disposition dérogatoire au code du travail votée par le Sénat, disposition qui ouvre la possibilité de reconduire d'une *saison* à l'autre les contrats saisonniers. Le PC a également émis des réserves sur ce point.

(1) *Le Monde* daté 28-29 octobre, des 29 novembre, 30 novembre et daté 16-17 décembre.

TROIS TEXTES DÉFINITIVEMENT ADOPTÉS

Le mardi 18 décembre, l'Assemblée nationale a adopté définitivement les trois textes suivants :

● **Navigation aérienne.** – En quatrième et dernière lecture, les députés ont adopté définitivement le projet de loi qui rétablit, sous certaines conditions, le droit de grève pour les contrôleurs de la navigation aérienne. Faute d'accord avec les sénateurs en commission mixte paritaire, les députés ont finalement retenu le texte qu'ils avaient déjà adopté en troisième lecture (*le Monde* des 27 avril, 5 et 19 octobre et 11 et 14 décembre).

● **Convention « EUMETSAT ».** – Comme le Sénat, le 31 octobre dernier, l'Assemblée nationale a approuvé la convention déjà signée par la France et quatorze autres Etats européens, créant une organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques EUMETSAT. Elle est donc définitivement adoptée. Le siège de cette organisation sera provisoirement à Paris, dans les locaux de l'Agence spatiale européenne. La convention ainsi approuvée définitivement prévoit la poursuite du programme Météosat. Le coût des programmes et du fonctionnement d'EUMETSAT a été évalué jusqu'en 1995 à 400 millions d'ECU. La France y contribuera à hauteur de 22 %, soit 88 millions d'ECU (65,5 millions de francs).

● **Accord fiscal franco-chinois.** – L'Assemblée a ratifié dans les mêmes termes que le Sénat, donc définitivement, un accord entre la France et la Chine visant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale, en particulier en ce qui concerne l'impôt sur les revenus.

AU SÉNAT

Le budget est repoussé

La première partie du projet de loi de finances pour 1985 n'a obtenu aucun suffrage en sa faveur. Bien que la majorité sénotoriale ait fait part de sa satisfaction relative de la prise en compte par le gouvernement de certaines de ses préoccupations, notamment en matière de fiscalité agricole, elle a conclu au rejet de la première partie, ce qui entraîne celui de l'ensemble du projet de loi de finances. Si les socialistes n'ont pas pris part au vote (ainsi que les radicaux de gauche, le président et le rapporteur général de la commission des finances et M. Alain Poher), le PC et la majorité sénatoriale ont voté contre.

Le Sénat a ensuite repoussé, par 24 voix (le PC) contre 1 (M. Jacques Descours-Desacres, RI, Calvados), le projet de loi de finances rectificative pour 1984 (*le Monde* du 7 décembre). Le PS a refusé de participer au vote d'un texte *« dénaturé »*, de même que la majorité sénatoriale.

Le Sénat a d'autre part examiné, mercredi 19 décembre, les projets de loi suivants :

● Renouvellement des baux commerciaux et évolution de certains loyers immobiliers : le Sénat a confirmé la position adoptée en première lecture (*le Monde* du 14 décembre), socialistes et communistes votant contre. En seconde lecture, le 18 décembre, l'Assemblée nationale avait écarté les modifications voulues par les sénateurs ;

● « Multipostulation » des avocats : malgré l'opposition de M. Jean-Marie Girault (RI, Calvados), les réserves de M. Jacques Carat (PS, Val-de-Marne) et l'abstention du PC, le texte (*le Monde* des 9 et 23 novembre et du 1er décembre) est adopté définitivement ;

● Comptes consolidés : les conclusions de la commission mixte paritaire, déjà approuvées par l'Assemblée nationale, ont été définitivement adoptées (*le Monde* des 21 septembre, 13 octobre, 22 novembre et 14 décembre) ;

● Plusieurs conventions ou accords internationaux : précédemment votées par l'Assemblée nationale, sont désormais définitives la ratification d'un protocole additionnel à la convention de coopération monétaire entre les Etats membres de la Banque des Etats de l'Afrique centrale et la République française du 23 novembre 1972, l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre les gouvernements français et suédois, l'approbation d'un accord entre les gouvernements français et haïtien sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (le PC a voté contre), l'approbation d'une convention entre les gouvernements français et tchécoslovaque relative à l'entraide judiciaire, l'approbation d'un accord de coopération en matière de marine marchande entre les gouvernements français et marocain, la ratification d'un accord entre la République française et la République portugaise concernant l'utilisation par la France de certaines facilités dans la région autonome des Açores, l'approbation d'une convention sur la loi applicable aux contrats d'intermédiaires et à la représentation, et l'approbation de l'accord intervenu au sein du conseil des Communautés européennes les 2 et 3 octobre 1984, entre les représentants des gouvernements des Etats membres et portant sur le financement du budget rectificatif et supplémentaire des Communautés (le PC s'abstenant) ;

● Retrait du Groenland de la CEE : tout comme il l'avait fait le 13 décembre dernier, le Sénat a désapprouvé dans sa majorité la ratification du traité permettant au Groenland de se retirer des Communautés européennes, sur lequel l'Assemblée nationale, en seconde lecture, le 18 décembre, avait confirmé son avis favorable (*le Monde* des 22 et 23 novembre) ;

● Versement destiné aux transports en commun : le texte a été définitivement adopté, le Sénat se ralliant à la version approuvée par l'Assemblée nationale (*le Monde* des 22 novembre et 14 décembre) ;

● Prix de l'eau : les conclusions de la CMP, déjà approuvées par l'Assemblée nationale le 18 décembre, ont été définitivement votées. Elles tiennent compte de la possibilité offerte aux communes qui améliorent la qualité de l'eau de déroger à la norme d'augmentation des tarifs (*le Monde* des 23 novembre et 14 décembre).

A. Ch.

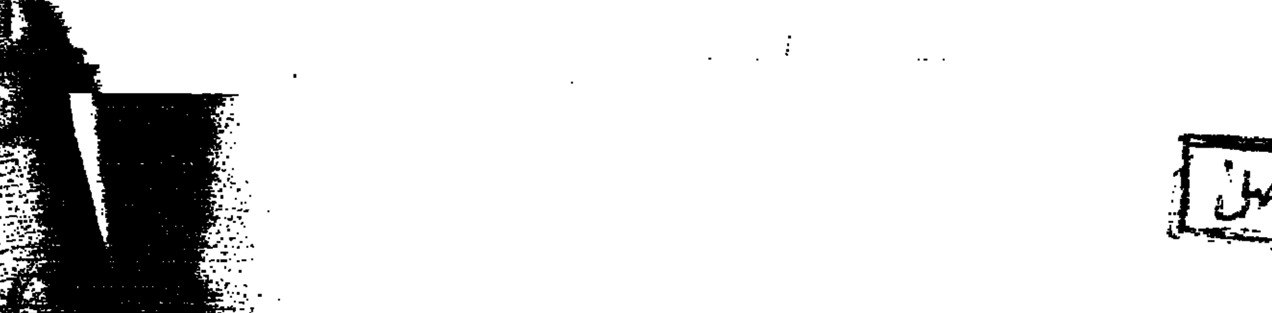
Propos et débats

M. Lajoinie (PC) :

M. Debarge (PS) :

M. Stirn :

M. Gaudin (UDF) :

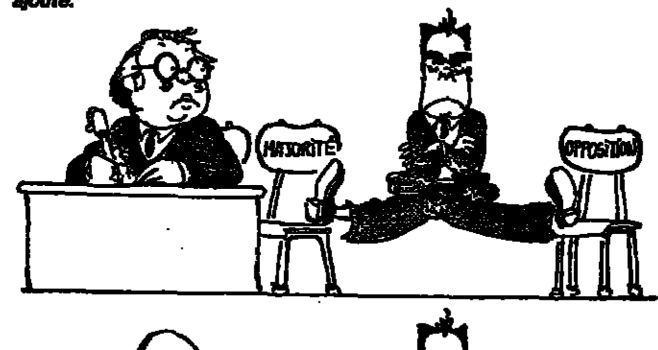


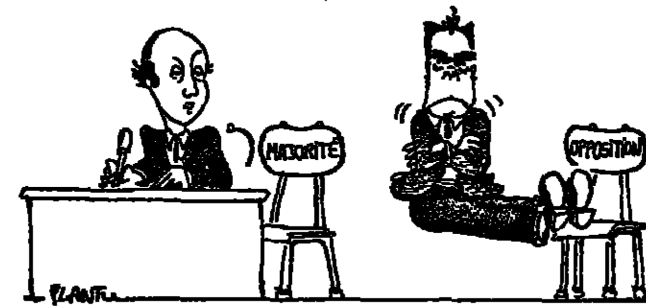
POLITIQUE

Propos et débats

M. Lajoinie (PC) : intransigeance

C'est « l'intransigeance du gouvernement » *qui a conduit les députés communistes à voter contre le budget de 1985, a déclaré M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, mercredi 19 décembre.* « Au lieu d'aider l'action des travailleurs pour moderniser l'appareil productif par la reconquête du marché intérieur, le gouvernement plie son action à la logique de la fatalité de la crise et de la résignation chère au patronat », *a-t-il ajouté.*





M. Debarge (PS) : normal

Le vote communiste est un « non-événement » *parce qu'il était prévisible, estime M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du Parti socialiste. Ce vote s'inscrit, à son avis,* « dans la logique de la rupture de l'union de la gauche dont le PCF a pris la responsabilité ». « Après être passée par la nébuleuse de l'abstention positive, cette démarche de sa part est normale. »

M. Stirn : rassemblement

M. Olivier Stirn, député non inscrit du Calvados, qui a voté le budget de 1985, considère que « la rupture entre les deux composantes de la majorité parlementaire » *confirme l'exigence d'*« approuver toute démarche favorisant l'avénement du rassemblement de tous les républicains pour 1986 ».

M. Gaudin (UDF) : en attendant la suite...

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, pense que le vote du PCF « consacre la deuxième étape de la rupture ». *La première a été, selon lui, la sortie des ministres communistes du gouvernement. La troisième sera, affirme-t-il, la rupture sur le terrain local.*

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 19 décembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

● ECO-INDUSTRIES

Le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a présenté un ensemble de mesures concernant les industries liées à l'environnement, ou éco-industries. Ces industries réalisent un chiffre d'affaires de 18,3 milliards de francs, dont 2,6 à l'exportation avec un solde excédentaire de 1,8 milliard. Le souci toujours croissant, en France et à l'étranger, d'assurer une meilleure protection de l'environnement et l'importance de l'innovation technologique qui caractérise ces industries justifient qu'un intérêt particulier soit porté par les pouvoirs publics à leur égard.

1) La concertation avec l'industrie sera améliorée. Un groupe de programmation de l'environnement, associant les professionnels et les administrations en vue d'une meilleure prévision des réglementations liées à l'environnement sera mis en place auprès du comité interministériel de la qualité de la vie.

2) Un effort systématique de valorisation des procédés de lutte contre les nuisances sera accompli.

3) La protection de l'environnement sera prise en compte dans l'appréciation des dossiers soumis au *Fonds industriel de modernisation* et un recours plus systématique des industries de l'environnement, notamment des PMI, aux procédures de ce fonds sera recherché.

4) Le secteur de l'instrumentation de mesure des pollutions fera l'objet d'un soutien spécifique. Les procédures d'évaluation des instruments par les laboratoires officiels seront accélérées et les moyens techniques correspondants seront renforcés.

5) L'information des acheteurs publics sur les services et matériels proposés par les industries de l'environnement sera améliorée. L'homologation de normes françaises sur ces produits sera systématisée. Les marchés passés par l'Etat et ses établissements devront s'y référer, et il sera recommandé aux collectivités locales de s'y référer dans leurs marchés. Les besoins des acheteurs publics seront mieux pris en compte dans la définition des programmes de recherche en matière d'environnement.

6) La promotion des éco-industries françaises à l'étranger sera renforcée. Des opérations de partenariat à l'exportation entre grandes et petites entreprises des industries de l'environnement seront encouragées.

● *PLUIES ACIDES*

Dans le cadre de la politique d'ensemble du gouvernement en faveur de la forêt, le ministre de l'environnement a présenté une communication sur les mesures nationales et communautaires, prises ou en discussion, en vue de combattre les pluies acides.

1) – La France a déjà pris plusieurs initiatives en ce domaine :

– Le président de la République a proposé une conférence mondiale pour mobiliser la communauté internationale sur les atteintes aux forêts des pays du Nord et du Sud ;

– Le conseil des ministres du *22 février 1984* a prévu l'accroissement du potentiel de recherche et d'observation et fixé l'objectif de réduction de moitié des émissions annuelles de dioxyde de soufre en France entre 1980 et 1990 ;

– Le premier ministre a désigné M. Valroff, député des Vosges, comme parlementaire en mission chargé de préparer pour le gouvernement les orientations stratégiques des actions nécessaires ; dans le cadre de cette mission, M. Valroff examinera la nature des mécanismes financiers permettant d'accélérer la lutte contre les pluies acides.

2) – Le gouvernement contribue activement à la définition des normes européennes pour les grandes installations de combustion et la pollution automobile. A cet égard, la France souhaite que les travaux des Communautés européennes relatifs à l'essence sans plomb et aux pollutions de l'air par les gaz des moteurs aboutissent rapidement, et elle demande que des mesures soient simultanément adoptées en ce qui concerne les émissions des poids lourds et l'harmonisation des limitations de vitesse en Europe, qui est la seule mesure capable d'apporter une réduction immédiate des pollutions automobiles.

3) Le gouvernement a décidé de renforcer la réglementation nationale pour les activités industrielles non visées par les normes communautaires. Cette réglementation concerne notamment les rejets d'oxyde de soufre, d'hydrocarbures, de chlore et de fluor, avec le souci d'une adaptation progressive de l'appareil industriel. Dans le même esprit, un important programme de recherche est en cours pour le développement des technologies compétitives et propres, et la France a souligné le souhait que soit mis en œuvre un programme communautaire de recherche sur le développement de technologies automobiles propres.

(Lire page 29.)

● PATRIMOINE

Le ministre de la culture a présenté une communication sur l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. Le service de l'inventaire a été créé, il y a vingt ans, par André Malraux *sur proposition d'André Chastel.* Désormais installé à l'hôtel de Vigny, dans le Marais, il bénéficie des moyens d'action les plus contemporains : informatique, microfiches, vidéodisques. Une messagerie électronique reliera ce centre national aux centres régionaux, qui auront tous été mis en place au terme du *IXe Plan. Pour l'avenir,* trois priorités sont retenues :

– Conforter la vocation scientifique de l'inventaire : une nouvelle *commission nationale, chargée, en* particulier, d'évaluer les programmes de recherche sera mise en place ; les liens avec le Centre national de la recherche scientifique seront resserrés par une nouvelle convention ;

– Faciliter l'accès du public aux connaissances rassemblées sur les œuvres d'art ; tel est le rôle du Centre national de documentation sur le patrimoine de l'hôtel de Vigny et des centres régionaux ;

– Développer les recherches nationales et internationales en histoire de l'art par la convergence des bases de données.

(Lire page 25.)

● SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

Le garde des sceaux a présenté un projet de loi relatif aux participations détenues dans les sociétés par actions. Ce texte vise, en premier lieu, à assurer une meilleure transparence de la répartition du capital des sociétés par actions grâce à la publicité des prises de participation atteignant des seuils significatifs. En second lieu, il réglemente les pratiques de participation circulaires au sein des groupes de sociétés, qui consistent, pour une société, à faire détenir par ses filiales une fraction importante de son propre capital.

● MAYOTTE

Le secrétaire d'Etat chargé des départements et des territoires d'outre-mer a présenté un projet de loi relatif à la collectivité territoriale de Mayotte. Précédé d'une consultation du conseil général de Mayotte, ce projet modifie l'article 2 de la loi du 22 décembre 1979. Il prévoit, conformément à l'article 53 de la Constitution, que la population mahoraise sera consultée sur le point de savoir si elle souhaite que Mayotte demeure au sein de la République française où en soit détachée. La date et les modalités de la consultation seront fixées, le *moment venu, par le Parlement.*

(Lire page 10.)

● ÉDUCATION NATIONALE

Le Conseil a adopté un décret transférant au ministre de l'éducation nationale les attributions précédemment dévolues au ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale *dans le domaine de la* santé des enfants et des adolescents en milieu scolaire.

● RELATIONS EXTÉRIEURES

A la suite des modifications apportées à la composition du gouvernement, le conseil a adopté un décret fixant les attributions du ministre des relations extérieures. Celui-ci exercera les attributions précédemment dévolues au ministre des relations extérieures et au ministre des affaires européennes.

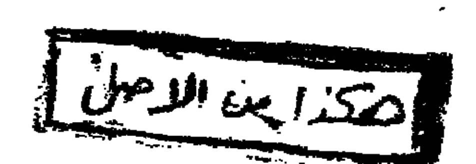
● BUDGET 1983

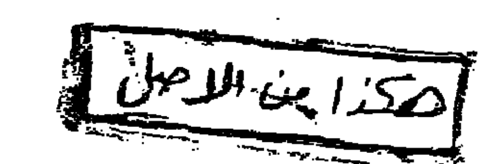
Le ministre de l'économie, des finances et du budget, et le secrétaire d'Etat chargé du budget ont présenté le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1983. Ce projet retrace les dépenses et les recettes de l'Etat relatives à l'année 1983. En définitive, il fait apparaître un déficit budgétaire de 129,61 milliards de francs, qui se situe à 3,3 % du PIB.

● *Dissolution du conseil municipal de Vrigny.* – Le conseil des ministres a prononcé, le mercredi 19 décembre, la dissolution du conseil municipal de Vrigny (Loiret).









V

24. Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : Victor Hugo raconté par Hubert Juin; la référence.
18. Portrait : Joë Bousquet, le devin immobile. 19. Religion : la destinée des recluses. Femmes dans une église d'hommes.
21-22. Lettres étrangères : la vie inquiète de Pasolini. Du formalisme au marxisme, les repentirs de Victor Chklovski.

Le Monde des livres

Victor Hugo, et la passion de l'inconnu

***1985 sera l'année Hugo. Elle suscite déjà tout un cortège d'études. Chacun donne sa vision du poète « national » : Alain Decaux, Hubert Juin, Jean-François Kahn* (lire nos articles p. 24) *et Henri Guillemin dans une préface que nous publions ci-dessous, et qui accompagnera, en janvier prochain chez Denoël, la réédition du livre de Georges Piroué :* Victor Hugo romancier.**

CETTE étude, qui date d'un peu plus de vingt ans, quelle bonne idée d'en donner, pour « l'année Hugo » – centenaire de sa mort – une réédition! Un livre qui vaut la peine d'être promu dans l'actualité. Tant de choses restent à dire sur Victor Hugo! Son œuvre est un continent et je ne suis pas sûr qu'on la connaisse bien, étant donnée l'étendue, si considérable, des textes qui se sont ajoutés, peu à peu, à ses œuvres prétendument « complètes », telles qu'elles étaient en 1885, *et encore qu'elles furent en* 1942, après l'achèvement de l'édition dite de l'Imprimerie nationale.

Les mérites du présent travail sont nombreux. Piroué nous fait découvrir des parentés inattendues entre les « écrits de jeunesse » de Hugo, *Han d'Islande, Bug Jargal* et *les Misérables* eux-mêmes : Bug Jargal a déjà accompli le geste de Jean Valjean épargnant Javert, et Ordener (dans *Han*), s'accusant pour un autre, annoncerait presque l'affaire Champmathieu. Voici *Notre-Dame de Paris* légitimement réduit à son prix médiocre, avec ses quatre « emplois » de théâtre qui manquent tout à fait d'épaisseur, l'ingénue, le jeune premier, le bouffon et le traître (mais la dernière ligne du roman est grave : *« Phœbus de Châteaupers aussi fit une fin tragique : il se maria »*; quand on sait ce que fut la vie intime de Hugo à cette date précisément, on devine aussitôt, sous l'éclat de *rire, le sanglot étouffé*). Très juste, l'observation de Piroué sur l'Enjolras des *Misérables* qui, dans *Quatre-vingt-treize*, se dédouble en Cimourvain et Gauvain.

A l'actif de Piroué, voici également de saisissantes remarques sur la narration de Hugo et le cinéma : Hugo inventeur, avant l'image, du langage cinématographique; *« comme un opérateur déplace sa caméra, Hugo avance et recule devant son personnage, tourne autour, choisit des angles de visée; tantôt il s'en tient au plan fixe, tantôt il use du travelling »*, etc. Et ces courtes phrases de Hugo, repérées par l'enquêteur, muées par lui en épigraphes pour tels chapitres où elles luisent d'un dur éclat : *« Comme l'ambition est prompte à s'intituler vocation »*; *« le pauvre est le condiment du riche »*; à cette âpre formule, j'aimerais adjoindre cette autre qui en constitue la contrepartie sinistre : *« ô sombre terre où la souffrance du riche est la consolation du pauvre! »*

Mais, bien entendu, et le titre de l'ouvrage nous en avertit, ce qui, avant tout, chez Hugo romancier, requiert l'attention de Piroué, c'est la constante présence et la passion de l'« inconnu ». Piroué intitule la deuxième partie de son livre : « De l'apparence à la transparence ». Je ne connais rien d'équivalent sur ce thème, si ce n'est l'inoubliable article de G. Bounoure : « Abîmes de Victor Hugo », publié dans *Mesures* le 15 juillet 1936. Il y a, écrit Piroué, une *« connexion, pour Hugo, de l'invisible et du visible, de l'insignifié au signe »*, et les objets, à ses yeux, *« signifient plus qu'eux-mêmes »*.

Une des épigraphes que j'évoquais plus haut est ainsi conçue : *« Cette cloison qui nous sépare du mystère des choses, et que nous appelons la vie. »* Et Piroué, interrogeant l'homme, perçoit qu'*« il y a quelque chose en lui qui est hors de lui »*. L'usage excessif de l'antithèse, qui est, à son égard, un reproche banal : trop simpliste figure de rhétorique, mauvaise habitude devenue tic et manie, non, dit Piroué, vous n'y êtes pas : il s'agit là, pour Hugo, d'une *« conception de l'univers »*, d'un constat perpétuellement vérifié. *« De toutes les choses que Dieu a faites, le cœur humain est celle qui dégage le plus de lumière, hélas, et le plus de nuit. »* Le mal, terrible problème; objection qui *« ne se laisse dissoudre par aucun raisonnement »* et qui conduit Hugo très loin, plus loin que nous le souhaiterions, quand on le voit soutenir qu'il discerne *« une intention maléfique de la matière, l'âme noire du Mal »*.



Dessin de CAGNAT.

Eh oui, tant qu'on voudra, du verbiage, chez Hugo, des entassements de syllabes qui cherchent à se faire prendre pour des révélations alors qu'ils se réduisent à du bruit et de l'insubstance; le surdoué gâchant ses dons. Reste que le grand sujet, au fond l'unique sujet du poète et du romancier, c'est *« cet invisible évident »*, *« cet incompréhensible incontestable »* que, dans notre balbutiant idiome, nous nommons *« Dieu »*. Ce vivant suprême, Hugo s'acharne à *« le séparer de tout ce qui n'est pas lui »*. Le mensonge de sœur Simplice, par exemple (lorsque cette véridique, par devoir et par nature, ment à Javert pour sauver Jean Valjean), inobservance impliquant une observance plus haute, seule fidèle, seule authentique.

C'est dans *les Misérables* que l'anticlérical Hugo – qui refusera tout prêtre à ses obsèques, mais demandait *« une prière à toutes les âmes »* – au cours d'une étrange *« Parenthèse »* ose, je dis bien ose, en pleine dictature intellectuelle et morale des Taine, des Littré, des Renan, affirmer que, dans ces couvents peuplés, n'est-ce pas? de parasites sociaux, *« les bras croisés travaillent, les mains jointes font; la prière est une œuvre »*.

(Lire la suite page 24.)

HENRI GUILLEMIN.

Le destin d'Edgar Faure

Par André FONTAINE

Dans le second tome de ses Mémoires, l'ancien président du conseil fait admirer son art du portrait et de l'aphorisme.

« *ECRIVEZ comme vous parlez* », conseillaient les profs de jadis. Peu de gens y réussissent autant qu'Edgar Faure. En le lisant, on a facilement l'impression de l'entendre, avec son célébrissime cheveu sur la langue et son articulation vigoureuse et pointée d'ail.

Il faut ce talent de conteur pour soutenir l'intérêt tout au long d'un pavé de 690 pages, second tome – et pas le dernier – des Mémoires d'un ex-président du conseil, qui, à soixante-seize ans, s'est encore déclaré, l'autre dimanche, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », tout disposé à reprendre du service. D'autant plus que l'auteur expose dans le détail des affaires qui, avec le recul du temps, ont totalement cessé de soulever les passions. Ainsi, du retour sur son trône du sultan Ben Youssef du Maroc, exilé à Madagascar par l'aveuglement d'un précédent gouvernement.

On comprend cependant qu'« Edgar », comme tout un chacun l'appelle, tienne à s'expliquer à fond sur ce sujet : lorsqu'il avait pris la relève à Matignon, au début de 1955, de Mendès France, il a dû faire appel, pour arrêter et pour imposer sa politique marocaine, à tout son sens politique, qui est grand, et à sa détermination; et il n'a cessé de se heurter, de la part des bénéficiaires d'un *statu quo* révolu, aux manœuvres les moins ragoûtantes, y compris des accusations diffamatoires lancées à la tribune de l'Assemblée nationale, et dont il a obtenu raison en justice.

« Le capitaine du crime »

Chez un homme dont l'amour-propre est vif – *« le résident général venait tout simplement m'exprimer son admiration : c'est un genre de propos auquel*, n'hésite-t-il pas à écrire, *je me suis toujours montré très ouvert »*, – la bassesse des attaques fait mal. Il n'est pas de la race de Talleyrand, qui, chaque soir, pour trouver le sommeil, prenait plaisir à se faire lire les horreurs parues dans la journée sur son compte.

Ayant *« la rage d'être aimé de ceux* [qu'il] *aime »*, ce qui est une *« faiblesse »* commune, Edgar Faure est aussi capable, ce qui est devenu rare, d'admirer. La manière dont il évoque la mémoire de Gaston Palewski (*« On ne pouvait appréhender de sa part rien qui ne fût moralement inacceptable »*), de Robert Schuman, de Jacques Duhamel, touchera ceux qui ont conservé la mémoire de ces hommes de cœur, chez qui la politique avait respecté l'âme.

Bien d'autres portraits, de morts et de vivants, figurent à ses cimaises, à commencer par celui de Hermann Goering, *« sans qui l'abomination n'aurait pu advenir; mais de cette abomination il n'est pas l'auteur et c'est par substitution qu'il va être appelé à en répondre. Je pensais à qualifier cette situation par un terme qui désigne une institution particulière à Florence et qui porte ce beau nom : le capitaine du crime »*. Il y en a des pages sur ce ton.

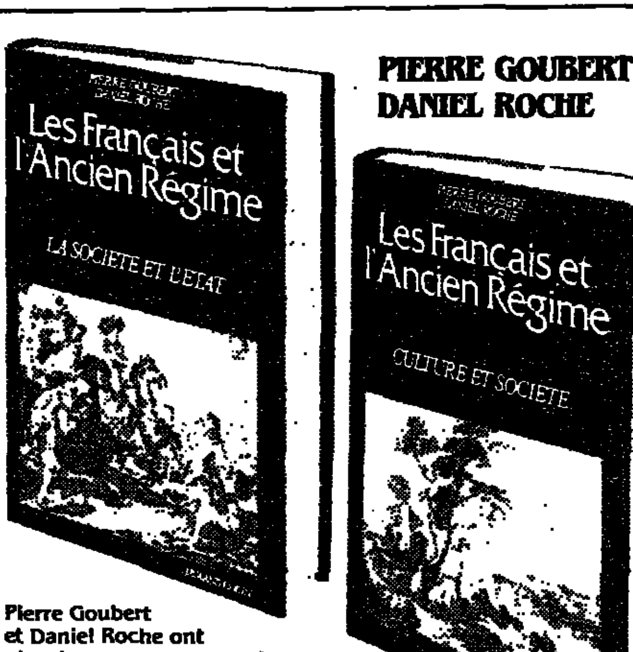
En hors-d'œuvre à ce deuxième tome, « Edgar » rapporte en effet ses souvenirs du procès des grands criminels de guerre allemands à Nuremberg, entreprise de *« damnation de la mémoire »* à laquelle il participa comme procureur général adjoint. De cette expérience il a tiré une *« conviction européenne »* qui n'a cessé de l'animer depuis. Elle lui a été bien nécessaire pour venir à bout du délicat dossier du réarmement allemand, avant de s'attaquer à la grande œuvre de la détente avec une Union soviétique où commençait à émerger la lourde silhouette de Nikita Khrouchtchev, un autre portrait brossé de main de maître, avec une évidente sympathie que contribue à nourrir le faible d'« Edgar » pour la langue russe et donc pour la Russie.

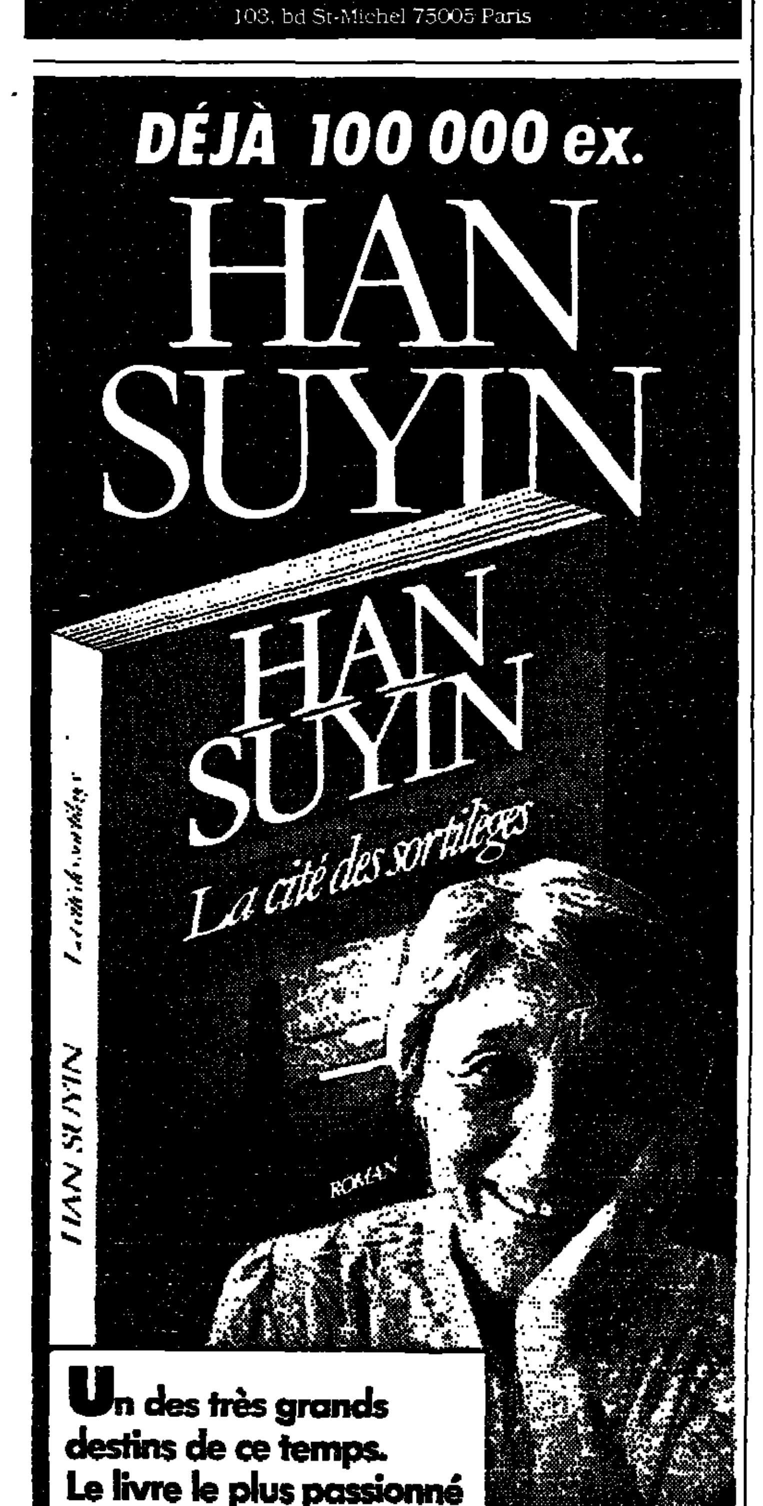
C'est *surtout*, bien *entendu*, à la manière dont il traiterait de ses relations avec Pierre Mendès France que l'on attendait l'auteur. Amis politiques, jamais vraiment brouillés, mais si différents non tant par le tempérament que par l'attitude devant la vie, ils étaient voués à s'admirer et à s'agacer tout à la fois. Et le retour de de Gaulle, combattu par l'un, souhaité depuis longtemps par l'autre, ne pouvait que les opposer.

(Lire la suite page 16.)

cureuil
LOYAL
y pour un Super-Trophé







A LA VITRINE

ROMAN

« La noche triste »

Les cafés crasseux, la foule bigarrée, l'odeur lourde des parfums *de femme*, les gamines nattées sorties de films populistes, les Indiens en poncho, les paysans loqueteux, l'alcool, la chanson amère des mariachis, et l'âme trop vaste de Violeta, qui tangue dans sa robe *rouge de pute. Ce sont les mots pas* neufs des grands départs ; cinéma et vérité d'une étape absurde dans un tour du monde mythique qui permettait de rejoindre l'Est par l'Ouest. A Vera-Cruz, comme ailleurs, les néons et l'heure qui passe creusent les cernes, chacun y va de sa peine, de sa solitude : l'ailleurs est partout. Il n'y a rien à découvrir ici, pour ce personnage grinçant qui *se prend tour à tour pour* Cortès et pour Valentino : enfin presque : comme toujours il exagère. *La Dérive des continents*, ce sont vingt jours au Mexique, à la chasse aux mots de l'aventure. Mais le *« dandy ethnologue »* qui tente de reconstituer le puzzle d'un monde trop balisé, *« mains jointes sur le corps fripé de trois petits champignons »*, sait bien qu'il n'y a rien au bout du voyage, un peu plus de folie peut-être. Comme les prisonniers qui tentent, seulement pour le principe, une évasion.

Morgan Sportès n'est pas dupe de la théâtralité de sa mise en scène : sans cesse il casse le jeu, et puis il en rajoute, excès de cris, de misère, de colère, et de couleurs : qu'au moins on soit sûr de ne pas être dans le quelconque, dans le *médiocre, au plus loin des climats* tempérés. Cela donne une langue violente, âcre, agaçante, pour un très beau portrait de femme, Violeta, *« petite lumière dans la nuit »*. – G. B.

★ LA DÉRIVE DES CONTINENTS, de Morgan Sportès, Seuil, 219 p., 75 F.

LETTRES ÉTRANGÈRES

La solitude illuminée de Jakub Deml

Peu après nous avoir fait connaître Ladislav Klima (1), les éditions Café-Clima récidivent avec *Lumière oubliée d'un autre grand marginal* de la culture tchèque, Jakub Deml (1878-1961). Prêtre catholique, celui-ci ne rentre pas plus facilement que Klima dans une image pieuse. Mis à la retraite anticipée dès 1911, il dérange autant par ses mœurs que par ses opinions et leur foncière indépendance. Poète, il restera semblablement en marge de la littérature officielle, malgré l'influence qu'il peut exercer sur des auteurs connus comme Vitezslav Nezval. Ce n'est qu'aujourd'hui, comme le remarque dans son introduction la traductrice, que Deml s'intègre enfin à la culture de son pays : sa marginalité même y prend soudain sens par rapport à la crise des valeurs que la Tchécoslovaquie traverse.

On aurait pourtant tort de consigner l'intérêt de l'auteur dans des limites locales ; on se tromperait également en se laissant décourager par le caractère « mal défini » de sa prose, sorte de journal intime où se mélangent confession intérieure et anecdote, fait divers et récit bouleversé du décès d'une compagne chère. A l'image de l'homme, les écrits de Deml, résolument personnels, sont d'autant plus authentiques *et universels qu'ils s'écartent* des mœurs convenues et des sentiers battus. Ils parlent, de même, d'autant plus profondément du mal qui ronge notre siècle qu'ils le font à partir de la vie privée de l'auteur, y compris ses événements les plus ténus. Aujourd'hui, où le journal intime connaît un renouveau inattendu, ces textes sont même d'une modernité évidente – encore qu'ils se distinguent d'emblée, face à tant d'écrits purement narcissiques, par *leur gravité* et leur engagement éthique. On comprend que Roman Jakobson, malgré la présence constante de l'humour – volontaire ou non – dans l'ouvrage, ait considéré *Lumière oubliée* comme un texte des plus tragiques de la littérature tchèque. – P. K.

★ LUMIÈRE OUBLIÉE, de Jakub Deml, traduit et présenté par Erika Abrams, Café-Clima éd., 1984, 128 pages, illustré, 70 F.

(1) . « *Le Monde des livres* » du 26 octobre 1984.

ÉCRITS INTIMES

Les poisons de J.-L. Giovannoni

Jean-Louis Giovannoni distille ses poisons avec parcimonie. Ce moraliste écrit sans anesthésie et *élimine tout sentiment de ses sentences*. Ses maximes interpellent mais ne quémandent aucune réponse. Le silence est la forme d'orgueil qu'a choisie cet écrivain dont un petit livre (1) avait révélé, l'an passé, le pessimisme sans appel.

Ce lieu que les pierres regardent, qu'il publie aujourd'hui, réjouira les lecteurs qui apprécient d'être bousculés et malmenés par un auteur qui, à chaque ligne, laisse choir une affirmation péremptoire. La sévérité de Jean-Louis Giovannoni n'exclut par un humour que d'aucuns pren*dront pour de la perfidie. « Si on t'enlevait la douleur aurais-tu toujours un corps ? »*, questionne cet écrivain, qui prétend que *« plus on s'approche de l'intime plus on perd son corps »*.

Jean-Louis Giovannoni apprécie peu la littérature de ce temps et ne dissimule pas son mépris pour les littérateurs et autres poétereaux qui écrivent pour faire un peu de bruit et *affubler d'utilité leur vie*. Poète malgré lui, Jean-Louis Giovannoni murmure par peur de déranger ses contemporains. Son style dépouillé à l'extrême n'est peut-être, en définitive, qu'une manière de s'éloigner du tumulte dans lequel les hommes se noient.

Jean-Louis Giovannoni est un ermite qui espère que ses écrits intimes feront croître le désert. Il lui importe peu d'être compris ou apprécié du plus grand nombre, car il ne croit qu'à la fraternité des solitaires. – P. D.

★ CE LIEU QUE LES PIERRES REGARDENT, de Jean-Louis Giovannoni, préface de Roger Munier, éditions Lettres Vives (distribution Distique), 64 pages, 55 F.

(1) *Les mots sont des vêtements endormis*. Editions Unes (*le Monde* du 2 décembre 1983).

BIOGRAPHIE

Louise Labé, poète et amoureuse

Il y a un mystère Louise Labé, et un mythe. Elle ressemble en cela à François Villon. Scandaleuse, libre, limpide, sa vie, comme celle du grand poète, *ne pouvait qu'inspirer* de nouveaux biographes.

François Pédron a voulu à la fois raconter, expliquer, et faire aimer la Belle Cordière. Il donne donc une version romancée, et enthousiaste, de l'enquête qu'il a menée pour lever les zones d'ombre qui demeurent encore dans la vie de son héroïne. Il conte avec talent une enfance tout à fait exceptionnelle dans les années 1530 : un père qui apprend à sa fille le latin, le luth et le cheval. Et Montaigne n'est pas encore né ! C'est le portrait d'une bourgeoise lyonnaise qui est aussi une courtisane amie de tout ce que les lettres de son époque comptent d'important. Le récit des malheurs *amoureux de Louise Labé est plus* décevant : l'auteur, emporté par son sujet, brode à l'excès, et s'empêtre. Il n'était pas facile de traiter à la fois le contexte historique et culturel de cette belle histoire et de la faire vivre « de l'intérieur » ; le pari n'est pas tenu.

Il n'empêche, cela donne envie de relire les poèmes de Louise Labé, celle qui disait : *« Le plus grand plaisir qui soit après amour, c'est d'en parler. »* – G. B.

★ LOUISE LABÉ, LA FEMME D'AMOUR, de François Pédron, Fayard. 272 p., 75 F.

RECUEIL

Jean-Marie Le Sidaner, l'impressionniste

Depuis plusieurs années, Jean-*Marie Le Sidaner confie à des* revues et à des anthologies poétiques de courts textes en prose dédiés à des écrivains qui ont éveillé en lui émotions et rêveries. Une manière élégante pour ce poète de tirer sa révérence et de rendre grâce à des auteurs qui constituent sa bibliothèque sentimentale.

Portraitures, qu'il publie aujourd'hui, réunit une centaine d'hommages où la sensibilité l'emporte toujours sur la culture. Jean-Marie Le Sidaner se livre par petites touches sensibles en prenant soin de mettre en valeur ses faiblesses. *« Voulant rire, écrit-il, je grince des dents, je surnage d'un accident de naissance, je me surprends à vivre. »*

Manuel de scène nous dévoile d'autres facettes du talent de cet écrivain. Dans des saynètes qui semblent saisies sur le vif, Jean-Marie Le Sidaner nous restitue la geste de l'ennui. Installé dans sa propre absence, il tente de *« trouver les réponses définitives qui annulent les questions »*.

Ce troubadour, qui se vautre dans les livres et partage leur naufrage, aimerait que la mort le surprenne en pleine lecture. – P. D.

★ PORTRAITURES, et MANUEL DE SCÈNE, de Jean-Marie Le Sidaner, Editions de la Différence, 212 pages, 79 F et 77 pages, 49 F.

ESSAI

« Le Diable est-il allemand ? »

Excellente idée que de rassem*bler*, avec une conscience et un scrupule bien germaniques – du moins selon le cliché – tout ce que Français et Allemands ont dit et écrit les uns sur les autres. Voilà qui est fait remarquablement. Est-ce la faute de l'auteur si le florilège se transforme en sottisier ? *« Rares sont les Français qui, croisant un Allemand, voient Méphisto »*, assure André Glucksmann dans sa préface, *invitant à « ne pas clore la farce par un simple haussement d'épaules »*. Mais on sent bien que le philosophe est tenté, lui aussi, de passer aux profits et pertes de l'histoire cette énorme incompréhension mutuelle, ce déferlement de sornettes haineuses.

Résumons donc : le Français – Bismarck le dit plus poliment que beaucoup de ses compatriotes – est l'Européen chez qui *« tout est pose, grandiloquence, parade »*. Dès 1813, les poètes vengeurs appelaient outre-Rhin à *« haïr sa hauteur, sa race fière et fourbe, haïr la fumée de sa gloire »*. A fréquenter le « Welche », les plus vertueux attrapent la vérole. L'Allemand, vu de ce côté du Rhin, est une brute primaire, un lourdaud. Il a *« le crâne carré et des yeux de verre »*. A ces stéréotypes stupides, on trouve quelques correctifs, notamment la vision idyllique du pays *« des poètes et des penseurs »* qui fascina la France depuis Mme de Staël, ou ce rêve d'une France plus apte au bonheur qui revit aujourd'hui dans la jeunesse d'outre-Rhin.

Ce qui manque au livre, c'est une réflexion sur ce jeu d'images, une approche *qu'on* verrait assez bien psychanalytique. Car enfin, pourquoi dans ce couple, comme dans tous les autres selon Freud, y a-t-il « quatre personnes », dont deux butors ? Mais ne boudons pas notre plaisir ! D'autant que le *happy end* de l'ouvrage montre que les préjugés ayant la vie dure ne sont pas immortels. – P.-J. F.

★ LE DIABLE EST-IL ALLEMAND ? de Jörg von Uthmann, Denoël, 350 p., 98 F.

DOCUMENT

Enfants de Buchenwald

Un jour d'avril 1945, des soldats américains, pétrifiés d'horreur, découvrent, dans la « baraque 66 » de Buchenwald, un millier de gosses juifs, hongrois et polonais. Certains, parmi ces orphelins à la mémoire de vieillard, que leurs libérateurs ont vêtus au plus pressé d'uniformes des Jeunesses hitlériennes, arriveront bientôt près de Paris, au château de Taverny transformé en centre d'accueil. Grâce à la chaude et fraternelle amitié de quelques édu*cateurs qui sauront patiemment* les apprivoiser, les gamins rescapés quitteront leur solitude pour vivre, avec retard, les jeux de l'enfance. L'un des plus doués, le futur écrivain Elie Wiesel – hanté depuis par le génocide – y commencera des récits en yiddish.

Judith Hemmendinger, qui dirigea le centre de Taverny, a retrouvé ces « enfants de Buchenwald » : hommes d'affaires à New-York, médecins à Paris, rabbins en Israël. Elle a voulu savoir : comment ils avaient « vécu leur passé » pendant un quart de siècle. Eux qui avaient choisi, pour éviter les retours d'angoisse, de ne pas « gratter l'écorce » du souvenir, ont ouvert leur cœur à celle qui les avait aidés à renaître au monde.

A travers ces multiples confidences, témoignage à l'état brut et souvent poignant, se profilent des destins disparates. Les « anciens de Taverny » ont survécu de mille manières à l'épreuve originelle. Cer*tains sont restés « en marge »*, d'autres se sont farouchement intégrés à leur milieu social. Selon les cas, ils ont cultivé leur différence ou l'ont exorcisée ; ils ont préservé leur haine ou l'ont oubliée ; ils ont redécouvert Dieu ou l'ont renié. Pourtant, une expérience commune les relie : celle des cauchemars qui, chaque nuit ou presque depuis vingt-cinq ans, secouent leur sommeil. – J.-P. L.

★ LES ENFANTS DE BUCHENWALD, de Judith Hemmendinger, Editions Pierre-Marcel Favre, Lausanne.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

• LE LANGAGE DANS LA PSYCHANALYSE, tel fut le thème traité par André Green lors des deuxièmes Rencontres psychanalytiques d'Aix-en-Provence, en 1983, trente ans après le célèbre « rapport de Rome » de Jacques Lacan. *« Ni hommage ni réfutation ; développement de son travail en toute liberté »*, c'est ainsi qu'André Green introduit son texte. On le lira, de même que ceux de R. Diatkine, E. Jabès, M. Fain et I. Fonagy, dans la collection « Confluents psychanalytiques », dirigée par Alain de Mijolla. (*Langages*. Ed. Les belles lettres. 353 p., 130 F.)

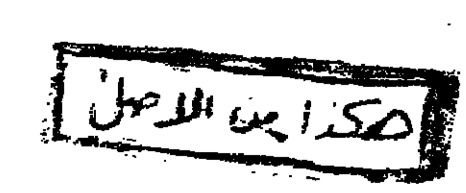
• HENRI ROCHEFORT fut, on le sait, l'un des plus ardents polémistes de son temps. L'auteur de la formule impérissable (*« La France contient trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement »*) incarne, par excellence, une liberté de l'esprit dont l'exercice lui valut les pires désagréments. Un jeune journaliste et historien, Eric Vatré, a entrepris de retracer une carrière étincelante pleine d'aventures et de défis. (Eric Vatré : *Henri Rochefort ou la comédie politique au dix-neuvième siècle*. Editions J.-C. Lattès, 306 p., illust., 129 F.)

• LE BANQUIER ROBERTO CALVI FUT RETROUVÉ PENDU SOUS UN PONT DE LONDRES en juin 1982. La mort du « banquier du Vatican » précipita l'effondrement de son groupe et mit en lumière un des plus grands scandales financiers de l'Italie d'après-guerre. Rupert Cornwell, correspondant à Rome du *Financial Times*, démêle les fils de cette extraordinaire affaire où l'on rencontre gouvernement, partis, Mafia, police, sociétés secrètes et Vatican. (Rupert Cornwell : *le Banquier du Vatican, celui par qui le scandale arriva, traduit de l'anglais par Simone Huinh*, Plon, 270 p., 75 F.)

• LES DEVENIRS DES TOXICOMANES font l'objet d'une étude réalisée par deux *médecins en milieu militaire qui ont pu observer* les effets de la drogue, principalement sur des conscrits. Au terme de l'ouvrage, des suggestions pertinentes sont avancées afin de faciliter la réinsertion du toxicomane dans la société. (Pierre Moutin, Guy Briole : *Après la drogue ?* Préface de P. Juillet, Privat, 270 p., 85 F.)

• *« LE SECRET DE LA PAROLE appartient au corps tendu, au cœur perdu, aux lieux où boivent nos mémoires »*, affirme le poète Jean Breton dans son dernier recueil. Il y propose, outre une poésie toujours parcourue par le *mystère et l'érotisme, des rencontres avec* des peintres, un retour en Provence et des réflexions sur son art. (Jean Breton : *l'Equilibre en flammes*. Ed. Saint-Germain-des-Prés, 80 p., 50 F.)

• UN TIERS DE L'ANCIEN CODE DU TRAVAIL a été remanié en 1982. Des modifications en profondeur ont apporté aux salariés de nouveaux droits que cet ouvrage collectif, dirigé par Philippe Munck, se propose d'analyser et d'en indiquer le mode d'emploi. Préface d'Henri Krasucki. (Collectif : *Des droits pour s'en servir*. Ed. Sociales/Messidor, 232 p., 85 F.)



DU LIBRAIRE

RELIGION

Les mouvements franciscains

Les travaux du colloque 1982 du CNRS *sur les mouvements franciscains* et la société française du douzième au vingtième siècle viennent d'être publiés (1). Sont examinés certains aspects de l'influence du *Poverello*. Ernest Renan *a pu écrire* du franciscanisme qu'il s'agissait de *« la plus grande œuvre populaire dont l'histoire se souvienne »*.

L'un des exposés montre que la *grande initiative de* François, qui sut attirer non seulement des aristocrates mais des gens de nombreux milieux séduits par la renonciation à tout matériel, fut d'avoir lié *« pauvreté et paix »*. Tel autre établit des statistiques détaillées et minutieusement commentées sur les trois cent cinquante-huit fondations conventuelles de 1220 à 1534. On apprend que Bernard Délicieux – il a sa rue à Montpellier, – inflexible anti-inquisiteur – fut condamné au supplice du « mur étroit » en 1320, que Bernard de Castanet, évêque d'Albi, dénonce l'usure et frappe d'excommunication quiconque commet le péché d'Onan *afin de limiter* sa descendance dans un but de cupidité. L'« Assag » est préconisé, pratique des troubadours consistant à s'allonger contre une femme nue *sans accomplir l'acte charnel*. Catharisme et béguinages sont cousins germains, et le franciscanisme trempe plus ou moins dans ces excès à la faveur du mouvement suspect des « spirituels ».

Monographie du cordelier Pierre-*aux-Bœufs, confesseur d'Isabeau de* Bavière, aperçus passionnants à propos des missions intérieures des capucins et leur influence sur la réforme catholique avec leur aspect « baroque » *ainsi que* les incidences sociales et politiques du tiers-ordre permettant de se faire une idée du rayonnement durable des communautés franciscaines dans les diverses couches de la société. La crédibilité de François d'Assise, mystique et lyrique par excellence, reste massive. – H. F.

★ **MOUVEMENTS FRANCISCAINS ET SOCIÉTÉ FRANÇAISE, DOUZIÈME AU VINGTIÈME SIÈCLE. *Edit. Beauchesne. « Religions »*. 200 pages, 120 francs.**

(1) Participants à la « table ronde » coordonnée par André Bauchez : Paul Jacques, Alain Guerneau, Jean Batany, Jean-Louis Biget, Henri Martin, Bernard Dompnier, Elisabeth Labrousse, Bruno Foucart, Claude Savard, Jean-Marie Mayeur et Michel Mollat.

Le message de François d'Assise

Un livre frais et revigorant rappelant, après tant d'autres, l'actualité du message de pauvreté de François d'Assise, de Claire et de ses disciples. *Beaucoup y apprendront* que le cardinal Arns, archevêque de Sao-Paulo, à qui l'on doit la multiplication de « communautés de base » *brésiliennes suspectées par Rome, le Père Leonardo Boff, théologien* de la libération, sont franciscains. Ou encore que deux disciples de François se sont rendus tout récemment à Moscou pour tenter d'organiser *une rencontre entre* Reagan et Tchernenko. Plus que toute autre considération théorique, voici des faits qui parlent à nos contemporains, et c'est merveille *que ces révélations nous viennent* de la part d'un journaliste laïque de quatre-vingt-cinq ans qui a créé, plus ou moins directement, une demi-douzaine de publications chrétiennes... – H. F.

★ **FRANÇOIS, CLAIRE ET LES AUTRES, de *Georges Hourdin*, Editions Desclée de Brouwer, 316 pages, 83 F.**

HISTOIRE

L'épopée turque

« Il ne peut exister qu'un seul empire sur la terre, comme il n'y a qu'un seul Dieu dans le ciel », cette conviction ingénue donne son unité à l'histoire des Turcs, dont Jean-Paul Roux fait le récit alerte et savant. Eleveurs de chevaux et forgerons qui sillonnaient les steppes de l'Asie, ils ont *déferlé, conquérants* cruels puis maîtres tolérants, aux quatre coins du Vieux Monde, sur les terres russes, sur la Chine, *dans l'Inde, que leur arrachèrent les* Anglais, à Constantinople dont ils firent Istanbul, et jusqu'à Alger et Tlemcen.

Aujourd'hui, les empires ont disparu, mais après l'étiage des années 20 et le premier geste de salut que fut la fondation de la République de Turquie, les promesses d'un nouvel essor des Turcs se dessinent peut-être chez les Ouzbeks ou, qui sait, les Yakoutes.

L'auteur réussit à prendre dans son filet cet ensemble de peuples doués de rares facultés d'adaptation et d'une force créatrice méconnue. Sur la scène de cette histoire *brutale se sont jouées maintes tragédies*, même si les massacres du treizième siècle nous émeuvent moins que le sang versé à l'aube du vingtième. Les Turcs y ont tenu *aussi le rôle de victimes – voir les* Tatars, du dix-septième siècle à nos jours, éliminés par leurs anciens sujets russes. Quelques mois après *la Religion des Turcs et des Mongols (édit. Payot), cette nouvelle* synthèse de Jean-Paul Roux mérite d'être lue – à bride abattue, pour le plaisir ; puis à petites étapes, pour consolider la conquête du savoir.

P. C.

★ **HISTOIRE DES TURCS. DEUX MILLE ANS DU PACIFIQUE A LA MÉDITERRANÉE, de *Jean-Paul Roux*, Fayard, *390* p., 98 F.**

POLITIQUE

Droites et gauches

Dans *les Droites et les gauches sous la Ve République*, Albert Lebacqz donne une esquisse du panorama politique actuel à travers *les principaux partis politiques*. L'intérêt de cette étude réside surtout dans la filiation des familles idéologiques à travers l'histoire des républiques précédentes que retrace l'auteur. Cela ne va pas parfois sans un certain schématisme.

Pour la première fois, une histoire sommaire est ébauchée de l'UDSR, cette petite formation riche en hommes de qualité qui a parfois joué un rôle déterminant sous la *IVe République, qui a connu diverses* crises et que M. François Mitterrand a présidée. – A. P.

★ **LES DROITES ET LES *GAUCHES* SOUS LA Ve RÉPUBLIQUE, d'Albert Lebacqz. Editions France-Empire, 211 p., 58 F.**

ALBUMS

Le triomphal retour de Champollion

Grâce à l'entreprise « folle » d'un journaliste de trente-deux ans, d'origine copte, Michel Sidhom, *la Grammaire égyptienne* de Champollion, publiée en 1841 chez Firmin Didot – par les soins du frère de *l'archéologue*, Champollion étant mort en 1832, – est de nouveau en vente, alors qu'elle était introuvable depuis des années.

Le livre qui vient d'être publié est la reproduction exacte du texte de Champollion. Un papier spécial a *été fabriqué, en pur coton, pour* assurer une conservation parfaite. Le résultat est un ouvrage de six cent quarante pages, pesant 3 kilos, relié pleine toile écrue avec *jaquette couleurs, imprimé en deux* couleurs, noir et rouge. La reproduction intégrale de la version imprimée de 1841 est enrichie de quinze fac-similés en phototypie des *plus belles pages du manuscrit*, collés hors texte. Six de ces fac-similés ont été peints à l'aquarelle, à la main, dans les huit couleurs d'origine, livre par livre, sur les cinq *mille exemplaires*.

Pour Michel Sidhom, *« c'est Naissance de l'écriture, l'exposition du Grand Palais en 1982 qui a été à l'origine de ce projet. Cette exposition au thème austère, dont Christiane Ziegler* – conservateur au département des antiquités égyptiennes du Louvre, auteur de la préface de l'ouvrage publié aujourd'hui – *était commissaire, attira contre toute attente un très nombreux public. Son catalogue est devenu l'un des best-sellers du genre, avec un tirage de quarante mille exemplaires et deux réimpressions. »*

La Grammaire égyptienne de Champollion est disponible en librairie, mais aussi à l'Institut d'Orient, 51, rue Lacépède, 75005 Paris, *tél. : 535-50-50*. Son prix est de 630 F jusqu'au 31 janvier 1985, de 800 F ensuite. Le laboratoire d'informatique pour les sciences de l'homme du CNRS a mis au point *une dédicace en hiéroglyphes sur* micro-ordinateur, au nom de chaque acquéreur. En outre, au prix de 3 000 F, *il existe deux cents exemplaires de luxe reliés spécialement, identiques à celui offert par le président* de la République, M. Mitterrand, au président égyptien M. Moubarak. – Jo. S.

Du temps, de l'argent et des cartes

Solitaire ou convivial, amateur de *cartes pour passer le temps ou* gagner de l'argent, chacun trouvera de quoi satisfaire son désir dans la grosse *Encyclopédie des jeux de cartes* que propose Christian Garraud, *et qui lui a demandé plusieurs* années de recherches.

Pour découvrir ce qui se cache derrière *Nestor, Spit in the Ocean, le Rubicon, les Temps modernes, la Duchesse de Luynes, l'Autobus* ou *Babel*, bref les 535 jeux et réussites *dont traite le livre, il suffit de lire les* articles de l'*Encyclopédie* qui leur sont consacrés. On apprendra ainsi – dessins à l'appui, auxquels s'ajoutent pour certains jeux de *belles illustrations, avec des reproductions de qualité* – toutes les règles, et le chemin sinon des grandes victoires, du moins d'un jeu de haute tenue.

Même ceux qui détestent les jeux de cartes apprécieront ce livre, plai*sant à feuilleter et agréable à lire*, comme un beau document sur des plaisirs étrangers... – Jo. S.

★ **ENCYCLOPÉDIE DES JEUX DE CARTES, de Christian Garraud, M. A. Editions, 6, rue Emile-Dubois, 75014 Paris. Tél : (1) *581-24-25*. Format *21,5 × 29*. 16 pages couleurs, 50 illustrations noir et blanc, 464 p. 380 F.**

« Images à la page »

Les livres d'images ne sont pas réservés aux enfants, mais il est évident que, avant de savoir lire et écrire, l'enfant regarde les images et dessine. Pourtant, même chez l'adulte, l'illustration exerce sa fascination et fait fonctionner l'imagination souvent mieux que de longs discours...

Une exposition a lieu actuellement au Centre Pompidou – organisée par la Bibliothèque des enfants et la BPI – qui retrace, à l'aide de dessins originaux, l'histoire *de l'illustration* dans *le livre* pour enfants en France de 1954 à 1984 (jusqu'au 7 janvier 1985). Elle ira ensuite à Angoulême pour le Salon de la bande dessinée. Partant des images d'Epinal et des livres de Hetzel, puis du *Babar* de Jean de Brunhoff, l'image devient une œuvre à part entière et découvre de nouveaux langages grâce à des artistes comme André François, Alain le Foll, Maurice Sendak, Etienne Delessert, Philippe Dumas, Claude Lemoine, tant d'autres.

Le catalogue de l'exposition, un bel album cartonné, bien évidemment très illustré, donne un aperçu *de l'évolution de l'esthétique des* albums avec un échantillonnage bien choisi parmi les œuvres marquantes des trente dernières années. La variété des styles frappe autant que la richesse de l'invention. La couverture – tirée de *C'est le bouquet !* d'Alain le Foll et Claude Roy (Delpire 1964) – offre des fleurs à la taille de nos rêves.

Un dictionnaire des principaux illustrateurs et une bibliographie complètent ce livre-album qui contient presque tous les albums (son prix, hélas ! sera dissuasif pour *beaucoup*). – N. Z.

★ **IMAGES A LA PAGE. Une *histoire de l'image dans les livres pour enfants*. Album en couleurs sous couverture cartonnée. Gallimard, 128 pages, 165 F.**

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Geneviève Brisac, Pierre Chavin, Pierre Drachline, Henri Fesquet, Paul-Jean Franceschini, Petr Kral, Jean-Pierre Langellier, André Passeron, Josyane Savigneau et Nicole Zand.

Tristes inventions...

A la différence des grands crus, *le Livre mondial des inventions* ne se bonifie pas d'année en année. Sa *version 1985 recense pourtant* deux mille cinq cents inventions qui, à en croire la quatrième page de couverture, seraient *« la marque du génie de l'homme »*.

A la rubrique « insolite », on trouve une *« alarme pour enterrés »* due à un M. Hays présenté pompeusement comme admirateur d'Edgar Poe ; un « cendrier magique », inventé en *1982* par Gilbert Moreno, qui s'ouvre à l'approche d'une main alors qu'il eût été plus agréable que cet objet s'abandonnât, tout simplement, à la fumée d'une cigarette.

Quant à l'« abri anti-atomique de *poche »*, un simple sac en papier, dont 25 000 exemplaires auraient déjà été vendus en Suisse, il démontre seulement que nos voisins helvètes ne manquent pas d'humour.

Tous les articles de l'ouvrage sont *écrits sur un ton monocorde* qui incite plus à la sieste qu'à la lecture. Mais pourquoi faire des efforts alors que, d'avance, le succès de l'entreprise est assuré ! – P. D.

★ **LE LIVRE MONDIAL DES INVENTIONS 1985. – Edition n° 1, 408 p., relié, format 21,5 × 29,5, 700 photos en couleurs et en noir, *119 F*.**

Une encyclopédie pour curieux

Géant a l'ambition de devenir l'encyclopédie de tous les curieux de sept à soixante-dix-sept ans. A partir de questions simples, qui vont de *« qui trompette, blatère, blute ou encore grommelle ? »* à *« d'où vient le mot assassin ? »* en passant par *« qu'appelle-t-on le fascisme ? »*, l'ouvrage aborde les problèmes les plus divers.

La nature, les animaux, l'histoire, les sciences et les techniques y sont à l'honneur au détriment de la littérature, de la musique et de la peinture, qui y sont traitées de manière plus que désinvolte. Le prix Goncourt a quand même droit à un article alors que Victor Hugo, Mozart, Van Gogh et quelques autres du même acabit ont été laissés dans l'ombre par des rédacteurs plus sensibles au bruit qu'au génie. – P. D.

★ **GÉANT, édition CIL, 480 p., relié, format 21 × 28,5, 500 illustrations en couleurs et *en noir*, 99 F.**

LA VIE LITTÉRAIRE

Un hommage à Supervielle

La Bibliothèque nationale rend hommage au poète Jules Supervielle (1884-1960) pour le centenaire de sa naissance. Né à Montevideo de parents basques émigrés en Uruguay, Jules Supervielle avait huit mois quand ses parents moururent dans un accident. Il fut cependant élevé dans ce pays.

Son œuvre poétique, dont beaucoup considèrent qu'elle n'a jamais eu la place qu'elle méritait, est évoquée dans l'exposition, tant par la présentation d'éditions originales que par des lettres et divers autres documents, portraits, photographies, etc. Publié par *la Nouvelle Revue française*, ami de Marcel Arland, de Valéry Larbaud, d'Henri Michaux, de Marcel Jouhandeau, de Rainer Maria Rilke, Jules Supervielle a très vite été reconnu par ses pairs. Mais c'est surtout par le conte et le théâtre, auquel il vint en 1930 avec *Bolivar*, monté à la Comédie-Française, puis avec *la Belle au bois dormant* et *Robinson*, qu'il a connu une plus large audience.

L'exposition est ouverte jusqu'au 8 janvier 1985.

Charles Baudelaire à son ami Banville...

Quinze éditions originales d'œuvres de Charles Baudelaire ont été vendues salle Drouot, mardi 18 décembre. Il s'agissait de livres dédicacés par Baudelaire à son ami Théodore de Banville, uniformément reliés par Guérin. Ces ouvrages étaient depuis quelque cent vingt ans propriété de la famille de Banville.

A ces pièces prestigieuses s'ajoutaient d'autres ouvrages de la bibliothèque de Théodore de Banville, des Barbey d'Aurevilly, deux Flaubert, les poèmes de Poe traduits par Baudelaire et des ouvrages et manuscrits de Banville lui-même. Le tout fut adjugé et vendu pour 758 000 F. Guère de surprises, au cours des enchères. Les deux livres les plus précieux, une édition de 1857 des *Fleurs du mal* sur papier de Hollande, et une autre, de 1861, furent adjugées respectivement 160 000 et 135 000 F à l'un des plus célèbres collectionneurs et bibliophiles de Paris. Un autre ouvrage suscita l'intérêt des libraires et amateurs présents : un *Richard Wagner et Tannhäuser à Paris* de 1861. Il fut fait un sort tout particulier à un recueil de Banville, intitulé *Améthystes*, dédicacé à Marie Daubrun, sa maîtresse : 30 100 F.

Une bonne vente, notait le commissaire-priseur, qui montre que Banville est désormais considéré comme un poète à part entière : des manuscrits vendus aujourd'hui 2 000 ou 3 000 F n'auraient, il y a cinq ou dix ans, *pas valu plus de quelques centaines* de francs.

Un libraire, amateur d'ancien et collectionneur, se déclarait content de ses acquisitions, mais regrettait qu'on dispersât ainsi un fonds dont la plus grande qualité, le côté émouvant et précieux, lui semblait être l'unité.

G. B.

Les grands prix de la Société des gens de lettres

Les grands prix de la Société des gens de lettres viennent d'être attribués dans la catégorie :

● POÉSIE : à Rouben Mélik pour l'ensemble de son œuvre réunie dans la Procession 1942-1984, aux éditions Messidor-Rougerie. Rouben Mélik, né à Paris en 1921, est l'auteur notamment de *Passeurs d'horizons*, prix Apollinaire en 1948, *Lynch* (1954, Seghers), *le Veilleur de pierre* (1961, P.-J. Oswald). Il a été chroniqueur de poésie et producteur d'émissions à Radio-France.

● ROMANS ET ESSAIS : à Sylvain Reiner, pour *Avenue Mozart*, éd. Scarabée (Prix Raoul Gain), à Walter Prévost, jeune auteur né en 1956, pour *Café terminus*, éd. Grasset (prix Henri-Bachelin) ; à Tristan Maya, pour son livre sur Xavier Forneret, précurseur des surréalistes, qui a donné son nom aux prix de l'humour noir : *X. F. Humoriste noir blanc de visage*, éd. de Saint-Seine-l'Abbaye (prix Aram-Sayabalian) ; à Ionna Andresco, Roumaine naturalisée Française, pour *Discours sentimental*, éd. la Table ronde (prix Jeanne-Boujassy) ; au prêtre Jean Moussé, pour *le Second Souffle de la foi*, éd. Luneau-Ascot (prix Lise-Lamarre) ; à Christian de Bartillat, pour *Au village de Brie*, éd. Presses du village (Prix de littérature régionaliste) ; à Pascal Bonafoux, ancien pensionnaire de l'Académie française de Rome, pour *les Peintres et l'autoportrait*, éd. Skira (prix Hippolyte-Castille) ; à Marie-Françoise Lévy, sociologue, pour *De mères en filles*, éd. Calmann-Lévy (prix Maria-Star) ; à Jean-Marie Lhote, pour *le Tarot de Court de Gébelin*, éd. Berg (prix Hubert-Gildas) et à Liliane Robin, pour *la Croisière créole*, éd. Tallandier (prix Max-du-Veuzit).

Apollinaire, la vertu et l'Académie française

A la séance publique annuelle de l'Académie française, M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel, a voulu rendre un « *simple hommage* », selon ses mots, à Guillaume Apollinaire. Pour M. Mistler, Apollinaire est le plus grand poète de notre siècle, *Alcools* est peut-être le plus beau recueil de vers de notre langue, puisque Gérard de Nerval — au demeurant l'auteur, avec *Sylvie*, d'un « *immortel chef-d'œuvre romanesque* » — n'a pas laissé de quoi faire un « *juste volume* ».

Déplorant au passage les textes classiques négligés — ceux d'Apollinaire en font désormais partie, — M. Mistler a ajouté « *Quelle doit être l'attitude de notre Compagnie, en première ligne pour la défense de notre langue et de notre culture, en face d'entreprises qui ressemblent de plus en plus à des bouleversements pareils à ceux de nos villes ? Tous ici, nous croyons encore à la nécessité d'unir un certain respect de la tradition avec le désir de la nouveauté, mais il est difficile de faire le point où se fera la rencontre.* »

Pour sa part, M. Edgar Faure a prononcé un ardent plaidoyer pour l'indéterminisme de la vertu, qui, à ses yeux, est une insurrection contre le fatalisme de l'histoire. Oui, la vertu est le refus par une personne humaine d'accepter la fatalité frappant une autre personne humaine. La vertu, c'est le dépassement du devoir. Selon M. Faure : « *Dans le sens propre et vigoureux du terme, la vertu comporte nécessairement et structurellement la passion* », une vertu qui, si elle ne se traduit pas le plus souvent par des actes raisonnables, poursuit du moins « *toujours des objectifs qui peuvent être tenus pour rationnels* ». « *Il existe un danger pire que le conflit, et c'est l'élimination du conflit par la servitude*, a ajouté M. Faure. *La menace qui pèse sur le monde aujourd'hui est plus rude : c'est le déterminisme qui prête ses habits neufs et un bonnet de docteur ès sciences sociales au démon reviviscent du fanatisme. La vertu qui est l'exaltation du libre-arbitre dans la ville individuelle ne peut se soumettre à la théologie du self-arbitre dans l'histoire (...). Dès lors, c'est la résistance intellectuelle qui assure la couverture du premier bastion de la liberté.* »

Néo-classicisme à l'Alphée

Les éditions l'Alphée — qui publient Ugo Foscolo, mais aussi Umberto Saba, Tasso, Leopardi, Giambattista Basile dans leur « Collection italienne » — consacrent le dernier numéro de leur revue trimestrielle au néo-classicisme.

On trouve sous ce titre un ensemble de pièces illustrant le retour à l'Antique qui envahit l'Europe entre 1760 et 1820, qui correspondent à une interrogation de l'Europe sur les origines de son art. Les auteurs réunis ici dépassent les frontières habituelles du néo-classicisme : le numéro s'ouvre par un texte de 1763 de Johann Winckelmann *(De l'art chez les Grecs)* qui proclame la préséance absolue de l'art grec et la nécessité de le prendre comme modèle dans toutes les études du beau et même comme religion (1). « *Sa bouche nous charme*, écrit Winckelmann à propos d'une statue, *non pas parce que deux lèvres aussi vermeilles que le cinabre natif renferment deux rangs de perles choisies, mais parce que là se forme ce délicieux sourire qui seul suffit pour nous ouvrir les cieux ici-bas.* »

Des fragments de Goethe, le « portraitiste » de Winckelmann, Lessing, Alfieri, Canova, Schiller, André et Marie-Joseph Chénier, Holderlin, Foscolo, Keats, Leopardi, Gibbon, Joseph Joubert, complètent cette célébration (critique) de l'Antique. « *L'Antiquité ! écrit Joubert, j'aime mieux les ruines que les reconstructions.* »

Dans la première partie, un beau texte de la Brésilienne Rachel de Queiroz : *En taule*. N.Z.

★ **L'ALPHÉE, Cahiers de littérature (dirigés par Mario Carelli, Alain de Gourcuff, Loïc Malle et Michel Orcel). Numéros 13-14, 70 F. (Adresse : 35, rue de la Harpe, 75005 Paris. Distr. Distique.)**

(1) *L'Esquisse d'un portrait de Winckelmann*, de Goethe, a paru récemment aux éditions de la Baconnière, Neuchâtel (Suisse).

● ROMANS POLICIERS

Bagatelles noires...

● L'AGENDA NOIR 1985 procède d'une idée simple : 368 citations de la Série noire et de Super Noire correspondent à chaque jour de 1985. On commencera l'année avec William O'Farrell (« Nous sommes le 1er janvier... ») et on l'achèvera... un 35 décembre, grâce à McBain. Paul Benita, Jean Echenoz et Gilles Vander ont écrit pour cet agenda — bien illustré — des textes originaux où ils célèbrent les saisons. *(Agenda noir 1985*, de Thierry du Sorbier, Ed. Pentatlante/Locus, 13, rue Charles-V, 75004 Paris, 49 F).

● L'ANNÉE DU POLAR 1985. Le guide de Michel Lebrun est maintenant édité chez Ramsay. Ce répertoire de tous les ouvrages publiés du 1er octobre 1983 au 30 septembre 1984 — de A.D.G. à John Willie — reflète les goûts et les lubies de son auteur. Selon nous, il lui arrive de se mettre le doigt dans l'œil. *Flynn s'amuse*, de Gregory McDonald, par exemple, méritait mieux qu'un jeton noir, destiné à éloigner les lecteurs. *(L'Année du polar 1985*, Editions Ramsay, 316 pages, 85 F).

● JEAN-BAPTISTE BARONIAN, *qui signe des policiers sous le* nom d'Alexandre Lous et admire Jean Ray, s'est amusé à écrire des contes, illustrés par Camille de Taeye. Les lieux où ils se déroulent, librairies, place de Bruxelles, etc., sont pleins d'angoisse. Tout collectionneur, suggère Baronian, a des penchants criminels ; un homme qui aime trop les livres est capable d'imaginer le pire. Ténèbres et mystère, on compte les allusions, et chaque clin d'œil porte. *(La Bibliothèque de feu*, de Jean-Baptiste Baronian, La Pierre d'Alun, 81, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, 1060 Bruxelles, Belgique).

● FUTUROPOLIS NOUVELLE, la collection dirigée par F. Guérif, propose un troisième volume, avec quatre histoires signées Bram Stoker, Bill Pronzini, Frank... et Orson Welles. Chacune est illustrée par un dessinateur de BD : Tardi, Goosens, J.-P. Gratias, Loustal. *La Toison d'or*, d'Orson Welles, se passe en Espagne. Son héros, Harry Lime, est un cousin de M. Arkadin. Welles reste fidèle à ses thèmes ; une corrida et un naufrage suffisent à faire surgir le doute, à créer l'ambiance. (Quatre volumes sous emboîtage, chez Futuropolis/Diffusion, 49, rue de la Colonie, 75013 Paris, 125 F).

● L'ASSOCIATION DES AMIS DU ROMAN POPULAIRE publie son premier bulletin. On y évoque le souvenir de Jean Leclercq, le fondateur de *Désiré*, périodique auquel contribuèrent Maurice Dubourg ou Roland Stragliati. Des lettres inédites d'Alexandre Dumas, de Ponson du Terrail et d'Emile Gaboriau, des informations sur les activités des cercles d'études de Montpellier ou de Lyon, des petites annonces, font de cette publication modeste un *must*. (Pour adhérer à l'Association, adressez une cotisation de 100 F à René Polette, 1, rue Bury, 49400 Saumur).

R. S.

● MÉMOIRES

Le destin d'Edgar Faure

(Suite de la page 13.)

De toute façon, « Edgar » supportait mal ce qu'il appelle le « *culte* » entourant P.M.F., en réalité l'affectueuse admiration de beaucoup de jeunes d'alors pour l'homme qui, pendant quelques mois, leur avait donné l'impression que la France était à nouveau gouvernée.

Bien d'autres portraits mériteraient encore d'être cités : Guy Mollet — exécuté, — Pierre Poujade, Grandval, Edouard Herriot *(« la Grosse Bertha »)*... Jean Monnet, dont on apprend qu'Adenauer le considérait comme « *maladroit et peu efficace* » et *tutti quanti*. Enfin, il faut faire leur place aux nombreux aphorismes dont l'auteur émaille son récit. Il y a beaucoup de vérité dans ce qu'il dit de lui-même, à savoir qu'il a « *l'ambition de l'œuvre plus que celle du pouvoir* », même si l'on peut douter que ce soit la principale raison, *comme il semble le croire*, qui l'ait écarté de la présidence de la République. Ce livre est bien une « œuvre » écrite d'une plume qui lui permettrait de briguer, s'il n'y siégeait déjà, l'Académie française. Exemples : « *L'histoire enseigne que, dans un grand nombre de cas, les puissances ou les groupes qui se sentent menacés dans leur prépondérance adoptent des modes de réaction qui aggravent leur risque et précipitent leur perte* » ; « *Le complot, le plus souvent, c'est le complot des faits contre ceux qui se refusent à leur accorder la considération qu'ils réclament* » ; « *On peut s'accommoder d'un gouvernement criminel, mais pas d'un gouvernement imbécile* ».

« *Je me posais* [en 1958], écrit *in fine* Edgar Faure, *la question de savoir si je devais entrer dans la carrière d'historien qui avait été la vocation dominante de mes années de fac.* » Au risque de déranger sa légendaire modestie, disons qu'il y aurait sans doute fort bien réussi.

ANDRÉ FONTAINE.

★ **« MÉMOIRES II – SI TEL DOIT ÊTRE MON DESTIN CE SOIR », d'Edgar Faure. Plon, 692 pages, 120 francs.**

● CORRESPONDANCE

Une réponse de Philip Marlowe

Suite à la lettre que nous avons adressée à Philip Marlowe (voir « Le Monde des livres » du 14 décembre), nous avons reçu cette réponse, mystérieusement postée de Rome.

Cher François Bott,

Vous avez sans doute raison de penser que la mort ne m'a pas épargné, puisque je n'ai reçu votre lettre qu'hier matin par un de ces purs hasards qui me ressemblent.

Je suis donc bien mort, mon ami, et je n'en suis qu'à moitié désolé, car je bénéficie encore, voyez-vous, du plaisir de me retrouver parmi vous sans plus avoir à vous poursuivre, à vous condamner ou, pis encore, à vous aimer, au prix de ces longues nuits blanches que mon ami Chandler m'infligeait pour vous plaire.

Vous me pardonnerez de ne pas vous en dire davantage sur ce que fut notre histoire, à Chandler et à moi, car c'est le seul et le plus beau secret que je garde du souvenir d'avoir vécu. Vous m'avez sans doute mieux aimé que la plupart des fripouilles qui me guettaient au moindre faux pas, et si ce n'était la crainte de confondre mon personnage et ma personne, je me laisserais volontiers aller, avec vous, à d'autres confidences. Mais je ne voudrais pour rien au monde offusquer Chandler en prenant plus longtemps la parole qu'il ne m'a pas donnée.

Vous comprendrez, j'en suis sûr, que mon devoir de gratitude m'incite à conclure cette lettre avant de commettre l'irréparable erreur d'une mort prétentieuse.

Croyez cher ami que les détectives ont encore fort à faire quand ils ont fini de vivre.

Votre très dévoué
Philip Marlowe.

● EN BREF

● **LE JURY DU PRIX VALÉRY-LARBAUD, présidé par Marcel Arland de l'Académie française, a décerné le prix Michel-Dard 1985 d'une valeur de 80 000 francs à Jacques Sinclair pour son livre *le Voyageur* édité par la Table ronde. Ce prix a pour but d'encourager ou de récompenser une deuxième vie en littérature. Jacques Sinclair est âgé de 65 ans. *Le Voyageur* est son premier roman publié.**

● **LE QUATRIÈME PRIX MONDIAL FERNANDO-RIELO DE POÉSIE MYSTIQUE a été attribué à Alain Bosquet pour *l'Autre Origine*. Le prix, d'un montant de 600 000 F pesetas (environ 30 000 francs) a été remis à Alain Bosquet à Madrid le samedi 8 décembre. Le recueil *l'Autre Origine* sera prochainement publié, dans une édition bilingue, français-espagnol.**

● **UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE A LA MÉMOIRE DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE va être apposée sur l'immeuble du 4, rue Girardon, dans le 18e arrondissement de Paris où il a vécu au cours de la dernière guerre. La plaque, autorisée par un arrêté du préfet de Paris aura pour simple libellé : « L'écrivain français Louis-Ferdinand Céline (1894-1961) vécut dans cet immeuble de 1941 à 1944 ».**

● PORTRAIT

Dominique Fourcade au rythme du jazz

Nous avons rencontré l'auteur de* Rose-Déclic *: un poème où s'entrechoquent les réalités modernes.

UN vaste espace clair d'où la vue porte, très loin, sur les toits ; des tableaux, des sculptures, des livres et, alignés sur la moquette, des feuillets dactylographiés, fragments d'un ouvrage à venir qui sera un *« livre de murmures »* : tout montre que, pour l'homme qui habite ce lieu, une tension très forte lie l'écrit à ce qui est plastique, visuel. Ainsi ces affiches où des textes de Dominique Fourcade s'insèrent dans des dessins de Pierre Tual ou de Buraglio.

Pendant les treize ans où il a cessé de publier ses propres poèmes, Dominique Fourcade s'est *« beaucoup occupé d'arts plastiques »*. Il s'est notamment consacré à Matisse, dont il a publié les écrits, sur lequel il a lui-même beaucoup écrit et pour qui il a organisé de nombreuses expositions : la rétrospective des dessins au Musée d'art moderne à Paris en 1975, celle des papiers découpés, présentée aux Etats-Unis à Saint-Louis et à Detroit en 1977. Dominique Fourcade prépare actuellement, pour la National Gallery de Washington, une exposition sur les années niçoises du peintre.



Dessin de BERENICE CLEEVE.

« Mettre le monde à plat »

« Les galeries, les musées, j'en ai eu le goût dès l'enfance. Après, bien sûr, j'ai réfléchi là-dessus beaucoup plus sérieusement, pour une raison précise : je pensais que la mise au point la plus achevée du moderne, c'étaient des peintres comme Cézanne, Picasso, Matisse qui en avaient été les agents principaux. Je me suis demandé comment je pouvais tranférer, avec les nécessités féroces qui sont celles de la grammaire de notre langue, quelques-unes de ces conquêtes. Ma grande question d'écrivain a été ces dernières années d'essayer de mettre le monde à plat comme Cézanne. »

« Une bousculade vers l'existence »

« Nous sommes tous, en tant qu'européens, les héritiers d'un système où toutes les valeurs, religieuses, morales et même esthétiques, sont très hiérarchisées. Cézanne le premier a proposé autre chose, mis en œuvre un système de touches où le monde est décortiqué, exposé, mis à plat. Cela va même jusqu'à donner autant d'importance au vide qu'au plein : il n'y a plus de centre. Il existe encore aujourd'hui des peintres pré-cézanniens comme il existe encore des écrivains pré-mallarméens, mais des gens comme Pollock, Miro ou Mondrian, Olitski ou Hantai sont des peintres post-cézanniens.

» De même, il y a des sculpteurs post-cézanniens comme David Smith, Anthony Caro ou Michael Steiner dont vous avez une sculpture à côté de vous. Voyez comme le noyau même est éclaté, il n'y a pas un angle qui soit plus important qu'un autre, les éléments se multiplient et bénéficient des différents points de vue. Regardez aussi ces photos de sculptures de David Smith qui met à plat dans l'espace la grammaire des signes... Si Rose-Déclic *avait eu un modèle, j'aurais voulu que ce soit ça. Cette polyphonie plane, c'est la leçon que les arts plastiques m'ont donnée. »*

Rose-Déclic c'est une dérive parmi les choses, les formes et les sons. Tout le réel peut être incorporé dans le poème : la percussion des pas dans le métro, de l'eau dans l'évier, aussi bien que le saxo ou une chaconne de Bach prennent place dans une polyphonie urbaine. *« Je n'aurais pas pu écrire* Rose-Déclic *si je n'étais profondément imprégné d'une ville comme New-York qui fourmille d'inventivité, de vitalité créatrice. Tout y est une bousculade vers l'existence, dans la façon de se propulser, de s'adresser la parole. New-York est un tissu de juxtapositions inédites constamment renouvelées dans tous les domaines. »*

Ces juxtapositions, ce rapprochement du *« trivial et du sublime »*, apparaissent dans *Rose-Déclic* dès l'entrechoc et la surprise du titre. Depuis Ronsard il y a, derrière la rose, toute la lyre. Cette rose-ci, pourtant, ne renvoie pas au passé mais au temps présent. *« Je me suis aperçu que c'était un symbole suffisamment universel et accessible à la sensibilité de tous pour que je puisse y relier chaque facette du monde. C'était comme quand on joue au squash, qu'on renvoie la balle et qu'elle vous revient sous des angles complètement inattendus, avec une vitesse terrifiante. »* La vitesse c'est celle de l'image, de l'instantané qui, dans un déclic, agrafe ce que capte le regard.

« Comme dans un manège, dans une valse »

De là aussi le rythme de *Rose-Déclic*, écrit en quinze mois et qui a paru au fur et à mesure, dans un insolite cliquetis de plaquettes, aux éditions Orange Export Ltd, Spectres familiers, et autres, avant d'être réuni en volume. *« Je n'ai pas fait de plan d'écriture. Je ne savais pas en commençant que c'était le début de quelque chose. Je me suis trouvé entraîné comme dans un manège, dans une valse. »* Ce mouvement, ce tournoiement fait de *Rose-Déclic* un poème unique plutôt qu'un ensemble de poèmes, sur un rythme évoquant le jazz, celui de Charlie Parker et de Thelonious Monk.

De page en page, un tempo rapide emporte et heurte, comme si l'on était criblé d'éclats de réalité. Mais une mélodie souterraine relie ces éclats simultanés, renvoie à celui qui les enregistre. *« Je n'ai jamais rien écrit que je n'aie vu et je n'ai jamais rien vu que je n'aie éprouvé »*, a écrit Dominique Fourcade dans son livre précédent, *le Ciel pas d'angle*. Tout cela fait de *Rose-Déclic* un texte de haut voltage, un livre de l'éveil jubilant et douloureux. *« C'est le livre d'un homme qui sort très peu de l'angoisse, mais c'est un livre sans plainte, un livre de désir et de saisie. »*

MONIQUE PETILLON.

★ ROSE-DÉCLIC, de Dominique Fourcade, POL, 188 p., 79 F.

Bibliographie

Dominique Fourcade a déjà publié :

Epreuves du pouvoir, José Corti, 1961.

Lessive du loup, GLM, 1966.

Une vie d'homme, GLM, 1969.

Nous du service des cygnes, Claude Aubry, 1970.

Le ciel pas d'angle, POL, 1983.

● PORTRAIT

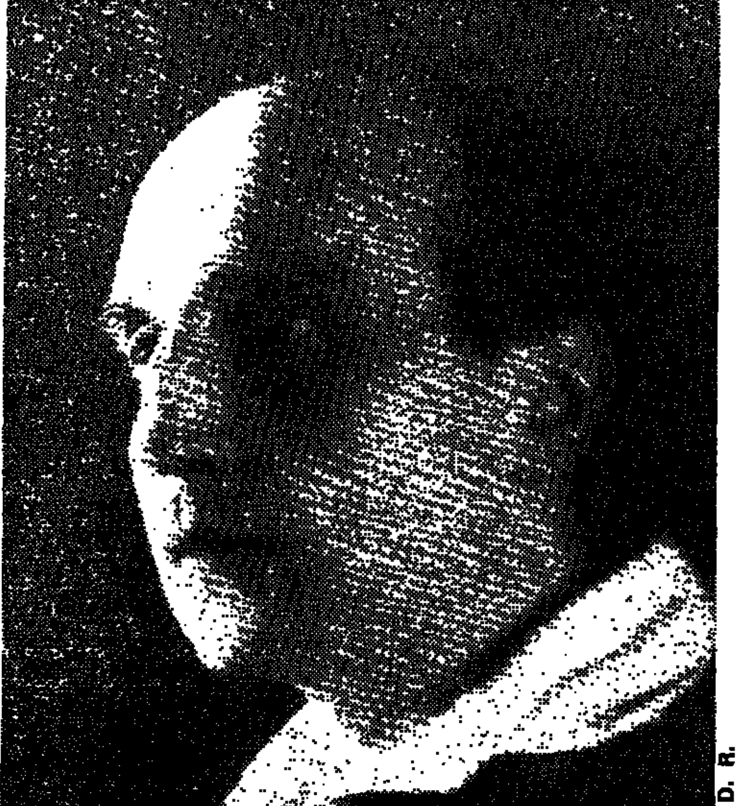
Joë Bousquet, le devin immobile

« Je ne pense qu'à la mort »

Par-delà la mort, Joë Bousquet s'adresse à nous : les éditions Albin Michel publient le tome 4 de son* Œuvre romanesque complète, *avec deux inédits importants.* Un amour couleur de thé, *chez Verdier, l'une de ses correspondances amoureuses, nous aide aussi à mieux connaître cet écrivain qui vécut « retranché du monde ».

LE LIVRE HEUREUX et *un Journal littéraire* – deux inédits de *la Mallette de Marseille*, laissée par Joë Bousquet aux Cahiers du Sud (1) – achèvent sans la clore vraiment l'*Œuvre romanesque complète*, dont trois volumes ont déjà paru, et confirment l'importance d'un inlassable guetteur d'intersignes.

Ces écrits des temps de guerre (1941-1944) et de repli, inachevés, pleins de repentirs ou de contradictions, gardent l'empreinte d'une expérience limite, proche de l'engourdissement et semée d'éclairs. Bousquet lui-même a trouvé l'image qui convient à sa profusion menaçante : *« Je suis en mesure d'affirmer que l'imagerie du songe se déroule toujours au sein d'un épanchement verbal... »*


D. R.

D'ordinaire, un rien nous éveille. Ici, puisque *le Livre heureux* enfante le journal testamentaire d'un livre impossible, chaque événement, au contraire, plonge le devin immobile dans la tentation de dormir. L'opium et le mauser à portée de la main, il dérive d'un archipel de somnolence à un autre, et se métamorphose sans fin : *« Je suis ce Don Quichotte, je ne pense qu'à la mort. Mon immobilité me couvre de cristallisations où se réfracte tout ce que la lumière peut inventer de couleurs. »*

On devine que nos habitudes de lecture cèdent devant des pages sur lesquelles glissent des nuées d'images arrachées à la drogue et à la nuit. Des oiseaux morts, abeilles de lait, roses rouges, *« chêne creux dont le vent agite les côtes »*... la *« métamorphose des choses »* emporte Bousquet hors de sa chambre pour le ramener à la *« lenteur de son agonie »*.

« J'ai vécu comme une femme »

« Nous marchons, les yeux au ciel, sur un champ où notre personne est enfouie près de son trésor inconnu et dont notre ignorance évalue le poids dans l'innombrable éparpillement des étoiles. » Aucun effort littéraire n'égalera jamais ce que l'intermittence entre la voyance et le coma peut faire rendre comme sons aux mots. Une voix âpre interpelle d'outre-tombe ceux qui ont eu l'imprudence de commencer à l'entendre.

C'est pourquoi Bousquet est irremplaçable et mérite que l'on accompagne sa souffrance. *« Veille sur tes pensées, veille sur ton désir, tu deviendras l'âme de ce qui t'a été retiré... »* Qui prend la peine de nous confier un secret aussi capital ? Qui a payé aussi cher *« le lait noir indispensable à son repos »* ? Roman, poème, essai, ces frontières misérables sautent sous la pression d'un flot poétique d'une intensité qui porte aux larmes. On se demande comment ceux qui ignorent encore Bousquet osent parler de la vie et de la mort, à l'aube d'une ère déclinante. Il a lancé un jour le plus incroyable des défis : *« J'ai vécu comme une femme, souhaitant d'enfanter des esprits et de les nourrir de sa substance. »*

RAPHAËL SORIN.

★ ŒUVRE ROMANESQUE COMPLÈTE (tome 4), de Joë Bousquet, préfacée et annotée par Christine Michel. Albin Michel, 452 p., 150 F.

(1) Voir *Joë Bousquet dans les Cahiers du Sud*. Ed. Rivages, 1981.

● *« Un soleil souterrain »* : sous ce titre, la revue-journal *Loess* consacre un numéro à Joë Bousquet, illustré par Camberoque, préparé par Ginette Augier et Jean-Pierre Roque. Des amis de Bousquet apportent leur témoignage : Lucien Bonnafé, Ferdinand Alquié, Carlo Suarès, Jean Mistler. Des écrivains et poètes – Raymonde Carasco, Armand Olivennes, Charles Debierre, etc., – ont donné des textes. (*Loess*, 36 p., 33 F. *Ecrire à Saint-Martin-de-Cormières*, 12290 Pont-de-Salars.)

Dans la chambre de Carcassonne

ÇA sent l'opium au fond du couloir, rue de Verdun, à Carcassonne. La chambre reste toujours dans la pénombre, enfumée de bleu et de blond, protégée par les rideaux rouges, capitonnée de tableaux. Dans ce lit, où il ne tient pas plus de place que dans un cercueil, Joë Bousquet a passé trente-deux ans, *« la guerre à jamais logée dans le mitan du corps »*, paralysé, la moelle épinière fracassée un sale jour de mai 1918, le 27 exactement, *« mon anniversaire mortel »*, disait-il.

Il peint sa vie, *« affamée d'événements, retranchée du monde, ou affranchie »*. Il guette ce que nous oublions de voir. La maison, la chambre, le lit sont boulet, torture et salut. *« Voilà qui est accepté. J'habite ma maison et en elle tout le visible, mais la profondeur de ce qui m'attache à la maison rencontre une réalité vivante dont elle est le signe. »*.

Rue de Verdun, à Carcassonne, Joë Bousquet lit, écrit, se débat avec la douleur de ses jambes mortes, reçoit des hommes aux noms célèbres, Eluard, Paulhan, Blanchot, Jouhandeau, Jouve et Mistler, Cassou, Gide, Benda, René Nelli, Max Ernst, Aragon... Et puis des femmes au teint pâle, qui vont lui faire une légende, et auxquelles il donne des surnoms de contes de fées, Œillet de mer, Princesse Abricot, Hirondelle blanche, Abeille. L'amour des femmes, écrit Bousquet, est *« le timide reflet d'un inépuisable génie qu'il faut bien nommer Charité et dont on ne découvre la surabondance divine qu'à la condition de tomber au-dessous de l'humain »*. Une découverte qui fait pendant à une autre : *« L'homme est naturellement bon pour l'homme à la condition que celui-ci ne le menace pas. »* Comme il y a une méchanceté qui est le paroxysme et la damnation de l'amour.

De tous les paroxysmes, Bousquet n'ignore rien, lui qui se sent ombre parmi les ombres, apte, plus que tout autre, à sentir l'étrangeté d'un monde où il a cessé de figurer. Il a refusé la rééducation faussement consolatrice qu'avaient proposée les médecins au retour de la guerre. Il s'est lancé avec férocité dans une autre : *« l'exploration de la vie dans ce qu'elle a de plus invécu »*. Se servir de sa conscience blessée comme révélateur, pour trouver *« l'écriture précise de l'imaginaire »*, un nouveau réalisme, métaphysique, fondé sur la certitude que le monde est tout entier dans chaque individu, fusion de l'idée particulière et de l'idée absolue.

« Nous rendrons au réel ce qu'usurpait le soin de nous former une personne », proclame Bousquet. *« A chaque instant je crée et ne suis dans mon corps que le coin de rue où je me supprime. »*

En 1941, il projette un livre, qui s'appelle d'abord *Manon se marie*. Doivent y converger ses efforts d'écrivain et ses tendances de liseur. A la fois la chronique d'une ville, Carcassonne transformée en Carqueyrolles, et La Bruyère, Retz, Saint-Simon. Il s'agit d'*« imaginer sous l'angle d'un autre siècle que le leur le recueil de portraits où ne manquerait ni une idée sociale du temps ni une vision métaphysique des certitudes permises »*. C'est une entreprise fascinante en ce qu'elle illustre parfaitement la dialectique de la partie et du tout, de l'être où je ne suis pas, qui caractérise Joë Bousquet. Fascinante tout court aussi. Car le livre est inépuisable. C'est *le Médisant par bonté* (1). « On dirait qu'il s'agit de sauver quelqu'un. »

Bousquet, comme le poète Tiffou, est capable de se mettre à la place du premier venu. *« Si l'écrivain est assez fort pour s'ignorer complètement, son œuvre est faite. »* Il sait que la raillerie est détestable quand elle n'est pas amoureuse, quand elle n'est pas faite de l'intérieur. Ses portraits, vitriolés souvent, donnent un sentiment d'urgence : *« On dirait qu'il s'agit de sauver quelqu'un. »* La généralité s'incarne, sans qu'on y prenne garde, en images particulières, petits faits vrais qui ont la légende pour ombre. *« L'homme paraîtrait moins atroce si, au lieu de le craindre ou de le blâmer, on était jaloux de le connaître. »* Ils ne sont pas atroces : Lise qu'on appelle le petit chaperon rouge. Ambroise qui agite des nouvelles alarmantes pour attirer l'attention sur son désarroi. Beaufumé qui s'endort comme un bébé géant quand il perd son auditoire. Paulin qui vous connaît mieux que vous-même. Hermance qui a les cheveux rouges et le corps bête. Clémence qui veut rendre la vie aussi amère que la vieillesse. Pompée, l'avare, qui dit que l'argent rend fous les miséreux. Monsieur Doux qui attend sa femme en chantant dans les cours. Pistache, son nez pincé, son sourire épineux, qui accepte mal qu'on la loue de son bonheur. Ils sont limpides, et énigmatiques.

Une bouleversante leçon d'intelligence

Dans *le Médisant par bonté*, Bousquet pousse si loin l'art de la pointe, les images s'enchaînent si vite qu'on se sent une terrible lourdeur, le besoin de s'aiguiser, devant une bouleversante leçon d'intelligence, d'écriture et d'humanité.

Et puis on rit. Et ça ne dure pas. Parce que l'abbé Moureau, qui crève de vie dans son haut corps de cuirassier, déclare : *« Les âmes d'aujourd'hui sont ineptes. Elles n'ont pas l'étoffe d'une passion. »*

La passion, c'est peut-être le mot-clé de ce livre-là. Au milieu de cent petits tableaux qu'on n'oublie pas. Tableau de la famille Poulard, le père et ses trois filles, qui *« à eux tous n'ont qu'une seule pierre à la place du cœur »*.

« Comment peux-tu soutenir que tu cherches quelque chose si cette recherche ne t'a pas apporté l'oubli de tout le reste, si elle ne cache pas les autres fins de l'existence et même l'existence ? », demande Bousquet. Avis aux tièdes, aux calfeutrés. S'ils n'ont jamais su mourir de celui qui meurt, jamais ils ne naîtront d'une naissance.

GENEVIÈVE BRISAC.

(1) Gallimard, coll. « L'imaginaire ».

Lettres à Fany

« CHACUNE de nos amies portait une devise gravée à l'intérieur d'un anneau : plus rien entre nous deux que toi. » (Le Livre heureux.) Cette promesse, Bousquet la fit à certaines jeunes femmes qu'il caressait dans sa chambre.

Après les *Lettres à Poisson d'or* (1) et les *Lettres à Ginette* (2), on publie des extraits de sa correspondance avec Fany, *Un amour couleur de thé. Sous le nom d'Elsie, elle inspira Bousquet plusieurs* fois. *Une passante bleue et blonde* (tome 1 de l'*Œuvre romanesque complète*), c'est aussi elle.

De 1927 à 1937, Fany, de son vrai nom Francine G. – qui vit encore dans une grande maison de la rue de Verdun, à Carcassonne, reçut trois cents lettres de Bousquet. Il l'évoque, telle qu'il la vit, bourgeoise et mariée, lors de leur première rencontre : *« Coiffée à la Jeanne d'Arc, un béret de velours posé à la diable sur ses cheveux clairs. »*

L'inspiratrice trompée (ensuite, il y eut Ginette, Suzanne...) s'éloigna et, les dernières années, revint auprès de Bousquet, comme une amie. Maintenant, elle a voulu rendre publiques des pages fiévreuses de désir et de reconnaissance. Certaines des belles figures féminines de l'œuvre de Bousquet doivent à Fany une part de leur lumière. Il a tiré de ses yeux *« le bleu d'un autre ciel »* entrevu.

La face sombre de Bousquet, son côté *« goujat »*, apparaît, fascine et recule dans l'ombre. Il parle à sa *« petite fille »* de la *« chute »* où il médite de l'entraîner. A celle qui, *« agile comme la flamme »*, prolonge sa vie, il rappelle les gestes qu'elle fait pour se défendre de lui, *« éclairés comme des parades d'escrimeur »* ; et il jubile, parce qu'ils furent inefficaces.

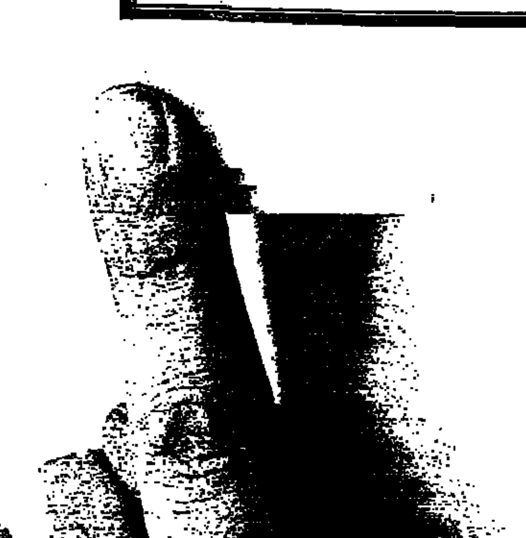
« Je pense à vous, à votre petit visage éperdu, angoissé, à votre menu corps tout battu des tempêtes... » Ainsi s'achève la dernière lettre d'un mince livre essentiel. *« Reviendrez-vous ? »* Fany, cinquante ans après, se prépare au grand retour, à l'apaisement que Bousquet, toujours, refuse à ses amantes. – R. S.

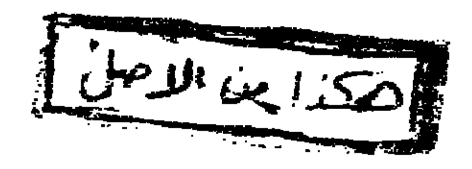

D. R.

★ UN AMOUR COULEUR DE THÉ, de Joë Bousquet, Editions Verdier, 114 p., 59 F.

(1) Gallimard, 1967.

(2) Albin Michel, 1980.





● RELIGION

La recluse ou la prison de l'amour

Jacques Doyon a reconstitué la vie quotidienne de Colette de Corbie, une de ces femmes qui s'emmuraient jadis pour mieux prier Dieu.

S'ENFERMER à vie dans une cellule de 7 mètres carrés, se faisant emmurer volontairement pour mieux prier Dieu jour et nuit, voilà ce qui paraît insensé à l'homme moderne, grégaire et bavard. Pourtant, au Moyen Age, des milliers de jeunes filles vierges ont choisi la réclusion perpétuelle, pratique qui est en fait aussi ancienne que l'histoire des religions.

Les recluseries (ou reclusoirs) étaient des cellules en pierre, accrochées au flanc d'une abbatiale, d'une église paroissiale, d'une porte de ville ou d'un pont. Sans communication avec le monde extérieur, sauf par d'étroites ouvertures donnant sur les églises, ces cellules froides, humides, à l'ameublement fruste, symbolisaient le mystère et la sainteté pour la population chrétienne. Les recluses étaient considérées comme des saintes, elles étaient consultées, et les villes se les disputaient.

Pourtant, si certaines se sanctifiaient, au prix du plus grand dénuement et de pratiques ascétiques sévères, d'autres devenaient folles, en proie aux hallucinations et aux luttes avec des diables imaginaires. Cette vie érémitique au cœur des villes paraît si exagérée, voire improbable, à nos yeux rationalistes que l'histoire des recluses, qui a duré dix siècles et touché des milliers de femmes, est pratiquement inconnue aujourd'hui, même des chrétiens.

Cela donne tout son intérêt au livre de Jacques Doyon. Voulant réparer l'oubli de ce grand nouvement de réclusion féminine, qu'il attribue à *« une sorte de rejet de la conscience moderne vis-à-vis d'une pratique de vie qui semble à la limite de la cruauté mentale volontaire »*, et refusant de porter un jugement sur un phénomène aussi insolite, l'auteur a cherché simplement à faire revivre une de ces femmes, jeune et mystique, mais représentative de son époque, en reconstituant la vie quotidienne, jour et nuit, d'une recluse du quinzième siècle, sa mentalité, ses images et ses désirs, obsédée par la pénitence et le martyre, dans le don total à l'*« époux bien-aimé »*, Jésus-Christ.

Ces femmes exaltées un peu sorcières

Jacques Doyon a choisi comme exemple des grandes recluses une des dernières et une des plus connues : Colette de Corbie, en Picardie. Elle ne fut pas typique, cependant, car elle eut un destin hors du commun. Après quelques mois de réclusion, Colette, dont l'exaltation était grande, reçut les premiers signes des stigmates, et des pèlerins affluèrent de tous les horizons. Mais la claustration la rendit à moitié folle, et elle en vint à croire qu'elle était possédée par le diable.

S'ouvrant à son confesseur, elle le persuada non seulement qu'elle devait quitter le reclusoir, mais encore qu'elle avait mission de mettre fin au « grand schisme » de l'Occident en réformant l'Eglise. Les recluses faisaient vœu de clôture perpétuelle et de stabilité permanente : seule une nécessité morale reconnue permettait d'obtenir un indult papal concernant la levée des sceaux...

Une commission de théologiens finit pas convaincre l'évêque du lieu, puis le pape, que Colette devait être libérée de ses vœux. Puis, on l'autorisa à fonder une monastère de clarisses, renouant avec l'observance primitive de sainte Claire. Pendant quarante ans, elle sillonnera le pays à dos de mule pour fonder des couvents de clarisses réformées, vivant selon la « règle de Colette » et appelées « colettines ». Colette de Corbie fut béatifiée en 1623 et canonisée en 1807 seulement.

L'histoire retient d'elle sa grande œuvre réformatrice des franciscaines au quinzième siècle, en oubliant qu'elle fut également l'une des dernières grandes recluses de la fin du Moyen Age, même si sa claustration ne dura que quatre ans. Le livre étonnant de Jacques Doyon le rappelle opportunément. On connaît, dit-il, les noms des sept recluses canonisées par l'Eglise, mais on ne trouve pas trace des recluses *excommuniées ou tuées* par le bras séculier, brûlées comme magiciennes.

Les autorités ecclésiastiques se *méfiaient* de ces femmes exaltées, souvent hystériques et un peu sorcières. Elles ont tout fait pour réglementer ces élans vers la sainteté proches de la folie. *« On mit en articles de droit*, écrit Jacques Doyon, *la mort au monde, la quasi-sépulture. »*

ALAIN WOODROW.

★ LA RECLUSE, de Jacques Doyon, Robert Laffont, 358 p., 82 F.

Femmes dans une Église d'hommes

Quatre livres s'interrogent sur la misogynie chrétienne.

APRÈS avoir perdu la classe ouvrière, au dix-neuvième siècle, l'Eglise catholique romaine est-elle en train de perdre les femmes ? Plusieurs livres récemment publiés, par des catholiques et des protestantes, montrent que la question mérite d'être posée, au moins de façon plus nuancée, car les critiques qu'ils expriment proviennent d'auteurs qui sont loin d'être des féministes acharnées.

Monique Hébrard, journaliste, ouvre le feu avec un ouvrage *solide et irréfutable, puisqu'il* est le résultat d'une enquête menée auprès de nombreuses femmes, catholiques et françaises en majorité, mais aussi protestantes et orthodoxes dans d'autres pays. Le constat initial est sévère et sans complaisance : *« On ne pratique plus, on baptise de moins en moins, le passage des couples par l'Église se fait de plus en plus rare. Pour les jeunes, l'Eglise est une planète inconnue. Pour une majorité de Français, selon un sondage récent, elle apparaît comme « une institution dépassée », qui « défend une morale dépassée ». Les prêtres vieillissent et ne sont pas remplacés. Les femmes, ces piliers de la religion, sont parties en masse sur la pointe des pieds. »*

Mais l'auteur ne reste pas sur cet échec. La crise a ceci de bon que la diminution du nombre de prêtres oblige les laïcs à prendre leur part dans le fonctionnement de l'Église. Or, parmi ces laïcs, il y a une majorité de femmes, qui jouent un rôle de suppléance dans un univers jusque-là exclusivement masculin. Il n'est pas rare de voir confier aux femmes les responsabilités traditionnellement réservées aux prêtres : responsable diocésaine de catéchèse, aumônière de lycée ou d'hôpital, « curé » de paroisse, vicaire épiscopal, enseignante en théologie...

Cependant, l'avertissement demeure. Si certains responsables, y compris des évêques, *reconnaissent en privé que la* femme est loin d'occuper sa place dans l'Église, le discours public, à commencer par celui de Jean-Paul II, est plus que jamais misogyne ; et si les femmes qui restent dans l'Église s'engagent activement, beaucoup ont déserté, dont Monique Hébrard rapporte la déception et l'amertume.

« Trop honorées et trop méprisées »

Ensuite, dans un petit livre précieux sur la genèse, l'élaboration et la signification du décret du concile Vatican II sur la liberté religieuse, Gwendoline Jarczyk, philosophe et journaliste, consacre un chapitre à *« La femme dans la communauté chrétienne »*. Comment parler de liberté religieuse au sein de l'Église elle-même lorsqu' *« il est des membres en ce corps pour souffrir rudement d'une discrimination »*, parmi lesquels *« la femme avec son rôle institutionnellement restreint » ?*

Gwendoline Jarczyk rappelle opportunément les formes de cette discrimination ainsi que les *« compensations symboliques »* qu'on lui propose (exaltation de la Vierge Marie, maternité spirituelle, etc.), pour conclure : *« Bon nombre de femmes confessent ne plus pouvoir connaître plus longtemps une pareille situation »*, avec la tentation de *« déserter une institution qui les aura à la fois trop honorées et trop méprisées »*.

Même dans les Églises protestantes, où le sort des femmes est nettement plus enviable puisqu'elles ont fini par accéder au ministère, la situation est loin d'être idéale. Dans un livre alerte et plein d'humour – qualité qui n'étouffe pas les milieux féministes ! – Claudette Marquet, pasteur de l'Église réformée de France, *journaliste* et, actuellement, responsable du service d'information de la Fédération protestante, veut porter un regard neuf sur les relations entre *les bommes et les femmes dans* les Églises, à la lumière de l'Évangile.

Abordant la question successivement sous l'angle sociologique, historique, biologique, théologique, biblique, etc., cet auteur rejoint bien des jugements et observations faits dans les livres précédents. Mais jamais de façon sectaire. Claudette Marquet défend ses convictions sans prétendre imposer *« quelque vérité que ce soit, persuadée que c'est ensemble, femmes et hommes, que nous découvrirons de nouvelles manières de vivre »*.

Un couple de théologiens protestants, enfin, Elizabeth et Jurgen Moltmann, a voulu répondre à la question : comment la théologie et l'Église en sont-elles venues à faire oublier le rôle des femmes dans l'Église et une certaine féminité de Dieu ? Après deux parties du livre rédigées séparément, mari et femme dialoguent ensemble au cours de la troisième partie : Elizabeth pour critiquer *« la patriarcalisation progressive de la Bible »*, Jurgen pour souhaiter que les hommes acceptent *« de rompre avec le système de valeurs de la caste des mâles »*.

A. W.

★ LES FEMMES DANS L'ÉGLISE, de Monique Hébrard, Le Centurion/Le Cerf, 416 p., 128 F.

★ LA LIBERTÉ RELIGIEUSE, vingt ans après le concile, de Gwendoline Jarczyk, Desclée, 162 P., 68 F.

★ FEMMES ET HOMMES IL LES CRÉA... de Claudette Marquet, Les Bergers et les Mages, 192 p., 55 F.

★ DIEU HOMME ET FEMME, d'Élizabeth et Jurgen Moltmann, Cerf, 152 p., 99 F.

Les « Béatitudes » sont-elles démodées ?

LES « Béatitudes » ont-elles un sens aujourd'hui ? Lisez le récent livre de Jean-François Six et vous serez convaincus que oui. Mais à condition d'abord de comprendre ce qu'a voulu dire Jésus et dans quel contexte il s'est exprimé, étant vrai, bien sûr, que le « Sermon sur la montagne » n'a pas eu lieu, et que les « Béatitudes » n'ont pas été données en bloc mais constituent seulement des suggestions que Jésus a semées au cours de ses rencontres avec les hommes de Palestine. *Matthieu et Luc les ont* ensuite regroupées en deux listes largement concordantes qu'il ne faut surtout pas prendre pour un décalogue.

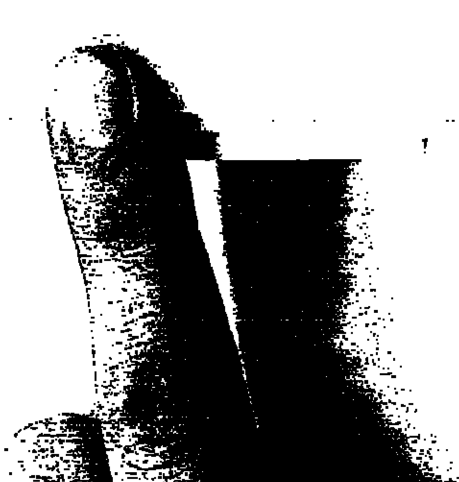
La méditation de Jean-François Six s'appuie, discrètement mais solidement, sur des connaissances historiques et exégétiques précises, qui restituent aux paroles évangéliques leur vérité de l'époque. Le lecteur d'aujourd'hui apprend qu'un juif du premier siècle entendait *« royaume de Dieu »* au sens de *« libération »*, que *« juste »* signifiait celui qui accomplit les désirs de Dieu, qu'il ne faut pas traduire les *« malédictions »* qui figurent dans Luc par : *« Malheur à vous... les riches, ...les repus, etc... »* mais par *« malheureux êtes-vous... »* : ce qui n'est pas la même chose. Quand *Jésus dit : « Vous les pauvres... »*, il ne s'adresse pas aux pauvres en général, mais aux disciples qui ont tout abandonné pour le suivre. Quant au mot hébreu qui exprime la *« miséricorde »*, il vient de *rehem*, l'utérus, et il est très fort. Etre *« miséricordieux »*, c'est littéralement *« être pris aux entrailles »*, comme le bon Samaritain, lequel n'a pas cherché à plaire à Dieu ni à faire sa *B.A.* Il a simplement laissé parler son cœur. A plusieurs reprises l'auteur revient sur ce thème essentiel : Jésus n'a pas promis le salut davantage aux croyants qu'aux incroyants. Il se reconnaît dans tous ceux qui ont *« pitié »*. Une autre idée essentielle du livre, en accord avec l'image que nous nous faisons aujourd'hui de Dieu, est que celui-ci souffre. Il n'est pas un Olympien insensible. Déjà Maritain écrivait : *« Si les gens savaient que Dieu souffre avec nous et beaucoup plus que nous de tout le mal qui ravage la terre, bien des choses changeraient sans doute. »*

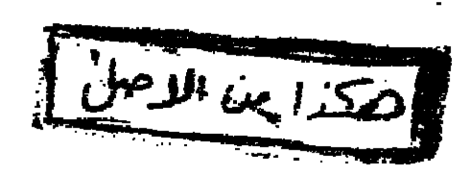
Jean-François Six n'est pas tendre – ce qui ne surprendra pas – avec la théologie du *« Dieu comptable »*, la façon perverse dont on a présenté la justice divine, le terrorisme intellectuel qui a réponse à tout et construit des *« certitudes de béton »*. Il souhaite avec Jacques Ellul que l'on tourne le dos à trois voies du passé qui ont conduit à des impasses : le dogmatisme religieux, le scientisme, l'absolutisme politique. *« Il faut*, dit Jean-François Six, *se dédroguer du besoin de certitude. »* Une certaine dose d'incertitude est une condition de la foi. Moyennant quoi, les « Béatitudes » retrouvent force et jeunesse. La douceur est la ténacité calme. La pureté est le refus des compromissions. La tendresse ne prend consistance qu'avec le *« sel »* de la netteté. Contre un masochisme qui se voulait chrétien, les « Béatitudes » ouvrent sur le *« bonheur »* de Dieu et sur le nôtre.

Non-conformiste de talent, écrivain tantôt émouvant, tantôt mordant, Jean-François Six vous oblige à compter avec une pensée lucide, directe, mais tonique.

JEAN DELUMEAU.

★ LES « BÉATITUDES » AUJOURD'HUI, de Jean-François Six, le Seuil. 236 p., 79 F.




هكذا من الاصل

● LETTRES ÉTRANGÈRES

La vie inquiète de Pier Paolo Pasolini

Le cycle de manifestations consacrées à Pasolini cet automne a été l'occasion de diverses publications. La plus importante est la biographie du poète par Enzo Siciliano. Écrivain et critique romain, celui-ci dirigea pendant plusieurs années la revue* Nuovi Argomenti *aux côtés de Pasolini et de Moravia. On attendait depuis longtemps la traduction française de cet ouvrage, qui parut en Italie en 1978.

IL s'agit d'un travail considérable – plus de 450 pages, avec des illustrations – souvent fondé sur des documents ou des textes inédits (ou qui du moins l'étaient encore au moment où Siciliano fit paraître ce livre), ébauches, fragments, papiers personnels, articles oubliés. A ce titre déjà, il offre au lecteur une somme d'informations qui, jointes à la minutieuse reconstitution de la biographie du poète, depuis sa première enfance jusqu'au jour de sa disparition, constituent désormais une source dont on ne pourra plus se passer.

Curieusement – mais de façon fort efficace – le livre commence par un flash-back, évoquant la mort de Pasolini en novembre 1975, telle qu'on a pu la reconstituer à partir du procès de son assassin et mettant en lumière un certain nombre de points qui demeurent effectivement obscurs. Après quoi, Enzo Siciliano reprend un parcours biographique classique, qui accorde une place très large et parfaitement justifiée aux années d'enfance et de jeunesse, jusqu'au départ de Pasolini pour Rome, en 1950 – il avait alors vingt-huit ans.

Mais si Enzo Siciliano reconstitue ces années d'apprentissage dans le lointain Frioul, dont Pasolini utilisera en virtuose le difficile dialecte dans ses premiers poèmes, il suit également, et avec la même précision, les épisodes d'une carrière d'écrivain et d'homme public qui s'entremêle de plus en plus étroitement à la vie personnelle, sans laisser l'un des deux registres l'emporter et occulter l'autre. Ici encore, l'information est riche, souvent de première main, et Siciliano, d'une manière à la fois pertinente et stimulante, rétablit un jeu constant de perspectives entre le contexte, complexe et souvent dramatique, de l'histoire de l'Italie récente et la biographie de Pasolini. L'auteur montre bien le rapport indissociable existant entre cette société italienne et une œuvre multiforme, qui en fut à la fois une expression et une constante et impitoyable mise en question.

Bien des obscurités subsistent encore, notamment en ce qui concerne le meurtre de Pasolini, ses causes et son histoire, et sa signification, rien pour le moment n'ayant permis de lever véritablement le voile pesant sur les nombreuses contradictions qu'a révélées le procès ; en ce qui concerne, aussi, le sens même de cette vie mouvementée, inquiète, déconcertante. Quel est, finalement, le dessin que composent ces innombrables fils entrelacés, ces déchirures, ces nœuds ? Peut-être, sans doute, est-il encore trop tôt pour le dire d'une manière qui emporterait vraiment l'adhésion.

Il reste que ce livre, captivant, bien écrit, et par ailleurs saccadé, haché, comme si Siciliano avait tenu à lui conserver la forme d'un dossier bourré de fiches et de documents, en se refusant les facilités d'un récit filé, manifeste un effort d'explication et d'analyse qui dépasse de loin les études partielles, voire polémiques et orientées, l'ayant précédé.

Toujours d'un point de vue biographique, signalons le petit volume de Nico Naldini, un cousin germain de Pasolini, qui fut très proche de lui, bizarrement intitulé *Pasolini/Pages retrouvées dans les champs du Frioul.* En fait, il s'agit d'un bref récit sur quelques épisodes de l'enfance et de la jeunesse de l'écrivain, avant le départ pour Rome, entrecoupé de pages du journal que Pasolini tenait à l'époque. Mais, en l'absence de toute préface, on reste un peu désemparé devant ce livre qui comporte, d'autre part, des poèmes de Naldini, en dialecte frioulan et en traduction française, et un entretien avec le poète Andrea Zanzotto. L'ensemble, qui ne manque pas d'intérêt, est curieusement composé et donne fâcheusement l'impression, confirmée par une typographie très incorrecte, d'avoir été publié de façon trop hâtive.

Tanizaki et Dostoïevski

De Pasolini lui-même, en revanche, c'est un important recueil d'articles critiques, *Descriptions de descriptions*, que viennent de publier les éditions Rivages. Il s'agit d'un choix, assez judicieusement établi et traduit par R. de Ceccaty, à partir du volume paru en Italie après la mort de Pasolini, et qui rassemblait les articles qu'il avait donnés entre 1970 et 1975 à l'hebdomadaire à grand tirage *Tempo.*

Ce livre témoigne de l'extraordinaire curiosité intellectuelle de Pasolini, qui ne se limitait évidemment pas à rendre compte, à la petite semaine, du tout-venant de ce que publiaient alors les éditeurs italiens, mais qui poursuivait un discours critique cohérent, dont, antérieurement, d'autres volumes tels que *Passion et Idéologie* ou *l'Expérience hérétique* avaient déjà donné l'exemple. Non seulement Pasolini ne se borne pas aux auteurs ni aux problèmes de la seule littérature italienne, mais les jugements qu'il porte sur des écrivains étrangers (notamment Tanizaki Junichiro ou Dostoïevski) sont souvent très intéressants et stimulants.


Autoportrait de Pasolini, 1965.

C'est dire qu'il ne s'agit nullement ici d'un volet secondaire ou marginal de son œuvre : qu'il se soit exprimé en son nom propre ou par le biais d'une réflexion critique suggérée par des œuvres qui n'étaient pas les siennes, en travaillant sur les mots ou sur les images, Pasolini n'a jamais cessé de s'affirmer ; en multipliant les médiations, occupant le terrain de toutes les manières possibles ; et c'est bien aussi ce que beaucoup de ses contemporains ne lui ont pas pardonné.

MARIO FUSCO.

★ PASOLINI. UNE VIE d'ENZO SICILIANO, traduit de *l'italien par Emmanuelle Genevois* et Jacques Joly, Editions de la Différence, 470 p. ill., 150 F.

★ PASOLINI, PAGES RETROUVÉES DANS LES CHAMPS DU FRIOUL de Nico Naldini, traduit de l'italien et du frioulan par Ph. Di Meo. Editions Persona, 112 p., 100 F (diffusion Distique).

★ DESCRIPTIONS DE DESCRIPTIONS, de Pier Paolo Pasolini. Traduction de René de Ceccaty. Editions Rivages. 270 p. 79 F.

● *Vient également de paraître :* PIER PAOLO PASOLINI – AVES LES ARMES DE LA POÉSIE. Cet album, réalisé par Laura Betti, Giorgio Corapi et Elio Recora, rassemble divers textes de Pasolini, des témoignages et des études sur le poète-cinéaste, et de nombreuses photographies. 252 p., 140 F (diffusé par la Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, 75006 Paris).

EXPOSITIONS

★ « Pasolini : l'univers esthétique. » L'œuvre peint et dessiné de *1941 à 1975* ; photographies, manuscrits, etc. (Chapelle de la Sorbonne, tous les jours, de 11 à 19 heures, sauf le lundi.) Jusqu'au 31 décembre.

★ « Pasolini : corps et lieux. » Exposition en multivision Lumina. Pasolini anthropologue. Visite-spectacle avec 1 300 diapositives tirées de l'œuvre cinématographique. (Maison des sciences de *l'homme, 54, boulevard Raspail,* métro Sèvres-Babylone, tous les jours, de 11 à 18 heures, sauf samedi et dimanche.) Jusqu'au 29 décembre.

Les rêves de gloire d'Ugo Foscolo

« Je tente en écrivant de tromper mes jours obscurs et persécutés », disait ce poète italien...

Ugo Foscolo (1778-1827) *connut les emportements* et les mélancolies du romantisme, mais il y ajoutait les charmes empoisonnés de l'extrême ironie, comme en témoignent ses « fragments autobiographiques », traduits et publiés par Michel Orcel sous le titre : *le Sixième Tome du moi.* C'est une œuvre de jeunesse, étrange, inachevée, énigmatique, où les aveux brûlants se mêlent d'une sorte de maniérisme, où la confession impudique revêt le masque de la dérision, et la désolation celui de l'impertinence.

Déjà, le titre surprend : pourquoi s'agit-il d'un sixième tome ? D'autres l'ont-ils précédé ? Eh bien non ! *« Les tomes précédents,* nous avertit Foscolo, *gisent encore dans mon encrier, et les tomes futurs dans les paperasses non lisibles du destin. »*

La seule vraie consolatrice

La littérature n'est-elle donc qu'un divertissement dans lequel tout est permis ? Sans doute, mais les enjeux de ce divertissement ne sont pas négligeables. *« Je tente en écrivant de tromper mes jours obscurs et persécutés »,* dit Foscolo. Cet emploi du verbe *tromper* me ravit, car il fait surgir un long cortège de pensées. Tromper son chagrin, c'est en même temps le décevoir, en le privant de la nourriture qu'on lui avait promise. On écrit pour décevoir ses chagrins. On écrit également pour faire avouer à chaque mot quelle sorte d'emploi il remplit, quelle sorte de métier il exerce...

Enfant d'une époque troublée, le jeune Foscolo vécut à Venise, puis à Milan, avec des ardeurs patriotiques aussi vives que ses ardeurs amoureuses.

Dans ce *Sixième Tome du moi,* divers visages de femmes apparaissent, notamment celui de Thémire, qui est le déguisement littéraire d'Isabella, premier amour de l'écrivain. Il fait, en se souvenant d'elle, l'éloge de cette amitié qui, parfois, succède à la passion pour être la seule vraie consolatrice des *« amertumes de la vie ».* Une sagesse se dessine, mais fragile et détestée, peut-être à cause des larmes qu'elle coûte : *« Faut-il donc,* soupire Foscolo, *que je boive la sagesse dans le calice des malheurs ? »* Sagesse qui ne résiste pas au désir de gloire : *« Une fièvre de gloire* [...] *m'enivre perpétuellement la tête* [...]. *Mes plaisirs, mes vices, mes passions, mon honneur, et jusqu'à mes espoirs [...] sont, quand elle le veut, ses victimes* [...]. *La seule pensée que mon nom serait enseveli avec mon corps me détourna deux fois de ma vieille intention de tromper la fortune, de me délivrer de l'ennui du monde et de satisfaire à la méchanceté des hommes, en rendant cette vie misérable à la terre. »*

Avec des rêves de gloire aussi voraces, Foscolo a probablement traversé les années comme ce voyageur auquel on demandait : *« Que faites-vous ici ? »* et qui répondit : *« Je passe l'hiver ».*

FRANÇOIS BOTT.

★ LE SIXIÈME TOME DU MOI, d'Ugo Foscolo. Traduction et commentaire de Michel Orcel, Ed. L'Alphée. Distribution Distique, 56 p., 50 F.

Une aube sur le chaos

Des proses pour découvrir Sergio Solmi

« CE *qui reste de la guerre ? »,* se demandait Sergio Solmi. En 1968 – cinquante ans ont passé, – il s'agit de se souvenir. Douze lignes et tout sera dit, simplement : l'odeur de cuir pourri, la sueur, le sang frais sous le soleil, l'anis dans la gourde, l'odeur d'amande de l'ypérite, le caoutchouc du masque anglais.

Cette prose brève et une douzaines d'autres, écrites de 1925 à 1972, forment un volume de moins de cent pages, *Méditations sur le scorpion.* Il suffit à la gloire de Solmi (1899-1981), poète, critique, l'ami de Montale et de Saba. Traducteur de Queneau, aimant Rimbaud ou Laforgue, il mérite d'être lu en France.

La traduction des *Méditations* par Gérard Macé et Eliane Formentelli est d'une beauté exceptionnelle. Macé, l'auteur du *Jardin des langues* (Gallimard) et d'*Ex-libris* (Gallimard), traverse la prose de Solmi, *« ralentie et vertigineuse »,* comme s'il arpentait une région familière. On dirait même, par endroits, qu'elle anticipe les hantises de Macé : le recours à la mémoire féconde, le goût des cartes de géographie *(« ...mathématique subtile des voyages ! »)* et des miroirs, la présence de la mort, les songes.

Solmi médite sur ce qu'il a vu autour de lui. Les couleuvres d'eau, la scolopendre, les chenilles, suffisent à tendre les ressorts de son esprit, tourné vers la métaphysique, la recherche de l'absolu et les vertiges infinis. Au terme de ces instants de voyance, il débouche, comme Novalis et Lilar dans le *Journal de l'analogiste,* (Grasset), sur des images évidentes : *« C'est pourquoi, tant que durera l'histoire des hommes, il y aura toujours sur les plateaux de l'Himalaya des moines tibétains qui contempleront sans regard un ciel indéchiffrable. »*

La métamorphose des chenilles en sentinelles aveugles est encore rudimentaire, comparée aux détours de ces *Méditations sur le scorpion* qui donnent leur titre à l'ouvrage. Le labyrinthe conceptuel où Solmi avance d'un pas sûr – on dirait que chaque mot est compté – est placé sous l'invocation de Louise Labé. Il s'oriente vers le pôle noir du suicide, suit les avatars du *« petit animal destiné à détruire Orion »,* détaille son étrange *« queue orientée à droite »* et culmine avec l'astrologie ptolémaïque.

Par miracle, Solmi échappe au maniérisme et à l'érudition maniaque des rats de bibliothèque. Il rêve, plutôt que d'épater les amateurs de *« verroterie moderne »,* de libérer une *« aube sur le chaos ».* Pourquoi citer *le Chemin de velours,* de Gourmont, *le Songe d'Armageddon,* de Wells, la *Théodicée,* de Leibniz ? Solmi traque et vérifie chez ses prédécesseurs ce qu'il a vécu comme les signes de son propre destin : *« L'art n'est rien s'il ne se relie à cette profonde détente du sens, à ce sommeil de la pensée, à ces racines retrouvées, à cette lueur remontée de l'enfance. »*

R. S.

★ MÉDITATIONS SUR LE SCORPION, de Sergio Solmi, traduit de l'italien par Eliane Formentelli et Gérard Macé, Editions Verdier, 96 pages, 64 F.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Du formalisme au marxisme, les repentirs de Victor Chklovski

« *L'homme ne vit pas de ce qu'il mange, mais de ce qu'il digère* », écrivait, au temps de la famine des années 20, Victor Chklovski, le créateur du formalisme russe, mort l'autre semaine à Moscou, à l'âge de quatre-vingt-onze ans (1). Non pas oublié – il a publié jusqu'en 1981 des ouvrages dans les domaines les plus divers, – mais mis entre parenthèses, gommé, digéré par l'époque.

En URSS, la *Gazette littéraire* du 12 décembre lui a rendu hommage dans une imposante note nécrologique signée par MM. Demitchev, ministre de la culture, Vorotnikov et Grichine, membres du Bureau Politique. « *La littérature soviétique a subi une lourde perte* », écrit l'hebdomadaire de l'Union des écrivains, soulignant notamment les « *dons variés* », l'« *énorme érudition* », l'« *ardeur polémique* » de Victor Chklovski, membre de l'Union des écrivains depuis 1934. Le mot de « *formalisme* » n'apparaît nulle part.

(1) Voir *le Monde* du 11 décembre.

AVEC Victor Chklovski disparaît non seulement l'un des fondateurs de la théorie formaliste de la littérature, mais aussi l'un des acteurs les plus remuants et les plus controversés de la vie culturelle russe de ce siècle. Certes, il doit l'essentiel de sa gloire à sa définition de l'« *art comme procédé* » et à sa conception de l'« *ostraniénié* » (littéralement : « étrangéisation ») comme moyen de renouvellement des formes littéraires, qui engendrera plus tard la « *distanciation* » de Brecht.

Mais ce serait méconnaître Chklovski que de limiter son rôle à l'invention de formules qui ont révolutionné la pensée esthétique.

Un inclassable

Voici comment son ami Iraklii Andronikov a décrit une activité protéiforme qui a très exactement incarné l'esprit d'une période, celle des années 10 aux années 30, que Chklovski lui-même a qualifiée de « *baroque* » : « *Victor Borissovitch Chklovski est un théoricien de la littérature et un théoricien de l'art, un historien, un critique, un romancier, un publiciste, un polémiste, un essayiste, un mémorialiste, l'interlocuteur enfin de la plupart des gens qui comptent dans le domaine de l'art comme dans le domaine de la science, et aussi des metteurs en scène et des scénaristes de cinéma : cet homme d'un talent phénoménal doit être rangé parmi les écrivains les plus extraordinaires, les plus originaux de ce temps. Pourtant on ne dira pas de lui : Chklovski le romancier, Chklovski le critique, Chklovski le théoricien de la littérature. Il est Chklovski. Un écrivain dont il est à peu près impossible de rapporter la création aux genres littéraires traditionnels.* » (Introduction aux *Œuvres réunies* de Chklovski, Moscou, 1973.)

On admirera le fait que l'œuvre de celui qui s'était donné pour objectif la topologie des formes et des genres littéraires apparaisse à ce point inclassable.

Du reste, rien de plus inadéquat que le quadrillage des définitions et des classifications pour appréhender l'intervalle qui s'étend entre l'effondrement de l'ancien monde et la normalisation stalinienne. Le propre, alors, d'un « spécialiste » semble être de s'occuper de tout autre chose que de sa « spécialité », et l'on met une sorte de coquetterie à exceller dans les matières dont on ne fait pas profession (on se passionnera pour les écrits des peintres, la prose des poètes, etc.), ce qui est bien l'illustration pratique de la « distanciation » préconisée par Chklovski pour remédier à l'usure des formes et stimuler la créativité. Les peintres écrivent des poèmes, les poètes dessinent, peignent, font des collages, tous inventent le cinéma et réinventent l'architecture afin de « *construire la vie* ». Mais avant tout il faut se déconstruire, sortir de soi (comme le voudra Eisenstein), se mettre à distance par le dépaysement, en se plaçant du point de vue de l'autre.

Le goût du scandale

Chklovski sera l'un des premiers à pratiquer cette création plurielle. Linguiste de formation, élève de Baudoin de Courtenay à l'université de Saint-Pétersbourg, il apporte aux futuristes, considérés encore comme de peu sérieux galopins, l'appui de son érudition, de sa science philologique. La conférence qu'il donne au cabaret littéraire le Chien errant, en décembre 1913, sur « le rôle du futurisme dans l'histoire de la langue », a été la première manifestation de l'alliance entre les théoriciens et les créateurs, qui sera une constante de l'avant-garde russe.

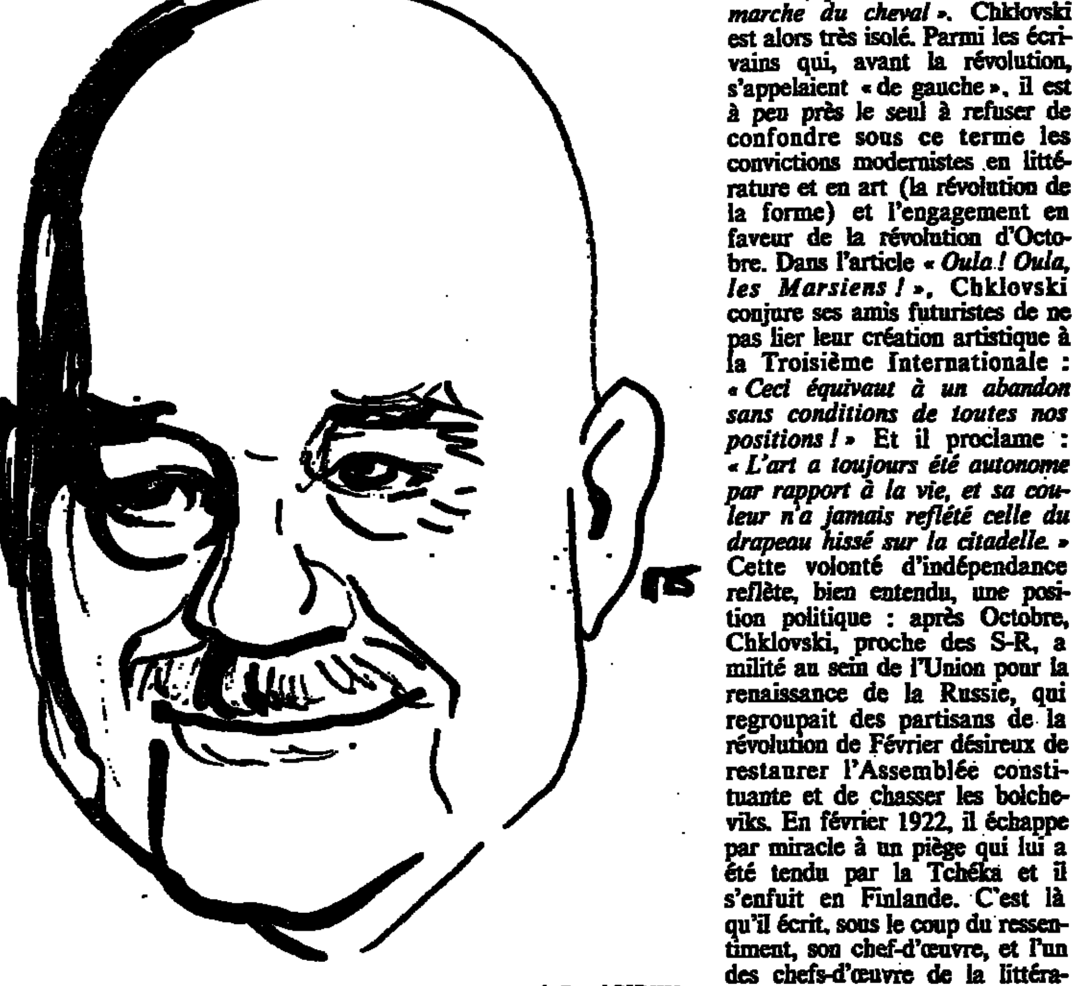
Cette alliance s'accompagnait d'une osmose. Alors que Malévitch, après avoir proclamé « *le zéro des formes* », échange contre la plume « *le pinceau ébouriffé* », nombreux sont ceux qui ont fait le parcours inverse et qui sont passés de la critique à la création. Tous, d'ailleurs, étant des « *inventeurs* », au sens où l'entendait Khlebnikov, quand il opposait ceux-ci aux « *possesseurs* ».

Avec les futuristes, Chklovski partage le goût du scandale. L'un de ses disciples, le frère Sérapion Véniamine Kavérine, le peint dans un roman à clés intitulé *le Faiseur de scandales* (1928). Il brocarde l'individualisme forcené de Chklovski, sa prétention à diriger la vie littéraire, mais aussi les hésitations qui préparaient son futur revirement : « *Il valait mieux être couché dans un coffre-fort que d'être un porte-drapeau qui pense que tout le peloton marche de travers et qu'il est le seul à marcher droit. L'époque qui l'avait écrasé avait raison.* (1) »

On tient là, dans cette soumission ironique et ambiguë devant la raison de l'époque, qui n'est pas la raison hégélienne mais seulement la raison du plus fort (une raison invertie qui veut faire passer le désordre du monde pour l'ordre suprême), le fil conducteur d'une tragédie dans laquelle le dogme d'une histoire hypostasiée joue le rôle moteur.

C'est au nom de cet impératif idéologique et utilitaire, d'un simplisme transparent (« pour le bien de la cause »), que, après une brève alliance tactique, les formalistes comme les futuristes furent traités comme de dangereux trublions.

La joyeuse anarchie, l'anticonformisme virulent de ceux qui prétendaient renverser la tradition et faire déferler l'art dans la vie, ne pouvaient que gêner les visées centralisatrices de politiciens fort peu sensibles d'ailleurs – sauf quelques-uns comme Boukharine – à la poésie et à l'art modernes. Les formalistes défendaient « *sur le front de l'esthétique* » (comme on disait alors) une idéologie pluraliste et libertaire qui était incompatible avec le monolithisme marxiste. Leurs principes de l'autonomie de l'art et de la liberté de création furent taxés de préjugés petits-bourgeois, auxquels on opposa la « *commande sociale* », la nécessité de servir les intérêts de la classe dominante, la classe prolétarienne.



Dessin de Pavel BUNIN

Ce processus d'expulsion de corps allogènes, incompatibles avec ce qui devint sous Staline « *la ligne générale* », fut progressif et insidieux. Il y eut des étapes, et il serait abusif d'amalgamer à l'hiver stalinien la période de relative liberté des années 20. Ainsi, Trotski, dans *Littérature et Révolution* (1924), attaque l'école formaliste – « *Le formalisme s'oppose au marxisme de toutes ses forces* » – mais lui reconnaît des mérites : « *Les méthodes du formalisme, si elles restent dans des limites légitimes, permettent d'aider à clarifier des particularités artistiques et psychologiques de la forme littéraire.* » Pourtant Trotski achève son analyse sur une estocade meurtrière : « *L'école formelle est un avorton de l'idéalisme appliqué aux problèmes de l'art.* »

Eikhenbaum répliquera avec vigueur à ces arguments dans un numéro spécial de la revue *Presse et Révolution.* A la polémique rude, mais courtoise, succédera la terreur, lorsque le réalisme socialiste sera décrété doctrine officielle (au premier congrès des écrivains soviétiques, 1934).

L'art de la feinte

Dans une telle réalité, on ne peut s'avancer que masqué. L'évolution de Chklovski se confond avec l'histoire de ses masques. Malgré les apparences, il n'a jamais abdiqué ses valeurs. Pour échapper au démon de l'histoire, il faut pratiquer l'art de la feinte, de l'esquive ; dans l'impossibilité de marcher droit, le visage découvert, il faut biaiser, marcher comme le cheval du jeu d'échecs : « *... La première raison à l'étrangeté de la marche du cheval*, écrit Chklovski, *est la convention de l'art. La seconde est que le cheval n'est pas libre : il procède en diagonale parce que le chemin direct lui est barré.* »

Il a recueilli sous ce titre – *la Marche du cheval* (2) – les articles d'une très corrosive impertinence qu'il avait publiés entre 1919 et 1921 dans la « *très confidentielle feuille de théâtre* la Vie de l'art, *qui était elle-même une marche du cheval* ». Chklovski est alors très isolé. Parmi les écrivains qui, avant la révolution, s'appelaient « de gauche », il est à peu près le seul à refuser de confondre sous ce terme les convictions modernistes en littérature et en art (la révolution de la forme) et l'engagement en faveur de la révolution d'Octobre. Dans l'article « *Oula ! Oula, les Marsiens !* », Chklovski conjure ses amis futuristes de ne pas lier leur création artistique à la Troisième Internationale : « *Ceci équivaut à un abandon sans conditions de toutes nos positions !* » Et il proclame : « *L'art a toujours été autonome par rapport à la vie, et sa couleur n'a jamais reflété celle du drapeau hissé sur la citadelle.* » Cette volonté d'indépendance reflète, bien entendu, une position politique : après Octobre, Chklovski, proche des S-R, a milité au sein de l'Union pour la renaissance de la Russie, qui regroupait des partisans de la révolution de Février désireux de restaurer l'Assemblée constituante et de chasser les bolcheviks. En février 1922, il échappe par miracle à un piège qui lui a été tendu par la Tchéka et il s'enfuit en Finlande. C'est là qu'il écrit, sous le coup du ressentiment, son chef-d'œuvre, et l'un des chefs-d'œuvre de la littérature russe : *le Voyage sentimental*, dans lequel il raconte son expérience de la guerre et de la révolution.

Cette œuvre illustre une conception « factuelle » de la littérature, dont Chklovski se fera, plus tard, après son retour en Russie, le théoricien, et selon laquelle, grâce au montage qui permet l'éviction du « sujet » traditionnel, l'écrivain « factualiste » peut enfin donner une lecture transparente et productive de la réalité vécue. Malheureusement, la version française dont on dispose ne donne qu'une pâle image de l'original, son traducteur, Vladimir Pozner, d'ailleurs excellent, ayant jugé bon d'amputer à peu près le tiers du livre, sans en avertir le lecteur (3).

Chklovski à Jakobson : « Reviens ! Reviens ! »

Après un bref séjour à Berlin, Chklovski, en proie au mal du pays et incapable de s'habituer à la vie en Occident, demande et obtient sa grâce par l'intermédiaire de Maïakovski. Il écrit une lettre ouverte à R. Jakobson, dans laquelle il l'invite à suivre son exemple : « *Reviens ! Sans toi, il manquera une joyeuse bête dans notre ménagerie... Nous écrivons nous-mêmes, nous imprimons nous-mêmes et nous vendons nous-mêmes, et nous défendons nous-mêmes notre vie. Nous savons à présent comment est faite la vie, comment est fait Don Quichotte, et ce que vaut une livre de camelote, et ce que c'est qu'une amitié fidèle. Reviens ! Tu verras tout ce que nous avons fait tous ensemble, et je ne parle que pour nous, les philologues... Reviens ! Des temps nouveaux sont arrivés et chacun doit bien travailler son jardin. Il vaut mieux réparer son toit troué que vivre sous un toit étranger.* »

On perçoit déjà, dans *le Voyage sentimental*, pourtant marqué par l'engagement antibolchevique, et dans les œuvres semi-repentantes qui suivront (un pseudo-roman, *Zoo*, une pseudo-confession, *la Troisième Fabrique)* l'attachement à la Russie, une défiance sans doute justifiée à l'égard de l'Occident (dont Chklovski déplore la lâcheté, l'enlisement dans une pesanteur bourgeoise), le sentiment, surtout, d'une fatalité historique inéluctable, qui va peu à peu engendrer la résignation, puis une apparente soumission.

Dans les années qui suivent son retour, l'écrivain partage la *situation de ceux que l'on appelle* non sans ambiguïté « *les compagnons de route* ». Il est l'objet de violentes attaques de la part des écrivains prolétariens. En janvier 1930, Grigory Gukovski, un renégat du formalisme, publie contre Chklovski un pamphlet, « *Matveï Komarov, habitant de la cité de Moscou* », dans lequel il dénonce ses tentatives de compromis entre ses positions avant-gardistes et les contraintes de l'heure.

Peu de temps après, Chklovski abjure ses convictions formalistes et se rallie au marxisme dans un article intitulé : « Un monument à une erreur scientifique » *(Literatournaïa Gazeta*, 1930). Cette reddition parut suspecte aux yeux de ses adversaires. Un critique l'accusa même d'avoir fait, sous le couvert d'une autocritique, une apologie déguisée du formalisme. Tel est également l'avis de Richard Sheldon, qui, dans sa préface à sa traduction de *la Troisième Fabrique*, écrit : « *L'article de Chklovski n'était pas une trahison des formalistes, mais une défense de leurs positions telles qu'elles avaient évolué au cours des années 20.* (4) »

Dans sa conclusion, Chklovski déclarait, en effet : « *Il est essentiel de se tourner vers la méthode marxiste dans sa totalité. Il va sans dire que je ne me déclare pas marxiste pour autant, car on n'adhère pas aux méthodes scientifiques. On les maîtrise ou on les crée.* »

Une ruse de guerre

Richard Sheldon estime que c'est là une ruse de guerre déjà employée dans *la Troisième Fabrique* et qui consiste à ruiner ironiquement par des remarques paradoxales le contenu de ce que l'on affirme.

Le comportement ultérieur de Chklovski vient, en tout cas, à l'appui de cette interprétation. Il fut l'un des principaux artisans du dégel et ne cessa d'être la cible des plumitifs les plus serviles et les plus bornés. En outre, on connaît le témoignage émouvant de Nadejda Mandelstam sur l'aide que Chklovski apporta au poète persécuté par Staline.

Ses fluctuations, voire ses contradictions, proviennent d'un choix qui le condamnait à l'ambiguïté. Préférant l'inconfort d'une activité sous surveillance aux lauriers douteux et stériles de l'émigration, il ne fut pas pour autant un émigré de l'intérieur, mais un créateur extraordinairement présent au monde et à son temps. Ce mot de présence pourrait bien cerner le mieux cet écrivain à la fois généreux et prudent, clair et mystérieux, véridique et retors, mais toujours anxieux d'être présent à son siècle.

La ligne brisée que dessine son itinéraire est davantage, peut-être, l'effet de cette fidélité secrète à soi-même que l'expression d'un reniement.

GÉRARD CONIO (*).

(*) Auteur des ouvrages : *le Formalisme et le futurisme russe devant le marxisme* (L'Age d'homme, 1975), et *le Constructivisme russe* (à paraître en janvier 1985).

(1) Veniamine Kavérine : *le Faiseur de scandales.* Champ libre, 1975.

(2) Éditions Champ libre. Traduction et notes de Michel Pétris. 1973.

(3) *Publiée chez Kra en 1926, cette* version a été reprise telle quelle en 1963 chez Gallimard. Une traduction enfin complète est en préparation aux Éditions de l'Age d'homme. Elle a été confiée à Manon Waller, auteur d'une thèse sur Victor Chklovski.

(4) Le slavisant américain Richard Sheldon a traduit en anglais *le Voyage sentimental, la Troisième Fabrique* et *Zoo*. Il dirigera un groupe de travail sur l'écrivain disparu au congrès de slavistique qui se tiendra à Washington en novembre 1985.

« La peur d'une vie qui serait toujours la même »

Voici quelques pensées glanées çà et là dans l'œuvre de Chklovski :

« *Nous sommes des pierres sur lesquelles on aiguise la vérité. Je ne refuse pas mon temps. Je veux le comprendre. Comprendre en quoi je lui suis nécessaire et ce qu'il est pour mon travail.* » (La Troisième Fabrique.)

∴

« *Par le sujet, l'écrivain nettoie le monde. On dirait que le monde s'embrouille sans cesse, se couvre de poussière. L'écrivain par le sujet essuie le miroir de la conscience.* » (L'Energie de l'erreur.)

∴

« *Je suis écrivain. Poète sans rimes ni rythme, avec le sourd battement du cœur pour moi perceptible.* » (L'Énergie de l'erreur.)

∴

« *J'avais ma théorie, ma fenêtre sur le monde, comme disait Baudoin de Courtenay. Je pensais que l'art, ce n'est pas une manière de penser, mais une manière de restaurer la sensation du monde, que la forme de l'art change pour que l'on garde la sensation de la vie. Ce qui me passionnait, c'était la philosophie du changement. Je l'ai d'abord étudiée sur le matériau de l'architecture, puis sur le matériau de la langue.* » (Sur Maïakovski.)

∴

« *Chaque œuvre littéraire, c'est un nouveau montage du monde, un nouvel imprévu, une nouvelle apparition.* » (L'Energie de l'erreur.)

∴

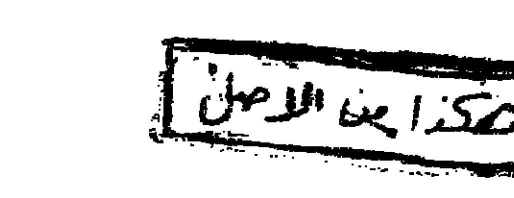
J'ai écrit un livre : la Résurrection du verbe. *J'y donnais des exemples de glossolalie : des mots, des exclamations, des gestes sonores qui n'avaient pas de sens, qui parfois étaient des mots encore informes, inachevés. Les cubo-futuristes se passionnaient alors pour cela : ils proclamaient « le verbe en tant que tel », « le verbe autonome ».* (Il était une fois.)

∴

« Opoïaz *a été la réunion de gens que reliait la poésie de Khlebnikov et de Maïakovski, c'est-à-dire, disons-le carrément, des futuristes et de jeunes philologues qui connaissaient bien la poésie de cette époque. Qu'est-ce qui pouvait amener des élèves de Baudoin de Courtenay, de formation universitaire, vers les futuristes, vers des gens qui étaient parfois bizarrement accoutrés et qui parlaient toujours bizarrement ? L'analyse du langage et une manière non traditionnelle de penser.* » (Il était une fois.)

∴

« *Tolstoï n'avait pas peur de la mort, il avait peur d'une vie qui serait toujours la même.* » (L'Energie de l'erreur.)



● ENQUÊTE

LES FRANÇAIS ET LA LECTURE

Le spectaculaire essor de la vente par correspondance

Des entreprises dynamiques ont gagné aux livres un autre public.

CE qui caractérise les sociétés qui pratiquent la vente de livres par correspondance (VPC), et explique en partie leur succès, c'est leur dynamisme (1). Ce sont des entreprises impatientes. Elles n'attendent pas le client : elles lui *écrivent*. Elles envoient chacune plusieurs millions, sinon plusieurs dizaines de millions de messages par an (*Sélection du Reader's Digest* en est à 50 millions). *Elles frappent à la porte du* client (le club France-Loisirs emploie quatre cent cinquante personnes) et font beaucoup de publicité dans la presse.

Ces entreprises visent le public le plus large : les ruraux, qui ne disposent pas d'une librairie à proximité de leur domicile ; tous ceux qui n'ont pas l'habitude de fréquenter ce genre d'établissement. Selon une étude de la Direction du livre (ministère de la culture), si les citadins cultivés, qui font l'essentiel de leurs achats en librairie, achètent aussi par correspondance, l'essentiel de la clientèle de la VPC se recrute chez *« les habitants de communes rurales et plutôt les personnes ayant un niveau d'études modeste »*. France-Loisirs compte 40 % de cadres moyens et d'employés parmi ses adhérents, et 27 % d'ouvriers (au lieu de 21 % en 1975).

Le livre désacralisé

Dans son enquête *Les jeunes travailleurs et la lecture* (2), Nicole Robine écrit : *« L'incapacité ou la difficulté de choisir un livre dans une librairie ou une bibliothèque, le rejet des contraintes de déplacement, d'horaires, de date de retour des emprunts, la crainte de se trouver dans un lieu où l'on ne se sent pas identique aux autres clients, où l'on n'a pas la parité culturelle avec le vendeur ou le bibliothécaire,* [tout cela] *explique la facilité avec laquelle opère, dans ce milieu, la vente par correspondance, courtage ou catalogue. »*

Le fait que nombre de sociétés de VPC proposent d'autres produits que des livres (des disques, mais aussi des jeux électroniques, des articles pour les loisirs et la maison : France-Loisirs loue même des studios au bord de la mer pour le compte de ses adhérents !) n'est pas perçu comme un inconvénient par cette clientèle. Au contraire, note Nicole Robine, cela permet de désacraliser le livre.

La VPC a conquis un immense public, évalué à huit millions et demi de personnes, et elle atteint près du quart du chiffre d'affaires de l'édition française (3). Il existe des sociétés spécialisées dans la diffusion d'ouvrages scientifiques et techniques (c'est le cas de la Maison du livre spécialisé, filiale des éditions Masson) ou juridiques (Prat-Europa). Il n'en reste pas moins vrai que les entreprises les plus importantes proposent des ouvrages susceptibles de séduire le plus grand nombre : encyclopédies (la Librairie Larousse possède un important département de VPC), livres pratiques, œuvres littéraires classiques (elles fournissent l'essentiel de la production de Jean de Bonnot et de Michel de l'Ormeraie), romans récents « sélectionnés ». Les ouvrages diffusés par correspondance présentent en somme bien des analogies avec les livres de poche – à cette différence que les premiers sont presque toujours reliés.

Soigneusement testés avant d'être lancés sur le marché, tirés à un très grand nombre d'exemplaires (une centaine de milliers pour les ouvrages de *Sélection du Reader's Digest*), ces livres sont vendus à des prix abordables parce qu'ils sont rarement vendus seuls. Tantôt ils font partie d'une série (le Cercle du bibliophile, qui est un département de la Guilde internationale du disque, propose ainsi des collections réunissant des biographies, des romans féminins, sans oublier les œuvres complètes de François Mitterrand, qui, semble-t-il, n'ont pas eu le succès escompté), tantôt d'un catalogue, périodiquement renouvelé, dans lequel le client est tenu de choisir plusieurs ouvrages par an (un livre par trimestre pendant deux ans est le minimum imposé aux adhérents de France-Loisirs).

Ce marché est largement dominé par le club en question. Créé en 1970 par l'éditeur allemand Bertelsmann et les Presses de la Cité, France-Loisirs compte aujourd'hui trois millions sept cent mille adhérents en France, et un demi-million dans les pays francophones.

Des rééditions d'ouvrages récents

Les livres représentent 78 % de son chiffre d'affaires (1 285 millions de francs en 1983, soit une augmentation de 17 % par rapport à 1982). France-Loisirs diffuse essentiellement des rééditions d'ouvrages récents, neuf mois après leur sortie en librairie. Ils sont vendus 20 % moins cher. Sélectionnés en fonction de leur succès, ces livres sont testés auprès d'un comité composé d'employés de cette société. L'éditeur d'origine et l'auteur touchent en général moins de 7 % du prix de vente hors taxes. Les adhérents peuvent recevoir les volumes par la poste, ou se les procurer dans les boutiques de France-Loisirs (il en existe quatre-vingt-dix-sept) ou encore dans certaines librairies qui collaborent avec le club.

Sélection du Reader's Digest, qui publie également une revue mensuelle, occupe la deuxième place avec un chiffre d'affaires de 573 millions de francs en 1983, dont 65 % proviennent de la vente de livres. C'est une des rares entreprises de ce secteur à concevoir elle-même les ouvrages qu'elle diffuse : il s'agit d'albums volumineux et en couleurs, à caractère encyclopédique ou pratique (le *Guide du dépannage et des réparations domestiques* a été vendu à 500 000 exemplaires, *Vous et la loi* à 800 000, et le *Guide de la route* à 4 millions d'exemplaires. France-Loisirs a sorti à son tour un guide semblable et en a vendu 1 million d'exemplaires). Le Reader's Digest américain, dont dépend cette société, est la première entreprise d'édition spécialisée dans la VPC au niveau mondial. La Guilde internationale du disque vient en troisième position, avec 280 millions de chiffre d'affaires. Les livres (Cercle du bibliophile) constituent la principale activité de cette maison. En dehors de ses séries d'œuvres classiques et modernes, elle diffuse des encyclopédies sous forme de fiches (celle du jardinage connaît un succès particulier).

Le Livre de Paris, filiale de Hachette, publie surtout des fiches (gastronomie, tricot, animaux) et des séries d'ouvrages pour la jeunesse. La formule du Grand Livre du mois (qui appartient au Club français du livre, à Robert Laffont et à Albin Michel) est différente de celle de France-Loisirs : il propose des ouvrages en édition reliée au même prix que celui de l'édition ordinaire, mais au moment où celle-ci sort en librairie. Les adhérents, qui sont cinq cent mille, ont droit à un livre gratuit pour quatre achetés. Le Grand Livre du mois contrôle le Club Express, dont les choix littéraires sont un peu plus sophistiqués.

Les éditions Rombaldi, filiale de La Redoute, se consacrent en grande partie à la bande dessinée : elles publient des séries, centrées sur un personnage ou un auteur (chaque volume relié réunit quatre ou cinq aventures, enrichies parfois de documents inédits). *Les éditions Rombaldi* viennent d'entamer la publication de l'œuvre intégrale d'Hergé (252 F le volume).

Selon le syndicat des entreprises de vente par correspondance, 1983 a été une année médiocre pour le livre, puisque son chiffre d'affaires n'a progressé que de 3,6 % – taux bien inférieur à celui de l'inflation. Est-ce un effet de la crise économique ou du fait que la VPC a déjà gagné le public qu'elle pouvait espérer conquérir ? Les résultats paraissent meilleurs cette année : on espère que la VPC de livres progressera au même rythme que l'inflation.

VASSILIS ALEXAKIS.

(1) Rappelons que les clubs par correspondance et la vente par courtage assurent 25,9 % des ventes de livres (« le Monde des livres » du 30 novembre).

(2) La Documentation française, 1984.

(3) Voir notre article « La vente des livres par correspondance : entre l'expansion et la stagnation » dans « le Monde des livres » du 8 juin.

∴

● La SOFRES nous demande de préciser que la période de référence de l'enquête d'où étaient extraits les chiffres cités dans l'encadré « Où achète-t-on les livres ? » (« le Monde des livres » du 30 novembre) était l'année 1983. D'autre part, la proportion de livres achetés par les ouvriers dans les grandes surfaces est de 32 % (et non 43 % comme nous l'avons imprimé par erreur). Signalons également que, dans cet article, les chiffres concernant France-Loisirs ne provenaient pas de l'enquête SOFRES, mais nous avaient été communiqués directement par cet organisme.

Cette enquête sur les Français et la lecture, qui a débuté dans « le Monde des livres » du 19 octobre, fait partie d'une série d'initiatives menées conjointement par *le Monde* et Le Livre de poche pour mieux connaître le phénomène de la lecture en France. Elle sera suivie d'autres travaux (études, sondages, colloques).

Adresses

SÉLECTION DU READER'S DIGEST, 1-7, avenue Louis-Pasteur, 92223 Bagneux.

FRANCE-LOISIRS, 123, boulevard de Grenelle, 75725 Paris Cedex 15.

MAISON DU LIVRE SPÉCIALISÉ, 42, rue de la Colonie, 75013 Paris.

PRAT EUROPA, 34, rue Truffaut, 75017 Paris.

LAROUSSE, 17, rue du Montparnasse, 75006 Paris.

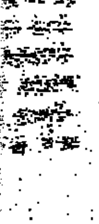
CERCLE DU BIBLIOPHILE, Tour Franklin, 92081 Paris-la Défense Cedex 11.

LIVRE DE PARIS, 3, avenue de Garlande, 92221 Bagneux Cedex.

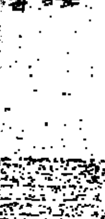
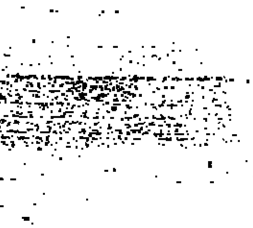
GRAND LIVRE DU MOIS, 4, rue Galilée, 75116 Paris.

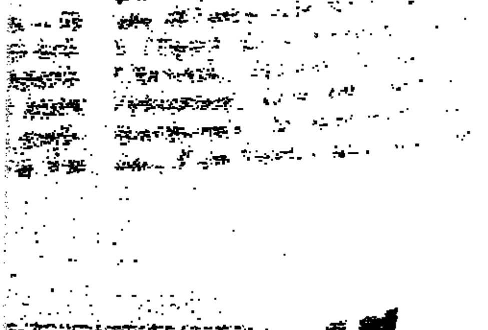
ROMBALDI, 15, rue de Rome, 75008 Paris.










Le Monde des livres

● LE FEUILLETON

« Victor Hugo », de Hubert Juin

La référence, désormais

Par Bertrand POIROT-DELPECH

L'ANNÉE Hugo commence donc, en avance de quelques jours, avec deux ouvrages qui annoncent les grandes réflexions de ce centenaire comme les ouvertures posent les thèmes des opéras. La semaine dernière, j'évoquais « le » Decaux, dont l'érudition laisse libre la séduction fraternelle *(« le Monde des livres » du 14 décembre). Voici* la suite de la biographie de Hubert Juin inaugurée en 1980 par les années de jeunesse – 1802-1843 – et qu'achèvera, fin 1985, un tome III comportant bibliographie et appareils critiques.

Ce deuxième volume s'étend de 1844 à 1870. Le découpage correspond à une logique profonde de la destinée de Hugo. C'est la période d'intense vie parlementaire, suivie de l'exil. Entre les réalités de l'histoire et l'invisible, entre le coup d'Etat et l' *« horreur sacrée »*, Hugo écrit ses chefs-d'œuvre. La statue se sculpte à vue d'œil.

LA vie privée n'en reste pas moins chargée de péripéties, dont beaucoup de douloureuses. En 1844, Léopoldine vient de se noyer. La petite Claire Pradier va mourir à son tour. Hugo ressent très fort ces disparitions. Il s'en ouvrira à Arsène Houssaye, en 1847 : *« Nous sommes des forçats de la destinée et de la pensée... mais il y a toujours une chose sombre et morne dans le cœur... »*

Les aventures amoureuses ne font pas diversion. Certaines apportent leur lot de tricheries, de complications, de scandales. L'affaire du « passage Saint-Roch » éclabousse le pair de France. Ayant le temps devant lui, Hubert Juin détaille chaque liaison, les familles des maîtresses, leur rôle presque jour par jour. Ce qui ne l'empêche pas de décrire amplement *« ce tremblement de la chose publique »* à quoi on sent l'*« approche des événements »*.

Le biographe entend l'« événement » au sens le plus large. Il y inclut ce qu'on nomme aujourd'hui les « faits de société », que ses devanciers négligeaient parfois, et dont on sait maintenant la place qu'ils tiennent dans la formation des sensibilités, surtout chez un journaliste de tempérament comme Hugo. Ainsi l'année 1847 est-elle caractérisée à la fois par l'inauguration de *l'Ecole normale supérieure et la reddition* d'Abd el-Kader.

Les faits divers, qui fascinent le Hugo romancier, ont souvent la vedette : procès Teste-Cubières, assassinat de Mme de Choiseul-Praslin par son mari... Pour 1852, Hubert Juin retiendra l'invention de l'ascenseur hydraulique par un certain *Otis et la création du Bon Marché par les Boucicaut, au même* titre que la proclamation de l'Empire !

AGIR sur l'opinion et les pouvoirs publics reste une des volontés farouches de Hugo. Sans disposer de véritable culture politique, par intuition et besoin que l'humanité marche au progrès, l'éditorialiste et le député se saisissent de tout : l'exil des Bonaparte, la peine de mort, le régime carcéral, les lois sur le travail, la presse, l'occupation française de Rome, les taudis de Lille et d'ailleurs. Sur chaque sujet, la relecture des débats parlementaires et de *l'Evénement* montre que l'écrivain trouve des formules à rendre jaloux tout publiciste ; frémissantes, railleuses, toujours « culottées ». Il faudra attendre Bloy, Bernanos et Mauriac pour retrouver la verve assassine d'un sobriquet comme « Napoléon le Petit » !

L'exil ne facilite pas la polémique. Les nouvelles arrivent à Jersey avec retard. Mais Hugo continue de se saisir des événements lointains – guerre de Crimée en 1855 – ou proches – l'exécution de Tapner à Guernesey (au diable l'obligation de réserve !). Les tables tournantes sont d'ailleurs là pour exprimer *ce que le proscrit ne se permet pas d'écrire. Tel est leur rôle, aux* yeux d'Hubert Juin, qui prend au sérieux les messages de Shakespeare ou de la mort elle-même, non comme des signaux de l'au-delà, mais comme une forme de production poétique.

QUAND le citoyen ne peut plus agir en faveur des « opprimés » – son obsession, – le romancier prend le relais. C'est à Guernesey, debout dans son *look-out*, entre un petit signe à Juliette, les déjeuners en famille et les hommages furtifs aux bonnes, que l'ermite de Hauteville-House, voyeur et voyant, achève *les Misérables, les Châtiments, les Travailleurs de la mer, William Shakespeare.*

Les épreuves privées se multiplient : mort de son épouse Adèle, folie de sa fille, disparition de nombreux amis. Mais le colosse ne sent pas venir l'âge. *« La nature devrait prévenir ! »*, dira-t-il plus tard, octogénaire, quand un médecin lui prescrira la sagesse des sens. C'est encore un lutteur qui rentre d'exil en 1870. Et le visionnaire n'a pas renoncé à faire coïncider les deux pôles de sa pensée : le socialisme découvert au Parlement de 1848 à 1851, la révolution par l'éducation du peuple, et Dieu, *« qu'on n'arrache pas des cœurs facilement »* ; non pas le Dieu qui bousculait les guéridons de Marine-Terrace, mais, bien au-delà, partout présente, la *« bouche d'ombre »*.

PAR-DELA les branle-bas éditoriaux, le centenaire devrait être l'occasion de remettre en perspective nos hugothèques, tant il est vrai que les dernières études venues, contrairement à ce que prétendent les tapages publicitaires, *n'éclipsent pas forcément les précédentes.*

« Le » Decaux, on l'a dit, vaut pour une somme de charme. « Le » Maurois de 1954, que va rééditer Hachette, « tient le coup » par son sérieux aimable. Parmi les titres publiés depuis une trentaine d'années, on ne peut oublier le foisonnant Aragon (*Avez-vous lu Victor Hugo ?*, 1952), « les » Guillemin, toujours *aussi savoureux que généreux, sous le mordant* (*Victor Hugo par lui-même*, 1951 ; *Victor Hugo et la sexualité*, 1954) ; bien sûr, l'édition chronologique complète par Jean Massin (1967-1969). A titre d'introduction, à cause de l'envie d'aimer et de faire aimer qui anime son auteur, je recommanderais « le » Claude Roy, *la Vie de Victor Hugo racontée par Victor Hugo* (1952).

Sachant que Juin, jusqu'à nouvel ordre, fait figure de référence.

★ VICTOR HUGO, tome II, *1844-1870*, par Hubert Juin, Flammarion, 740 pages, 185 F.

La passion de l'inconnu

(Suite de la page 13.)

Piroué a parfaitement raison d'écrire en toutes lettres, parlant des *Misérables : « L'essentiel, depuis que l'Evangile existe, y est dit avec plénitude. »* D'où l'exaspération de G. Sand qu'importunait, à l'extrême, l'évêque Myriel ; et Michelet, lui aussi, en grinçait des dents ; d'où (rappel qui me navre) ce furieux jugement sommaire de Flaubert sur *les Misérables :* un livre *« fait pour la crapule catholico-socialiste »*. Dans cette vaste préface que Hugo avait d'abord songé à donner aux *Misérables* (il y renonça, et ce texte, d'une exceptionnelle valeur, ne vit le jour qu'en 1911), il n'hésitait pas devant cet aveu en forme d'assertion calme et provoquante à la fois : *« Le livre qu'on va lire est un livre religieux »*, *« l'auteur est un de ceux qui croient et qui prient »*.

D'accord, entièrement d'accord avec Piroué : Jean Valjean *« fait partie de l'assemblée des saints »*. Devant la marée montante du *« matérialisme déterministe »*, Hugo octogénaire puisait dans son stock démesuré d'inédits pour jeter à la face des pontifes de l'athéisme *l'Ane, Religions et Religion*, autrement dit ce cri de foi : non ! non ! *« Dieu n'est pas mort »*. Nous n'avons connu qu'en 1942 cette note de sa main : *« La plus grande infirmité qui puisse échoir à un esprit faible c'est de devenir esprit fort. »* Pas surprenant, dans ces conditions, que dans son discours de réception à l'Académie française, le 31 mars 1887, Leconte de Lisle, ferme penseur, déplorât ouvertement que Hugo n'ait cessé de *« se rattacher »*, dans l'ombre, *« aux dogmes arbitraires des religions révélées »*.

Rien d'étonnant non plus à ce que le spirituel Anatole France ait proféré cette sentence : *« Victor Hugo naquit et mourut enfant de chœur. »* Le plus beau dans l'affaire et le plus audacieux est Renan qui, sachant très bien à quoi s'en tenir, simule, dans son article nécrologique, la perplexité, et pose, sans rire, la question : Hugo *« est-il spiritualiste ? Est-il matérialiste ? Je l'ignore »*. Sait-on que le malheureux Péguy, plus souvent qu'à son tour insupportable et consternant, aura l'originalité de prétendre que Victor Hugo fut étranger au christianisme, et tellement que *« l'on se demande même comment il parvint à l'être à ce point »*.

Une toute petite remarque, pour finir. Il me semble – est-ce que je me trompe ? – que Victor Hugo conteste Gide, pratiquement et concrètement, fournissant la preuve, en somme, que l'exclusion des bons sentiments n'est pas la condition première, et fondamentale, de toute littérature valable.

HENRI GUILLEMIN.

Un modéré fanatique

LE *30 juillet 1848, Victor* Hugo lance un journal qui s'appelle *l'Evénement*. Il titre : *« Ce que nous voulons faire »*.

En novembre 1984 naît un autre journal qui s'appelle aussi *l'Evénement (du jeudi)*. Son fondateur, Jean-François Kahn, l'inaugure par ces mots : *« Ce que nous voulons »*.

Et voilà que, simultanément, le même Jean-François Kahn nous présente, dans un gros livre, son Hugo. Un Hugo en marge du centre droit et du centre gauche, un Hugo qui veut renouveler la politique, au nom des droits de l'homme et de la démocratie. Un Hugo flambeau de la lutte contre le *« stalinisme de droite et de gauche »*. Ce qui correspond assez précisément, comme chacun sait, aux choix politiques de l'auteur.

Il serait tentant de brocarder l'entreprise, de jouer avec les noms, comme Victor Hugo ne manquait jamais de le faire : Jean-François Hugo, par Victor Kahn, métamorphose d'un journaliste. Il serait facile de polémiquer, d'attaquer pour détournement de patrimoine. Ce sera fait, soyons-en sûrs. Et l'on aura tort de ne pas prendre au sérieux *l'entreprise, et son auteur, qui ont* le mérite rare d'étaler les cartes du jeu et du débat : on est là pour juger sur pièces.

Jean-François Kahn, donc, raconte les années 1847-1851, années-pivot pour la France, avec les journées de février 1848, et, au bout, le coup d'Etat du 2 décembre 1851, qui vit l'avènement de Napoléon III, le début du second Empire. Années-pivot dans la vie du poète, qui font du vicomte, pair de France, académicien couvert d'honneurs, un proscrit républicain, l'homme des *Misérables*, de *Choses vues*, des *Châtiments*, et de *Quatrevingt-treize*. Un génie, qu'il était sans doute déjà, un mythe, qu'il ne serait sans doute pas devenu.

Première démonstration de Kahn : il y a coïncidence entre un homme et son temps. Coïncidence d'autant plus frappante que Hugo est au cours de ces cinq années, comme la France, déboussolé, en perte de créativité et, de surcroît, sans cesse à contre-courant. *« Les hommes qui suivent la ligne que je suis,* déclare-t-il en novembre 1849, *sont impossibles jusqu'au jour où ils sont indispensables. »*

Un coup de théâtre

Une époque, un homme, une équation. Jean-François Kahn a nourri son dossier. Il a écrit un gigantesque reportage, théâtres et salons, alcôves et vie de famille, la forte Adèle et la pieuse Juliette, les enquêtes sur le terrain, et surtout, car c'est là qu'il est le meilleur, les débats parlementaires qui ponctuent la vie du pays et de notre héros.

La question qui est officiellement la clé de voûte de l'ouvrage *est de savoir quand dater la révolution hugolienne, l'« extraordinaire métamorphose »*. Au fil du propos, on constate que l'affaire est secondaire. Il y a certes un tournant : juillet 1848. Hugo a été hostile, modérément, aux journées de Février ; élu député conservateur, il s'indigne de la répression qui s'abat sur les quarante-huitards, découvre du *même coup, pour reprendre une* jolie expression de Claude Roy, qu'il s'est mis *« la lyre dans l'œil »*, qu'on l'a roulé, tout simplement, et que ses voisins de banc, en dépit de propos lénifiants, sont l'incarnation de la petitesse de vue, de l'égoïsme rapace, et, ce qui le révolte encore davantage, de l'hypocrisie.

Tel est le coup de théâtre théorique que nous propose Kahn : à peu de choses près, Hugo n'a pas changé. Ce sont les autres, et la situation, qui l'obligent à se situer différemment. Il s'est battu, parce que c'était de première urgence, contre les « staliniens de gauche », contre Blanqui. Dorénavant, il lui faut croiser le fer avec ceux de droite : Montalembert. De plus savants discuteront les faits. On pourrait, sans malice excessive, y voir surtout un bel effet rhétorique. Ce que Jean-François Kahn illustre brillamment, en revanche, c'est la progressive radicalisation du député Hugo des années 1850 et 1851. Avec chaleur et enthousiasme, l'auteur prête sa plume aux mouvements divers, comme on dit dans les comptes-rendus parlementaires ; il mime Hugo dans ses envolées lyriques, il y prend un plaisir communicatif.

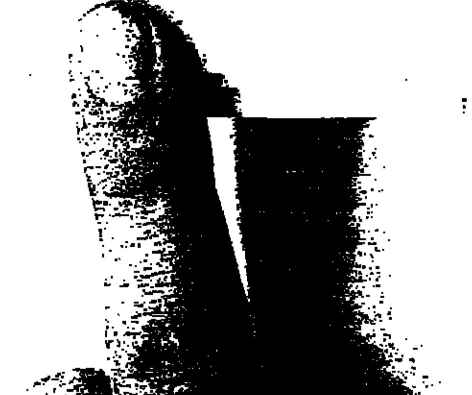
D'autant qu'il est facile, irrésistible, de noter les ressemblances, les analogies, les coïncidences entre les thèmes qui sont à l'ordre du jour des années 1850 et 1851, et ceux qui agitent notre société : février 1851 : débat sur la misère. Le député Hugo lance un vibrant « J'accuse ». Ne cherchez pas ailleurs, dit-il, les fauteurs de troubles et de révolutions. C'est elle, elle seule. Juin 1851 : la peine de mort. Hugo est depuis toujours, depuis son *Dernier Jour d'un condamné*, abolitionniste. Il dit : *« Quand on a tué qui tua, qu'a-t-on fait ? On n'a pas châtié, on n'a pas effrayé, on n'a pas corrigé, on n'a pas amélioré, non, on a mis le crime social en regard du crime individuel et l'on a simplement dit aux consciences : comparez. »* Et Kahn de remarquer qu'on n'a, depuis, pas dit plus, pas dit mieux.

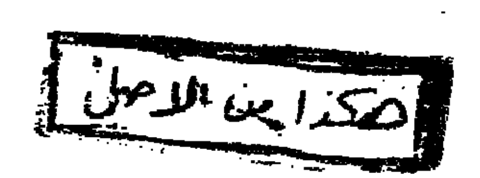
Janvier 1850 : débat sur l'Eglise et l'école. Juillet 1851 : loi sur la presse, et puis, dans la foulée, débat sur l'Europe, sur l'alternance, sur les prisons... A chaque fois, c'est dans le discours de Victor Hugo que s'incarnent les valeurs montantes de la gauche. Ce Hugo centriste, fanatiquement modéré, entremetteur entre une partie de la bourgeoisie et le peuple pour fonder une autre république, est une formidable chambre d'écho pour redonner force et cohérence à une problématique positive, *constructive, qui, selon Jean-*François Kahn, est notre actualité.

Pourquoi ? Jean-François Kahn l'a bien compris : parce que Hugo, c'est d'abord une étourdissante leçon de santé. Il n'a peur de rien, ni d'une rime trop pauvre ni d'un jeu de mots catastrophique, il n'est jamais en reste d'un *calembour : il fonce. Son sens de* l'antithèse qu'on a tant moqué nous fascine à nouveau parce qu'il est sens, ô combien moderne, du possible renversement en son contraire de toute chose, de toute action. Mais Hugo en fait une arme, changements de rythmes, coups de projecteurs, cliquetis de mots, courts-circuits, au lieu d'en faire *un bouclier à désespoirs. Il n'est* pas faux de dire que nous souffrons de deux maladies symétriques, langue de bois et langueur aboulique. Le docteur Kahn préconise un remède : lire Hugo. Et un mode d'emploi : son livre.

G. B.

★ L'Extraordinaire Métamorphose ou Cinq Ans de la vie de Victor Hugo. 1847-1851, par Jean-François Kahn. Le Seuil, 686 p., 120 F.





Le Monde

culture

THÉATRE

« D'AZINCOURT A VERDUN » à Ivry

Les vagabondages de Jean-Paul Farré

Un soldat musicien, enfermé à Fort-Piano, monte la garde et se souvient de ses batailles. Chevauchant un violoncelle en guise de destrier, armé de croches et de doubles croches, il combat en harmonie. Il se peut aussi que ce personnage soit un mélomane en mal de partition. Au fil des quatre saisons, il guette l'arrivée d'un orchestre qui mettrait fin à sa solitude. Tantôt vêtu d'un manteau blanc, tantôt d'une cotte de maille (un compromis, donc, entre le soldat pacifiste et le musicien oublié), ce mystérieux individu, assiégé par ses rêves, vit au bord d'une assiette elle-même posée sur une pile d'assiettes !

Il est impossible d'en savoir davantage sur le héros de *D'Azincourt à Verdun*. Jean-Paul Farré, auteur et interprète de ce monologue, a le chic pour brouiller les pistes. Seul sur scène, entouré de ses compagnons favoris, les pianos, il poursuit une idée qu'il est difficile d'accrocher. Volubile, utilisant quinze mots quand un seul suffirait, il dévide un écheveau de paroles, de locutions, d'expressions où, de temps à autre, une phrase vient éclairer l'histoire. Mais la suivante remet tout en question et l'on écoute un texte qui, de fil en aiguille et du coq à l'âne, *frôle les rives de l'élucubration*, suit des dédales compliqués où consonnes et voyelles battent la mesure avec plus ou moins de bonheur.

Agité et menaçant, parfois apaisé et nostalgique, Jean-Paul Farré bondit de piano en piano. Ces instruments, il les pousse, les tire, les traîne, les démantèle et les remonte et ils deviennent remparts et donjons, armées en position d'attaque et chemins de ronde. De leurs entrailles, il extirpe des objets hétéroclites mais aucun son ne sort d'eux. La musique se dérobe.

Les cheveux coiffés par l'éclair, déconcertant, Jean-Paul Farré ne raconte pas une histoire. Il se raconte une légende où solitude et musique prennent des formes insoupçonnées. En dehors de toute logique, il vagabonde dans un imaginaire loufoque et baroque, accrochant à la Lune, pour lui tout seul, ses rêves de hasard.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre d'Ivry, à 20 30.

EXPOSITION

AU CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

Les « Tragiques » de Dmitrienko

Chaque toile de Pierre Dmitrienko nous va droit au cœur. C'était pareil devant l'œuvre de Paul Klee, quels qu'en soient la facture ou le sujet. Voilà pourquoi, sans doute, l'emprise de Klee sur son cadet fut si forte, bien qu'on ne la ressente guère sinon dans les toutes premières compositions. Des années 1948-1949, lorsque, à l'école des Beaux-Arts, Dmitrienko venait de lâcher l'architecture pour se consacrer à son unique passion, jusqu'à l'ultime huile, *Momie*, que la maladie lui permit d'achever en octobre 1973, six mois avant sa mort, le parcours est à peu près chronologique. On a pourtant isolé les temps-forts, à l'instar d'une ouverture d'opéra, qui *donne un avant-goût des motifs* essentiels. Ainsi l'immense *Sorcière de la pluie* de 1961, moment charnière dans la trop brève carrière de Dmitrienko, quand il abandonne une « manière » déjà vouée au succès pour s'enfoncer dans le silence et la solitude.

Auparavant déjà, près d'une vingtaine de toiles ici l'attestent, Dmitrienko avait de son propre aveu *« cherché l'aura (...) dans les éléments naturels, la terre, l'eau, le feu, la pluie »*. Il l'avait trouvée dans les paysages devenus imaginaires à force de tension intérieure – où, comme partout dans son œuvre, l'antagonisme abstrait-concret n'a plus aucun sens – *et* qu'ont inspirés les usines de banlieue, les mines de bauxite, les carrières, les scintillements du givre, les brûlantes vibrations du *Désert rose* ou du *Désert rouge*. Et tantôt douce pluie dorée, tantôt averse orageuse, la pluie se résout à tenir elle aussi son rôle principal de *Présence* et laisse transparaître une embellie teintée des feux de l'aurore.

On ne décèle aucune solution de continuité dans le déroulement temporel de vingt-cinq ans de travail. Si Dmitrienko tourna le dos à « son » public, la même angoisse se propage, des toiles antérieures, plus explicites peut-être, à celles qui renoncent à énoncer quelques propositions au premier ou au second degré et vont désormais exprimer ce que Pierre Cabanne, commissaire de l'exposition, appelle une *« dramatisation progressive du réel »*. Il sera signifié, le réel, par ces formes ovoïdes, clairs emblèmes qui *globalisent*, dans toute la force du terme, la tête sans visage, la personne humaine. Par ce code limpide Dmitrienko fera passer tout ce qu'il veut nous transmettre, même les instants de bonheur, l'harmonie du *Couple : les mariés*, les émois de la *Jeune fille rougissante*.

De plus en plus, cette obsédante *Présence* – la blanche, de 1964, il en est d'autres – envahit la toile, telle une apparition lumineuse s'élargissant sur un mur, et sa blancheur est parcourue d'imperceptibles frémissements. Son titre persistant va s'appliquer à toute une série. *Il* indique la nouvelle orientation de Dmitrienko, qui veut témoigner pour l'homme. *Bientôt les signes se chargent* d'autres signes qui peuvent presque se passer de légendes. C'est le défilé des *« fusillés, massacrés, torturés, bâillonnés, troués, faces déchirées, prisonniers, bourreaux, victimes... »*, dont l'horreur est suggérée du dedans et garde toute sa force quand bien même elle se mue en splendeur extatique.

Alchimie de l'art : cette ambivalence est proclamée par l'aveu de ce double titre. *Le Grand Martyr, la belle Rose*. La couleur prend le pas sur la douleur, et la sublime sans l'occulter. Aucune touche n'est posée gratuitement. La palette participe au message délivré par le peintre qui, avec son concours, immobilise et amplifie le cri ou submerge les *Ensablés*. En revanche, de sanglant, le rouge devient porteur de joie, lorsque Dmitrienko est séduit par les oripeaux de deux Marocaines.

Enfin, suprême avatar des peintures-signes au cours des deux années qui lui restent à vivre, voici l'ère des blasons : toujours l'éternelle « présence humaine », hantise du peintre, icônes sur fond or, ovoïdes scarifiés, porteurs de tatouages aussi révélateurs d'une vérité que ceux qui les ont précédés.

Les mêmes formes emblématiques *se retrouvent dans les vingt-six* sculptures qui accompagnent les peintures. En elles ont prédominé longtemps les symboles du couple – Narcisse se mirant dans la surface polie du bronze n'échappe pas à la règle – sans cesse réinventés. Puis on assiste à l'évolution parallèle des thèmes qui jalonnent la trajectoire d'une recherche de l'obsolu qui s'achève avec des sortes d'idoles taillées dans le bois. Faut-il voir dans ces totems la préfiguration menaçante de la mort ?

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer. Jusqu'au 13 janvier 1985.

PATRIMOINE

OUVERTURE DU CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION DU PATRIMOINE

M. Jack Lang, ministre de la culture, a inauguré mercredi 19 décembre, le Centre national de documentation du patrimoine, situé dans l'une des plus anciennes demeures du Marais, l'hôtel de Vigny, 10, rue du Parc-Royal. L'inauguration du nouveau centre, doté des moyens informatiques les plus perfectionnés et relié a d'autres banques de données, coïncide avec le vingtième anniversaire de la création par André Malraux, sur une proposition d'André Chastel, de l'Inventaire général des richesses artistiques de la France.

Cette grande entreprise, qui occupe aujourd'hui deux cent cinquante personnes, a commencé avec une équipe de douze chercheurs. Elle a couvert en vingt ans un septième du territoire national, enregistré trois cent cinquante mille fiches, dont quarante mille sont déjà informatisées, et organisé cent dix-sept expositions régionales, la dernière, présentée à l'hôtel de Vigny, porte sur « L'architecture en représentation ».

André Chastel a rappelé que l'Inventaire était avant tout une entreprise scientifique. Il a insisté sur les technologies nouvelles et sur la grille méthodologique, qui font de l'Inventaire un instrument de recherche de pointe en histoire de l'art. L'outil informatique a rendu *nécessaire* l'adoption d'un vocabulaire rigoureux, précis. L'Inventaire, qui s'est traduit par des publications, fondamentales, des expositions, des recueils de descriptions méthodologiques par catégories d'objets est avant tout, a souligné André Chastel, *« une masse documentaire »*.

MUSIQUE

« YOLANTA », de Tchaïkovski, salle Pleyel

La fille du roi René

Dernier des dix opéras de Tchaïkovski, composé en 1891 sur un *livret de son frère Modeste et créé* l'année suivante, cet ouvrage en un acte ne compte pas parmi les plus connus, mais ce n'est pas le moins réussi ni le moins inspiré.

L'histoire est celle d'une princesse *aveugle, mais qui l'ignore grâce* aux consignes données à son entourage par son père, l'illustre roi René. Un *médecin maure parviendrait peut*-être à la guérir, à condition qu'elle devienne consciente de son infirmité. *Le roi s'y oppose. Surviennent* deux jeunes nobles, Robert et Vaudémont; apercevant Yolanta endormie, *Ils s'en approchent malgré* l'interdiction; elle se réveille, et Vaudémont, séduit, lui demande une *rose rouge*... Ainsi Yolanta *découvre* ce qu'on lui cachait. Le roi, revenu sur ces entrefaits, menace de mort l'imprudent, à moins que sa fille n'ouvre les yeux. Celle-ci, prête à tout endurer pour sauver son bien-aimé, *se livre* au médecin. Le miracle se produit, et la lumière naît ainsi de la révélation amoureuse.

Cette histoire inspirée d'un conte d'Andersen a fourni à Tchaïkovski la matière d'une œuvre brève dont l'intérêt croît de scène en scène. L'introduction instrumentale, confiée aux bois solistes (avec l'appoint des cors), est une page étonnante qui retient immédiatement l'attention. Au lever du rideau (1), un simple quatuor à cordes et une harpe prolongent cette atmosphère intime de musique de chambre. Dans les deux premières scènes cependant, l'intérêt languit en dépit d'une jolie berceuse et de l'entrée des cuivres annonçant l'arrivée des personnages masculins.

Il faut attendre le grand monologue du roi (Dimiter Petkov, basse) pour que l'inspiration reprenne de la *hauteur*; *celui du médecin maure* Ibn Hakia (Tom Krause, baryton), exempt de tout orientalisme, offre peu après *un contraste saisissant* : il tourne autour de trois notes seulement, comme une psalmodie ou une *révélation mystérieuse et fascinante*.

L'entrée du ténor, Geoffroy de Vaudémont (Nicolaï Gedda), et de son compagnon Robert, duc de Bourgogne (Walton Groenroos, baryton), est prétexte à une nouvelle mise en valeur, virtuose cette *fois, des pupitres de bois, créant* un climat d'ardeur juvénile qui insuffle à l'opéra une vitalité qu'il conservera jusqu'à la fin. Les airs successifs des deux amis sont brillants, comme il se doit, mais ne servent qu'à annoncer le grand duo entre Vaudémont et Yolanta, page passionnée de bout en bout, dans laquelle s'intercale le monologue de la jeune fille soudain désespérée. L'arrivée du roi et sa fureur menaçante donnent lieu à un ensemble puissant réunissant tous les personnages, et, à partir de là, la musique continue sur sa lancée : plus d'airs mais un récitatif lyrique et le retour de motifs déjà entendus.

Outre son intérêt intrinsèque, la partition offre aux interprètes, chanteurs et instrumentistes, l'occasion *de mettre leurs qualités en valeur*. Galina Vichnevskaïa et Nicolaï Gedda démontrent, l'une et l'autre, *que la fraîcheur vocale et la jeunesse* de l'interprétation ne sont pas une question d'âge. Les trois rôles de *baryton étaient, eux aussi, très bien* distribués : Walton Groenroos dans la vaillance, Tom Krause dans la *force tranquille du médecin*, et Fernand Dumond (Bertrand) dans le naturel un peu rude. La prestance vocale de *Dimiter Petkov* est certainement royale, mais son intonation tournant toujours autour de la note, si différente du style « occidental » du reste de la distribution, produit une impression un peu exotique. Pour les chœurs, on avait fait appel au Groupe vocal de France, dont les qualités sont bien connues.

Rostropovitch, qui a déjà dirigé cette œuvre plusieurs fois, possède cette *expérience du terrain qui supplée aux petites lacunes de son* métier de chef; l'Orchestre de Paris *se montre zélé et compréhensif*, ne couvrant jamais les voix ; aussi peut-on bien augurer de l'enregistrement *effectué lors de ces concerts et qui* sortira ultérieusement chez Erato.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Il s'agissait, bien entendu, d'une version de concert sans décors ni costumes.

« Bohème 85 », le retour à l'opéra de papa

Une opération ample et matériellement bien montée, dans laquelle la direction de la musique du ministère de la culture, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et *l'association des théâtres lyriques* du Midi ont mis tout leur poids : il s'agissait de réaliser avec le plus *grand soin – six mois de préparation*, trois semaines de répétitions – une production de *la Bohème* de *Puccini*, *utilisant uniquement* des chanteurs français (trois distributions différentes) et donnée dans quarante villes de France, en organisant autour un vigoureux environnement d'expositions, de conférences, de concerts, d'animations, de disques, de cinéma, vidéo-clips, de tee-shirts et de sacs frappés du sigle « Bohème 85 », et tutti quanti. La grosse artillerie en somme.

Le résultat est décourageant : c'est l'apothéose de l'opéra de papa, proposé comme modèle aux villes de « province » et aux générations futures, la réhabilitation des voix ingrates (pour la plupart), des hurlements sur scène à qui les poussera le plus fort, un orchestre, pourtant de qualité (celui de Cannes et de la région), réduit à la minceur vulgaire des mauvais orchestres d'opérettes, une mise en scène qui revendique hardiment la tradition du mélo *« jusqu'au débordement expressif, au paroxysme grimaçant »*, et n'y réussit que trop, un décor unique en forme de cadre de scène du palais Garnier, avec des accessoires sinistres, une foule parisienne toute noire pour la nuit de Noël au quartier Latin...

Quinze ans d'efforts pour redonner à l'opéra sa dignité et la splendeur d'un art complet sont ici contredits. Pis, on y décèle un appel au public de la « France profonde » pour bien montrer que « l'opéra, c'est ça » (accueil triomphal à Aix-en-Provence), et que cela vaut la peine de doubler les budgets et de construire la Bastille pour 2 milliards de francs. Un beau gâchis.

JACQUES LONCHAMPT.

★ « Bohème 85 » sera à Istres le 28 décembre, à Draguignan le 31, puis à Alès, Cannes (MIDEM), Reims, Angers, Valence, Sète, Perpignan, dans douze communes de la région parisienne, au Havre, Caen, Fréjus, Marseille, Toulon, etc. Jusqu'en décembre 1985...

CINÉMA

« LE MATELOT 512 », de René Allio

Aux sources du roman-feuilleton

Il était une fois un homme de *quatre-vingt-dix ans, Emile* Guinde, qui apporta à René Allio l'histoire de sa vie, au début du *siècle, écrite à la main sur deux* cahiers illustrés de dessins naïfs.

Allio, au Centre méditerranéen *de création régionale*, est l'ardent promoteur d'un cinéma lié à la culture, à l'expression du *régionalisme. Entrer en possession* d'un tel manuscrit ressemble à un conte : si l'histoire *d'Emile Guinde est vraie, l'auteur* a déclaré l'avoir un peu enjolivée.

A voir le film, on comprend ce qui a séduit, *fasciné le cinéaste* : l'apport de l'imaginaire à une narration de souvenirs inscrits dans un contexte historique bien précis. L'existence aventureuse et bouleversée par une grande-passion du « matelot 512 », rejoint la littérature populaire de l'époque, qui s'inspirait elle-même du « vécu » de modèles sociaux aux destinées exemplaires, en bien ou en mal. Ainsi *le Matelot 512* aurait pu être signé de Pierre Decourcelle, Paul Bertnay, Charles Mérouvel ou Jules Mary.

A dix-huit ans, Max abandonne ses études pour s'engager dans la marine. Il doit se marier avec Colette, une douce et tendre fille. Mais il a de l'ambition, il rêve d'aventures. Officier paternel, le commandant Roger le prend sous sa protection. Max, nommé aspirant, devient ordonnance de son chef à la villa « La Quimperlaise ». C'est là qu'apparaît la femme fatale, la Commandante, dont il tombe éperdument amoureux. Elle est sa maîtresse, elle le dévore. Il est accusé de meurtre, condamné, dégradé, *enfermé* dans le cachot d'un cuirassé qui, en 1911, explose en rade de Toulon. Sauf Colette, *tout le monde le croit mort. En* fait, il s'est échappé et, sous une autre identité, il est légionnaire à Sidi-Bel-Abbès.

Arrêtons-nous là car il faut ménager les surprises, et c'est suffisant pour fixer le ton et le sens d'un récit puisant aux sources vives du roman-feuilleton : le mauvais sort accablant un innocent, le mystère d'un fait divers, l'Afrique des *légionnaires, l'héroïsme de la* guerre de 1914, l'enchaînement des événements qui font se rencontrer, *après des années de* séparation, les protagonistes du drame.

La mise en scène obéit aux principes des coïncidences apparentes et des vérités longtemps *cachées. René Allio a organisé* des tableaux vivants dans des décors superbes, avec couleurs *d'images d'Epinal, compositions* rappelant les couvertures du *Petit Journal illustré*. Façon de *combiner, de juxtaposer la repré*sentation du réalisme et de l'imaginaire. La voix de Michel Piccoli *se fait commentaire de* la mémoire, de temps à autre. Et les acteurs sont volontairement *dirigés comme des archétypes*.

A Jacques Penot (Max) et Bruno Cremer (le Commandant), tous deux trompés, égarés, correspondent les figures féminines opposées qui marquent le destin : Dominique Sanda (la Commandante), bête de proie rentrant ou sortant ses griffes, Laure Duthilleul (Colette), fidèle en dépit de tout, symbole de l'amour vrai, prise aux filets de la tigresse mais, en fin de compte, triomphante.

L'énigme feuilletonnesque, le détonateur de toute l'intrigue, reposent sur les rapports de la Commandante avec Lina Colomba (Christiane Cohendy), la patronne de maison louche, et son amant le Balafré (Tchéky Karyo), qui ne sont expliqués qu'au terme de l'aventure, dans *une atmosphère de violence* et de meurtre annonçant le châtiment.

En *s'inspirant du manuscrit* d'Emile Guinde, Allio a bel et bien reconstitué les mythologies sociales qui, à travers les romans populaires de la fin du dix-neuvième siècle aux années 20, ont façonné, sinon déformé, les esprits, pour le respect de la morale bourgeoise. Qu'on en tire ou non cette réflexion, le film est aussi passionnant qu'inattendu.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Mort du compositeur Michel Magne

Le compositeur Michel Magne, l'un des auteurs de musique de films les plus connus, est mort au centre hospitalier universitaire de Pontoise *(Val-d'Oise) le 19* décembre. Il avait été découvert l'après-midi dans le coma, dans une chambre d'hôtel de Cergy-Pontoise. Selon certaines informations recueillies sur place, il aurait absorbé des barbituriques, et l'on aurait trouvé à ses côtés le livre *Suicide, mode d'emploi*. Michel Magne était âgé de cinquante-quatre ans.

[Né le 30 mars 1930, Michel Magne s'oriente à quatorze ans vers la composition, après qu'une opération à la main l'*empêche de poursuivre la carrière* de pianiste à laquelle il s'était destiné. Il monte plusieurs formations, dont un septuor, *en* 1952, à *Paris, qui* lui *ouvre* les portes du cinéma et de la radio. En 1954, il donne un concert salle Gaveau, surprenant pour l'époque : le programme est uniquement constitué de musique enregistrée. Par la suite, il va signer la musique de très nombreux films, tout en continuant ses recherches en musique électronique. Il construit un studio d'enregistrement dans son château d'Hérouville (Val-d'Oise), détruit par un incendie en 1969.

On lui doit notamment les partitions de la série des *Angélique* (Bernard Borderie), de *la Ronde* (Max Ophuls), du *Repos du guerrier* (Roger Vadim), de *Belle de jour* (Luis Bunuel). Plus récemment, ce furent *les Misérables* (Robert Hossein), *l'Indic* (Serge Leroy). il fait partie de cette génération de musiciens, avec Michel Legrand, Georges Delerue, Francis Lai et Antoine Duhamel, qui allaient accompagner l'évolution du cinéma français à partir des années 50.]

L'ACTION CULTURELLE DE LA VILLE DE PARIS

Budget en augmentation de 18 %

Mme Françoise de Panfieu, adjointe au maire de Paris, chargée de la culture, a présenté, mercredi 19 décembre, le budget que la ville consacrera en 1985 aux affaires culturelles. Ce budget est de 700 millions de francs. Il est en augmentation de 17,9 % par rapport à 1984. Mme de Panafieu a souligné la progression constante des sommes consacrées par Paris aux différents arts et spectacles depuis 1977 (110 millions). Par habitant, elles sont passées de 48 F en 1977 à 450 F en 1985.

L'adjointe au maire a opposé l'augmentation régulière de l'effort *de la ville à l'augmentation* brusque du budget de l'État, dont elle a en outre implicitement mis en cause la *gestion désordonnée. La politique* de Paris se veut *« tolérante et libérale »*, a dit Mme de Panafieu qui a, d'autre part, annoncé le remplacement de M. Michel Boutinard-Rouelle par M. Jean Musy comme directeur des affaires culturelles.

Mme de Panafieu a *expliqué* comme la ville entend « déléguer » la conduite de l'action culturelle aux associations dont les dotations augmentent de 12,50 % par rapport à 1984 pour atteindre 45 % du budget de fonctionnement.

Après avoir mis en avant l'action de la *ville en matière* d'enseignement artistique, musical notamment, elle a annoncé trois opérations *majeures pour l'an prochain* : l'année Victor-Hugo, un Printemps du Théâtre (pour les jeunes compagnies) *et l'ouverture des nouveaux* équipements des Halles : une vidéothèque (4000 mètres carrés), un *auditorium (1 500 mètres carrés)*, un discothèque centrale de prêt (1 500 mètres carrés), une maison des conservatoires, *et* un espace photo (400 mètres carrés).

[Né en 1938 à Montauban (Tarn-et-Garonne), M. Jean Musy, agrégé d'histoire, a été conseiller technique au ministère de la culture de MM. Maurice Druon (1973) et Michel Guy (1974), puis délégué général aux formations et enseignements artistiques avant d'être nommé, en 1978, directeur de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, où il conduit une politique efficace jusqu'en 1982. Depuis, il dirigeait la vidéothèque de la Ville de Paris.]

Le départ de M. Michel Boutinard-Rouelle

M. Michel Boutinard-Rouelle, directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris, est, à partir du 1er janvier 1985, chargé de mission auprès du maire, M. Jacques Chirac (*le Monde* du 20 décembre). Il doit, en particulier, étudier les projets artistiques qui accompagneraient les Jeux olympiques de 1988, au cas où la candidature de Paris serait retenue.

M. Michel Boutinard-Rouelle avait été nommé à son poste le 1er mai 1979. Il a constitué une équipe – quatre cents personnes ont été recrutées dans des emplois grands et petits – devenue un véritable instrument de travail. Il s'agissait d'étendre la participation de la Ville aux activités de tous les arrondissements – conservatoires, bibliothèques, ateliers de quartier. De favoriser la formation : école du mime, à la Porte Saint-Martin ; l'atelier Voutsinas, boulevard Richard-Lenoir. De confier les théâtres d'arrondissement à des créateurs. *D'accroître les subventions* au fonds de soutien aux théâtres privés, au Festival d'automne, au théâtre de la Bastille.

La politique de M. Michel Boutinard-Rouelle a complété celle du ministère de la culture ; elle s'est développée dans des secteurs comme le jazz, la photo, le théâtre musical. L'une de ses tâches essentielles a été l'aménagement des Halles : un auditorium de cinq cent quatre-vingt-dix places, *destiné aux* musiques et aux ballets contemporains. Un espace photographique pour des expositions, et *qui* comportera une bibliothèque de photos et des équipements de travail. Une maison des conservatoires, un centre des ateliers, une discothèque de prêt avec 30 000 documents sonores et audiovisuels. *Ces locaux devraient* s'ouvrir au public à partir du deuxième semestre de 1985. La vidéothèque – *750 heures de vidéos* originales et de copies d'archives plus un studio de production – sera inaugurée en 1987.

L'action de Michel Boutinard-Rouelle s'est portée sur les opérations de prestige d'une part, d'autre part sur les pratiques de bases et le service public : après cinq ans de négociations, il a aussi réussi à faire ouvrir, place de la Madeleine, sur le modèle de Broadway, un kiosque où se vendent à tarif réduit les places de théâtre pour le soir même.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HABITS DU DIMANCHE : Quai de la gare (585-88-88), 20 h 30.

LE MALENTENDU : Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 45.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : l'Étoile.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.

CHAILLOT (727-81-15) ; Théâtre Gémier 20 h 30 : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : Othello.

BEAUBOURG (277-12-33). – Débats-rencontres : 18 h 30 : La création en 1984. L'axe Paris-New-York. – Cinéma-Vidéo : 12 h à 22 h : Nostos II, de Th. Kuntzel. – Nouveaux films BPI, 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : L. Feuillade, de C.-J. Philippe ; 19 h : naissance de la nouvelle vague, de C.-J. Philippe ; 17 h 30 et 20 h 30 : le cinéma chinois. – Danse : 18 h 30 et 20 h 30 : Julie West.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Fille de Mme Angot.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : le Chevalier à la rose ; 18 h 30 : les Mummenschanz.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), Soirée africaine-antillaise, à 20 h 30 : Lemba (Congo) ; M'Bamina (Afrique).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour ; 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.

SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : Ch. Bruno.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CINQ DIAMANTS (570-84-29), 21 h : Ph. Val.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : L. Mavrini.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : G. Cholon.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Jairo.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : le Cirque de Moscou.

SPLENDID (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

TH. DE PARIS (280-09-30), 21 h : Zouc.

TH. DE LA PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 21 h : B. Gay.

ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : J. Hallyday.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : L'encontre.

Opéra

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : le Téléphone-le Médium.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

PENICHE-OPERA (245-18-20), 21 h : Barca di Venetia per Padova.

SALLE GAVEAU (563-20-30), 20 h 30 : l'Arlésienne.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Les concerts

Théâtre de l'Epicerie : F. Gédéon, G. Moello ; J. M. Puissant. Dir. H. Niquet (Bach).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Von Suppe, Strauss, Lehar).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : R. Mutti, Chœurs de Radio-France, chef de chœur : J. Jouineau, Chœurs de Sofia, chef de chœur : M. Vassilev (Prokofiev).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : L. C. Ewande ; 22 h 30 : A. Condouant, A. Berquez.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Mistura Fina.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30 : P. Urbina y su Guarapo Latino.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : F. Cahen.

ÉCUME (542-71-16), 22 h : P. Fradet, D. Thore, L. Monet.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala ; 0 h 30 : A. Lowman.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Cl. Bolling.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : Lou Bennett, K. Clarke.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : D. Doriz.

SUNSET (261-46-60), 22 h 30 : Uzeb.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : Tania, P. Favre.

Festival d'automne

(296-12-27)

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Aïda.

Maison des Cultures du Monde (544-72-30), 17 h, 20 h, 22 h : Films P. P. Pasolini.

Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h, Exposition P. P. Pasolini.

En région parisienne

BONDY, ABC (847-18-27), 20 h 30 : l'Atelier.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : My Fair Lady.

IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : le Feu follet et la sérénade de Pierrot.

VILLE-D'AVRAY, Château, 21 h : Cl. Ballif, Atelier musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. Petit.

Quinzaine des jeunes spectateurs

(260-96-16)

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, (833-16-16), 20 h 30 : Hors jeu.

Ivry, Théâtre des quartiers (672-37-43), 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun.

Jeudi 20 décembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : le Gladiateur, de E. Sedgwick ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal : Saddle Tramp, de H. Fregonese ; 21 h : Hommage à Clint Eastwood : Breezy.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Capitaine Morgan, de A. de Toth et P. Zeglio ; 17 h : Gipsy, de J. Losey ; 19 h : Aspects du cinéma japonais : Bruit d'avions, de T. Tasaka.

Les exclusivités

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 6e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 9e (241-77-99).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : Frum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BOY MEETS GIRL (F.) : 7e Art-Beaubourg, 7e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Champs-Élysées, 8e (561-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Forum 1er (297-53-74).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Pramount Montparnasse, 14e (335-40-40).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, (579-33-00).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Forum, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE CARROSSE D'OR (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f) : Agora, 18e (254-76-46).

LES FILMS NOUVEAUX

AIDA, film inédit italien de Clemente Fracassi. V.o. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BAYAN KO, film philippin de Lino Brocka. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE CONTE DES CONTES (Série de 5 films d'animation soviétique de Youri Norstein. V.o. : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

LA FEMME IVOIRE Film inédit français de Dominique Cheminal. Epée de bois, 5e (337-57-47).

LE MATELOT 512, film français de René Allio. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (249-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PAROLES ET MUSIQUE, film français d'Elie Chouraqui. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA POULE NOIRE, film soviétique de Victor Gress. V.f. : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

LA 7e CIBLE, Film français de Claude Pinoteau. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06 ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE, film américain de John Guillermin. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (561-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

هكذا عن الأصل





COMMUNICATION

DUEL (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : *Ranelagh, 16e (288-64-44).*

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

GEORGIA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action *Lafayette, 9e (878-80-50)* ; Olympic, *14e* (544-43-14).

HAMMETT (A., v.o.) Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'HOMME QUI VOULAIT ÊTRE ROI (A. v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

INDIA SONG *(Fr.) : 14-Juillet Parnasse,* 6e (326-58-00).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H.sp.) (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE PRÉ (It., v.o.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LE SANG D'UN POÈTE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.o.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

SHINING (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).

THÉORÈME (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Reflet *Médicis, 5e (633-25-97* ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (544-43-14).

Les festivals

LES BRANCHÉS DE L'AMÉRIQUE (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h : Punishment Park ; 20 h : Rusty James ; 16 h, 22 h : New-York 42e Rue ; 18 h : Out of the Blue.

ELOGE A LA RIGUEUR : E. RHOMER Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 20 h : le Genou de Claire ; le Signe du lion.

FASSBINDER, (v.o.) Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 15 h 30 : le Secret de Veronika Voss ; 22 h : Despair.

A. HITCHCOCK, PÉRIODE ANGLAISE (v.o.) Action Rive-Gauche, 5e (329-44-40), Jeune et innocent.

LAUREL ET HARDY (v.f.), Action Écoles, 5e (325-72-07), la Bohémienne.

P. PASOLINI, (v.o.), Maison des cultures du monde, 6e (544-72-30).

PROMOTION DU CINÉMA. (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), Au-dessous du volcan.

Jeudi 20 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Droit de réplique.
Les représentants des partis politiques répondent à M. Fabius, premier ministre.

20 h 45 Feuilleton : la Dictée.
de J. Cosmos, réalisation de J.-P. Marchand, avec P. Rocard, C. Evrard, R. Mollien...
Carole, la dernière des Meissonnier, se retrouve quarante ans après son grand-père dans la même petite école du Cayrol où celui-ci ci enseignait. La vie a, à la fois, beaucoup et peu changé, et Carole a hérité de l'esprit de l'enseignement tel qu'il existait sous Jules Ferry. Dernier épisode d'une chronique douce-amère qui traverse le siècle et finit sur un message émouvant.

21 h 35 Les jeudis de l'information : Infovision.
d'A. Denvers, P. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
C'était 1984 : une rétrospective des événements marquants de l'année : les Jeux olympiques de Los Angeles, le débat école laïque-école privée.

23 h Journal.

23 h 20 C'est à lire.

23 h 25 Le jazz et vous.
Emission de J. Diéval.
Avec le grand orchestre de la radio de Hesse, dir. H. Schoenberger, Manu Dibango...

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Sous le plus grand chapiteau du monde.
Film américain de C. B. de Mille (1952), avec B. Hutton, C. Wilde, C. Heston, D. Lamour, G. Grahame, J. Stewart, H. Wilcoxon.
Pour une tournée à travers les Etats-Unis, le directeur d'un cirque géant engage un trapéziste de renommée mondiale, au grand dépit de son acrobate féminine. La vie, les attractions sensationnelles, les secrets et rivalités de coulisses d'un chapiteau. Par un réalisateur qui avait le génie du spectacle flamboyant.

23 h Journal.

23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Barabbas.
Film italien de R. Fleischer (1962), avec A. Quinn, S. Mangano, A. Kennedy, K. Jurado, H. Andrews, V. Cortese, J. Palance.
Le destin du voleur qui fut libéré à la place de Jésus de Nazareth et qui resta, pendant sa vie aventureuse, marqué par la tragédie du Golgotha. Ce curieux film historique, tiré d'un roman de Par Lagerkvist, traite en imagerie un drame intérieur. On peut le recommander pour quelques séquences impressionnantes et pour la performance d'Anthony Quinn.

22 h 45 Journal.

23 h 10 Théâtre : Kléber et Marie-Louise,
de Jean-Marie L'Hôte, mise en scène de Patrick Collet. Avec J. Brucher, A. Chemla.
Kleber, militaire en garnison dans les années 20, et Marie-Louise, malade dans une ville du Nord, s'aiment malgré leur séparation. Une correspondance s'établit entre eux. Quand tous deux seront mariés, un album de cartes postales fournira le reflet de la France à cette époque.

0 h 5 Série : Cadavres extras.
Réal. M. Guillet. Il ne nous arrivera donc rien ce soir.
Adaptée d'une nouvelle policière de Jean Vautrin, une histoire qui se passe dans un lieu unique avec trois personnages, un homme, sa femme et un conteur. « Le plus dur, *paraît-il*, n'est pas de coucher avec une femme, c'est de se réveiller avec elle... ». Mysogine ?

0 h 20 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.

0 h 25 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Poésie au jour le jour ; 17 h 10, Un bon petit diable ; 17 h 20, De bouche à oreilles ; 17 h 35, Le phare du bout du monde ; 17 h 55, Le quotidien a deux regards ; 18 h 10, Dynastie ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Les dits de la vie.

CANAL PLUS

20 h 30, **Un tueur dans la ville**, film de A. Mastroianni (policier) ; 22 h 5, **l'Amour nu**, film de Y. Bellon (drame psychologique) ; 23 h 45, Tous en scène ; 0 h 30, **Family rock**, film de J. Pinheiro (comédie) ; 1 h 45, Robin des bois.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Boccaccio ou l'art de la fresque, de E. Maccario. Avec J. Rochefort, B. Devoldère, J. Négroni...

21 h 30 Musique : Vocalyse, opéra 84.

22 h 30 *Nuits magnétiques* : *reportage : Lorraine cœur brisé.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : *Ivan le terrible*, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France et de Sofia, dir. R. Muti : sol., I. Arkhipova, B. Morgounov, S. Nismgern.

23 h Les soirées de France-Musique : la musique de film... après Alexandre Newski.

Vendredi 21 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.

11 h 45 La une chez vous.

12 h Dessin animé : Tom et Jerry.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 50 A pleine vie.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 30 Série : Danse avec moi.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : porte-bonheur.
Avec M. Sardou, l'orchestre du Splendid, les Forbans, Billy, Pierre Perret...

21 h 50 La une en fêtes.

22 h Histoire du rire : Sa naissance.
Série de six émissions de D. Costelle.
Depuis l'époque du cinéma muet, les Marx Brothers, Buster Keaton, Chaplin... Une histoire du rire un peu irrégulière, mais quel plaisir de voir et revoir des extraits de films.

22 h 45 Branchés-musique.
Emission de G. Foucaud.
Avec Alphaville, Kim Wilde, Daniel Balavoine...

23 h 40 Journal.

0 h Vivre en poésie.
Emission de Jean-Pierre Rosnay.
Le poète du petit écran, après quelques mois d'absence, reprend du service pour les fêtes de Noël. Curiosités et magie des alexandrins et des vers libres.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Le Monaco des Monégasques.

14 h 50 Cinéma : Flash Gordon.
Film américain de Filmation Associates (1979).
Transporté sur la planète Mongo, Flash Gordon (appelé chez nous Guy l'Eclair) lutte contre l'empereur Ming, qui veut être le maître de l'univers, et contre des monstres en tous genres.

16 h 25 Venez jouer avec nous
La merveilleuse histoire des jouets.

17 h 30 Récré A 2.
Poochie ; Le vol du dragon ; Latulu spécial poésie ; Image imagine ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Allô Béatrice.
D'Y. Laurent et A. Kantof, réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Blancheteau...
Béatrice, mangeuse de micros, reine du scoop, nous quitte après six semaines. Dernière situation conjugale : sa fille est séduite par un gentleman.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les charmes du rétro, sont invités : Jean des Cars et Jean-Paul Caracalla (l'Orient-Express), *Robert Courtine* (la Vie parisienne ; Au cochon bleu), *René Gruau (pour :* René Gruau, *de Joëlle Chariau), Meredith Etherington-Smith* (Patou), *Alain Weill (coauteur de :* Alphonse Mucha).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle western) : la Prisonnière du désert.
Film américain de J. Ford (1956), avec J. Wayne, J. Hunter, V. Miles, W. Bond, N. Wood, J. Qualen (v.o. sous-titrée).
Un Texan, ancien combattant sudiste de la guerre de Sécession, recherche pendant des mois, des années, sa nièce que des Comanches ont emmenée, enfant, après avoir massacré ses parents.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



17 h Télévision régionale.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les petits papiers de Noël.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Téléfilm : le Tueur triste.
D'après le roman de F. Dard, adapt. P. Pelegri, réal. N. Gessner, avec E. Feuillère, G. Marchand, M. Creton...
Simon, professionnel du banditisme, engage Maurice, un débutant. Objectif : le casse d'une bijouterie à Nice pendant le Carnaval. Mais Maurice, sorte de Belmondo musclé mais pas très malin, décide cependant de doubler son complice et de filer seul avec le butin. Simon le retrouve bien sûr, réfugié chez lui, dans une maison de province, avec femme, belle-mère (Edwige Feuillère) et une adolescente futée. Drôle d'ambiance.

22 h Laissez passer la chanson : le dernier tango à Paris.
Emission de P. Sevran.
Avec les Ballets tango français, Valeria Munarriz, Jairo, Oswaldo Pugliese et son orchestre, J. Villamor...

22 h 55 Journal.

23 h 20 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.

23 h 25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, **Next stop, Greenwich village**, film de P. Mazursky (comédie dramatique) ; 10 h 45, Issey Miyake ; 11 h 40, Hill street blues ; 12 h 30, Soap ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, **le Père Noël est une ordure**, film de J.-M. Poiré (comédie) ; 15 h 25 **l'Irrésistible Jacky Chan**, film de Lo Wei (karaté) ; 17 h 25, Dessin animé ; 17 h 30, Cabou Cadin (Mister T) ; 18 h 5, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 25 Championnat de France de football ; 22 h 20, Sous les verrous, film de J. Parrott (avec Laurel et Hardy) ; 23 h 45, Tous en scène ; 0 h 35, **Cauchemars à Daytona beach**, film de R. Scavolini (horreur) ; 2 h 5, **l'Amour nu**, film de Y. Bellon (drame psychologique) ; 3 h 45, **Tendres Cousines**, film de D. Hamilton (érotique) ; 5 h 10, **Un tueur dans la ville**, film de A. Mastroianni (policier).

FRANCE-CULTURE

7 h, **Le goût du jour**; 8 h 15, **Les enjeux internationaux**; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : Malcolm Lowry et la Kabbale (et à 10 h 50 : Les minorités au Proche-Orient) ; 9 h 5, **Matinée du temps qui change** : la crise de 1929, une crise américaine ? ; 10 h 30, **Musique** : miroirs (et à 17 h) : 11 h 10, **L'école hors les murs** : l'intégration des enfants immigrés; 11 h 30, **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : Arthur et la rose de Noël, d'Irène Cabrolier, lue par Françoise Seigner. ; 12 h, **Panorama** : littérature soviétique; 13 h 40, **On commence...** avec Stéphane Lissner; 14 h, **Un livre, des voix** : « l'Ile du silence », de Michèle La Forêt; 14 h 30, **Sélection prix Italia** : « Ariane », de Georges Delerue et Michel Polac; 15 h 30, **L'échappée belle** : les rendez-vous du solstice ; à 16 h 35, Terre des merveilles : une campagne au Tonkin; 17 h 10, **Le pays d'ici** : en direct de Besançon; 18 h, **Subjectif** : Agora, avec Jean Lartéguy ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne; 19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : l'Organisation mondiale météorologique; 20 h, **Musique, mode d'emploi** : Jolivet.

20 h 30 Le grand débat : fin du mariage, nouvelle solitude, avec Simone Veil, André Bruguière, Patrice Bourdelais et Evelyne Sullerot.

21 h 30 Black and blue : de L. Malson et A. Gerber : un voyage à fleur de peau, avec J. Mahieux.

22 h 30 Nuits magnétiques : redécouverte Carson McCullers – Silhouette.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** : Joseph Haydn: 7 h 10, **Actualité du disque**; 9 h 8, **Le matin des musiciens** : Charles Ives ou la quête solitaire – le mur du silence : œuvres d'Ives, Myrow, Carter; 12 h 5, **Radio-France** présente la finale du concours international de chant de Toulouse; 13 h 32, **Les chants de la terre**; 14 h 2, **Repères contemporains** : musique contemporaine pour les enfants; 15 h, **Verveine-scotch** : œuvres de Delerue, Debussy, Ravel, Zimmermann, Badini, Smith; 17 h, **Histoire de la musique**; 18 h, **L'imprévu** ; à 18 h 30, l'actualité lyrique; 19 h 15, **Le temps du jazz** : feuilleton « Punch Miller, trompettiste de La Nouvelle-Orléans » ; intermède ; le clavier bien rythmé ;

20 h Avant-concert.

20 h 30 Concert suite de danses de Bartok, « les Nuits d'été », de Berlioz ; « les Tableaux d'une exposition », de Moussorgski, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M.-W. Chung ; sol., H. Harper, soprano.

22 h 24 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 1 h, musique traditionnelle d'Inde du Nord.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 20 DÉCEMBRE

– *M. Edgard Pisani*, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, participe au journal de 20 heures, sur Antenne 2.

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

– *M. Edgard Pisani*, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, répond aux questions des journalistes de la rédaction d'Europe 1 à 8 heures.

LE FINANCEMENT DES INDUSTRIES DE PROGRAMMES

Un fonds de garantie pour l'audiovisuel

Les relations sont souvent difficiles entre les entreprises de communication et leurs banquiers. Ces derniers, peu habitués aux mécanismes complexes de la production, hésitent souvent à prêter de l'argent pour anticiper un achat de droit, des ventes à l'étranger, des apports de coproduction ou même des versements du Fonds de soutien aux industries de programme. L'absence d'un tel financement rend pratiquement impossible le montage de productions ambitieuses hors du service public de l'audiovisuel.

Pour lever ces difficultés, le ministère de la culture vient de créer, par l'intermédiaire du Centre national du cinéma, un fonds de garantie au sein de l'Institut de financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC). L'IFCIC *pourra désormais garantir jusqu'à* 70 % les prêts accordés par toute banque aux producteurs audiovisuels. Ainsi, des crédits à court terme pourront mobiliser, dès le stade de la préparation et du tournage des œuvres, les contrats de vente conclus avec des diffuseurs français ou étrangers. Le taux d'intérêt supporté par l'emprunteur sera plafonné (taux de base bancaire plus deux points), soit aujourd'hui 14 %.

L'existence de ce « pool audiovisuel » complète la gamme d'interventions de l'IFCIC, jusque-là spécialisé dans les prêts participatifs et les crédits-bail aux entreprises de communication et les crédits à court terme pour la production et la distribution cinématographique. Le ministère de la culture, qui poursuit son action en faveur de la production audiovisuelle, a annoncé que le Fonds de soutien aux industries de programme serait doté en 1985 d'un crédit budgétaire de 160 millions de francs, contre 110 millions de francs en 1984 ; ce Fonds accorde des avances remboursables aux programmes destinés aux nouveaux réseaux (Canal Plus, réseaux câblés).

J.-F. L.

Télé juive de France ne veut pas s'adresser seulement à la communauté

La communauté juive française a sa télévision : l'association Télé juive de France, soutenue par le Fonds social juif unifié, vient d'être présentée à la presse. Selon son président, M. José Taieb, cette initiative est « *une réponse à un appel* » à un moment où « *les enjeux politiques et technologiques sont importants* ». Télé juive de France (TJF) veut promouvoir la culture juive et « *montrer à la communauté nationale une approche du judaïsme, des juifs, d'Israël* », sans esprit de chapelle, en reflétant les multiples aspects de la communauté juive.

Les promoteurs de TJF et son directeur, M. Jo Tolédano (directeur de la société Vidéo prestations SA, qui apporte sa compétence technique), estiment que leur association ne doit pas s'enfermer dans un ghetto : « *Nous ne voulons pas de canal juif,* a déclaré M. Tolédano, *mais nous voulons réaliser des productions aptes à être diffusées partout.* » Pas de « TV libre » en projet, donc, mais une capacité à faire de la communication télévisuelle à travers les chaînes existantes, les futurs réseaux câblés, les possesseurs de magnétoscopes (production de vidéocassettes), les lieux d'animation, etc. Depuis sa création il y a six mois, TJF a réalisé notamment quatre court-métrages de vingt-six minutes et formé une trentaine de personnes, qui utilisent des installations professionnelles.

Télé juive de France se propose de réaliser des documents éducatifs, des magazines d'information et culturels, des émissions historiques ou de variétés, des films et dramatiques... L'association doit s'autofinancer, en particulier avec ses prestations.

* Télé juive de France, 12, rue Georges-Berger, 75017 Paris. Tél. : 763-83-38.

M. Bernard Tapie « homme de communication de l'année »

M. Bernard Tapie a été désigné « *meilleur homme de communication de l'année* » à l'issue d'un sondage IPSOS/*Stratégies* (1) auprès des professionnels de la publicité et des annonceurs. M. Tapie, PDG d'un groupe industriel qui, de l'agro-alimentaire à la mode, réunit trente-huit sociétés, est également considéré comme le « *meilleur annonceur* » de 1984.

M. Jean-Claude Boulet, patron de l'agence BDDP, est jugé par ses confrères et par les annonceurs, comme « *la personne qui a le mieux réussi en agence en 1984* ». Pour ne citer qu'un exemple, trois des films réalisés par BDDP cette année étaient parvenus en dernière sélection des « minerves 84 » de la Régie française de publicité. M. Pierre Desgraupes, qui vient de quitter la présidence d'Antenne 2 en raison d'une « limite d'âge » vivement contestée, a *été élu « personnalité qui a le mieux réussi dans les médias ».*

Déjà « minerve de platine 84 » pour son film *Rap*, réalisé pour Orangina à l'agence Visées, M. Jean-Paul Goude est, pour les annonceurs comme pour ses confrères, le « *meilleur créatif* ». M. Bernard Brochant, vice-président d'Eurocom, filiale du groupe Havas, est considéré comme « *la personnalité qui a le mieux réussi à l'étranger en 1984* » en raison des qualités de négociateur qu'il a montrées lors d'un accord passé entre Havas Conseil et Young et Rubicam, permettant au groupe français d'attaquer le marché américain de la publicité.

M. Thierry Ardisson a été choisi comme « *le jeune travaillant dans un média qui a le mieux réussi* » et M. Pierre Berville, de l'agence BCRC, comme « *le jeune publicitaire qui a le mieux réussi en agence* ».

(1) Ce sondage a été réalisé du 19 octobre au 16 novembre auprès de cinq cents professionnels-publicitaires et annonceurs.

Libérez les satellites !

Alors que l'on descend dans la rue pour les radios libres, que l'on plaide en justice pour les télévisions libres, que l'on s'acharne à libérer Canal Plus de son codage insupportable, certains préparent déjà le prochain combat : les satellites libres. Ils s'apprêtent à voler au secours de *tous les Français assoiffés* d'images qui rêvent de planter sur leur toit de multiples paraboles, d'ajouter à leur récepteur des convertisseurs de fréquence ou autres modulateurs pour savourer, en direct, sans intermédiaire, les télévisions italiennes, russes, anglaises ou américaines.

Tout le matériel est déjà là, et une petite société, DX France – qui promet que les prix vont bientôt tomber à portée de toutes les bourses, – l'a montré à la FNAC le 10 décembre. Les satellites tournent déjà au-dessus de nos têtes : il suffit d'appuyer sur le bouton pour recevoir dix chaînes. Et ce n'est qu'un début : les spécialistes prévoient qu'elles seront deux cents dans quinze ans.

Alors quoi ? Les PTT rechignent à homologuer des antennes étrangères ; les techniciens font des distinctions subtiles entre télédiffusion et télécommunication ; les producteurs prétendent coder leurs émissions pour sauvegarder les droits des auteurs ; les administrations imposent des autorisations pour éviter la dérégulation ; les professionnels du cinéma exigent des quotas et des délais. Au diable toutes ces entraves. Les militants de la liberté veulent tout, , tout de suite !

Il a fallu trente ans pour sortir la télévision de sa chasse gardée politique, trente ans pour s'apercevoir que l'image est une industrie fragile, un marché cerné par une redoutable concurrence internationale où le moindre faux-pas menace notre autonomie économique et culturelle. Et voici qu'au même moment, pris de fièvre technologique, on se met à militer pour la liberté de pirater, d'émettre les programmes des autres, de regarder sans payer, de consommer sans produire.

Il est vrai que 1984, ce n'est pas, en France, le meilleur des mondes : simplement le début de la campagne électorale, le temps de la surenchère politique et des slogans faciles. Allez : libérez les satellites !

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le Monde

société

UN PROJET DE RECHERCHE TRÈS CONTESTÉ

Deux médecins britanniques préconisent l'implantation d'embryons humains sur des animaux

Les docteurs Robert Edwards et Patrick Steptoe, pionniers de la technique du bébé-éprouvette, viennent de se prononcer publiquement pour l'implantation d'embryons humains sur des animaux à des fins de recherche. Dans des interviews publiées le 19 décembre par le *Times* et le *Guardian*, les deux médecins britanniques soutiennent que des enseignements valables sur le développement embryonnaire humain pourraient être tirés d'implantations sur des animaux comme le mouton, le lapin et le cochon.

L'un des principaux enseignements pourrait porter sur les mécanismes physiologiques qui commandent la sortie de l'embryon de son enveloppe (zone pellucide) quelques jours après la fécondation. Les deux médecins estiment que la recherche sur les embryons humains ne devrait pas être considérée comme un délit qu'elle devrait être permise au-delà du seuil des quatorze jours. Ils contestent aussi la thèse selon laquelle tous les embryons doivent être protégés.

Déjà, plusieurs associations britanniques ont qualifié un tel projet de *« monstrueux »* et d'immoral. Pour Sir Immanuel Jakobovits, rabbin de Grande-Bretagne, de telles expériences relèvent de la justice. Il y a quelques mois (*le Monde* du 14 août), une commission gouvernementale britannique estimait que les travaux de recherche sur l'embryon humain ne devraient pas dépasser le seuil de quatorze jours, stade à partir duquel on note l'apparition des premières cellules nerveuses.

Les deux médecins britanniques n'en sont pas à leur première déclaration provocatrice concernant les possibilités offertes par les manipulations d'embryons. Ils prennent d'ailleurs bien garde de préciser cette fois qu'ils n'ont procédé à aucune implantation d'embryons humains sur des animaux et qu'ils n'ont pas l'intention de le faire.

De telles pratiques pourraient-elles être utiles ? *« S'il n'est pas implanté, un œuf humain fécondé* in vitro *ne se développe pas plus de quelques jours »,* explique M. Jacques Testart (hôpital Antoine-Béclère, Clamart). Il est vrai que la réimplantation d'un embryon humain chez certains animaux pourrait être utile afin de mieux comprendre les raisons de certaines stérilités.

En revanche, il faut souligner que le développement complet d'un embryon humain chez un animal n'est pas envisageable compte tenu de ce que l'on sait sur les implantations entre espèces animales différentes.

« Nous avons pour notre part déjà envisagé de mettre en œuvre le projet dont parle aujourd'hui les docteurs Edwards et Steptoe, nous a déclaré M. Testart. *Il n'y a à mes yeux aucune raison éthique pour ne pas utiliser à de telles fins des œufs humains dès lors qu'ils ne sont pas destinés à être implantés chez une femme. »*

JEAN-YVES NAU.

La prochaine mission spatiale franco-américaine pourrait être retardée d'un mois

Le vol 51-E de la navette spatiale américaine Challenger, auquel doit participer l'astronaute français Patrick Baudry, reste fixé au 20 février 1985. Il n'est cependant pas exclu qu'il n'ait lieu qu'après le 17 mars, si l'on en croit Patrick Baudry et les responsables du programme scientifique de la mission.

Toutes les missions prévues ces prochains mois pour les diverses navettes ont été retardées, à l'exception de la mission 51-E. Celle-ci a pour fonction principale la mise en orbite du deuxième TDRS, un très gros satellite géostationnaire qui doit relayer les communications entre une navette et le sol quand la navette n'est pas en vue directe du territoire américain. Les dirigeants de la NASA souhaitent disposer au plus tôt de ce satellite, mais les opérations de remise en configuration d'une navette entre deux vols restent encore plus longues qu'on ne le prévoyait à l'origine, et un retard paraît probable. Si le départ était repoussé après le 17 mars, il faudrait changer assez fortement les créneaux horaires : en particulier, le départ et l'arrivée se feraient de nuit.

La mission 51-E, qui durera quatre jours, doit permettre de mettre en orbite deux satellites TDRS et un satellite canadien Anik, et de procéder à diverses expériences scientifiques. Les tâches confiées à Patrick Baudry sont d'ordre biologique, dans le prolongement de celles de Jean-Loup Chrétien lors du vol franco-soviétique de juin 1982. Il s'agit d'une expérience « Echographie », permettant d'analyser par ultrasons certaines modifications de l'écoulement sanguin en apesanteur, et d'une expérience « Equilibre et vertige ». A quelques adaptations de l'appareillage près, la première expérience est identique à celle du vol franco-soviétique, et un appareil d'échographie spatiale très amélioré est en cours de réalisation, mais il ne sera disponible qu'après 1986. La seconde est, en revanche, assez différente de l'expérience « Posture » du vol franco-soviétique. Celle-ci a montré que la vision avait un rôle essentiel dans l'adaptation à l'apesanteur. La nouvelle expérience est donc plus axée sur l'interaction entre la vision et le système des canaux semicirculaires de l'oreille interne qui, sur Terre, contrôle l'équilibre.

L'intérêt de reprendre ces expériences est d'augmenter l'information disponible, mais surtout de pouvoir les faire beaucoup plus tôt après le départ. Dans le cas du vol franco-soviétique, il avait fallu attendre que Jean-Loup Chrétien soit installé dans la station Saliout, plus de vingt-quatre heures après son départ du sol. Une certaine adaptation de l'organisme à l'apesanteur était déjà faite. L'expérience d'échographie a ainsi montré que l'alimentation sanguine du cerveau était strictement ce qu'elle était au sol, bien que le cœur ait brassé plus de sang. Lors du vol de la navette, Patrick Baudry pourra commencer les expériences quatre heures seulement après le départ. De plus, l'expérience d'échographie sera aussi faite par l'astronaute américaine Rhea Seddon. Il est intéressant de recueillir des données sur la circulation sanguine d'une femme, dont le système de régulation hormonal diffère de celui de ses collègues masculins.

MAURICE ARVONNY.

M. FABIUS VEUT LUTTER CONTRE LA « PSYCHOSE » DE L'INSÉCURITÉ

Il existe une *« psychose »* de l'insécurité, mais il n'y a pas d'autres moyens de combattre l'insécurité elle-même que ceux que le gouvernement met en œuvre, a déclaré, en substance, M. Laurent Fabius, mercredi 19 décembre, sur TF 1, au cours de sa troisième émission mensuelle « Parlons France ».

Le premier ministre a consacré l'essentiel de ce « quart d'heure » à l'insécurité. Le sentiment qu'elle inspire, a-t-il déclaré, *« atteint une véritable psychose »*. Face à cette situation, il existe, selon lui, trois réponses : la prévention, la répression et la réparation.

M. Fabius a rappelé l'existence du Conseil national de prévention de la délinquance, où, a-t-il dit, sont prises, en liaison avec les municipalités, les éducateurs, les magistrats et les associations, des décisions susceptibles de limiter la montée de la délinquance : loisirs pour lutter contre le désœuvrement, éducation spécialisée, création de postes de policiers « îlotiers », renforcement des portes d'HLM, etc.

Partisan de la fermeté contre la criminalité, le premier ministre a noté qu'il y avait actuellement un nombre record de détenus dans les prisons, *« ce qui ne manque pas de poser des problèmes »*.

Le troisième volet de la lutte contre l'insécurité – la réparation – est illustré, aux yeux de M. Fabius, par la politique en faveur des victimes menée par M. Robert Badinter, garde des sceaux, qu'il s'agisse des victimes de la délinquance ou des accidents de la circulation.

Interrogé enfin sur la peine de mort, le premier ministre a insisté *sur le fait qu'il n'existait pas, à ses* yeux, de lien entre cette peine et le taux de criminalité. Il s'agit, a-t-il dit, d'une affaire de *« conscience »*, sur laquelle *« j'ai le même point de vue que l'Eglise catholique, l'Eglise protestante et* [que les représentants] *de la confession israélite »*.

A l'hôpital de Poitiers

UNE MISE AU POINT DES EXPERTS ANATOMO-PATHOLOGISTES

Après la publication dans notre édition du 15 décembre d'un article consacré à l'affaire de l'hôpital de Poitiers, dans lequel nous soulignions la discordance entre le passage du texte de l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers et les déclarations des experts anatomo-pathologistes commis dans cette affaire, ces derniers – les professeurs Jean Payen et Philippe Babin, du service d'anatomo-pathologie du centre hospitalier régional et universitaire de Poitiers – nous demandent de publier la mise au point suivante :

« Les experts soussignés, professeur Jean Payen et professeur agrégé Philippe Babin, certifient que la phrase de l'arrêt du 13 décembre 1984 de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers : « Si le dosage en NO2 se » *révèle normal* dans les bouteilles » ayant servi à l'anesthésie de » Mme Berneron, les lésions obser- » vées plaident en faveur d'une forte » concentration en protoxyde » d'azote au moment du réveil » *est strictement conforme à l'une des phrases figurant dans les préconclusions de leur rapport d'expertise* (page 8) *et que la cour a fidèlement retranscrit leurs propos. »*

[Nous nous contenterons, pour notre part, de souligner que les professeurs Payen et Babin ne démentent pas les déclarations qu'ils nous ont faites le *13 décembre* dernier. *Ces deux experts* soutenaient alors ne pas avoir pu aboutir à de telles préconclusions, compte tenu – entre autres – de l'absence de données sur cette question dans l'ensemble de la littérature scientifique internationale. Désiraient-ils alors signifier que leurs conclusions définitives seraient différentes de ces préconclusions ? Simon peuvent-ils aujourd'hui expliquer une telle discordance ? – J.-Y. N.]

ÉDUCATION

Créons des universités

(Suite de la première page.)

Evitons vite un malentendu : il ne s'agit pas de créer des universités privées, c'est-à-dire financées par des dons en capital et des droits d'inscription très élevés, formule à laquelle nul ne peut sérieusement songer.

La France subventionne, sous des formes qui sont en train de changer, les écoles privées qui assurent l'éducation d'une partie des enfants. Pourquoi ne financerait-elle pas des universités libres en fonction du nombre de leurs étudiants ou plutôt de leurs diplômés, du niveau des diplômes obtenus et des recherches menées et publiées ? L'université catholique de Louvain, l'université libre de Bruxelles, d'orientation laïque et même antireligieuse, et les facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles, catholiques, vivent toutes de subventions publiques, calculées de cette manière. Les universités britanniques vivent presque entièrement de fonds publics distribués par un comité des sages. Beaucoup d'universitaires français connaissent les universités québécoises et aussi les grandes universités publiques américaines, au premier rang desquelles se place l'université de Californie, dont le campus central, Berkeley, est classé aujourd'hui numéro un des universités des Etats-Unis.

Créons en France des universités de Montréal, de Bruxelles ou de Californie. Pourquoi ce que tant de pays réussissent si bien serait-il impossible en France ? Plus modestement, créons quelques universités *libres* et *que le président de la République* nomme, cinq ou dix ans après, une commission d'évaluation qui compare les résultats avec ceux des universités de type actuel.

Pourquoi une idée aussi simple n'a-t-elle pas été adoptée jusqu'ici ?

Une réponse souvent donnée est que la faiblesse des universités profite aux écoles. Mais personne n'a démontré que les écoles soient opposées à la libération des universités et l'opposition des écoles et des universités est trop souvent décrite en termes caricaturaux. Si les universités pouvaient écarter, par une sélection extrêmement douce, un quart ou un tiers des étudiants qui s'inscrivent en première année, leur niveau serait comparable à celui de la plupart des écoles. Quant aux quelques « grandes écoles », laissons à un autre débat le soin d'évaluer l'utilité de leur extrême sélectivité et, pour l'instant, laissons-les en paix.

Une autre réponse, plus souvent suggérée qu'explicitement proposée, met en cause les « mandarins », leur traditionalisme et leur corporatisme. Je ne suis pas sûr que ces reproches soient justifiés, mais je suis sûr que ces mandarins, bons ou mauvais, possèdent étonnamment peu de pouvoir. Il faut être très étranger au monde universitaire pour croire que quelques grands notables y font partout la loi.

Venons-en à la réponse qui s'impose. Il n'existe qu'une force qui s'oppose vraiment à l'existence d'*universités libres, mais elle est* à la fois puissante et respectable. C'est l'attachement du plus grand nombre à un statut considéré comme une protection économique, professionnelle et même intellectuelle. Or les dépenses de personnel étant de loin les plus importantes des universités, *si celles-ci n'en sont pas maîtresses,* il est illusoire de parler de leur liberté ou même de leur autonomie.

Contrôles et évaluations

Parlons donc franchement. Des universités libres doivent donner à leur personnel un statut différent de celui de la fonction publique. Il pourrait ressembler par certains aspects à celui des entreprises publiques et devrait aussi tenir compte des caractères spécifiques de l'activité universitaire. Je ne doute pas que beaucoup d'universitaires refusent de sortir de la fonction publique et je ne vois aucune raison de les en blâmer. Mais je ne doute pas davantage que certains soient prêts à le faire pour entrer dans des universités capables d'encourager le talent, la production et le rayonnement international. La seule méthode raisonnable est de permettre loyalement une comparaison entre les deux systèmes.

Bien entendu, ces universités libres seraient soumises en France, comme elles le sont dans tous les pays, à des contrôles et à des évaluations. L'absence d'évaluation est, à l'heure actuelle, complète en *France : la création d'universités* libres serait décisive pour la mise en place d'un vrai système d'évaluation, déjà proposé par la commission réunie par Raymond Barre en 1980, et créé par Alain Savary, mais qui se heurtera certainement dans le système actuel aux plus grandes difficultés.

S'il semble indispensable de créer rapidement des universités libres, c'est parce que seules des institutions capables de prendre des décisions et de les appliquer peuvent atteindre les deux objectifs principaux de toute université : d'une part, mettre en rapport une demande d'éducation et des besoins professionnels et, d'autre part, placer au cœur de la vie universitaire la production de connaissance, alors qu'une gestion administrative place constamment en situation minoritaire, voire marginale, les créateurs scientifiques qui ne sont, en effet, qu'une minorité, et qui pourtant donnent vie et réputation à leur université.

Je souhaite donc que soient préparés des projets de loi qui permettent la création de telles universités et qu'un mouvement d'opinion aboutisse à la formation d'un comité d'étude pour la création d'universités libres, et d'abord à Paris.

ALAIN TOURAINE.

Les élections professionnelles dans l'enseignement

M. BERGERON : UN SUCCÈS CONSIDÉRABLE

« Pas de sang à la une des élections professionnelles », a commenté, soulagé, M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, après l'annonce des premiers résultats des élections aux commissions administratives paritaires de l'enseignement public, qui marquent une percée limitée de FO (*le Monde* du 20 décembre). *« Malgré un tassement de 5 à 10 % environ par rapport au dernier scrutin de 1982,* a affirmé M. Pommatau, *nous sommes en France la seule organisation syndicale à rassembler, au cours d'élections, au moins 60 % des voix : 70 % des instituteurs votent pour le SNI-PEGC, et FO n'a pas atteint et de loin son score de 24 % à la Sécurité sociale. »*

Les résultats estimés de FO (environ 11 % dans les écoles primaires et les collèges, et jusqu'à 14 % dans les lycées) traduisent pour M. André Bergeron, secrétaire général de FO, *« un succès considérable, peut-être plus important dans sa signification que les élections à la Sécurité sociale »*.

M. Bergeron a déclaré, mercredi 19 décembre, à Grenoble : *« Nous ne nous sommes jamais résignés à voir les enseignants en dehors du mouvement syndical confédéré. Nous avons besoin d'eux, ne serait-ce que pour animer nos centres de formation syndicale. »*

« Je me sens plus près du ministre de l'éducation nationale en ce qui concerne la définition de la nature de l'école que M. Edmond Maire, par exemple, lorsqu'il explique qu'il ne faut pas faire preuve de conservatisme. »

Un superfichier pour le fisc

(Suite de la première page.)

Si tel avait été le cas, les recoupements de fichiers fiscaux en auraient été facilités, mais le danger existait de voir d'autres administrations demander l'autorisation d'utiliser le même numéro dit de Sécurité sociale. Petit à petit, les Français, fichés cinq cents fois en moyenne, risquaient de ne plus exister que sous forme d'un numéro unique permettant une interconnexion de tous les fichiers dans lesquels ils figurent.

Ce débat divisait la CNIL. Son président, M. Jacques Fauvet, était partisan de refuser à la direction générale des impôts l'utilisation du numéro de Sécurité sociale. Son vice-président délégué, M. Raymond Forni, député (PS) du Territoire de Belfort et rapporteur du dossier, était en revanche favorable à cette utilisation, au nom de la lutte contre la fraude fiscale.

Finalement, après arbitrage du premier ministre, la direction des impôts avait renoncé à demander à la CNIL son feu vert pour l'utilisation de ce numéro. Comme ministre du budget, M. Fabius s'était d'ailleurs montré très réservé sur ce point.

B. L. G.

Quatre rectorats changent de titulaire

Quatre rectorats changent de titulaire après les nominations intervenues au conseil des ministres du mercredi 19 décembre *(nos dernières éditions)*. M. Armand Frémont, professeur à l'université de Caen, est nommé à Grenoble où il succède à M. Michel-Jean Migeon. Ce dernier est nommé à Lille où il remplace M. Claude Durand-Prinborgne, qui devient directeur général des enseignements scolaires au ministère. Les rectorats des académies de Caen et de Corse échangent leurs titulaires. M. Antoine Ottavi, recteur de l'académie de Corse, est nommé à Caen où il remplace M. Georges Lescuyer, installé à Ajaccio.

● *M. Armand Frémont remplace à Grenoble M. Michel-Jean Migeon.*

[Né le 31 janvier 1933 au Havre, M. Armand Frémont entre, en 1953, à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Agrégé de philosophie, puis docteur d'Etat, il enseigne au lycée Carnot de Dijon de 1956 à 1958, puis commence en 1960 une carrière universitaire à Caen. De 1975 à 1978, il est vice-président de l'université de cette ville. Spécialiste de géographie sociale et d'aménagement du territoire, plus particulièrement pour le monde rural et la Normandie, M. Frémont fonde, en 1968, l'Institut de géographie du Mans et s'occupe de la formation d'adultes ruraux. Il a aussi accompli plusieurs missions de recherche et d'enseignement en Algérie. Directeur scientifique adjoint, puis directeur scientifique du CNRS (département des sciences de l'homme et de la société) en 1982, il est aussi depuis 1983 membre du comité économique et social de Basse-Normandie et conseiller municipal de Caen (app. PS).]

● *M. Michel-Jean Migeon remplace à Lille M. Claude Durand-Prinborgne.*

[Né le 31 juillet 1933 à Liévin (Pas-de-Calais), M. Michel-Jean Migeon est docteur ès sciences physiques. Assistant (1961), maître de conférences (1970), puis professeur (1974), M. Migeon a fait toute sa carrière à la faculté des sciences de Lille, aujourd'hui université de Lille-I. Ses travaux ont porté notamment sur l'emploi des lasers à rubis en spectroscopie et plus généralement sur les structures moléculaires et les liaisons chimiques. M. Migeon était recteur de l'académie de Grenoble depuis le 6 août 1981.]

● *M. Antoine Ottavi remplace à Caen M. Georges Lescuyer.*

[Né le 8 novembre 1927 à Saint-Maurice (Val-de-Marne), M. Antoine Ottavi, docteur d'Etat, est agrégé d'italien. Il a enseigné en Tunisie de 1955 à 1959, puis à Nice de 1959 à 1968. Depuis cette date il a exercé les fonctions d'assistant, de maître assistant puis de professeur à l'université de Nice. M. Ottavi a organisé en 1980 à Nice un colloque international sur Dino Buzzati. Il est l'auteur de guides et ouvrages sur la Corse. Il était recteur de l'académie de Corse depuis le 18 novembre 1981.]

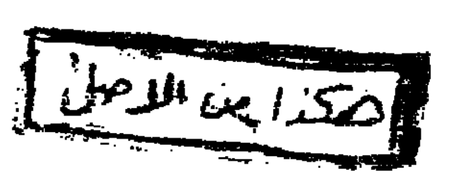
● *M. Georges Lescuyer remplace en Corse M. Antoine Ottavi.*

[Né le 24 avril 1932 à Clermont-Ferrand, M. Georges Lescuyer est docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et agrégé de droit public. Il a enseigné dans les facultés de droit de Paris, Rabat, puis dans les universités de Clermont-Ferrand et Paris-Nord (Paris-XIII) avant de devenir doyen de l'UER de droit de cette dernière en 1981. M. Lescuyer était recteur de l'académie de Caen depuis le 8 août 1979.]

● *M. Claude Durand-Prinborgne, directeur général des enseignements scolaires au ministère de l'éducation nationale.*

[Né le 1er février 1928, à Rennes (Ille-et-Vilaine), M. Claude Durand-Prinborgne est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit privé et de droit public et d'histoire du droit combiné, docteur en droit (1954) et agrégé de la même discipline (1956). Chargé de cours à la faculté de droit de Nancy en octobre 1954, il est affecté à la faculté de droit de Dijon en novembre 1956 et, deux ans plus tard, à celle de Nancy. Au début de l'année 1961, il est nommé professeur titulaire à titre personnel et prend son poste en octobre de la même année à la faculté de droit et des sciences économiques de Nantes.

M. Durand-Prinborgne a ensuite une longue carrière rectorale, passant de l'académie d'Orléans-Tours (où il est nommé en janvier 1965), à celle de Rennes (avril 1970), puis à nouveau à Orléans-Tours (1973), avant d'être nommé à Nantes en juillet 1976. Il en a été écarté en décembre 1976. Considéré comme un « libéral de gauche », M. Durand-Prinborgne a été nommé en janvier 1979 professeur de classe exceptionnelle à l'université de Nantes. Il avait à nouveau été nommé recteur le 6 août 1981 dans l'académie de Lille.]



JUSTICE

MALGRÉ L'ANNULATION D'EXPERTISES EN ÉCRITURES

M. Lambert, juge d'instruction, conserve le dossier de l'affaire Grégory Villemin

De notre envoyé spécial

Nancy. — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy a, comme il était à prévoir (*le Monde* daté 16-17 décembre), prononcé, dans un arrêt rendu mercredi 19 décembre, l'annulation de trois expertises en écritures, graphologie et sonographie figurant dans le dossier instruit contre Bernard Laroche, inculpé d'assassinat après le meurtre du petit Grégory Villemin.

Des vices de procédure avaient, en effet, été constatés par le parquet général alerté par les défenseurs de Bernard Laroche. Ces derniers, Mᵉ Welzer, d'Epinal, Mᵉˢ Mario Stasi et Paul Prompt, de Paris, s'appuyant sur l'article 172, alinéa 2 du code de procédure pénale, ont voulu aller plus loin en demandant l'annulation de « tout ou partie » des actes d'instruction accomplis ensuite. En clair, cela voulait signifier la volonté de voir M. Jean-Michel Lambert, le juge d'instruction d'Epinal chargé de l'affaire, dessaisi du dossier. Un acte grave, *rappelant* l'histoire de Bruay-en-Artois et du juge Pascal.

La chambre d'accusation n'a pas suivi les arguments de la défense. Dans son arrêt, elle dit très clairement : *« Aucun procès-verbal d'audition n'est affecté par ces annulations. »* Cela indique que M. Jean-Michel Lambert est conforté dans ses fonctions. Le procureur général de Nancy, M. Roger Deschambres, l'a confirmé mercredi 19 décembre : *« Il n'est pas question, il n'a jamais été question de dessaisir M. le juge d'Epinal. »* Ce dernier entend faire appel dans les jours prochains à de nouveaux experts : *« Dans un délai nécessaire à l'obtention de conclusions indispensables à l'enquête. »*

MICHEL CASTAING.

RELIGION

AU COURS D'UN PREMIER DÉBAT PUBLIC A PARIS

Le grand rabbin Sirat et le cheikh Abbas souhaitent un rapprochement entre juifs et musulmans

Petite « première » œcuménique : le débat organisé, mercredi 19 décembre, à Paris, par l'Association professionnelle des informateurs religieux entre le grand rabbin de France, M. René-Samuel Sirat, et le cheikh Abbas, nouveau recteur de la mosquée de Paris, était la première rencontre publique entre les deux chefs religieux, dont l'un se trouve à la tête de la communauté juive la plus importante d'Europe occidentale (environ huit cent mille membres), et l'autre représente la deuxième religion en France, numériquement (deux millions cinq cent mille fidèles).

Le grand rabbin comme le cheikh Abbas sont de fortes personnalités, politiquement très différentes, même s'ils sont nés tous les deux en Algérie... Grand universitaire et pionnier de l'enseignement de l'hébreu — il a dirigé un département de l'université hébraïque de Jérusalem et est professeur titulaire à l'institut des langues orientales à Paris, — M. Sirat est connu pour sa rigueur en matière doctrinale et sa farouche défense de l'Etat d'Israël.

Le cheikh Abbas, de son côté, a toujours milité pour l'indépendance de son pays, jouant un rôle politique au sein du Parti Al Chaab, à la présidence du bureau du boycottage de l'Etat d'Israël, avant de séjourner en Egypte et en Arabie saoudite comme chef de la mission diplomatique algérienne. Président du Conseil supérieur islamique d'Algérie de 1966 à 1970, il a accepté le poste de recteur de l'institut musulman et de la mosquée de Paris, en 1982, bien qu'il ne parle pas le français.

Sur le plan religieux et, surtout, face aux problèmes créés par leur situation minoritaire en France, notamment celui du racisme, les deux hommes se sont retrouvés pour dénoncer la violence, l'intolérance, la perte des valeurs spirituelles et pour souligner l'*« amitié naissante »* entre leurs deux communautés. M. Sirat a affirmé que, jeune rabbin à Toulouse, il *« rêvait déjà d'une amitié judéo-musulmane »*, fondée sur une meilleure compréhension *des deux religions, bien* qu'il ne soit pas aisé d' *« effacer des siècles d'incompréhension »*.

Le cheikh Abbas, lui aussi, a appelé de ses vœux *« une coexistence pacifique »* entre les trois religions monothéistes, afin de mieux lutter contre *« le matérialisme extrême »* qui menace l'humanité. *« Les musulmans, qui disposent de plus de cinq cents lieux de culte en France,* a-t-il dit, *parlent avec le cœur, l'esprit et la main ouverts ».*

Le grand rabbin a annoncé qu'il avait reçu confirmation de l'invitation qui lui avait été adressée en 1981 pour une visite pastorale aux juifs en Union soviétique, voyage qu'il espère réaliser *« prochainement »*. Forte de trois millions de membres, la communauté juive d'URSS est la plus importante d'Europe.

Interrogé enfin sur le conflit israélo-arabe au Proche-Orient, M. Sirat s'est dit *« intimement convaincu que la paix est très proche, plus proche peut-être que certains ne le pensent »*. *« Nous nous acheminons vers la fin de ce conflit absurde »*, dit-il, en ajoutant que *« souvent, les optimistes sont les vrais réalistes »*.

ALAIN WOODROW.

ENVIRONNEMENT

AU CONSEIL DES MINISTRES

Offensive tous azimuts contre les pluies acides

Bon gré mal gré, les industriels *français vont participer à la lutte engagée*, dans tous les pays européens, contre les pluies acides qui *rongent les monuments, détruisent* la faune des lacs et surtout dévastent les forêts de résineux. Sur proposition de *Mᵐᵉ Huguette Bouchardeau*, responsable de l'environnement, le conseil des ministres *de mercredi 19 décembre* a adopté une série de mesures qui tendent à réduire d'une manière drastique *les émissions* dans l'atmosphère d'oxyde de carbone, d'hydrocarbures et d'oxyde d'azote.

Ces gaz, soit en agissant directement, soit comme aérosol, soit en retombant sous forme de pluies acides, sont fortement soupçonnés de contribuer, pour une grande part, à l'acidification des sols et à la destruction des espèces végétales.

Pour être efficace et pour ne pas faire de jaloux, le gouvernement a décidé d'agir sur tous les « producteurs » à la fois. *Ainsi, à partir de* 1986, les immeubles et les industries qui se doteront de nouvelles *chaudières devront adopter un modèle* utilisant un nouveau procédé de combustion dit à « lit fluidisé ». En *mêlant intimement* le charbon, le calcaire et l'oxygène, cette technique réduit la pollution dans de grandes proportions. La mesure touchera une vingtaine d'installations chaque année et entraînera un surcoût de 5 %.

Dans toutes les chaudières anciennes ou nouvelles (sauf dans les cimenteries ou cela est sans inconvénient), il sera désormais interdit de brûler du « coke de pétrole », résidu de raffinage bon marché mais très chargé en soufre. Passer au *charbon coûtera* 6 % de plus.

Sur tout le territoire, plusieurs centaines de gros réservoirs de pétrole devront, *d'ici à 1990, se doter* de toits flottants pour réduire l'évaporation des hydrocarbures. Ce sont 10 000 tonnes de pétrole qui ne partiront plus dans l'atmosphère.

Un système mutualiste

Quant aux imprimeries, aux ateliers de peinture automobile et aux *entreprises* de nettoyage à sec, elles devront d'ici à 1990 brûler leurs solvants ou traiter leurs ré*sidus. Objectif : réduire la produc*tion d'ozone atmosphérique. La diminution de la pollution devrait atteindre *100 000 tonnes par an* rien que dans ce secteur.

Une cinquantaine d'usines d'incinération de déchets domestiques et industriels (elles sont quelque 250 en France) auront désormais l'obligation de traiter leurs rejets gazeux de manière à réduire de 90 % les émissions d'acide chlorydrique (70 000 tonnes par an).

Les usines d'aluminium elles-*mêmes, en cours de restructuration,* devront réduire des trois quarts leurs lâchers d'acide fluorhydrique. Enfin *800 usines (alors qu'il n'y en* a actuellement que 200 dans ce cas) vont être *contraintes de surveiller* leurs émissions de gaz en effectuant des mensurations quotidiennes.

Comment financer tous ces équipements sans pénaliser outre mesure certaines branches industrielles ? Il n'existe malheureusement pas, dans le domaine de la pollution de l'air, un système équivalant à celui des agences de l'eau auxquelles les industriels et les collectivités locales versent des redevances. Pourquoi ne pas s'orienter vers ce système mutualiste ? M. Jean Valroff, député socialiste des Vosges, récemment chargé d'une mission sur les pluies acides, a reçu mission d'y réfléchir. Si l'on débouchait sur une agence de l'air financée par tous les industriels, ce serait une innovation *décisive* dans la lutte contre les pollutions.

Les automobilistes seront touchés, eux aussi, tôt ou tard. Mais les mesures qui les visent doivent *être décidées avec nos partenaires* de la Communauté européenne. Mᵐᵉ Bouchardeau, qui rencontrera *ses collègues* de l'environnement en janvier prochain, à Bruxelles, a été chargée de proposer à nos partenaires un certain nombre de dispositions. La France souhaite que de nouvelles normes d'émission soient imposées aux moteurs automobiles afin de réduire les bouffées d'oxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'hydrocarbures qu'ils lâchent. Mais elle estime que ces normes *doivent être modulées en fonction* de la cylindrée pour ne pas pénaliser les petites voitures. D'une manière *ou d'une autre, il faudra que les* constructeurs automobiles et leurs clients prennent aux aussi leur part *de la lutte contre les désastreuses* pluies acides.

M. A.-R.

SPORTS

L'ORGANISATION DU RALLYE DE MONTE-CARLO

Le Conseil d'Etat donne gain de cause à l'Automobile-Club de Monaco

De notre correspondant régional

Monaco. — Dans un arrêt rendu le mercredi 19 décembre, le Conseil d'Etat a donné gain de cause à l'Automobile-Club de Monaco (ACM) dans le conflit qui l'oppose à la Fédération française de sport automobile (FFSA) au sujet de l'organisation du Rallye de Monte-Carlo. Il a estimé que la FFSA a commis un excès de pouvoir en exigeant des organisateurs de l'épreuve le paiement d'une somme discrétionnaire de 1 million de francs, qui ne constitue pas un dédommagement des frais engagés par cette fédération sportive.

Avant même que le Conseil d'Etat ne statue sur le recours introduit le 7 novembre par l'ACM, M. Jean-Marie Balestre, président de la FFSA, avait en fait abondonné ses premières prétentions. Dans une déclaration faite le 5 décembre, il avait proposé que l'ACM rembourse sur facture, et directement à la FFSA, les frais réels supportés par les associations sportives françaises pour l'organisation du rallye sur le territoire national. Il posait aussi le principe d'un contrôle sportif de la compétition par la fédération. Parallèlement, M. Balestre avait transmis le dossier de l'ACM au ministère de l'intérieur en demandant à celui-ci de donner un avis favorable sous réserve du versement par le club monégasque d'une caution de 1 500 000 francs.

« Le Conseil d'Etat a prononcé la seule décision raisonnable », a déclaré au quotidien *Nice-Matin*, M. Michel Boeri, président de l'Automobile-Club de Monaco. *« Administrativement,* a-t-il indiqué, *tout est réglé, hormis la décision du ministre de l'intérieur, qui doit donner les autorisations nécessaires sur le plan pratique. »*

G. P.

● VOILE. — *La Route de la découverte.* Le voilier canadien *Formule-Tag* de Michael Birch, arrivé mercredi 19 décembre à Saint-Domingue, a pris la troisième place de la Route de la découverte ; *Roger-et-Gallet* d'Eric Loizeau a terminé à la quatrième place. Le catamaran *Royale* de Loïc Caradec a démâté à 35 milles de l'arrivée, alors qu'il occupait la troisième place de l'épreuve.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 19 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Sont promus général de brigade, les colonels Clément de la Ruelle, Roland Bourgouin, Roland Chauvet, Claude Perrot, Michel de Courrèges et Guy Giraud.

● MARINE. — Est promu vice-amiral, le contre-amiral Olivier de Veyrac.

● AIR. — Sont promus : commissaire général de brigade, le commissaire-colonel François Estrangin, nommé directeur du commissariat de la IIᵉ région aérienne ; général de brigade aérienne, les colonels Edmond Conilh de Beyssac, Gaston Alexis et Marcel Bourgninaud.

● SERVICE DE SANTÉ. — Sont promus : médecin général, le médecin-chef des services de classe normale, Jean-Pierre Arrighi ; pharmacien-chimiste général, le pharmacien-chimiste en chef de classe normale Guy Sentein.

EN BREF

M. Henri de Lassus est nommé directeur du tourisme

M. Henri de Lassus, chargé de mission au cabinet de M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, et conseiller municipal (MRG) de Toulouse, a été nommé, mercredi 19 décembre, directeur du tourisme par le conseil des ministres. Il remplace M. Georges-Henri Renouard, nommé inspecteur général du tourisme.

M. Renouard quitte son poste, près de deux ans après sa nomination à la direction du tourisme. Militant socialiste de longue date, proche de M. Pierre Mauroy, M. Renouard a été notamment délégué de la Fédération Léo Lagrange et, en 1978, chargé du dossier « tourisme et loisirs » au Parti socialiste. Il fut surtout le président jusqu'en 1981 du CECOREL (Centre de coopération pour la réalisation d'équipements de loisirs). Il a été un ardent défenseur du chèque-vacances.

[Né le 28 avril 1936 à Paris, M. Henri de Lassus, ingénieur de l'Ecole centrale et diplômé du Massachusetts Institute Technology, a été chargé de mission au cabinet de M. Edgard Pisani, ministre de l'agriculture et du commerce.]

M. Ferrasse et la discrimination raciale

M. Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby, figure sur la liste de la commission anti-apartheid des Nations unies. Cette liste a été rendue publique, mercredi 12 décembre, à Londres. La commission de l'ONU a adressé de sévères critiques à l'encontre de M. Ferrasse, qui envisage d'organiser une tournée de l'équipe de France de rugby en Afrique du Sud. La joueuse de tennis Corinne Vannier et le jockey Yves Saint-Martin figurent également sur la liste de la commission de l'ONU.

Relaxe de trois policiers accusés de violences

Le brigadier Daniel Fessan et les gardiens de la paix Michel Le Gloannec et François Padovani, inculpés de violences illégitimes pour avoir frappé le 3 mars 1982 un consommateur dans un bar de Pigalle, ont été relaxés, mercredi 19 décembre, par la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris. Ils étaient tous trois accusés d'avoir exercé des violences sur M. Jean-Pierre Hernandez, un consommateur dont ils avaient voulu relever l'identité. A la suite de ce « contrôle », M. Hernandez avait été conduit à l'hôpital Lariboisière et avait obtenu une incapacité totale de travail de huit jours.

Michel Le Gloannec et François Padovani, qui avaient été placés sous mandat de dépôt le 19 mars et remis en liberté le 7 avril 1982, avaient été soutenus par deux syndicats de policiers, l'Union des syndicats catégoriels de la police (USCP) et la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP). (*le Monde* du 3 avril 1982).

M. Georges Lemoine gagne un nouveau procès contre « Minute »

M. Jean-Claude Gaudeau, directeur de l'hebdomadaire *Minute* et le journaliste Patrick Buisson ont été condamnés, mercredi 19 décembre, respectivement à 7 000 francs et 3 000 francs d'amende pour diffamation et complicité, à la suite de plusieurs articles, publiés les 22 janvier et 12 février 1983, accusant M. Georges Lemoine — actuellement secrétaire d'Etat aux DOM-TOM — de s'être servi de sa qualité de maire de Chartres pour faire effectuer gratuitement des travaux dans une propriété lui appartenant.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a accordé à M. Lemoine 1 franc symbolique de dommages-intérêts. *Minute* avait déjà été condamné pour cette affaire à deux reprises, le 28 février et le 1ᵉʳ mars 1983. Enfin, *le Quotidien de Paris* avait également été condamné le 5 juillet 1983, pour les mêmes raisons.

● *La meurtrière du régisseur de Coluche condamnée à dix ans de réclusion.* — Danielle Blondel, trente ans, a été condamnée, mercredi 19 décembre, à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de l'Aisne pour avoir tué, le 24 novembre 1980, so ami René Gorlin, régisseur éclairagiste de Coluche. Evelyne Blondel, sa sœur, a été condamnée à six mois de prison avec sursis et à 2 000 francs d'amende.

INFORMATIONS « SERVICES »

NOËL

Les services ouverts ou fermés

PRESSE. – Les quotidiens paraîtront normalement.

BANQUES. – Fermées les 24 et 25 décembre. Les banques habituellement ouvertes le samedi fermeront à 12 heures le 22 décembre.

BUREAUX DE POSTE. – Les guichets fermeront du 24 à 12 heures au 26. Une seule distribution sera assurée le 24 au matin. Pas de distribution de courrier le 25 ; seuls seront ouverts les bureaux fonctionnant les dimanches et jours fériés.

SNCF, RATP. – Service des dimanches.

GRANDS MAGASINS. – Fermés le 25, ouverts les 24 et 26 aux heures habituelles.

SÉCURITÉ SOCIALE. – Guichets fermés le 25, ouverts le 24 aux heures habituelles.

ALLOCATIONS FAMILIALES. – Caisses fermées du 24 à 12 heures au mercredi 26.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. – Fermée les 24 et 25, ouverte le 26.

ARCHIVES NATIONALES. – Les salles du public seront fermées les 23, 24 et 25.

MONUMENTS HISTORIQUES ET MUSÉES. – Tous les monuments historiques de l'Etat seront fermés au public le 25. *Noël étant un mardi, jour de fermeture hebdomadaire de la plupart des musées, seul sera ouvert à Paris le musée de l'holographie.*

THÉATRES. – Chaillot, le TEP, et le Théâtre de la Ville feront relâche les 24 et 25. Les autres théâtres subventionnés joueront soit le 24 en soirée et le 25 en matinée, soit seulement le 24 en soirée (Opéra de Paris).

SOLIDARITÉ

AIDE A CEUX QUI ONT FAIM

L'Armée du Salut va, avant la fin de l'année, doubler le nombre de ses repas quotidiens à Paris pour faire face aux demandes croissantes. C'est ainsi qu'elle pourra assurer au minimum six cents repas quotidiens dans son Palais du Peuple, 29, rue des Cordelières, 75013 Paris (au lieu de trois cents environ). La mise en service d'une centaine de places supplémentaires au centre d'hébergement de La Villette et l'accueil déjà assuré sur la péniche (cinq cents repas par jour) doivent permettre de servir deux mille repas de jour et soupes de nuit dans la capitale à partir de 1985.

De plus, les Parisiens les plus démunis (chômeurs en fin d'indemnisation, personnes handicapées dont les ressources mensuelles sont inférieures à 2 000 francs ou familles chargées d'enfants, en difficulté) peuvent bénéficier de l'attribution gratuite de bons d'achat de beurre, qui leur permettront d'obtenir des plaquettes de 250 grammes dans certains magasins de leur arrondissement ou à sa périphérie. Ils doivent pour cela s'adresser au bureau d'aide sociale dont ils dépendent.

HUMAINEMENT VOTRE

Les organisations charitables multiplient leurs actions à l'approche des fêtes. Le Secours populaire français organise jusqu'au 22 décembre de 10 heures à 19 heures, 50, rue du Faubourg du Temple, Paris 11e, une grande braderie de jouets réservée exclusivement aux familles en situation de détresse. Elle s'accompagnera d'une distribution de paniers-repas. La participation – toute symbolique – demandée aux familles ainsi aidées permettra l'achat de matériel scolaire pour les enfants de Madagascar. (Invitations à retirer 3, square de Maubeuge, 75009 – Paris, de 14 heures à 18 heures).

Le Secours catholique dressera le 24 décembre au square de Choisy un chapiteau pour accueillir 1 500 personnes isolées. Il leur sera servi un repas chaud. Un spectacle leur sera offert. Dans toute la France, d'autres chapiteaux, d'autres fêtes, seront organisés en cette veille de Noël. Les délégations départementales distribueront des milliers de colis aux personnes âgées, isolées, malades, chômeurs et sans logis. 106, rue du Bac. 75006 Paris. Tel. : 320-14-14.

BREF

LA FÊTE DES MORTS AU MEXIQUE. – Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris annonce la prolongation jusqu'au 20 janvier 1985 de l'exposition « La fête des morts au Mexique » (*le Monde* du 2 novembre).

★ **Musée d'art moderne de la Ville de Paris (Musée des enfants), 12, avenue de New York 75016 Paris; ouvert tous les jours, sauf le lundi de 10 heures à 17 h 30. Mercredi nocturne jusqu'à 20 h 30. Tél. : 732-61-27, p. 364 et 365.**

SOIRÉES LAOTIENNES. – L'association Hak Kham (Racines d'or en laotien), dont le but est de favoriser l'insertion dans la société française de personnes originaires d'Asie du Sud-Est, a ouvert un atelier de tisserandes laotiennes qui réalisent des soieries à la main selon des techniques traditionnelles. Elle organise jusqu'au 23 *décembre, à la galerie située* 8, rue Christine 75006 Paris (de 11 heures à 19 heures), une exposition de soieries sous forme de métrages et d'articles façonnés (kimonos, gilets, cravates, etc.).

★ **Association Hak Kham - Racines d'or. 11, rue Pétion 75011 Paris. Atelier : 36, rue de Ménilmontant 75020 Paris Tél. : 379-41-72.**

ÉCHECS

Le championnat du monde

LE CENT UNIÈME JOUR

En disputant leur trente-quatrième partie, mercredi, Karpov et Kasparov ont égalé le record des parties disputées lors d'un championnat du monde, record établi en 1927 par Capablanca et Alekhine. Depuis cent un jours, les deux champions sont face à face, loin déjà d'un autre record : celui de la durée d'un match, titre en jeu, établi cette fois par Karpov et Kortchnoi en 1978 avec quatre-vingt-treize jours.

Combien de parties et de journées faudra-t-il encore au champion du monde pour vaincre son challenger ? Si l'on excepte l'invraisemblable début du match (quatre victoires pour Karpov en neuf parties), on constate que, dans les vingt-cinq parties suivantes, chacun des deux joueurs n'a pu marquer qu'un seul point. Kasparov, de plus en plus prudent, a montré dans la trente-quatrième partie, nulle par répétition de coup, qu'il n'est pas prêt de donner à son rival le point de la victoire.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Trente-quatrième partie
Gambit de la Dame

1. d4	Cf6	12. a4	ç5
2. ç4	é6	13. Dé2	çxd4
3. Cf3	d5	14. éxd4	Ch5
4. Cç3	Fé7	15. Fxé7	Dxé7
5. Fg5	h6	16. d5	Cf4
6. Fh4	0-0	17. Dé3	Df6
7. é3	b6	18. Cé4	Dé5
8. Fé2	Fb7	19. Cg3	Df6
9. Tç1	dxç4	20. Cé4	Dé5
10. Fç4	Cbd7	21. Nulle	
11. 0-0	a6		

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 20 décembre :

DES DÉCRETS

● Modifiant l'article R. 268-2 du code de la route relatif à la composition de la commission de suspension du permis de conduire.

● Sur l'amélioration de la situation des chômeurs de plus de cinquante ans ayant épuisé les durées réglementaires d'indemnisation avant le 1er avril 1984.

Ordre du Mérite

Sont élevés à la dignité de *grand-croix :*

MM. Guy Fleury, André Storelli.

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

MM. Maurice Le Page, François Bosshard, André Delpech, Etienne Roth le Gentil, Jean Maffre, Charles Christienne, Georges Le Diberder.

Sont promus *commandeurs :*

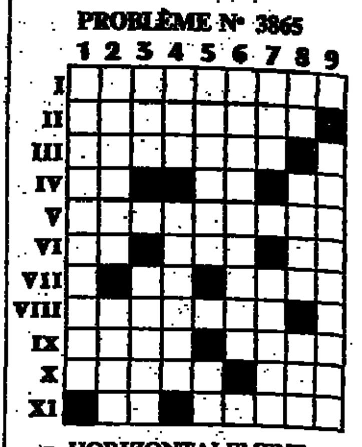
MM. André Collet, Philippe Meniolle d'Hauthuille, Robert Andraud, Albert Billard, Dominique Chavanat, Robert Dey, Jean Falque, François Jolibois, Alain Lacapelle, Pierre Vigier, Jean Vilaceque, Bernard Boillot, Jacques Lavolé, Francis Caldéron, Jean-Michel Champier, Jean-Paul Paraud, Gilbert Hervy, Jacques Lépine, Dominique Surville, André Capdebielle, Pierre Lefèbvre, Jean Quilichini, François de Batz de Trenquelléon, Emile Blanc, Jacques Cochet-Grasset, Jean Germain, John Joseph, Georges Massard, Claude Ferry, Henri Foulquier, René Baulain, Jean-Baptiste Chanel, Jean Girard, Bertrand Le Poittevin de Lacroix de Vaubois, Guy Morhain, Jean Pornot, Pierre Royal, Jean Soubrane, Guy Tocqueville, Alain Deries, Max Subrenat, André Baudson, Claude Droneau, Yves Fontaine, Marc Rougé, Jean Saint-Cast, Gaston Alexis, Daniel George.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20-12-84 A 0 h G.M.T.

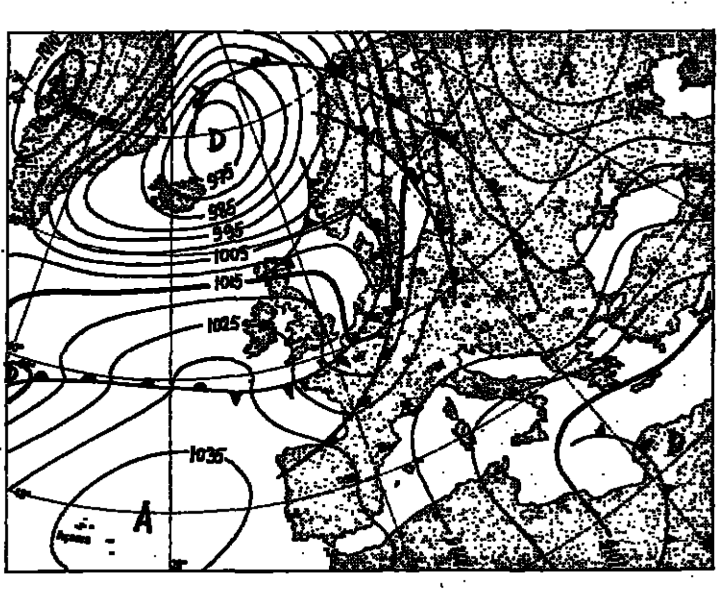


PRÉVISIONS POUR LE 21-12-84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps prévu en France entre le jeudi 20 à 0 heure et le vendredi 21 à 24 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 21 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Après le passage d'une perturbation d'activité modérée et accompagnée d'air doux se produira une hausse temporaire du champ de pression avec léger rafraîchissement.

Vendredi, en début de journée, à l'exception des régions méditerranéennes qui profiteront encore d'un temps peu nuageux et des régions proches de la Manche qui connaîtront déjà des éclaircies de traîne, le ciel sera très nuageux à couvert avec des pluies modérées, de la neige à partir de 1 000 mètres. Au cours de la journée, ce temps perturbé se décalera vers le Sud-Est. Il *affectera peu les régions méditerranéennes.* A l'arrière, la traîne sera belle avec un temps ensoleillé mais frais. Toutefois, les nuages resteront accrochés sur les Vosges, le Jura, le Massif Central et le nord des Alpes.

Les températures de fin de nuit seront de l'ordre de 5 degrés en régions méditerranéennes, 2 à 3 degrés du Midi-Pyrénées au sud du Massif Central et aux Alpes, 9 degrés ailleurs. L'après-midi, les températures atteindront environ 10 degrés près de la Méditerranée, 6 à 8 degrés ailleurs.

ENNEIGEMENT

Après les chutes de neige du milieu de semaine sur les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord, il y a 10 centimètres de neige fraîche dès 900 mètres. Sur toutes les montagnes, vers 1 550 mètres d'altitude, il y a en moyenne 25 à 30 centimètres.

Dans les prochains jours, il faut encore attendre deux épisodes de neige qui toucheront essentiellement les Vosges, le Massif Central, le Jura et les Alpes du Nord. Ces chutes auront lieu vendredi d'une part, et lundi d'autre part. Elles apporteront 5 à 15 centimètres de neige vers 1 200 mètres d'altitude, suivant l'exposition des versants.

Les Pyrénées et les Alpes du Sud seront moins touchées. Samedi et dimanche, le temps restera assez beau sur toutes les montagnes de la moitié sud de la France. Fraîcheur le matin, puis belles périodes de soleil en cours de journée. Les températures restant tout de même assez basses, l'enneigement actuel devrait se maintenir. Sur les Vosges et par moments sur le Jura, le ciel restera très chargé et les brouillards givrants dans les vallées ne se dissiperont que très lentement.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 20 décembre, à 7 heures, de 1 024,1 millibars, soit 768,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 décembre; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20 décembre) : Ajaccio, 13 et – 2 degrés; Biarritz, 14 et 3; Bordeaux, 11 et 4; Bourges, 6 et 4; Brest, 12 et 10; Caen, 10 et 9 ; Cherbourg, 10 et 9 ; Clermont-Ferrand, 7 et 3; Dijon, 3 et 3; Grenoble-St-M.-H., 7 et - 2; Grenoble-St-Geoirs, 5 et 2; Lille, 9 et 8; Lyon, 5 et 3; Marseille-Marignane, 9 et 2; Nancy, 3 et 3; Nantes, 12 et 8; Nice-Côte d'Azur, 14 et 6; Paris-Montsouris, 9 et 8; Paris-Orly, 7 et 7; Pau, 13 et 0; Perpignan, 13 et 7; Rennes, 11 et 9; Strasbourg, 5 et 4; Tours, 8 et 7; Toulouse, 10 et – 1; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 3; Amsterdam, 9 et 7; Athènes, 17 et 12 ; Berlin, 1 et 0; Bonn, 5 et 5; Bruxelles, 8 et 8; Le Caire, 22 et 1; Iles Canaries, 20 et 17; Copenhague, 4 et 3 ; Dakar, 24 et 19; Djerba, 18 et 12; Genève, 5 et – 2; Istanbul, 12 et 8 ; Jérusalem, 14 et 5; Lisbonne, 14 et 6; Londres, 11 et 8; Luxembourg, 3 et 3; Madrid, 10 et – 3; Montréal, - 3 et 3; Moscou, – 2 et – 4; Nairobi, 24 et 12; New-York, 6 et 4; Palma-de-Majorque, 15 et 1; Rio-de-Janeiro, 24 (maxi.); Rome, 17 et 8; Stockholm, 3 et 2; Tozeur, 20 et 9; Tunis, 18 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MODE

Armelle Barbier
Grand Prix des jeunes créateurs

Armelle Barbier, élève de *deuxième année* de l'Ecole de la chambre syndicale de la couture parisienne, vient de remporter le Grand Prix international des jeunes créateurs de mode auquel ont participé cinquante élèves de style d'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, d'Italie, de France et du Japon.

Armelle Barbier a réussi un original ensemble du soir en crêpe noir, veste aux manches gonflées sur débardeur de soie blanche à larges bretelles écossaises assorties à la basque moulant les hanches de la longue jupe en drapé.

Ce concours, sous le haut patronage du ministre de la culture, est parrainé par Air France, le journal de Tokyo *Yomiuri Shimbun,* Seiko et le grand magasin Au Printemps Japon.

Le jury, présidé par M. Jacques Mouclier, président délégué de la Fédération française de la couture, réunissait des représentants des écoles concernées, les couturiers et créateurs Marc Bohan, de Christian Dior, Jean-Charles de Castebajac, Jacqueline Jacobson, de Dorothée Bis, et Christian Lacroix, de Jean Patou.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3865

1 2 3 4 5 6 7 8 9 / I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Collectionneuse de coupures de journaux. – II. Le chapeau qu'elles portent est souvent troué. – III. Le verre galant. – IV. Mesure abolie. Personnel. Interjection. – V. Son association avec une Béarnaise est un heureux mariage. – VI. Saint bigourdan. Vainqueur des Madianites. Marche à contresens. – VII. Le rouge et le noir. Alimentation en gros. – VIII. Étoile des films océanographiques. – IX. Immortel décédé en 1829. Un rigolo. – X. Distribuer des vestes ou des écharpes. Forme d'avoir. – XI. Possessif. Tristes, ce sont des drôles.

VERTICALEMENT

1. La plante ou les pieds. – 2. Tient parfois la chandelle. Comté du Saint-Empire aujourd'hui au sein de notre République. – 3. Héros d'une histoire de voleurs volés. Cours d'Italie. – 4. D'une situation stable. Pour le semer, il faut le planter. – 5. Trayons. Préposition. – 6. Conifère des régions australes. – 7. Matière de statue antique. Se montrer adversaire d'une existence en maison close. – 8. Tranche d'histoire ou lieu géographique. Peut être civil ou major. Dépouille. – 9. Soutiens des grands talents comme des modestes barbouilleurs.

Solution du problème n° 3864

Horizontalement

I. Veuves. Ho! – II. Entêtés. – III. Ni. Ravies. – IV. TGV. Péché. – V. Imiter. – VI. Lésa. Étan. – VII. IHS. Ri. – VIII. Tatillons. – IX. Étain. – X. Un. Ingénu. – XI. Rut. Gères.

Verticalement

1. Ventilateur. – 2. Enigme. Nu. – 3. Ut. Visite. – 4. Ver. Tahiti. – 5. Étape. Slang. – 6. Sévère. Lige. – 7. Sic. Trôner. – 8. Eh! Ain. Ne. – 9. Oiseau. Sous.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 22 DÉCEMBRE

« Les collections du Petit-Palais », 15 heures, entrée du musée, Mme Vermeersch.

« Musée de l'armée », 15 heures, cour d'honneur, statue de Napoléon, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Watteau », 13 h 15, Grand-Palais (Approche de l'art).

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 19/09/84)

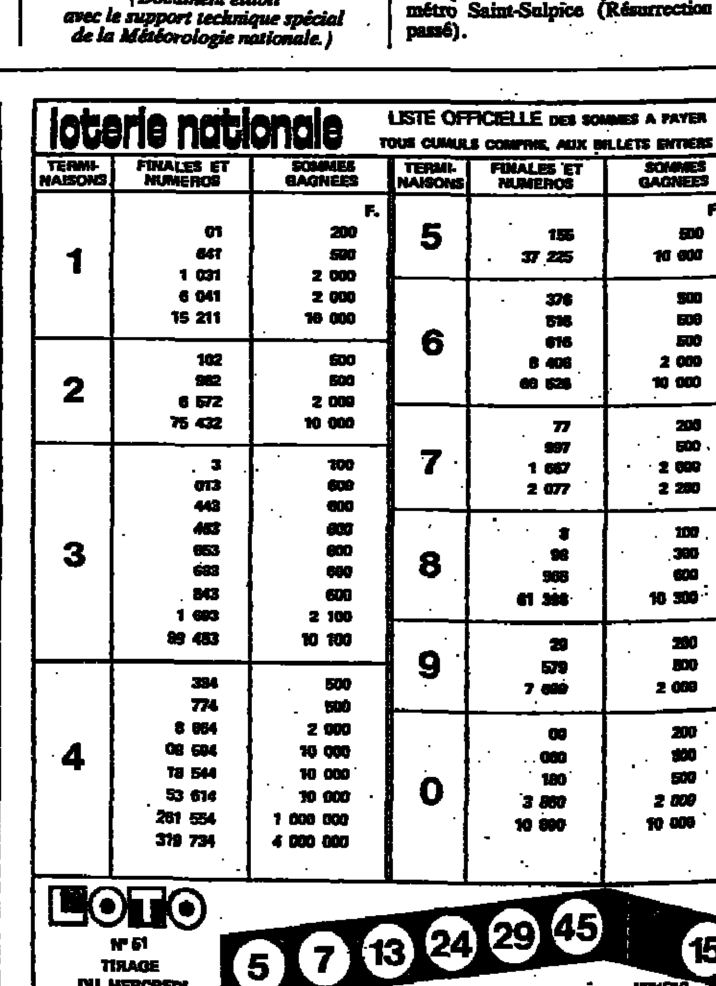
Le numéro 523353 gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille: 023353, 123353, 223353, 323353, 423353, 623353 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
503353	520353	523053	523303	523350	10 000,00 F
513353	521353	523153	523313	523351	
533353	522353	523253	523323	523352	
543353	524353	523453	523333	523354	
553353	525353	523553	523343	523355	
563353	526353	523653	523363	523356	
573353	527353	523753	523373	523357	
583353	528353	523853	523383	523358	
593353	529353	523953	523393	523359	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	3353	5 000,00 F
	353	1 000,00 F
	53	200,00 F
	3	100,00 F

84 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 19 DECEMBRE 1984 98e



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
1	01	200
	641	500
	1 031	2 000
	6 041	2 000
	15 211	10 000
2	102	500
	982	500
	6 572	2 000
	75 432	10 000
3	3	100
	013	600
	443	600
	463	600
	653	600
	683	600
	843	600
	1 693	2 100
	89 453	10 100
4	394	500
	774	500
	8 664	2 000
	08 594	10 000
	18 544	10 000
	53 614	10 000
	261 554	1 000 000
	319 734	4 000 000
5	155	500
	37 225	10 000
6	376	500
	516	500
	616	500
	8 406	2 000
	60 526	10 000
7	77	200
	997	500
	1 667	2 000
	2 077	2 200
8	8	100
	98	300
	968	600
	61 388	10 300
9	29	200
	579	500
	7 609	2 000
0	00	200
	000	500
	180	500
	3 800	2 000
	10 800	10 000

LOTO N° 51 TIRAGE DU MERCREDI 19 DECEMBRE 1984

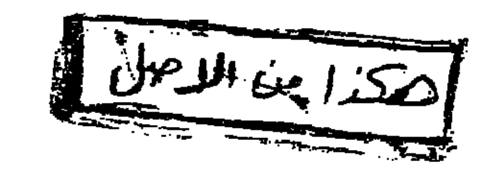
5 7 13 24 29 45 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 15

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 26 ET SAMEDI 29 DECEMBRE VALIDATION JUSQU'AU LUNDI APRES-MIDI

84 TRANCHE DES ORCHIDEES TIRAGE DU MERCREDI 19 DECEMBRE 1984 97e







LE CARNET DU Monde

Naissances

– Annick et Didier BOUFFARD ont la très grande joie d'annoncer la venue en ce au monde de

Vincent,
le 17 décembre 1984.

Les Hauts-de-Viroflay, 78 Viroflay.

Mariages

– *Monique CHOLLET*
et
Philippe LEROY

sont heureux de faire part de leur mariage.

Paris, le 15 décembre 1984.

101, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

Décès

– Lyon, Vanosc (07).
Chaponost, les Déserts (73).

Le mardi 4 décembre 1984, le Seigneur a accueilli dans sa tendresse

Mme Charles FAVRE,
née Denise Rondet,
professeur de lettres
au collège de Fromente,

enlevée à l'affection de tous les siens.

La messe de sépulture a eu lieu à Vanosc dans l'intimité.

Dans l'espérance de la résurrection, une messe réunira le jeudi 20 décembre *1984, à 19* heures, en la basilique Notre-Dame de Fourvière, à Lyon, sa famille, ses amis, ses collègues, ses élèves.

Elle sera célébrée par Mgr Albert de Courtray, archevêque de Lyon.

De la part de
M. Charles Favre,
M. et Mme Edmond Gillet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Rondet,
leurs enfants et petits-enfants,
Le baron et la baronne Loys du Marais et leurs enfants,
Les familles Favre et Fally,
Rondet et Escoffier,
Et tous ses amis.

« Vous aussi, tenez-vous prêt. »
Matthieu, XXIV, 44.

– Lyon.
L'Amitié judéo-chrétienne de France a la tristesse de faire part de la mort de l'épouse et compagne de l'engagement de toute une vie de son vice-président national *catholique Jacques Favre*

Mme Charles FAVRE.

La messe des obsèques sera célébrée par Mgr Albert de Courtray, archevêque de Lyon, en la basilique Notre-dame de Fourvière, à Lyon, le jeudi 20 décembre 1984, à 19 heures.

– Le docteur Charles Grupper,
ses enfants, petits-enfants, sœur, belle-sœur,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles GRUPPER,
née Marguerite Lourie,

survenu le 19 décembre 1984.

L'inhumation aura lieu le vendredi 21 décembre 1984 à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 14 h 15 précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, rue de Courcelles,
75008 Paris.

– M. et Mme R. Levy,
Son frère,
Ses neveux et ses nièces,
font part du décès de

M. Jacques LEVY,
officier de la Légion d'honneur,
sous-directeur honoraire
à la Préfecture de police de Paris,

survenu le 9 décembre 1984.

67, rue de La Roquette,
75011 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri, Louis MONTET,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à son domicile, le 13 décembre 1984.

Les obsèques et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu à Brioude (Haute-Loire), dans l'intimité.

Un service religieux, qui sera annoncé, sera célébré ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Gilda Nataf,
Philippe Gostan,
Mme Ketty Nataf,
Mme Gilda Moatti
et sa famille,
M. et Mme Joseph Nataf
et leur famille,
Mme Lucienne Florentin
et sa famille,
Mme Jeannine Florentin
et sa famille,
M. et Mme Henri Hakim
et leur famille,
M. et Mme Max Hakim
et leur famille,
M. et Mme Albert Zeitoun
et leur famille,
Aldo, André Scialom
et leur famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Suzanne NATAF,
ancienne institutrice à Tunis,

leur mère, grand-mère, *belle-sœur* et tante,
survenu le 17 décembre 1984 à Evry, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

2, rue de Cerçay, 91800 Brunoy.
2, place Saint-Merry, 91310 Linas.

– M. Saïd Ouzegane,
ses enfants, *petits-enfants et arrière-petits-enfants,*
M. et Mme Belkhir
et leurs enfants,
M. et Mme Lebjaoui
et leurs enfants,
M. et Mme Rebaine
et leurs enfants,
M. et Mme Lahcene
et leurs enfants,
M. et Mme Ouzegane
et leurs enfants,
M. et Mme Mahmoudi Messaoud
et leurs enfants,
M. et Mme Abes Turqui Salah
et leurs enfants,
M. et Mme Youbi Djemel
et leurs enfants,
M. et *Mme Belazouz Zouhir*
et leur fille,
M. et Mme Khali Abd Nour
et leurs enfants,
remercient leurs parents, alliés et amis pour la sympathie qu'ils leurs ont témoignés à l'occasion du décès de

Mme OUZEGANE Saïd,
née Aïssaoui Hadja Fatima Zohra.

La veillée du quarantième jour aura lieu le 3 janvier 1985 à leur domicile.
26, rue Didouche-Mourad, Alger.

– L'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes)
a la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude PIROT,
adjoint au chef du service
des actions internationales,

survenu accidentellement le 12 décembre 1984, à Garges-lès-Gonesse.

Elle transmet à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

La cérémonie religieuse a eu lieu ce jour en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e, où l'on s'est réuni.

– **Germaine REMY-ZEPHIR,**
née Ricordel,

s'est éteinte paisiblement le 12 décembre 1984.

Redon (Ille-et-Vilaine).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– La direction
et le personnel de *l'Union des banques arabes et françaises (UBAF)*

ont le regret de faire part du décès de

M. Abdou K. SEDKY,
directeur général,

survenu le 18 décembre 1984, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 20 décembre, à 10 h 30, en *l'église russe, 12, rue Daru, à Paris-8e.*

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse, à Paris, à l'issue de la cérémonie.

UBAF,
190, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Les familles Zafran, Pougatch, Goeddertz, Gardette et Joseph

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Marthe ZAFRAN,

survenu le 18 décembre 1984, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 décembre, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux (entrée porte principale).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

141, rue Nationale, 75013 Paris.

– M. et Mme Claude Zarade,
ses parents,
Chantal et Stéphane,
Thierry et Brigitte,
Corinne et Maurice,
ses frère et sœurs,
Emmanuelle, Grégory et Sarah,
ses neveu et nièces,
Toute sa famille,
Et ses amis,

ont l'immense douleur de faire part de la mort de leur fils et frère chéri,

Laurent ZARADE,

décédé le 17 décembre 1984 dans des conditions tragiques.

L'inhumation aura lieu le vendredi 21 décembre.

Réunion porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 14 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

12, rue *Margueritte,*
75017 Paris.

Remerciements

– Mme Jean Oneto,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Bloch,
Et toute la famille,

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, notamment par le corps professoral et l'administration du lycée Michelet, lors du décès de

M. Jean ONETO,

prient toutes les personnes de trouver ici leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– *Le 20 décembre 1982* disparaissait le

docteur Raymond LEIBOVICI.

Que ceux qui l'ont aimé, admiré et estimé aient une pensée pour lui.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, vendredi 21 décembre, à 9 h 30, salle des Commissions, M. Yannick Dagorne : « Contribution à l'étude de la faculté de dédit. »

– Université Paris-II, vendredi 21 décembre, à 10 h 30, salle des Commissions, M. Abdallah Nagrash : « La diplomatie de l'Orient arabe à l'égard *du monde occidental depuis la* deuxième guerre mondiale. »

Distinctions

– Le président de la République fédérale d'Allemagne a promu le
professeur Paulus LENZ MEDOC,
grand officier de l'ordre du Mérite,
en raison de ses efforts pour l'entente entre les peuples et en particulier pour celle entre Allemands et Français.

S. E. l'ambassadeur F. J. Schoeller lui a remis les insignes de cet ordre dans sa résidence, le palais Beauharnais, sous la présidence de S. E. le cardinal-archevêque de Paris, Mgr Lustiger, et *en présence de quelques amis.*

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

(Reconnue d'utilité publique)

CAS n° 6

Cette famille cambodgienne réfugiée avec cinq enfants et qui a tout perdu est en bonne voie d'assimilation en France : le père travaille en usine et les enfants suivent normalement leur scolarité. Pour permettre à cette famille de ne plus être à la charge de la collectivité et de s'assumer seule désormais, le service social a désiré la faire inscrire à une assurance mutuelle. Mais la cotisation d'adhésion atteint 2780 F et dépasse les moyens de la famille. Une avance de 2000 F leur a été consentie, mais il faut la rembourser à la fin de l'année.

Pour stabiliser définitivement cette famille courageuse, on demande : 2000 F.

CAS n° 23

Ce jeune ménage, avec deux enfants, avait jusqu'ici une vie sans problèmes en raison des deux salaires des parents. Tout devient dramatique avec l'hospitalisation de la plus jeune enfant (huit mois), puis l'obligation d'un traitement à domicile qui impose à la mère un congé sans solde.

Les charges du ménage, notamment les mensualités de la maison, dépassent le seul salaire du mari, et le régime social agricole ne prévoit aucune aide en pareil cas. Toutes les économies sont épuisées alors qu'il faudrait pour le bébé encore un mois de soins intensifs à domicile pour terminer le traitement.

La famille est désespérée. Pour tenir encore un mois, il faudrait à *ce ménage au moins : 2 500 F.*

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires.

Aucune quête n'est faite à domicile.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

RTC

La Radiotechnique-Compelec
Composants Electroniques
recherche un CHEF DE PROJET en INFORMATIQUE DE GESTION

- Issu d'une Grande Ecole d'Ingénieurs,
- Ayant une première expérience en Informatique et en Organisation,
- Parlant couramment anglais.

Il devra prendre rapidement son autonomie.

Ecrire avec C.V.
RTC La Radiotechnique-Compelec - Service du Personnel
130, avenue Ledru-Rollin
75540 PARIS CEDEX 11.

Métro Mairie-de-Montreuil
Important bureau d'études techniques
recherche
INGÉNIEUR THERMICIEN
diplômé, 3 à 5 ans d'expérience, pour conception, étude, réalisation en chauffage - climatisation bâtiment.
Adresser candidature et prétentions à OPF, réf. 721
2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transmettra.

JOURNALISTE
A LA PIGE, pour travail de rédaction à partir d'enregistrements. Thème : affaires, économie. Références exigées. Téléphone : 805-34-90.

URGENT
recherchons
ANIMATEURS
en ÉLECTRONIQUE
niveau INGÉNIEUR
parlant anglais
pour déplacement 4 mois environ à ABU-DHABI (Emirats arabes-unis)
EDUVISION
227-77-10.

ORGANISME DE FORMATION
PARIS
recherche -
ANIMATEURS (TRICES)
TOUTES LANGUES
POUR JANVIER 85
– Formation universitaire.
– Expér. animation groupes et techniques de communication.
– Esprit créatif et goût du travail en équipe.
– Excellente présentation.
Env. : C.V. avec photo S/Nº 2.153 à PRAIRIAL
47, rue des Tournelles
75003 PARIS, qui transmettra.

Sté Mutuelle des Artistes d'ingénieur cherche à temps partiel
JEUNE
Formation droit de L'ASSURANCE APPRÉCIÉE
– Connaissance informatique.
– Sens de la communication.
Lettre et C.V. à : SNAI
57, bd Richard-Lenoir
75001 PARIS.

emplois régionaux

Importante société d'édition recherche pour ses bureaux régionaux
2 DIRECTEURS COMMERCIAUX
Les postes à pourvoir comprennent essentiellement l'obtention de chiffres d'affaires à travers l'animation d'un réseau de vente d'espace publicitaire, et la coordination de la réalisation de cahiers régionaux de magazines nationaux à grand tirage.
Les régions concernées sont l'Est (siège Strasbourg) et Provence Côte-d'Azur (siège Nice ou Marseille).
Expérience dans le domaine de la vente d'espace publicitaire indispensable.
Grande mobilité requise.
Ecrire sous nº 642 M, REGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris, qui transmettra.

Association de formation de formateurs pour immigrés recherche
UN(E) CONSEILLER (ÈRE) PÉDAGOGIQUE
Langues et cultures africaines. 1/4 de temps à ROUEN.
UN(E) CONSEILLER (ÈRE) PÉDAGOGIQUE
Langues et cultures arabes 3/4 de temps à ROUEN.
Adresser C.V. pour le 8 janvier 1985 au CLAP, 33 ter, rue de Fontenelle, 76000 Rouen ou tél. au 16 (35) 89-57-37.

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 32 ans, expér. distribution, recherche poste responsable des ventes. Tél. : 604-42-38.

Ingénieur grande école, Docteur ingénieur, Docteur ès sciences 37 ans Electrochimie, analyse des surfaces
Cherche
Poste de responsabilité recherche et développement ou service analyses.
Ecr. s/nº 6.705 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

30 HEURES DE MICRO-INFORMATIQUE, CONCEPTION DE PROGRAMME BASIC, PRIX STAGE 990 F, 824-21-25.

propositions diverses

CHEF D'ENTREPRISE
VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE SECRÉTARIAT
Retard dans frappe de vos factures. Rapports, dossiers d'appels d'offres.
STÉ DISPY. Tél. 745-53-87.
Travaux effectués sur IBM visioteste. Personnel bilingue.

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

8e arrdt
LUXEMBOURG
2 P., cuis., s. d'eau, calme et charme. 460.000 F. 544-11-25.

PLACE ST-SULPICE
Immeuble 18e siècle, ravissant pied-à-terre, 70 m², calme, libre de suite. 727-25-23.

Prox. Odéon, 90 m². 703-32-44.
TRAVAUX.

11e arrdt
PARMENTIER
Très bel imm. pierre de t., asc., 90 m², occupé dame âgée. 450.000 F. 582-17-17.

12e arrdt
GARE DE LYON 5-6 P,
DÉCORATION RAFFINÉE
tt cft. 1.600.000. 380-45-10.

16e arrdt
BOULEVARD FLANDRIN
100 m² à rénover, très bel imm.
GARBI 567-22-88.

18e arrdt
MAIRIE DU 18e
53, rue du Simplon
dans imm. neuf, standing
(habitable de suite)
RESTE quelques
STUDIOS, 2 et 3 pces
avec parking
PRIX bénéficiant pour certains de PRÊTS conventionnés
SUR PLACE, du mardi au samedi, de 14 h à 19 h.
ou tél. au 258-44-96
CECOGI S.A. (1) 575-62-78.

77 Seine-et-Marne
LAGNY
Particulier vend dans résidence calme et boisée
APPARTEMENT F 3
Rez-de-chaussée, 69 m² habitables, jardin privatif (19 m²)
Prix : 350.000 FRANCS
dont possibilité reprise
Prêts PIC 100.000 F.
Tél. le soir après 18 h.
et week-end au 007-38-47.

92 Hauts-de-Seine
LA DÉFENSE. VUE S/PARIS
ét. élevé, très beau studio + park. 280.000 F. 380-45-10.

appartements achats

POUR ACHETEURS
FRANÇAIS et ETRANGERS
SERGE KAYSER
Conseil Immobilier
RECHERCHE
Appartements et Maisons bien situés dans Paris
329-60-60.

locations non meublées offres

Paris
VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ?
Pensez HESTIA
le NUMÉRO 1 de la location entre particuliers
91, r. de Richelieu PARIS (75002). Tél. 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris
Pour dirigeants et employés d'une importante sté française pétroles mutés recherche appts 2 à 8 P. studios et villas
Paris et environs. 503-37-00.

Région parisienne
Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES
Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées offres

Paris
5e arrdt. Loc. temp. 6 mois, janv./juillet 85. Pet. appt. cft. 40 m², Fourn. mble, linge, vaiss., calme, coquet. 2.900 F.
RÉF. CONTROLABLES EXIGÉES
Tél. 19/225/44-48-70
après 20 heures.

locations meublées demandes

Paris
OFFICE INTERNATIONAL
recherche pour sa direction
Beaux appts de standing
4 pces et plus. 285-11-08.

propriétés

PROVENCE
Mas ancien restauré, 4 chbres, 2 km plage, superbe. 2.100.000 F. Ball, Mulberry Place, Ditchling, Sussex, Angleterre. (19 44) 273 69-00-00.

viagers

88.000 cpt + 3.400 par mois couverts par loyer 2.580 F. 2 p. 55 m² imm. récent, park. CRUZ, 8, r. La Boétie. 266-19-00

Libre bois de Vincennes près RER. Imm. récent, gd studio 42 m², calme, park. homme 76 ans. Px : 240.000 F + 1.600 F/mois.
Viagers. F. CRUZ 266-19-00

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, je cède magasin Articles sports, *rue connue*, Paris-17e. Tél. 387-65-03.

boutiques

Ventes

PL. FÉLIX-ÉBOUÉ
EXCELLENT PLACEMENT
Pptaire vd murs, bout., libre location assurée. 634-13-18.

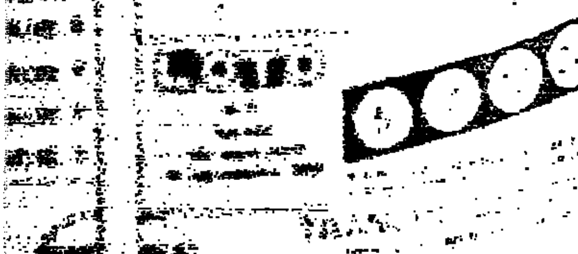
PROX. VERSAILLES
pour placement *MURS DE* MAGASIN. 450.000 F + FRAIS. Rapport annuel. 43.000 F.
VIMO BURX. 951-32-70.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale
OU SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
CRÉAT. DE TOUTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. 355-17-50.





هكذا في الأصل

Le Monde

économie



ÉNERGIE

L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ PÉTROLIER

L'OPEP accuse les pays de la mer du Nord

De notre envoyée spéciale

Genève. – L'indiscipline a été au cœur des débats agités de l'OPEP, au cours de la première journée de la conférence ordinaire réunie à Genève mercredi 19 décembre.

Répondant aux critiques des autres délégations pour avoir unilatéralement réduit ses tarifs, le ministre du pétrole du Nigéria a même cité la *Bible : « Que celui qui n'a jamais péché me jette la première pierre »...*

Une inadaptation des tarifs officiels à la réalité du marché contraint la plupart des pays membres, notamment ceux qui produisent des pétroles légers, nettement surcotés par rapport au marché, à multiplier les entorses pour vendre leurs bruts. Ainsi, l'Arabie saoudite pratique la vente groupée de pétroles de qualités différentes ; l'Algérie, la Libye et l'Irak, entre autres, multiplient les accords de troc. L'Iran, le Qatar et les Emirats arabes unis offrent des rabais allant, selon les cas, de 1 à 3 dollars par baril. *« La plupart sont obligés de tricher, la grille des prix de l'OPEP n'a plus aucune signification »*, assure un spécialiste d'une grande compagnie européenne.

Les entorses plus ou moins évidentes aux règles de l'organisation sont, en effet, l'une des causes principales des difficultés actuelles, car elles justifient les baisses de prix pratiquées par les pays de la mer du Nord, qui, comme la Norvège, estiment seulement faire au grand jour ce que tout le monde pratique en secret.

Les treize membres de l'OPEP en sont conscients, bien qu'ils continuent à accuser amèrement la Grande-Bretagne et la Norvège de leurs maux actuels et des risques prochains. Ainsi, la Grande-Bretagne a laissé entendre à ses clients qu'elle attendait les résultats de la conférence de Genève pour fixer ses tarifs du premier trimestre 1985.

La Norvège négocie actuellement avec ses acheteurs une formule permettant de calculer rétroactivement ses tarifs pour le mois de décembre, formule qui serait plus ou moins liée aux cours observés sur le marché libre. L'Union soviétique qui a jusqu'ici observé la plus grande prudence, commence à accorder au coup par coup des rabais ; ainsi une cargaison de brut soviétique a-t-elle été récemment vendue 55 cents de moins que le prix officiel (28 dollars par baril). L'Egypte, enfin, doit faire face à l'ultimatum de plusieurs compagnies qui affirment perdre 3 dollars sur tout baril acheté et menacent d'interrompre leurs achats dès le mois de janvier.

Or toute nouvelle baisse des prix risque de déclencher sinon la guerre des prix, dont l'OPEP n'a cessé depuis une semaine de brandir la menace, du moins de nouvelles réductions de la part du Nigéria, membre de l'OPEP, dont le ministre a assuré mercredi soir qu'il *« réagira en fonction des intérêts nationaux de son pays »* à toute baisse des prix de la Grande-Bretagne.

« Tout peut arriver. Nous sommes dans une situation très difficile. Le pire qui puisse se passer serait le maintien du statu quo », assurait M. Nabi, ministre algérien de l'énergie, mercredi 19 décembre.

Il semblait toutefois difficile jeudi en début de matinée que l'organisation puisse s'entendre sur autre chose qu'un réaménagement limité des différentiels – écart des prix censé refléter les différences de qualité et d'éloignement des bruts – réaménagement proposé par le comité ministériel *ad hoc* (*le Monde* du 20 décembre).

Ces nouveaux différentiels, a précisé M. Yamani, ministre d'Arabie saoudite, seraient révisables en mars prochain en fonction de l'évolution du marché. Bien que de l'avis de tous les observateurs, cette adaptation serait largement insuffisante pour permettre aux prix officiels de l'OPEP de coller au marché, l'Arabie saoudite semblait déterminée à résister à tout relèvement plus prononcé des prix des pétroles lourds, qui gênerait sa politique commerciale. L'Iran et l'Algérie, de leur côté, continuant à s'opposer à toute baisse des prix, réclamaient une nouvelle baisse de la production de l'organisation, et notamment de l'Arabie saoudite. *« Si l'OPEP veut durablement stabiliser le marché, il est indispensable qu'elle réorganise sérieusement sa structure des prix et restaure la discipline au sein de l'organisation*, assurait un expert.

VÉRONIQUE MAURUS.

M. ALISTER MCINTYRE EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR INTÉRIM DE LA CNUCED. – M. Alister McIntyre (Grenade) a été nommé, le 19 septembre, secrétaire général par intérim de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), par M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, a-t-on appris à Genève.

M. McIntyre, cinquante-deux ans, prendra ses fonctions le 1er janvier, à la fin du mandat de *l'actuel secrétaire général*, M. Gamani Corea (Sri-Lanka). Il était secrétaire général adjoint de la CNUCED depuis le 1er août 1982 et avait été auparavant directeur de la division des matières premières à la CNUCED. – *(AFP.)*

AGRICULTURE

La mise en place des quotas laitiers

Les professionnels discutent... et la Commission menace

Les difficultés de la mise en place des quotas laitiers ne se sont pas aplanies, mais les professionnels et le ministère de l'agriculture ont renoué le dialogue. Mercredi 19 décembre, les trois familles de l'interprofession laitière, les producteurs, la fédération des industries et celle des coopératives, ont rencontré pendant plus de trois heures les responsables de ce dossier au cabinet de M. Michel Rocard. Ces derniers indiquent qu'il y avait *« un gigantesque malentendu et qu'on a pu éclaircir des incompréhensions »*. Le président des producteurs, M. Michel Ledru, s'est montré réservé. Selon lui, cette rencontre a permis de *« remettre les pendules à l'heure, mais il faut tenter d'aller plus loin maintenant »*. Le président des coopérateurs, M. Fréjus Michon, estime qu'*« on a commencé à entrevoir les solutions possibles »*.

Après le boycottage des deux dernières réunions du conseil de l'Office du lait, les 29 novembre et 12 décembre, les représentants de l'interprofession ont accepté de participer au conseil de ce jeudi 20 décembre. On devrait notamment y examine la question de la répartition du contingent de lait libéré par les cessations d'activité d'éleveurs dans le cadre du dispositif de réduction de la production adopté par les Dix. Par contre, le contingent global qui résulte de cet accord européen ne peut être relevé. Tout dépassement doit donner lieu au paiement d'une taxe égale à 100 % du prix indicatif du lait pour chaque litre excédentaire.

La Commission de Bruxelles reproche à la France, au Royaume-Uni et aux pays du Benelux de ne pas avoir réglé en décembre, au bout de neuf mois de campagne laitière, les taxes correspondant à ces dépassements. Elle a donc décidé de réduire de 25 % en janvier les avance qu'elles devrait normalement verser, pour faire face aux dépenses qui résultent du soutien du marché laitier.

Ce rappel à l'ordre, plutôt sévère, risque d'être mal accueilli par les gouvernements qui estiment que, compte tenu des inévitables problèmes de rodage qu'a soulevés la mise en place de la nouvelle politique laitière, la commission devrait faire preuve d'un minimum de souplesse. M. Rocard a récemment estimé que, sur cette période de neuf mois, les laiteries françaises avaient respecté leurs quotas. Il se dit convaincu qu'à la fin de la campagne la France aura produit moins de lait qu'elle n'était autorisée à le faire. Il reste à voir si la prochaine Commission qui entre en fonction le 7 janvier estimera opportun d'utiliser un tel moyen de pression.

NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX RESPONSABLES DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE TROPICALE : M. JACQUES POLY ET M. HERVÉ BICHAT

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 19 décembre, M. Jacques Poly, président du conseil d'administration du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). M. Poly conserve sa fonction de président directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Le conseil a nommé également M. Hervé Bichat, directeur général du CIRAD. Ces deux mesures étaient attendues et préparées de longue date (*le Monde* du 28 juillet 1983). Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement est un établissement public à caractères industriel et commercial (EPIC). Cette nouvelle structure succède à celle du Groupement d'études et de recherche pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT), qui, depuis 1970, était un groupement d'intérêt économique, avec, en son sein, les instituts techniques pour produits tropicaux, à statut associatif. La réorganisation intervenue a pour objectif de restructurer l'appareil de la recherche tropicale française et de nouer de nouvelles relations de coopération avec les pays en développement. M. Poly avait déjà été élu président du GERDAT le 27 février 1984. M. Hervé Bichat était directeur scientifique du GERDAT depuis 1980 et administrateur général depuis 1984.

[Né le 23 mars 1927 à Chapelle-Voland (Jura), M. Jacques Poly est ingénieur agronome, licencié ès-sciences. Entré à l'INRA en 1948, il y a fait toute sa carrière. Conseiller technique de 1966 à 1968 au cabinet de M. Edgar Faure, ministre de l'agriculture, puis dans celui de M. Jacques Duhamel, de 1969 à 1971. Directeur général adjoint de l'INRA en 1972, directeur général en 1978, il est nommé PDG en 1980 au moment de la transformation de l'INRA en établissement industriel et commercial.]

[Né le 26 mars 1938 à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), M. Hervé Bichat est ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts. Il a occupé divers postes de 1963 à 1972, en agriculture tropicale à Abidjan (Côte-d'Ivoire). De 1972 à 1974, il est à la direction des industries agro-alimentaires du ministère de l'agriculture à Paris. De 1974 à 1976, directeur du Centre d'études et d'expérimentation du machinisme agricole tropical, de 1976 à 1979, chargé de mission sur la recherche biologique non médicale à la DGRST, de 1979 à 1980, directeur du Centre d'évaluation et de prospective au cabinet de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture. Il devint alors directeur scientifique du GERDAT, puis administrateur général en 1984.]

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Le commerce extérieur a été excédentaire de 800 millions de francs en octobre

Le commerce extérieur de la France a retrouvé un excédent en octobre, soit 800 millions de francs – en données corrigées des variations saisonnières, – le quatrième de l'année après ceux enregistrés en mai (83 millions), en août (3 525 millions) et en septembre (477 millions). La balance des échanges avait été déficitaire de 3 388 millions en octobre dernier et de 1 183 millions en novembre 1983.

Pour les onze premiers mois de 1984, le solde négatif cumulé et corrigé représente 21,6 milliards de francs contre 42,7 milliards de janvier à novembre 1983, ce qui correspond à un déficit moyen de près de 2 milliards de francs par mois. Au-delà des oscillations mensuelles, ce dernier chiffre est d'ailleurs celui que prévoit l'INSEE pour l'année 1985 (*le Monde* du 20 décembre).

Le résultat d'octobre est surtout lié à une baisse de 4,5 % des importations, qui se sont situées à 73,8 milliards de francs (+ 9,5 % en un an). Pour leur part, les exportations n'ont augmenté que de 1 %, ayant atteint 74,6 milliards de francs (+ 12,7 % par rapport à novembre 1983). Le recul des achats à l'étranger peut être rapproché d'un tassement de la demande des ménages et de l'essoufflement des investissements souligné par les chefs d'entreprise.

En chiffres brut, la balance commerciale a, en octobre, été déficitaire de 1,4 milliard de francs. Elle avait enregistré un solde négatif de 1,9 milliard en octobre dernier, et de 3,5 milliards en novembre 1983.

SEPT PAYS VONT RÉDUIRE LEURS EXPORTATIONS D'ACIER VERS LES ETATS-UNIS

Sept pays ont signé avec les autorités américaines un accord d'autolimitation de leurs exportations d'acier vers les Etats-Unis. Ils concrétisent la volonté du président Reagan de voir le niveau des importations américaines d'acier reculer de quelques 25 % en 1984 à environ 20 % du marché (y compris les demi-produits).

Les accords ont été signés avec le Japon (qui obtient 5,8 % du marché américain), la Corée du Sud (1,9 %), le Brésil (0,8 %), le Mexique (0,3 %), l'Espagne (0,67 %), l'Australie (0,18 %) et l'Afrique du Sud (0,42 %). Ils ont signé pour cinq ans à l'exception du Japon, pays pour lequel la durée n'a pas été précisée.

Au total, en comptant celui conclu en 1982 avec la CEE, les accords couvrent 75 % des importations américaines. Le président Reagan est donc parvenu à faire admettre ses décisions protectionnistes sans créer de conflit commercial majeur. Il n'en est pas de même pour les tubes d'acier et pour les aciers spéciaux, secteurs qui ont provoqué un lourd contentieux entre la CEE et les Etats-Unis.

Dans la CEE

UN SEUL DOCUMENT DOUANIER REMPLACERA SOIXANTE-DIX FORMULAIRES

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – Le conseil des ministres de la CEE a décidé, le 18 décembre, d'établir un document commun à toutes les administrations nationales dans les échanges commerciaux intra-européens. Le nouveau formulaire d'accompagnement des marchandises, dont le principe avait été adopté le 9 octobre (*le Monde* du 11 octobre), sera d'application au 1er janvier 1988.

Actuellement chaque pays utilise plusieurs documents (trois pour la France), de sorte que le nombre total atteint le chiffre de soixante-dix. Les indications figurant sur le formulaire seront également en diminution : quarante-huit contre une centaine pour l'instant. La réglementation s'appliquera à toutes les catégories de marchandises, d'opérations et de modes de transport.

Cette décision est un premier pas vers l'informatisation qui, selon la délégation française, est le seul moyen pour simplifier véritablement les procédures douanières. La France et le Royaume-Uni sont de loin les plus avancés dans ce domaine. Les douanes françaises et britanniques développent actuellement des expériences dans le commerce entre les deux pays. – M.S.

LES CHANTIERS NAVALS DE LA CIOTAT VONT CONSTRUIRE DEUX PORTE-CONTENEURS POUR LE MEXIQUE

Une importante convention financière franco-mexicaine devait être signée, ce mercredi 19 décembre, à Paris, au ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

L'ensemble des crédits ouverts par la France au Mexique – dénommés « crédits acheteurs », la BNP étant chef de file – portent sur quelque 1,5 milliard de francs. Ils devraient permettre l'exportation vers ce pays de biens d'équipement français dans le domaine des transports essentiellement.

Les Chantiers navals de La Ciotat (qui appartiennent au groupe NORMED) construiront pour la société privée TMM deux navires porte-conteneurs, ce qui représente pour NORMED un contrat de 750 millions de francs. Ils seront livrés en septembre 1986 et janvier 1987. Les mêmes chantiers négocient, par ailleurs, la commande de navires transporteurs de gaz pour la PEMEX.

Une usine de transformation du poisson sera construite par les Ateliers et chantiers de Bretagne (ACB), filiale d'Alsthom-Atlantique, à Manzanillo, sur la côte pacifique.

Enfin, le troisième contrat porte sur la prolongation de deux lignes du métro de Mexico, la SOFRETU, filiale de la RATP, jouant le rôle d'ingénieur-conseil.

● **Création d'une société mixte en Chine.** – La BNP, la First Interstate Bank américaine, des banques chinoises et la Corporation chinoise des métaux non-ferreux ont signé récemment, à Pékin, un accord pour la création d'une société mixte de leasing, China International non ferrous Leasing Co LTD. La Chine est riche en métaux non-ferreux et l'objet de cette nouvelle société est d'aider à en améliorer l'exploitation, par des crédits ainsi que par la fourniture de technologie avancée et d'équipement. – *(Corresp.)*

ÉTRANGER

REPRISE MODÉRÉE DE LA CROISSANCE AUX ÉTATS-UNIS

(Suite de la première page.)

D'autre part, une forte reprise des ventes de véhicules automobiles s'est produite au cours de la première quinzaine de décembre. La production industrielle a progressé de 0,4 % en novembre, première hausse depuis quatre mois. Si on y ajoute une nouvelle diminution des taux d'intérêt américains, concrétisée par la baisse des taux de base des banques, ramenés de 11 % à 10 3/4 %, au plus bas de l'année, on constate un faisceau d'indications favorables qui apaisent, pour une bonne part, les craintes d'une récession après le « boom » du premier semestre 1984.

La Bourse de New-York ne s'y est pas trompée, qui a salué ces indications par une hausse qualifiée de « frénétique ». Quant au dollar, loin d'être déprimé par la baisse des taux d'intérêt, il a rebondi vigoureusement, dépassant 9,50 F à Paris.

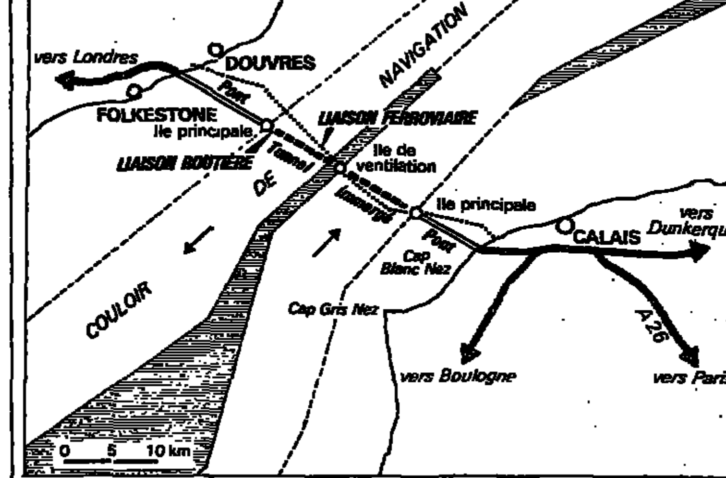
Pour l'année prochaine, les experts se montrent relativement optimistes, pronostiquant une augmentation du PNB s'étageant entre 2,7 % et 5 % avec un taux d'inflation d'environ 4 % contre 3,8 % en 1984. Ils s'attendent également à un fléchissement du dollar qui, selon certains d'entre eux, pourrait atteindre 10 % en raison du déficit croissant de la balance des paiements courants américains susceptible de dépasser les 105 milliards de dollars estimés pour l'année 1984. Les taux d'intérêt enfin, après un fléchissement au premier semestre remonteraient assez vigoureusement au second semestre.

FRANÇOIS RENARD.

TRANSPORTS

ENCORE UN PROJET POUR TRAVERSER LA MANCHE

Deux ponts, un tunnel : 40 milliards de francs



Le projet de liaison trans-Manche présenté, le 19 décembre à Paris, par le groupement franco-britannique Euroroute (1) combine les techniques du pont et du tunnel. Les voitures quitteraient la France par un pont qui surplomberait l'eau de 50 mètres. Arrivés à une île artificielle créée à 9 kilomètres de la côte, les véhicules descendraient par une rampe hélicoïdale dans un tunnel composé de caissons immergés sur 19 kilomètres afin de franchir sans encombre les couloirs de séparation du trafic maritime. Ils ressortiraient à l'air libre sur une autre île artificielle pour emprunter un pont de 9 kilomètres qui rejoindrait la côte britannique.

Les voies ferrées, elles, emprunteraient deux tunnels forés dans la craie, de 6 mètres de diamètre et conçus pour accueillir les trains, aussi bien les trains classiques que les TGV. Tunnels routier et ferroviaire seraient implantés à proximité l'un de l'autre et seraient ventilés grâce à une petite île artificielle érigée au centre des couloirs maritimes.

Le projet Euroroute serait entièrement financé par des capitaux privés. Sa partie routière coûterait 40 milliards de francs, créerait 100 000 emplois et nécessiterait six ans de travaux.

A la différence de la liaison purement ferroviaire abandonnée en 1976, cette nouvelle mouture d'une liaison trans-Manche a le mérite de permettre le passage, sans rupture de charge, des trois quarts des 20 millions de voyageurs annuels qui viennent de Grande-Bretagne ou y vont en voiture ou en camion. Les transbordements des véhicules à bord des ferries ou sur des wagons coûtent du temps et de l'argent.

En revanche, le projet Euroroute est succinct dans sa partie ferroviaire, que ses auteurs semblent avoir rajoutée pour plaire au gouvernement français, qui n'envisage pas d'autoriser une liaison entièrement routière. C'est si vrai que le groupement prend soin de préciser dans sa brochure de présentation : *« Le coût et la programmation de la liaison ferroviaire seront à préciser avec la SNCF et British Railways. Sa construction peut être assurée soit par le groupement lui-même, soit par un autre concessionnaire, qui pourrait alors bénéficier aux îles de la liaison routière pour entreprendre la construction d'un tunnel ferroviaire foré. »*

Avant la fin du mois de février 1985, un groupe franco-britannique, nommé par les deux gouvernements, arrêtera le cahier des charges de l'ouvrage. Au début de l'été, il ne restera plus qu'à choisir entre les trois, quatre ou cinq projets qui demeureront en lice...

Al. F.

(1) Euroroute réunit, en France, Alsthom-Atlantique, Paribas, GTM-Entrepose et la Société générale ; en Grande-Bretagne, British Shipbuilders, British Steel, Fairclough Construction, John Howard et Trafalgar House.

SOCIAL

La négociation sur la flexibilité de l'emploi

(Suite de la premièr page.)

D'une certaine façon, cette longue négociation, accompagnée d'un grand débat public, exigeait des gestes plus symboliques que concrets — *« des abandons à la marge »*, diront certains — pour redonner aux employeurs l'impression qu'ils pouvaient adapter leurs effectifs au niveau d'activité. L'avenir dira si, ayant retrouvé confiance, ils se sont engagés dans la création d'emploi.

Accepter le mouvement

En second lieu, et cela paraît tout aussi important pour la compréhension des points de vue exprimés, cette négociation devait être l'occasion, pour les partenaires sociaux, de confirmer leur préférence pour la politique contractuelle qui amène syndicats et patronat à décider, de façon autonome, de ce qui leur paraît souhaitable dans les relations du travail. Mieux, ils pouvaient, les uns et les autres, espérer, au prix de concessions et d'aménagements, qu'ils parviendraient à intégrer l'introduction des nouvelles technologies dans le champ de leurs responsabilités communes et ainsi franchir une étape importante vers une modernisation consentie et négociée.

De ce point de vue, si l'accord est signé et surtout si « les quatre » (la CFDT, FO, la CGC et la CFTC) l'acceptent, l'événement sera d'une exceptionnelle grandeur. Réussir à s'entendre, alors que la tendance est au raidissement dans les rangs du patronat, et au réflexe défensif parmi les organisations syndicales, relève de la prouesse. Il fallait bien que les uns abandonnent leurs exigences les plus catégoriques et que les autres rognent sur ce qui pouvait leur apparaître comme moins indispensable.

Surtout, le traitement par la voie de la négociation contractuelle des mutations technologiques peut être considéré comme une première. M. Yvon Chotard l'a salué en assurant que ces évolutions *« pourront, dans ce pays, être maîtrisés »*. M. Jean-Louis Mandinaud en a fait de même pour la CGC, en y voyant la possibilité d'un *« syndicalisme moderne »*, et son comité exécutif, dès le lendemain, en déclarant qu'il y trouvait l'occasion de préparer *« efficacement les mutations technologiques et le passage régulé d'une société industrielle à une autre »*.

Bien que cela soit moins surprenant, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a entonné le même air. *« Nous devions prendre en compte les réalités*, a-t-il estimé, *et faire en sorte que la souplesse passe par des négociations et non par déréglementation. »* Soucieux de *« la situation du syndicalisme dans notre époque »*, il considérait qu'il y avait *« risque de se replier sur des acquis sociaux en peau de chagrin, de se scléroser, de se fossiliser »* et que, en conséquence, il fallait que *« le syndicalisme accepte de bouger, même si ce mouvement se fait avec des incertitudes »*. *« Se bloquer face à l'approche du futur ne serait pas la bonne voie »*, ajoutait-il, en affirmant sa volonté de voir *« les forces sociales (...) au centre du changement et du règlement (contractuel) des modifications sociales »*.

Et l'emploi ?

Dans ces conditions, il faudrait admettre que le véritable sujet de cette négociation était l'adaptation du syndicalisme et l'évolution des rapports sociaux, pour se préparer aux conditions de la modernité. Ce que reconnaissait M. Jean-Louis Mandinaud quand il déclarait que les réunions avaient porté *« sur le conceptuel »*, avaient permis *« un discours sur la société »* et, enfin, s'étaient achevées sans *« que les acquis essentiels soient touchés »*.

Et l'emploi ? Il est au cœur de ce débat un peu théorique. Non sans raison, « les quatre » soulignent, à l'exemple de M. Maire, que, *« quand il y a 2,5 millions de chômeurs (...), il y a mieux à faire pour le syndicalisme (...) que de laisser faire le patronat et le gouvernement tout seuls »*. D'autant que la défense des avantages acquis reviendrait à protéger certains salariés tandis que d'autres seraient exclus, le syndicalisme en venant à privilégier les intérêts de ceux-ci au détriment de ceux-là.

De fait, s'il s'agit des concessions acceptées pour l'allongement des durées des contrats de travail à *durée* déterminée ou des missions d'intérim, on constatera, à l'examen du texte, qu'elles sont possibles dans des cas précis, comme l'embauche d'un chômeur, les travaux à l'exportation, les grands chantiers à l'étranger ou le lancement d'un produit nouveau. Et encore faut-il savoir qu'un bilan sera fait après douze mois d'expérience pour juger de l'efficacité, en créations d'emplois, de cette souplesse.

S'il s'agit des seuils sociaux — cette *limite, à 10 où 50 salariés*, au-delà de laquelle un employeur doit mettre en place des délégués du personnel puis un comité d'entreprise — le texte prévoierait d'en suspendre l'obligation légale pendant quatre ans à une entreprise qui augmenterait ses effectifs salariés, mais il faut se rappeler que, dans 80 % des cas actuellement, ce droit n'est pas appliqué formellement.

De même, si les syndicats ont admis la définition d'une durée annuelle du travail, qui sera négociée en tenant compte de durées hebdomadaires et d'une durée maximale journalière, ils l'ont également fait à la condition que soit prévue une réduction du temps de travail.

Enfin, si l'on observe les propositions retenues pour les procédures de licenciement, on voit que les délais, sans être réellement diminués, étaient raccourcis en les faisant partir de la même date de référence. Au regard des définitions actuelles, entre le licenciement structurel, plus favorable aux salariés des grosses entreprises, et le licenciement conjoncturel (ce dernier étant proportionnellement plus important, surtout dans les petites entreprises) on assisterait à un alignement qui ne changerait rien pour la plupart des salariés.

Reste que, c'est vrai pour les mutations technologiques, la voie de la consultation et de la négociation a été reconnue comme la meilleure, pour les branches professionnelles et les entreprises. Reste aussi que, en acceptant *« une ouverture sur le principe »*, le CNPF permet à la CFDT de croire à son idée de mise en place de délégués professionnelles de site, ou de commissions paritaires locales, pour se substituer aux élus des petites entreprises. Ce qui, avec les dispositions envisagées, améliorerait sans doute la situation de ces salariés qui bénéficieraient de la reconnaissance du *« fait syndical »*.

Au total, peut-on prétendre, comme tente de le faire croire la CGT, que cette négociation sur la flexibilité aboutit à *« une régression sociale »* à *« un bradage de la législation »* ? Sûrement pas. Compliquée, confuse, cette lente éclosion annonce peut-être quelque chose de radicalement différent, *dans les mentalités surtout*, dont on découvrira la signification plus tard. Tel est du moins le pari qu'auront à faire ceux qui signeront.

ALAIN LEBAUBE.

FO NE SE PRONONCERA QUE LE 11 JANVIER

FO a annoncé, le 20 décembre au matin, qu'elle ne ferait connaître sa position sur le texte concernant *« l'adaptation des conditions d'emploi »* que le 11 janvier après avoir réuni sa commission exécutive. Il semble, en effet, que des positions très différentes s'expriment au sein de FO sur ce texte. M. André Bergeron, qui ne fera pas de déclaration le 21 décembre comme prévu, a affirmé, le 19 décembre, à Grenoble, que *« notre opinion favorable ou défavorable ne sera en rien influencée par la fantastique campagne d'intoxication déclenchée par la CGT et le PC »*. S'exprimant le même jour lors d'un colloque organisé par Lamy social, l'université de droit de Sceaux et l'Union des jeunes avocats, M. Antoine Faesch, secrétaire confédéral, a estimé qu'avec le protocole *« les intérêts des salariés y étaient bien défendus »*.

Pour sa part, l'union départementale des syndicats Force ouvrière de Loire-Atlantique, animée par l'anarcho-syndicaliste, Alexandre Hébert, a demandé à la confédération de rejeter le protocole et de *« décider des mesures à prendre pour mettre en échec une offensive anti-ouvrière (sans précédent depuis Vichy) qui tend ni plus ni moins qu'à remettre en cause et, au mépris de la légalité républicaine, le rôle et la place des syndicats et par voie de conséquence la société démocratique »*. Devant la presse le 19 décembre, M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, a estimé qu'*« il n'est, en effet, pas possible de justifier, à partir d'une approche syndicale, un jugement positif sur un tel dispositif »* qui est *« une véritable menace pour l'emploi »*. Il a conclu qu'*« effectivement il serait souhaitable que les salariés se donnent la force d'arriver à une grève générale »*.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES TAUX DES EUROMONNAIES

En raison d'une panne d'ordinateur affectant l'établissement qui nous communique chaque jour les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous ne sommes pas en mesure de diffuser actuellement ces informations. Nous prions nos lecteurs de nous excuser pour ce désagrément passager en attendant une reprise imminente de ce service.

Le personnel communal d'Orange va travailler 39 heures par semaine

De notre correspondant

Orange. — Fini les 35 heures pour le personnel communal d'Orange (Vaucluse). Désormais, les employés de mairie devront travailler 39 heures hebdomadaires après l'adoption, par le conseil municipal, le mardi 18 décembre, de la proposition de M. Robert Pini, maire RPR et conseiller général. Cette proposition a recueilli 19 voix ; il y a eu 9 voix contre, 5 abstentions et 2 refus de vote.

« Il convient d'améliorer la situation financière de la ville, dont 70 % du budget annuel est englouti par les charges de fonctionnement », a déclaré M. Pini devant le conseil municipal. Il a souligné la fiscalité trop élevée, l'endettement trop lourd, pour justifier sa proposition et réclamer le passage de 35 à 39 heures.

« Tout le monde doit faire un effort en période de crise et je suis très attaché à une gestion rigoureuse peu conciliable avec une attitude démagogique. Je prends cette décision avec courage. Qu'importe ma propre carrière », a déclaré le maire avant d'expliquer : *« Cet effort nous permettra de réaliser une économie de 2 millions de francs sur les frais de personnel »*, un *« effort »* contesté par les élus de gauche et ceux du Parti républicain.

« C'est une manœuvre politicienne réalisée aux dépens des fonctionnaires communaux », a-t-on entendu lors de la séance. *« Votre rapport est un monument d'hypocrisie qui ressemble à un règlement de comptes »*, estime un élu, tandis qu'un autre refusait *« de donner un chèque en blanc »*.

JEAN LECLERE.

● **En 1984, RVI n'a pu réaliser l'intégralité de son plan de suppressions d'emplois.** — Réuni à Lyon mercredi 19 décembre, le comité central d'entreprise Renault Véhicules industriels a fait le point sur le plan de restructuration qui prévoyait 3 750 suppressions d'emplois *en 1984 sur un effectif* de 23 250 salariés. La direction n'a recensé que 2 150 départs volontaires et elle estime qu'à l'expiration du contrat conclu avec le Fonds national de l'emploi, le sureffectif sera encore de plus de 300 personnes par rapport au seuil fixé pour fin 1984. L'éventualité de licenciements n'a cependant pas été évoquée, M. Philippe Gras, PDG de RVI, se prononçant pour *« la poursuite des méthodes douces dans le traitement du problème social de l'entreprise afin d'obtenir les 1 600 suppressions d'emplois encore manquantes »*. Rendez-vous a été pris pour la réunion extraordinaire du CCE fin janvier. On connaîtra à ce moment les données du nouveau *« plan emploi »* du constructeur national de poids lourds. — *Corresp.)*



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Égalité — Fraternité

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE
Place Saint-Etienne — 31048 TOULOUSE Cedex — Tél. : (61) 53-11-22

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

LA PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE COMMUNIQUE

Objet. — Liaison TOULOUSE-ALBI ;
Section TOULOUSE-GEMIL.

Il sera procédé à une enquête dans les formes prescrites par le Code de l'expropriation en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement de la liaison TOULOUSE-ALBI, dans sa section comprise entre les communes de TOULOUSE et GEMIL, et du caractère de route express à lui attribuer.

Le dossier principal de l'enquête, comprenant le plan de situation, une notice explicative, le plan général des travaux, une étude d'impact et un registre d'enquête, sera déposé à la préfecture de la Haute-Garonne, première direction, premier bureau, 3, rue Saint-Jacques, premier étage, pendant cinquante jours consécutifs, du 2 janvier 1985 au 21 février 1985, où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture habituelle des bureaux (de 8 h 45 à 11 h 45, et de 13 h 45 à 15 h 45).

Pendant le même délai, le même dossier et un registre subsidiaire resteront déposés dans les mairies ci-dessous désignées :

— **communes directement concernées** : Toulouse, l'Union, Saint-Jean, Montrabe, Rouffiac-Tolosan, Beaupuy, Castelmaurou, Gragnague, Garidech, Montastruc-la-Conseillère, Gemil, Buzet-sur-Tarn, Roqueserière ;

— **communes indirectement concernées** : Balma, Lapeyrouse-Fossac, Saint-Jean-l'Herm, Montpitol, Azas, Bessières et Paulhac.

Le public pourra consulter ces documents aux heures habituelles d'ouverture des bureaux desdites mairies et consignés, le cas échéant, ses observations sur les registres ouverts à cet effet.

Celles-ci pourront être également adressées par lettre recommandée pendant cette période au président de la commission d'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne.

De plus, pendant les trois derniers jours de l'enquête, soit les 19, 20 et 21 février, la commission d'enquête siégera à la préfecture de la Haute-Garonne, à Toulouse, première direction, premier bureau, 3, rue Saint-Jacques, de 9 h 30 à 12 h, et de 14 h à 17 h, pour recueillir les observations *et entendre toute personne qu'elle jugera utile de consulter dans le cadre de* sa mission.

La commission d'enquête est constituée comme suit :

Président : M. Robert Petit, ingénieur régional en chefr du Génie rural des eaux et forêts.

Membres : M. Jean Baradat, ingénieur régional honoraire de l'équipement scolaire, universitaire et sportif. M. André Zaouche, conseiller du tribunal administratif en retraite.

Ses conclusions, qu'elle devra transmettre dans un délai de quarante-cinq jours, à compter de la clôture de l'enquête, seront communiquées à toute personne physique ou morale qui en formulera la demande au préfet, commissaire de la République, première direction, premier bureau.

Toulouse, le 7 décembre 1984.
Le préfet
CLAUDE BUSSIÈRE.

PÊCHE

ACCORD DES DIX SUR LA RÉPARTITION DES CAPTURES EN 1985

Bruxelles (*AFP*). — Les dix pays de la Communauté européenne se sont mis d'accord, le 19 décembre à Bruxelles, après de longues heures de discussion, sur les quantités de poissons que les pêcheurs de la CEE seront autorisés à capturer en 1985.

C'est la première fois, souligne-t-on dans les milieux communautaires, que la CEE parvient à un accord sur les captures avant le début de l'année concernée. La Grande-Bretagne a toutefois émis une réserve qui devrait être levée par le Parlement britannique dans la première quinzaine de 1985.

La France obtient notamment 1 500 tonnes de maquereau de plus a l'ouest de l'Ecosse, 280 tonnes de plus de cabilland, 850 tonnes de plus d'églefin et 385 tonnes de plus de plie, par rapport aux propositions initiales de la Commission.

AFFAIRES

FAILLITE DE LA SOCIÉTÉ MARITIME SUÉDOISE SALEN

Le conseil d'administration de la compagnie suédoise Salen a décidé, *le 19 décembre*, de demander la mise en liquidation judiciaire de la société.

Environ deux mille emplois (employés et marins) sont menacés par la faillite de l'entreprise, largement endettée, que l'État suédois était disposé à aider en y injectant, sous diverses formes, 320 millions de couronnes (1 couronne + 1,10 F). L'Etat était déjà engagé dans Salen pour 1,2 milliard de couronnes sous *forme de garanties*.

Très connue dans les milieux maritimes internationaux, Salen gérait une flotte de plus de cent quarante navires, dont soixante-cinq lui appartenaient en totalité ou en partie. C'était le numéro 1 mondial pour le transport de marchandises réfrigérées et le transport spécialisé de certains fruits tropicaux.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Grundig ne sera pas bénéficiaire avant 1986-1987.** — La société ouest-allemande d'électronique grand public Grundig a réalisé une perte de 286 millions de deutschemarks (environ 860 millions de francs) au cours de son exercice clos le 31 mars 1984, après avoir fait des bénéfices en 1983. Selon son directeur général, M. Koming, les pertes devraient être réduites de 100 millins de deutschemarks cette année, mais la société ne parviendra à retrouver son équilibre qu'en 1986, voire en 1987. Le groupe Philips contrôle Grundig avec 31,6 % des actions. Les pertes de cette société reflètent les difficultés de l'électronique européenne grand public : les ventes ont chuté de 9 % et la concurrence des firmes japonaises est devenue plus dure.

Agriculture

● **Nouvel abattage de poules pondeuses.** — Le Comité interprofessionnel de l'œuf a décidé de financer l'abattage des poules pondeuses *« afin d'enrayer un nouvel effondrement du prix de l'œuf »*. Il versera une prime de 1,50 F par poule. Celle-ci devra avoir moins de quatre cent soixante-deux jours et le remplacement des animaux abattus, par d'autres, ne pourra se faire avant vingt-huit jours (vide sanitaire). Un tel programme a déjà été appliqué en juillet 1984. Il était plus rigoureux, puisqu'on abattait des poules plus jeunes et le « vide sanitaire » ne devait pas être inférieur à cinquante-six jours.

Étranger

● **Nouvelle grève des commerçants italiens.** — Près de quatre millions de commerçants et artisans italiens ont fermé boutique le 13 décembre pour leur deuxième journée de *protestation* en un mois et demi contre un projet de réforme fiscale, selon un bilan dressé jeudi par leurs syndicats. Seuls les pharmaciens, les supermarchés et les postes d'essence sont restés ouverts. Le mouvement de protestation a duré de quatre à huit heures selon les villes, alors que les commerçants avaient déjà fait grève le 23 octobre.

Le projet, présenté par le ministre des finances, M. Visentini, et adopté en conseil des ministres, entend rétablir l'équité fiscale entre les travailleurs indépendants et les salariés, qui paient actuellement 70 % de l'impôt direct, alors qu'ils ne représentent que 42 % des personnes actives. — *(AFP)*.

Social

● **Le chef d'équipe licencié en raison de son poids a été réintégré.** — L'*inspection* du travail de Rennes a demandé une visite médicale supplémentaire pour pouvoir statuer sur le licenciement d'un chef d'équipe par la direction de l'entreprise CGE-Alsthoml, parce qu'il pesait 123 kilos (*le Monde* du 4 octobre). Ayant été déclaré *« apte »*, M. Bernard Jamier, cinquante et un ans, qui travaillait pour la société depuis vingt-cinq ans et pesait 102 kilos lors de son embauche, a finalement été réintégré dans son emploi le 10 décembre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UGIMO

Le conseil d'administration s'est réuni le 7 décembre 1984. Après avoir procédé à l'examen de la situation au 30 juin 1984, il a pris connaissance du compte-rendu d'activité et des perspectives de résultats de l'exercice en cours.

Le taux d'occupation des immeubles d'habitation, proche de 100 %, ainsi que la mobilité réduite des locataires attestent le décalage des loyers autorisés par rapport à la véritable valeur locative des appartements. Les locaux commerciaux et à usage de bureaux sont pratiquement au plein des locations.

A Issy-les-Moulineaux, l'immeuble de 33 appartements et de 318 m² de commerces, qui sera mis en exploitation début février 1985, est parvenu au stade des dernières finitions.

Malgré un taux de progression des loyers comparable à celui de l'indice de la construction, le bénéfice ne sera cette année qu'en légère progression, en raison de l'incidence très lourde de la taxe *foncière* sur les propriétés bâties qui frappe désormais la quasi-totalité du domaine.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Le 17 décembre 1984 à Toulouse, Airbus Industrie a livré à Nigeria Airways Limited, la Compagnie nationale du Nigéria, 4 A310-200 équipés de moteurs Pratt and Whitney. Ces avions et un lot de pièces de rechange sont en partie financés par des crédits acheteurs mis en place par un pool de banques internationales dirigé par la Société Générale (Agent), la Deutsche Girozentrale — Deutsche Kommunalbank et la Midland Bank associées à la Banque Française du Commerce extérieur et au Kreditanstalt für Wiederaufbau.

IMMOBANQUE

L'assemblée générale extraordinaire d'Immobanque, réunie le 17 décembre 1984 sous la présidence de M. Gérard Billaud, a approuvé la fusion absorption par Immobanque de la Société française de réalisation et d'exploitation d'ensembles commerciaux (SOFREEC) propriétaire avenue d'Italie (Paris 13ᵉ) du centre commercial Galaxie ainsi que l'apport par Locafrance de 1 800 m² de bureaux situés à Paris à proximité immédiate de l'Etoile.

A l'issue de ces opérations ainsi devenues définitives qui marquent un changement de dimension de la société :

— le capital social se trouve porté de 126 685 000 F à 158 720 000 F et les fonds propres de 219 000 000 de francs à près de 390 000 000 de francs ;

— le montant brut hors taxes des engagements cumulés en crédit-bail et des investissements destinés à la location simple dépasse 2 milliards de francs.

Immobanque se trouve désormais à la tête d'un ensemble d'actifs patrimoniaux estimés à environ *700 000 000* de francs et implantés en quasi-totalité dans Paris intra-muros ; ces actifs sont répartis de manière équilibrée entre bureaux et locaux commerciaux et offrent à terme une potentialité de progression des revenus locatifs et de valorisation du patrimoine, gages d'une évolution favorable des résultats à venir de la société.




Réunis en assemblée générale le 7 décembre, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1984. Ils ont décidé la distribution d'un dividende de 12,70 F par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 3,77 F, soit un coupon total de 16,47 F, en augmentant de 4,8 % sur celui de l'exercice précédent.

Envoi du rapport d'activité sur simple demande à SADE, 4, allée de la Robertsau, 67084 Strasbourg Cedex — Tél. : (88) 61-25-23.

MARCHÉS FINAN[...]

PARIS

Très forte hausse

LA VIE DES [...]

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 décembre

Très forte hausse

Surprise mais ravie par le « boom » de Wall Street, la Bourse Paris s'est, mercredi, à son tour élancée dans une belle ascension. D'entrée de jeu, Avions Marcel Dassault (+ 6,1 %) entraient dans le vif du sujet. La Française des Pétroles leur emboîtait le pas. Puis Peugeot se rapprochait très vite des 250 F. CSF franchissait la barre des 400 pour atteindre son plus haut niveau de l'année. Roussel-Uclaf (+ 6,1 %) faisait aussi une belle représentation. Impossible de les citer tous. Il n'y eut pour ainsi dire pas une seule baisse (cinq s'échelonnant de 1 % à 2,6 %), de sorte qu'avec l'effet de levier ainsi exercé, en fin de séance, l'indicateur instantané enregistrait une hausse de 2,4 % (après 2,7 %).

Des hausses de cette ampleur ne sont pas fréquentes sous les lambris. Celle-là est la plus forte de l'année après les 2,7 % du 5 janvier dernier.

Du coup, toutes les pertes précédentes ont été effacées et même au-delà. L'on a coté pour la première fois à fin janvier 1985. L'effet Wall Street s'est donc combiné à celui du renouvellement des ordres au début d'une période de liquidation.

Si nombre d'ordres se sont trouvés débloqués, comme l'assuraient des professionnels, l'activité n'a quand même pas été vraiment à la hauteur de cette prouesse. Beaucoup la jugeaient modérée. Le taux des reports à fin décembre a été fixé à 11 1/2 % contre 10 1/4 %.

Les achats de valeurs étrangères (+ 5,7 % de hausse en moyenne), américaines notamment, ont repris et la devise-titre a repassé les 10 F pour s'échanger entre 10,05 F et 10,10 F (contre 9,80 F-9,90 F).

Stabilité de l'or, à Londres, avec l'once du métal précieux à 308,75 dollars (contre 309 dollars), à Paris avec le lingot à 94 200 F (– 100 F).

Le napoléon a reproduit son cours précédent de 592 F.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Succédant à la très forte hausse des cours survenue le 18 décembre, des ventes bénéficiaires se sont produites, mercredi, à Wall Street. Cependant, elles n'ont pas immédiatement pesé sur le marché, en progression initialement. Ce n'est qu'en cours de séance que leur effet s'est fait sentir. Finalement, elles n'ont pas été trop mal absorbées et, à la clôture, l'indice des industrielles ne cédait que 3,54 points à 1 208,03.

Le bilan de la journée est même resté positif. Sur 2 071 valeurs traitées, 879 ont monté, 764 ont baissé et 428 n'ont pas varié. C'est surtout l'alourdissement des valeurs pétrolières qui a stoppé l'élan de la Bourse américaine. La perspective d'une guerre des prix évoquée à la conférence de l'OPEP à Genève fait redouter, avec la possibilité d'une baisse trop rapide, une désorganisation du marché du brut.

D'autre part, les dernières statistiques n'ont pas vraiment rassuré sur l'état de la situation économique. L'estimation de croissance du PNB pour le quatrième trimestre (+ 2,8 %) est supérieure au résultat du troisième trimestre (+ 1,6 %), mais inférieure à celui du premier semestre. Si donc l'expansion repart, disait-on autour du Big Board, l'ampleur de la progression n'est pas encore déterminante et mérite surtout d'être confirmée s'agissant de chiffres provisoires.

Une très forte activité a continué et 139,63 millions de titres contre 169,10 millions.

VALEURS	Cours du 18 déc.	Cours du 19 déc.
Alcoa	37	38 3/4
A.T.T.	19	18 3/4
Boeing	56 1/4	57 1/8
Chase Manhattan Bank	47 1/4	47 5/8
Du Pont de Nemours	48 3/8	48 1/2
Eastman Kodak	72 1/8	71 3/4
Exxon	45	43 5/8
Ford	46 1/4	45 3/4
General Electric	56 5/8	56 3/4
General Foods	56 5/8	56 7/8
General Motors	77 3/4	77 1/4
Goodyear	26 5/8	26 3/8
I.B.M.	123 1/4	123
I.T.T.	30 1/2	29 7/8
Mobil Oil	26 1/2	25 3/4
Pfizer	41 5/8	41 1/4
Schlumberger	37 5/8	36
Texaco	34 1/4	33 5/8
U.A.L. Inc.	45 7/8	45
Union Carbide	35 3/4	35 3/8
U.S. Steel	24 7/8	25 1/2
Westinghouse	26 1/4	26 1/4
Xerox Corp.	38 7/8	38 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PERNOD-RICARD. – En annonçant le versement d'un acompte sur dividende de 9 F (payable le 8 janvier prochain), inchangé sur celui de l'année précédente, Pernod-Ricard précise que les perspectives de résultats du groupe pour 1984 ont été révisées, la société escomptant, à présent, *« un résultat d'exploitation sensiblement égal à celui de 1983 »*. Après trois années de croissance spectaculaire et après les récentes acquisitions de SIAS-MPA, de Raison (cidre et jus de pomme), d'Orangina et Flavours from Florida (arômes), le groupe a lancé et poursuivi, en 1984, d'importants investissements publicitaires et promotionnels en France sur de nouveaux produits ainsi qu'à l'étranger (tests sur Orangina en Amérique du Nord).

CDF-CHIMIE. – CDF-Chimie International a signé un accord pour la création de la première association (joint-venture) sino-française de la province de Zhejiang, à Hangzhou, au sud-ouest de Shanghai. Cet accord vise le transfert de la technologie et du « savoir-faire » du groupe français dans la production de peintures poudres (procédé Ripolin-Duco) et de la fabrication de résines « polyester ». Baptisée Hangzhou Sino-French Chemicals Company Ltd, cette nouvelle société sera détenue à 25 % par CDF-Chimie International, la Banque de Chine et la société Hangzhou Chemicals Industry Corp détenant le reste du capital, les fabrications devant démarrer dans un an environ.

SONY. – Le chiffre d'affaires net consolidé de cette firme, un des leaders mondiaux dans le secteur de l'électronique, a augmenté de 13,5 % au cours de l'année fiscale 1984, qui s'est achevée le 31 octobre dernier, pour atteindre environ 1 251,5 milliards de yens. Selon le communiqué de Sony, le bénéfice net consolidé de la firme pour l'année fiscale sous revue a augmenté de 139,8 %, à 71,431 milliards de yens. D'autre part, les ventes à l'étranger, au cours de la même période, ont augmenté de 16,1 %. Ces ventes représentent 72 % des ventes totales de Sony.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	18 déc.	19 déc.
Valeurs françaises	118,1	121,1
Valeurs étrangères	83	87,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 déc.	19 déc.
Indice général	178,6	182,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 20 décembre ..... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 déc.	20 déc.
1 dollar (en yens)	246,90	247,95

BOURSE DE PARIS — Comptant — 19 DÉCEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ — **Hors-cote**

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

SICAV 19/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1642	4,5 % 1973	1630	1637	1632	+ 0 12
4044	C.N.E. 3 %	4043	4020	4015	– 0 69
1476	Électricité T.P.	1476	1487	1487	+ 0 74
2860	Essilor	2860	2940	2940	+ 2 79
510	Esso S.A.F.	510	532	532	+ 4 31
1080	Eurafrance	1065	1100	1100	+ 3 28
[illegible]					
210	Free State	220	232	239 50	+ 8 86
119	Gencor	119	129	129	+ 8 40
270	Gén. Belgique	269	268	268	– 0 37
550	Gén. Electr.	545	586	581	+ 6 60
740	Gen. Motors	745	797	797	+ 6 97
54	Goldfields	54 30	57 50	57 80	+ 6 44
36	GdMetropolitain	36 60	39 90	39 90	+ 9 01
128	Harmony	132	138	139 10	+ 6 37
35	Hitachi	35	36 85	36 90	+ 5 42
575	Hoechst Akt.	590	617	618	+ 4 74
84	Imp. Chemical	84 10	87 10	87 10	+ 3 56
108	Inco. Limited	107 60	117	117 50	+ 9 20
73	Shell transp.	73 10	76 50	75 70	+ 3 55
1450	Siemens A.G.	1465	1517	1525	+ 4 09
144	Sony	140 60	153	153	+ 8 81
200	T.D.K.	199	211 50	217	+ 9 04
17	Toshiba Corp.	17 10	17 90	17 95	+ 4 97
850	Unilever	854	888	888	+ 3 98
360	Unit. Techn.	351	390	390 50	+ 11 25
815	Vaal Reefs	821	880	880	+ 7 18
340	West Deep	355	366	370	+ 4 22
260	West Hold.	268	292	297	+ 10 82
380	Xerox Corp.	381 50	397	400	+ 4 84
1 58	Zambia Corp.	1 59	1 73	1 73	+ 8 80

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 487	9 464	9 200	9 700
ECU	6 833	6 821	....	....
Allemagne (100 DM)	306 570	306 330	294	314
Belgique (100 F)	15 286	15 267	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 600	271 300	260	280
Danemark (100 krd)	85 890	85 490	80	88
Norvège (100 k)	105 960	105 470	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 225	11 133	10 900	11 600
Grèce (100 drachmes)	7 475	7 467	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 977	4 968	4 760	5 250
Suisse (100 fr.)	371 750	370 920	358	379
Suède (100 krs)	107 230	106 880	103	110
Autriche (100 sch)	43 860	43 600	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 542	5 533	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 680	5 675	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 166	7 180	7	7 350
Japon (100 yens)	3 835	3 825	3 720	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/12
Or fin (kilo en barre)	93900	94400
Or fin (en lingot)	94300	94200
Pièce française (20 fr)	592	592
Pièce française (10 fr)	494	.....
Pièce suisse (20 fr)	565	561
Pièce latine (20 fr)	550	550
Souverain	700	696
Pièce de 20 dollars	4090	4125
Pièce de 10 dollars	2002 50	2002 50
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	3640	3625
Pièce de 10 florins	580	560

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ETRANGER

2. AFRIQUE
2-3. ASIE
3. EUROPE
– BULGARIE : bonnes intentions et vieilles querelles.
4. AMÉRIQUES
6. DIPLOMATIE
6-7. PROCHE-ORIENT
– « Les exilés de Khomeiny » (III), par Jean Gueyras.

POLITIQUE

9. La situation en Nouvelle-Calédonie.
10. Le gouvernement proroge le statut de Mayotte.
– Les travaux de l'Assemblée nationale et du Sénat.

LE MONDE DES LIVRES

13-24. Victor Hugo et la passion de l'inconnu.
14-15. A LA VITRINE DU LIBRAIRE.
16. LA VIE LITTÉRAIRE.
17-18. PORTRAIT : Dominique Fourcade sur rythme du jazz; Joë Bousquet, le devin immobile.
19. RELIGION : la recluse ou la prison de l'amour.
21-22. *LETTRES ÉTRANGÈRES.*

CULTURE

25. CINÉMA : *le Matelot 512.*
– L'action culturelle de la Ville de Paris.

SOCIÉTÉ

28. Deux médecins birtanniques préconisent l'implantation d'embryons humains sur des animaux.
29. JUSTICE.
– RELIGION.
– *SPORTS.*
30. ECHECS.

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
jeudi 20, 19 h 25
(appels possibles dès 19 h)
Les Français fichés 500 fois
PHILIPPE BOUCHER
et BERTRAND LE GENDRE
répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs
(débat animé par François Koch)

ECONOMIE

33. ENERGIE : la réunion de l'OPEP à Genève.
– TRANSPORTS : un nouveau projet pour traverser la Manche.
34. SOCIAL.

RADIO-TÉLÉVISION (27)
INFORMATIONS « SERVICES » (30) :
Noël; « Journal officiel »; Météorologie; Mots croisés; Loterie nationale; Loto; Tacotac.
Annonces classées (31); Carnet (31); Programmes des spectacles (26-27); Marchés financiers (35).

Le numéro du « Monde » daté 20 décembre 1984 a été tiré à 441 019 exemplaires

A B C D F G H

La situation au « Monde »

L'assemblée générale des porteurs de parts de la SARL *le Monde* se réunit ce jeudi 20 décembre pour examiner la situation financière du journal, gravement déficitaire en 1984 (35 millions de francs), ainsi que les conséquences des votes de l'assemblée générale de la Société des rédacteurs convoquée mercredi 19 décembre.

André Fontaine ayant renoncé au dernier moment à être candidat à la succession éventuelle du gérant André Laurens, et Michel Tatu ayant dit qu'il n'était candidat que si une élection était ouverte, l'assemblée des rédacteurs – après avoir entendu l'intervention du gérant, André Laurens – a adopté un ordre du jour en trois points.

Le premier concernait le renouvellement de la confiance à André Laurens et au plan de redressement après le vote défavorable exprimé par les rédacteurs le 3 décembre dernier. Sur 702 parts présentes ou représentées, 358 répondaient non (soit 50,99 %), 314 répondaient oui (44,72 %) et l'on dénombrait 30 bulletins blancs ou nuls.

Le second vote portait sur la vente de l'immeuble, dont le produit permettrait de garantir une nouvelle avance de fonds bancaires à la trésorerie de l'entreprise. Cette proposition a aussi été repoussée par 330 parts contre 96 qui y étaient favorables, 42 bulletins blancs, 6 abstentions et 68 nuls, 13 rédacteurs refusant de prendre part au vote.

En fin de séance, le président de la société des rédacteurs faisait adopter, à main levée, à une large majorité de la soixantaine de journalistes encore présents, le vote d'une « *déclaration unanime* » du conseil d'administration de la SRM, proposée en début de réunion et affirmant « *la volonté de s'en sortir par une réunification de ce corps social et par la mise en place d'une équipe* ». Cette déclaration comporte deux points essentiels :

1) la mise à l'étude « *d'une réforme des statuts de la SARL et du poids de la société des rédacteurs du* Monde *dans celle-ci* » (mais qui lui laisserait une minorité de blocage) ;

2) dans l'immédiat, la constitution provisoire d'un groupe de travail – comportant 3 représentants de la SRM, 3 porteurs de parts « personnes physiques », un représentant de la société des cadres et un de la société des employés – chargé d'assister la gérance dans la recherche de solutions, notamment financières, propres à faire face aux échéances immédiates comme à la relance du journal, en sauvegardant son indépendance.

La société des employés, réunie de son côté en assemblée générale, a confirmé son opposition à la vente de l'immeuble, déjà exprimée le 4 décembre, 71,02 % se prononçant contre, 20,14 % pour, avec 8,84 % de bulletins blancs ou nuls. Enfin, la société des cadres, également réunie le 19 décembre mais qui, le 3 décembre, avait approuvé ce projet, n'a pas procédé à un *nouveau scrutin.*

D'autre part, sept journalistes du *Monde* ont annoncé, le 20 décembre, leur décision de « *créer une section syndicale de journalistes qui demandera son affiliation à la CGT* ». Ces rédacteurs « *affirment leur solidarité avec l'ensemble des salariés de l'entreprise pour la défense de leur outil de travail* ».

Soupçonné de terrorisme

UN LIBANAIS EST INCARCÉRÉ A LYON

Selon une information diffusée jeudi 20 décembre par Europe-1, la justice française aurait mis la main sur l'un des responsables des Fractions armées révolutionnaires libanaises. Cette organisation terroriste avait successivement revendiqué l'assassinat, le 18 janvier 1982, à Paris, de Charles R. Ray, attaché militaire adjoint de l'ambassade des États-Unis ; celui, commis le 3 avril 1982, à Paris, de Yaakov Barsimantov, deuxième secrétaire de l'ambassade d'Israël, et l'explosion, le 21 août 1982, avenue de La Bourdonnais, à Paris, d'un colis piégé destiné à un conseiller commercial de l'ambassade des États-Unis, explosion qui avait causé la mort des deux artificiers qui tentaient de désamorcer l'engin.

Toujours selon Europe-1, il s'agirait d'un certain Abdelkader Saadi, se disant chrétien libanais, qui serait incarcéré à Lyon depuis environ deux mois, *après avoir été interpellé* par des douaniers français à bord d'un train en provenance de Yougoslavie, et trouvé en possession d'explosifs qu'il transportait dans ses bagages. La DST se serait alors saisie de l'affaire.

Toutefois, de source judiciaire lyonnaise, on se borne à indiquer que si « *un ressortissant libanais est effectivement emprisonné à Lyon* » cet homme a été appréhendé « *dans les rues de cette ville* » et ne répond, pour l'heure, « *que de la détention illégale d'une arme à feu* ».

● *Grève de techniciens au « Progrès ».* – Un arrêt de travail des techniciens de l'atelier de montage de photocomposition a empêché de paraître, jeudi matin 20 décembre, les éditions du *Progrès* imprimées à Lyon-Chassieu, qui « couvrent » notamment les départements du Rhône, de l'Isère et de la Drôme.
Raison du conflit : la remise en cause des accords signés en juin 1984 concernant le mode de calcul des congés.

Sur le vif

Chères têtes blondes

Ça n'a l'air de rien, mais vendre du politicien en ce moment pour un publicitaire, c'est très calé. Vous me direz : il ne faut pas exagérer. La politique, les gens en ont peut-être un peu marre, n'empêche, il y a encore une énorme clientèle pour ça. Même si les ventes sont saisonnières, les jours de scrutin on fait la queue devant les urnes pour acheter du Giscard, du Mitterrand ou du Chirac. Oui, bon, ça, pas de problème, ce sont des vieilles marques archi-connues, c'est comme si vous faisiez de la réclame pour Lustucru, Dubonnet ou Persavon. Rien à voir avec le fait de lancer sur le marché de l'opposition, un marché saturé, des nouveaux produits genre Léotard ou Toubon.

Alors là, voyez-vous, ce qui me sidère, c'est le conformisme des annonceurs. Galvanisés par le succès – relatif d'ailleurs, il est déjà retombé – de l'opération Fabius, ils ont tous axé leur campagne sur le bébé. Ça, c'est certain, le bébé ça plaît, ça frappe au cœur de la cible visée : les jeunes électeurs. Rien de tel qu'un bébé pour faire oublier la calvitie, les pattes d'oie et la brioche du papa.

Le bébé ou le gamin de neuf à trente-deux mois appelant cette réponse de Mme Fabius à qui on demandait pourquoi elle roulait en 2 CV : *parce que c'est la* voiture idéale pour transporter les gros paquets de couches-culottes. C'est pas beau ça ? Génial, ce slogan, non ? *D'ail*leurs, à chacun de ses quarts d'heure télévisés, le premier ministre ne rate pas l'occasion d'étaler en premier plan la photo de ses chères têtes blondes.

Seulement voilà, des bébés, tout le monde n'en a pas sous la main. Ou on en a eu et on n'en a plus. Ou on n'en a pas et on n'a pas le temps d'en avoir d'ici les cantonales. A ce moment-là, il n'y a pas à tortiller, il faut en emprunter. C'est ce que fait Toubon. Il pique ceux de son épouse, une jeune grand-mère, et se les fait livrer en survêtements assortis au sien pour tous les reportages-photos dans les journaux. *Ce qui permet de titrer : ils* l'appellent papy. Pas très bon pour l'image, évidemment. Ça vous flanque quand même un petit coup de vieux.

On peut aussi, c'est le cas de Baudis, aller chercher sa fille de quatorze ans, elle vit chez sa mère, et la faire sauter en l'air comme un gros baigneur. Ça fait un peu bizarre, d'accord. On peut, enfin, à condition de ne pas paraître son âge, jouer carrément la carte du très jeune beau-père et s'afficher ostensiblement, à l'exemple de Léotard, avec des grands dadais de vingt ans et plus également fournis par sa femme.

Et puis, il y a toujours la possibilité d'en louer à des agences spécialisées. On prend le bébé Lotus et on inscrit son programme électoral sur le rouleau. Pas la peine de tourner autour du pot.

CLAUDE SARRAUTE.

LÉGÈRE HAUSSE DU DOLLAR

Le dollar a légèrement progressé le 20 décembre sur les marchés des changes européens, sous l'effet, en partie, des dernières statistiques relatives au produit national brut (PNB) américain, lequel devrait progresser, selon des estimations, de 2,8 % au dernier trimestre 1984.

A Paris, le billet vert se traitait aux alentours de 9,51 F en fin de matinée contre 9,4640 F la veille en séance officielle tandis qu'il était coté 3,1030 deutschemarks à Francfort (contre 3,1000 DM la veille).

M. ARNAULT VA ÊTRE NOMMÉ ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE BOUSSAC SAINT-FRÈRES

M. Bernard Arnault, président du groupe Férinel, devrait être nommé, jeudi 20 décembre, administrateur-directeur général de la Compagnie Boussac Saint-Frères (CBSF). Un conseil d'administration se tiendra dans la journée pour le nommer à ce poste.

Dès le mois de février, l'actuel président de la CBSF, M. René Mayer, quittera ses fonctions afin de présider le conseil de surveillance de la Société foncière et financière Agache-Willot (SFFAW), pivot de l'empire Boussac.

Ce conseil constituera un directoire dont la présidence sera confiée à M. Arnault, qui, en même temps, sera appelé à présider la CBSF. Après homologation du concordat, en principe dans le courant de l'été, la CBSF sera fondue dans Boussac Saint-Frères et disparaîtra.

● *Détournements de fonds en Suisse.* – Un banquier suisse, M. Giancarlo Ranzoni, a été arrêté la semaine dernière à New-York, où il s'était enfui après avoir détourné 32 millions de dollars de la Banca della Svizzera Italiana (BSI), dont il dirigeait une agence, a annoncé à Lugano le ministère public du canton du Tessin. C'est en manipulant et en falsifiant les comptes de plusieurs clients depuis 1979 que le banquier est parvenu à réunir une telle somme.

Aux Etats-Unis

Le prochain lancement de la navette Discovery à des fins militaires suscite une polémique

Le lancement, en janvier prochain, par la navette spatiale américaine Discovery, d'un satellite à caractère militaire vient de donner lieu, aux Etats-Unis, à une belle empoignade entre le secrétaire à la défense, M. Caspar W. Weinberger, et les organes de presse américains. Dans une récente déclaration, le secrétaire d'Etat à la défense s'est, en effet, indigné des précisions données sur le contenu réel de cette mission exclusivement militaire par un journaliste du *Washington Post* dans un de ses articles. « *Je puis dire,* a-t-il déclaré, *que c'est de la plus grande irresponsabilité journalistique que d'avoir violé certaines consignes de discrétion qui avaient été données* » et qui ont « *été respectées par de nombreux médias.* »

Que reproche-t-on au *Washington Post ?* Certainement pas d'avoir annoncé qu'une navette spatiale américaine allait emporter dans ses flancs sa première charge utile à vocation exclusivement militaire. Cela est, en effet, connu depuis bien longtemps, et le calendrier des missions réservées au département de la défense (DOD) est relativement public.

Ce vol militaire du 23 janvier de la navette spatiale est le premier d'une longue série (1), puisque plus de trente missions analogues sont programmées d'ici à 1989, dont l'essentiel se fera à partir de la base militaire de Vandenberg (Californie), que les Américains achèvent de construire.

En revanche, ce sont sans doute les précisions données par le *Washington Post* sur la mission du 23 janvier qui ont dû faire réagir les autorités américaines. Il est en effet dit par le quotidien américain que le satellite lancé, – d'une quinzaine de tonnes et d'un coût de 300 millions de dollars – devrait être placé sur orbite géostationnaire apparemment fixe à 36 000 kilomètres d'altitude au-dessus de la partie ouest de l'Union soviétique.

Réaction soviétique

Que fera ce satellite une fois à poste? Nul ne le sait vraiment avec précision. Est-il équipé de capteurs destinés à écouter des communications radio soviétiques? Est-il, au contraire, prévu pour surveiller les activités militaires de l'Union soviétique par imagerie radar, ce qui permet de s'affranchir en partie des conditions météorologiques? Est-il encore, comme certains croient pouvoir l'affirmer, doté de capteurs infrarouges capables de détecter le départ d'un missile? Est-il enfin – mais c'est moins probable, compte tenu de l'altitude élevée à laquelle devrait croiser l'engin – équipé d'un système de reconnaissance photographique particulièrement sophistiqué ? Tout est possible. Dans le passé, les Américains n'ont pas manqué de mettre en orbite de telles charges utiles avec, comme il convient en pareil cas, une discrétion toute militaire qui s'applique, cela ne surprendra personne, au prochain vol de Discovery dont l'heure de départ ne sera pas rendue publique et dont les communications avec la Terre resteront confidentielles jusque seize heures avant son retour.

A quelques jours de la rencontre Shultz-Gromyko sur la réduction des armements nucléaires, les Soviétiques n'ont pas manqué de dénoncer le caractère « *ouvertement militaire* » et les buts d'« *espionnage* » de la mission américaine du 23 janvier, tout en insistant sur le fait qu'à terme, « *les navettes seront destinées à être utilisées pour le minage de l'espace et la destruction des satellites ennemis* », puis à mettre en place « *un système de défense antibalistique à grande échelle* ». Ce programme américain, affirme l'agence Tass, est « *directement lié au plan du Pentagone tendant à la réalisation du concept de guerre des étoiles* ». Peut-être. Reste que les Soviétiques, champions toutes catégories des lancements de satellites, n'occupent pas l'espace à des fins strictement civiles.

J.-F. A.

(1) En juin 1982, la navette avait déjà emporté en orbite un télescope infrarouge (Cirrus) destiné aux militaires américains.

